U d'/of OTTAWA
39003002816089

LES MAITRESSES

DU RÉGENT

ÉTUDES D'HISTOIRE ET DE MŒURS

SUR LE COMMENCEMENT DU XVIIIe SIÈCLE

PAR

M. DE LESCURE.

Deuxième édition, revue et corrigée.

Mlle FLORENCE—Mme D'ARGENTON.
CHARLOTTE DESMARES.
Mme DE PARABÈRE. — Mme DE SABRAN
Mme D'AVERNE
Mme DE PHALARIS.

PARIS

E. DENTU, ÉDITEUR

Libraire de la Société des Gens de lettres

PALAIS-ROYAL, 13, GALERIE D'ORLÉANS.

LES MAITRESSES

DU RÉGENT

PARIS.—IMPRIMÉ CHEZ BONAVENTURE ET DUCESSOIS,
55, quai des Augustins.

LES MAITRESSES
DU RÉGENT

ÉTUDES D'HISTOIRE ET DE MŒURS

SUR LE COMMENCEMENT DU XVIIIe SIÈCLE

PAR

M. DE LESCURE

DEUXIÈME ÉDITION, REVUE ET CORRIGÉE.

PARIS

E. DENTU, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DES GENS DE LETTRES

PALAIS-ROYAL, 13, GALERIE D'ORLÉANS.

1861

Tous droits reservés.

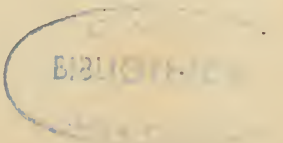

39003 002816089
Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

DC
132
.L5
1861

http://www.archive.org/details/lesmatressesdu00lesc

PRÉFACE

Il en est de certains lecteurs, et même de certaines lectrices, comme de madame de Longueville, qui s'ennuyait extrêmement en Normandie où était son mari. « Ceux qui étaient auprès d'elle lui di-
« rent : Mon Dieu ! madame, l'ennui vous
« ronge ; ne voudriez-vous point quelque
« amusement ? il y a des chiens et de
« belles forêts ; voudriez-vous chasser ? —
« Non, dit-elle, je n'aime pas la chasse.
« — Voudriez-vous de l'ouvrage ? — Non,
« je n'aime pas l'ouvrage. — Voudriez-

« vous vous promener, ou jouer à quelque
« jeu?—Non, je n'aime ni l'un ni l'autre.
« —Que voudriez-vous donc? lui deman-
« da-t-on. Elle répondit : Que voulez-vous
« que je vous dise? je n'aime pas les
« plaisirs innocents [1]. »

C'est à ces lecteurs et à ces lectrices que j'offre ce petit livre.

Innocent, il ne l'est point, Dieu l'en garde! Mais il est honnête, s'il plaît à Dieu.

L'histoire intime de la Régence m'a paru posséder ce rare privilége d'être à la fois amusante et instructive. Elle est amusante pour celui qui s'intéresse aux révolutions de la mode et aux caprices du cœur humain. Elle est instructive pour celui qui sait voir dans l'histoire de la mode l'histoire des mœurs elles-mêmes, et qui connaît assez le cœur humain pour tenir compte de ses caprices.

1 *Correspondance* de Madame, duchesse d'Orléans. Paris, Charpentier, 1855, 2 vol. t. I, p. 409.

Le moraliste trouvera à glaner dans cette frivole moisson d'anecdotes. Il pourra comparer l'une à l'autre deux époques d'argent, et calculer ce qu'un Law peut faire de l'âme d'une nation. Il y verra ce que valent les hommes quand ils s'achètent, et les femmes quand elles se vendent.

Quant au lecteur assez heureux pour ne chercher dans l'histoire qu'un amusement et non une leçon, il ne pourra s'empêcher de reconnaître que maîtresses pour maîtresses (je parle des maîtresses de roi), il est encore meilleur d'avoir affaire à celles qui font sourire qu'à celles qui font pleurer, à celles dont le nom ne rappelle que les fautes d'un prince trop aimable, et ne fait pas songer aux malheurs de la nation.

C'est là le principal, peut-être le seul mérite de ces charmantes et nobles aventurières dont je vais esquisser les traits et la vie. Toute leur vertu consiste en ce

qu'elles n'ont pas d'histoire. Elles dominèrent l'homme sans dominer le prince, et loin de régner sur la France, ne régnèrent pas même sur son cœur. Madame d'Argenton, madame de Sabran, madame de Parabère, madame d'Averne, madame de Phalaris, furent les maîtresses du duc d'Orléans, voilà tout. Elles aimèrent, mais ne gouvernèrent pas. Faciles à vaincre, elles demeurèrent faciles à renvoyer. Un signe suffit pour commencer ou clore leur passagère faveur. Leur volage amant en triomphait avec un sourire, et les congédiait avec un bon mot. Tout cela, sans que la France s'en mêle. Toutes vécurent et moururent vierges.... de politique. Aucun ministre n'alla prendre à leur toilette l'ordre du jour, et elles ne décidèrent pas la paix ou la guerre d'un signe de leur éventail. Le scandale de leurs liaisons fut si inoffensif, qu'il n'atteignit point même les mœurs qui, autour d'elles, eussent pu rester pures, si, avant

elles, elles n'eussent été corrompues. Elles n'imposèrent à la ville et à la cour ni leurs vices ni leurs vertus, qu'elles gardèrent pour elles, économisant également le plaisir de la faute et le mérite du repentir.

Quand mademoiselle de Séry tomba, elle n'afficha point sa chute. On ne vit point, à son exemple, les filles d'honneur s'empresser de se déshonorer. Quand madame de Parabère devint enceinte, la mode ne revint pas des robes battantes sous lesquelles madame de Montespan étalait, sous prétexte de les cacher, ses grossesses adultères. Quand elle se convertit, si elle se convertit jamais, on ne flatta point autour d'elle, par une dévotion hypocrite, ces velléités de pénitence. Quand le duc de Brancas se retira à l'abbaye du Bec, on ne vit pas tous les roués aller aux Camaldules de Grosbois, comme on avait vu, avant eux, les anciens compagnons d'orgie de Roquelaure et de

Bussy, faire jeûner leurs gens et dragonner les protestants.

On ne trouvera donc rien, dans ces récits, de ce qui dépare, sous Louis XIV et sous Louis XV, la grande histoire. On n'y verra passer ni le clergé, ni le Parlement, ni les jansénistes, ni les jésuites. Aucune de ces favorites d'un jour ne vaut la peine d'être flattée. Aussi, n'ont-elles pas de poëtes; Voltaire seul fera hommage à madame d'Averne de quelques vers trop mauvais pour n'être pas désintéressés. Inhabiles à inspirer l'adulation, les maîtresses du Régent ne le sont pas moins à provoquer la haine. Elles ne pourraient pas même, si elles le cherchaient, réussir à être détestées. Personne ne leur fait l'honneur d'un ennemi. Personne ne se bat pour elles et ne va pour elles à la Bastille. Fouquet fut perdu pour avoir osé aspirer à La Vallière. Puni comme concussionnaire, il ne fut peut-être coupable que comme rival. Lauzun fut em-

prisonné pour avoir marché sur la main de madame de Monaco, puis pour avoir manqué à madame de Montespan. Beringhem et Richelieu conservèrent leur liberté, même après en avoir abusé au point d'enlever au Régent ses maîtresses. C'est à peine si le dernier put réussir, en trahissant l'État, à faire sortir un moment le prince de son indulgence. Le temps est passé des affaires d'amour dégénérant en affaires d'État. De tous ces menus accidents de cour qui, sous Louis XIV, prennent si vite les proportions d'un événement, c'est à peine si l'on trouve quelques traces dans les sottisiers. Quelques couplets malins, mais pas une satire : Voilà tout ce que les maîtresses du Régent purent obtenir de la curieuse indifférence de leurs contemporains.

Hâtons-nous de dire qu'elles ne s'en plaignaient pas.

L'ombrageux Dubois, lui, ne s'en plaint pas davantage. Il se frotte les mains, loin

de trembler, à chaque événement nouveau. Sa tâche n'est-elle pas diminuée de moitié par ces insouciantes enchanteresses, grâce auxquelles le Régent oublie de régner?...

Du reste, il ne leur laisse pas le temps de s'attacher au prince qu'il gouverne, ni surtout à l'attacher à elles. Ce que le prévoyant précepteur a surtout appris à son élève, c'est l'art d'être infidèle. Et comme il a profité de ses leçons! Toute sa vie, en politique, en science, en amour, n'est qu'une suite d'inconstances.

Grâce à ce système, auquel les passions de l'un et l'ambition de l'autre trouvent également leur profit, tout va bien, excepté la morale. La France n'est pas plus inquiète de ces éphémères faveurs que Dubois n'en est jaloux. La nation sait, comme le ministre, que son sort ne dépend point d'un de ces riens foudroyants qui, sous le pouvoir des maîtresses reines, ren-

versent les hommes et ébranlent les institutions[1].

Chose étrange! c'est cette époque décriée qu'on nomme la Régence, qui réparera sur certains points les torts du grand siècle. Loin de nous faire assister à la continuation de ce déplorable spectacle qui a fait gémir si longtemps les Chevreuse, les Beauvilliers, les Bellefonds, les Fénelon, ce groupe de fidèles indépendants, plus amis de la royauté que du roi; loin d'achever la dégradation de la paternité et de consommer l'apothéose de l'adultère, c'est elle qui venge à la fois les droits de la famille et de la nation outragées. C'est elle qui abaisse d'abord l'orgueil de ces fils de l'amour et un peu du hasard, auxquels l'aveugle

[1] Lemontey l'a remarqué avant nous : « Les courtisanes politiques, dit-il en son style d'académicien, ne furent sous la Régence qu'un fléau subalterne, suivant l'usage des cours galantes, où un peu de corruption donne du crédit aux femmes, et où beaucoup de corruption le leur ôte. »

idolâtrie de Louis XIV vieillissant avait, d'édit en édit, fait enjamber la distance qui les séparait du trône.

Sous la Régence comme sous Louis XIV, il y a des adultères et des bâtards. Mais l'infidélité n'est plus glorifiée et la bâtardise reprend son pas boiteux derrière la légitimité.

Le Régent ne s'expose pas à recevoir dans son sang la leçon qu'il venait d'infliger aux du Maine. Brutalement prévoyant, il lie ses deux fils naturels au célibat par les vœux de l'épiscopat et de Malte, et loin d'abandonner à une dangereuse fécondité ces branches parasites de sa famille, il les condamne à la stérilité [1].

En outre, continuant par son exemple à nous offrir un argument invincible contre ceux qui veulent faire assumer à ce prince la responsabilité d'une corrup-

[1] *Correspondance* de Madame, 26 juillet 1716 ; — 13 novembre 1717.

tion des mœurs qui avait commencé bien avant et qui était déjà mûre à la mort de Louis XIV [1], le Régent, qui n'affiche pas ses passions, ne se pique pas davantage de les faire partager aux autres.

Il n'oblige personne au respect de ce qu'il méprise et de ce qu'il aime. Aussi tolérant pour les autres que pour lui-même, il s'amuse, mais il n'empêche pas les autres de s'ennuyer. Il déteste les sermons, mais il respecte le prédicateur. Le curé de Saint-Côme avait tonné contre lui. Le Régent se borne à dire : « De quoi se « mêle-t-il? Je ne suis pas de sa paroisse[2]. »

Ses maîtresses, il ne les a prises à per-

[1] C'est là un fait important dont le développement déborderait les limites d'une note, et à l'appui duquel les autorités ne manqueraient pas. La *Correspondance* de la princesse Palatine, les *Mémoires* de La Fare, les *Mémoires* de d'Argenson, parmi les contemporains ou quasi contemporains, et, de nos jours, l'opinion de Lemontey, de MM. Sainte-Beuve et P. Pâris ont irréfutablement établi ce témoignage à la décharge de la Régence.

[2] *Mémoires* de Duclos, édit. Michaud, t. XXXIV, p. 495.

sonne, et il se les laisse prendre volontiers. Madame d'Argenton reçoit un mari presque de sa main, bien loin d'en être privée. Madame de Parabère, elle, est veuve d'un mari qui n'a pas tardé à comprendre « qu'il n'y avait pour lui rien de bon à « faire en ce monde [1]. » D'ailleurs il n'est pas bien sûr que le Régent ait été l'objet de sa première infidélité. Pour madame de Sabran, elle appelle son mari son *mâtin*, et il est trop heureux de ronger l'os de ses lucratives débauches. M. d'Averne, encore plus accommodant, c'est-à-dire plus cynique, ne veut perdre ni une goutte de honte, ni une goutte de profit. Ne pouvant empêcher sa femme de se donner, il l'oblige à se vendre ; il la traite comme une affaire et la surveille comme un placement. Quant à madame de Phalaris, l'enlever à son mari, escroc et dépravé, qui déteste toutes les femmes et surtout la

[1] *Mémoires* de Saint-Simon, édit. Hachette, t. XIII, p. 334.

sienne, c'est leur rendre à tous deux le plus signalé des services.

On le voit, pour toutes ces légères épouses, si le nœud conjugal reçoit quelque atteinte, c'est de la part du mari; ce qui excuse le Régent ne fait guère l'éloge de son temps, j'en conviens, mais je suis bien forcé de prendre mon bien où il se trouve.

Ces maîtresses, que le duc d'Orléans n'a prises à personne, il les entretient lui-même, et ne les fait pas entretenir par la nation. Il s'endette peut-être, mais il n'endette pas la France. Aussi désintéressé que prodigue, sa mère lui rend cette justice véridique que pas une goutte n'est retombée sur lui-même de cette pluie d'or dont il arrose ses courtisanes. Il n'a pas même voulu toucher ce qui lui revient comme administrateur du royaume[1].

Ces aimables *rouées*, elles ne font rougir

[1] *Correspondance* de la princesse Palatine, t. I, p. 428, 446.

personne de leur triomphe, pas même la duchesse d'Orléans. Jeune fille, la duchesse s'est peu souciée « que son mari « futur l'aime, mais qu'il l'épouse[1]. » Épouse, elle se soucie peu de toute autre chose que de le gouverner. Et elle en fait en effet ce qu'elle veut, « avec son air de « *lendore*[2], » mais jamais au détriment de plaisirs dans lesquels elle semble trouver son compte. C'est elle qui l'envoie à Asnières et au bal de l'Opéra, et lorsque ces courses nocturnes présentent quelque danger, elle offre elle-même asile à l'orgie dans le Palais-Royal. Indifférente, madame d'Orléans n'avait pas le droit d'être jalouse. Elle ne le fut pas. Les mémoires du temps et les lettres de Madame sont unanimes sur ce point.

Le Régent, du reste, n'abuse point de cette liberté qu'on lui laisse. Dans l'inté-

[1] *Souvenirs* de madame de Caylus, coll. Michaud, p. 509.

[2] *Ibid.*

rieur, plein d'égards pour sa femme, il sauve à l'extérieur, autant qu'il le peut, les apparences. « Monsieur, dit-il au « prince de Conti, qui s'est conduit un « soir d'ivresse avec peu de dignité, je « me souviens d'avoir lu dans un livre, « sans le chercher, que quand un homme « est ivre, il faut qu'il aille se coucher, « sans rien dire à sa femme. Pour moi, « quand je suis en cet état, ce qui m'ar- « rive assez souvent, comme vous le « savez, je me garde bien de l'aller dire « à madame la duchesse d'Orléans, ni « de le lui faire connoître; je fais le « tapinois [1]. »

Si le Palais-Royal est ouvert à ces joyeux convives des deux sexes, les Tuileries leur sont à peu près fermées. Le Régent ne souffre guère autour du jeune roi, que leur naissance leur permet d'ap-

[1] *Journal* manuscrit *de la Régence* (Biblioth. Imp.), t. IV, p. 1942.

procher, la présence de ses maîtresses[1]. Il installe madame de Parabère à Asnières, madame de Sabran à Sèvres, madame d'Averne à Saint-Cloud. Au premier grognement de Dubois, il s'empresse de renvoyer cette dernière de Versailles où elle s'est glissée.

Quant aux roués, ils ont tous, comme dit Brancas, « beaucoup de faveur et nul « crédit. » Nocé, le plus aimé de tous, celui que le duc d'Orléans appelle avec un spirituel cynisme son *beau-frère*, celui-là est exilé pour un bon mot contre Dubois que le Régent méprise trop pour ne pas vouloir qu'on le respecte. Noailles, Broglie, Canillac, sont sacrifiés avec la même égoïste sévérité.

Roués et rouées, favoris et maîtresses, s'effacent les uns et les autres dans ce demi-jour qui convient à leur vertu, et ne sont quelque chose qu'à huis clos. Une

[1] *Correspondance* de la princesse Palatine, t. II, p. 378.

convention inexorable arrête sur ces lèvres spirituelles ou charmantes toute allusion intéressée à la politique. Il n'est qu'un vice que le Régent ne pardonne pas à ses amis, c'est l'ambition. Il l'a dit bien haut : il déteste les roués qui ne s'enivrent qu'à demi et les femmes galantes qui sont en même temps femmes d'affaires. Malheur à celles qui n'ont vu dans les rendez-vous qu'une sorte d'audience sur l'oreiller ! Coquetteries perdues ! jamais l'amour ni le vin n'ont assez enivré le prince pour lui faire trahir le secret de l'État. Vivement pressé de questions par une belle indiscrète, il l'entraîne devant une glace et lui dit pour toute réponse : « Sont-ce « là les paroles qui conviennent à une « telle bouche ? » Une autre fois il esquive moins galamment le piége, et madame de Tencin est ignominieusement chassée pour avoir eu de l'esprit dans un de ces moments où l'esprit gâte tout.

Tels sont les traits généraux qui éta-

blissent, entre la vie privée de Louis XIV et celle du Régent, un si piquant contraste. Si de la synthèse nous descendons un moment à l'analyse, et du cadre aux figures, nous trouvons les mêmes différences à noter, souvent à l'avantage de nos frivoles héroïnes auxquelles, à défaut d'autre mérite, il faut laisser du moins celui de n'avoir fait de mal à personne, et d'avoir été également légères à la France et à leur amant.

Mademoiselle de Séry est la La Vallière de ce second printemps, plus orageux que l'été, du siècle qui dégénère. Comme son aînée, elle appartient à ce groupe des filles d'honneur qui semble personnifier dans cette apothéose de la monarchie, qui est le siècle de Louis XIV, toutes les grâces et toutes les faiblesses de la femme. Comme elle d'abord, elle rougit d'aimer et d'être aimée, et, violette timide, se cache sous l'herbe jusqu'à l'heure où, sûre de son pouvoir, peut-être aussi défiée par

quelque hostilité téméraire, elle se redresse dans sa fierté revenue, et montre en vain à un indolent amant le chemin de l'ambition et de la gloire.

L'avouerai-je ? il y a dans cette subite et pourtant décente métamorphose, un charme qui vous séduit. Peu nous importe la plus belle de ces deux victimes de l'amour. Celle que nous préférons est celle qu'il ne faut pas plaindre, celle qui se retourne contre la fatalité, et cherche à la dompter d'un courageux sourire, et non celle qui descend d'affronts en affronts la pente de l'expiation ascétique, et va aux Carmélites crucifier son cœur.

Nous suivons jusqu'au couvent, avec un attendrissement qui s'indigne, La Vallière humiliée et pénitente, mais nous ne franchissons pas la grille. Pour madame de Séry, devenue comtesse d'Argenton, et bravant, pour elle et pour son amant, les cabales d'une cour hypocrite, nous la suivons jusqu'au bout, en applaudissant

à ce gracieux héroïsme, aussi couronné d'une disgrâce, mais d'une disgrâce ennoblie par le combat.

Madame de Parabère n'a rien à envier à madame de Montespan. De l'esprit, elle en a assez pour savoir se passer de celui qu'elle n'a pas. Pour du cœur, elle en a bien davantage. Ce n'est pas elle qui eût débuté dans la carrière avec ces hypocrites réticences, ces souhaits timorés, ces yeux baissés ou pieusement levés au ciel de l'astucieuse fille des Mortemart. Ce n'est pas elle qui, l'adultère déjà dans son cœur, se fût écriée avec componction : « Dieu me garde d'être « jamais la maîtresse du roi ! Si j'étais « jamais assez malheureuse pour cela, je « n'aurais jamais l'effronterie de me pré- « senter devant la reine ! » — C'est le « moment où elle la trompait, » ajoute avec un énergique laconisme mademoiselle de Montpensier.

Madame de Parabère, dont le cœur

vraiment féminin contenait toutes les contradictions, se piqua, sur la fin, de quelque piété. Un sermon de village l'avait touchée ; elle en convint de bonne grâce et se fit dévote. Que Dieu le lui pardonne ! Mais le fut-elle jamais à la façon de madame de Montespan qui, au moment où elle faisait de La Vallière sa servante, et s'acharnait à semer d'affronts ce chemin expiatoire que la maîtresse repentante s'obstinait à suivre jusqu'au bout, affectait une dévotion exagérée, et « jeûnoit si « austèrement les carêmes qu'elle faisoit « peser son pain [1]. »

Mais laquelle des maîtresses du Régent comparer, pour l'ennui et la fausseté, à madame de Maintenon, cette grande parvenue, positive et pédantesque, qui porta près du trône les scrupules étroits et les prosaïques vertus de la vie bourgeoise, pour laquelle elle s'avouait faite et qu'elle

[1] *Souvenirs* de madame de Caylus.

regretta toujours, pour nous servir d'une expression d'elle qui la caractérise à merveille, « comme la cane regrette sa « bourbe ? »

Est-il possible de songer sans s'attrister à cet automne froid et gris du grand règne, à ce fauteuil dogmatique où la *matriarche*[1], comme on l'appelait, se délecte aux assoupissantes délices de la pédagogie ?

Écoutez-la, cette prêcheuse guindée, gouvernante du grand roi, femme d'affaires des évêques[2], chargée par bref du Pape des intérêts de l'Église[3], inoculant gravement à de ternes jeunes filles quelque chose de ce génie des jésuitiques subtilités qu'elle possède si bien, que quelques écrivains protestants la disent affiliée à la société[4].

[1] Depping, *Corresp. administ. du règne de Louis XIV.*

[2] La Beaumelle, *Mémoires*, etc., t. VI, p. 172, éd. de 1756.

[3] *Ibid.*, t. VI, p. 121.

[4] *Ibid.*, t. V, p. 142, 143.

—« Qu'entendez-vous, Parthenay, par « l'horreur du péché?

— « C'est, dit la demoiselle, ce senti- « ment qui nous pousse à le fuir de toutes « nos forces.

— « Montfalcon, savez-vous ce que « c'est que la pratique de la présence de « Dieu?

— « Oui, dit la petite demoiselle, naïve « sans le vouloir, c'est de penser toujours « à lui [1]. »

Un bon point à l'élève Parthenay pour sa définition! Un mauvais point à l'élève Montfalcon, pour son ingénuité!

Et voilà comment on faisait à Saint-Cyr le catéchisme que les dragons étaient chargés d'appliquer à la France!

Quelle passion que celle-là, dont chaque baiser fut un cas de conscience, « perpétuel combat de l'amour et du ju- « bilé! » Quelle femme que cette méticu-

[1] La Beaumelle; t. VI, p. 124, 125.

leuse dévote qu'un directeur était obligé d'exhorter au devoir conjugal [1], et qui, à chaque galante velléité du vieux roi, le crayon des *redditions* à la main, notait ses mauvaises pensées !

Ah ! nous vous l'accordons, ce fut là *la femme sans faute*[2] vraiment, la femme sans faute,..... comme un pensum [3] !

Quand on sort de cette atmosphère de subtilités cléricales et d'étouffantes mé-

[1] La Beaumelle, t. VI, p. 67 à 77.

[2] *Ibid.*, t. V. p. 61.

[3] Personne n'a mieux jugé madame de Maintenon que madame du Deffand. Ces deux grandes ennuyées étaient faites pour se comprendre. « Je per-« siste à trouver que cette femme n'étoit point faus-« se ; mais elle étoit sèche, austère, insensible, sans « passion..... On voit qu'elle n'aimoit ni le roi, ni « ses amis, ni ses parents, ni même sa place. Sans « sentiment, sans imagination, elle ne se fait point « d'illusions, elle connoît la valeur intrinsèque de « toutes choses, elle s'ennuie de la vie et elle dit : Il « n'y a que la mort qui termine nettement les cha-« grins et les malheurs. Conclusion : Il me reste « de cette lecture (de ses *Lettres*) beaucoup d'opinion « de son esprit, peu d'estime de son cœur, et nul « goût de sa personne. » (*Lettres* de madame du Deffand. Londres, 1810, t. I, p. 214.)

thodes, n'est-on pas près de dire, comme Madame : « Pour dire la vérité, il faut « convenir que les femmes galantes sont « plus amusantes que les femmes ver- « tueuses, mais il faut moins s'y fier? » N'éprouve-t-on pas le besoin de respirer, fût-ce à l'excès, dans l'histoire de tous les caprices et de toutes les licences de l'esprit et du cœur?

Cette histoire, la voici donc enfin, sans le moindre roman. Voici un prince artiste, savant, éloquent, spirituel, toujours gai, toujours bon, qui eut enfin toutes les qualités qui ne sont pas des qualités de prince. Voici des maîtresses que le mari ne dispute point à l'amant et des bâtards dont on ne songe pas le moins du monde à faire des rois.

Voici enfin une époque sans préjugés, originale, hardie, sceptique, où l'on veut aimer, rire et chanter quand même, où les vicissitudes du système n'enlèvent pas un habitué aux bals de l'Opéra, où rien

n'excuse un homme de s'être fait sauter la cervelle, où les maris eux-mêmes prennent leur parti et donnent carte blanche aux femmes qui la donnent aux maris, où tout le monde, en proie à un vertige contagieux de galanterie et d'esprit, est quelque peu rimeur ou amoureux, où Richelieu écrit des billets que signerait Voltaire, et Voltaire des billets que ne désavouerait pas Richelieu, où le prince rit tout le premier des couplets qu'on fait contre lui, et prête de l'esprit à ses ennemis, où les plus fous sont les plus sages, où les plus sages sont les plus fous, où d'Argenson ne compte plus ses maîtresses, et où d'Aguesseau est bien près d'en avoir, où le garde des sceaux se retire à Notre-Dame du Traisnel, dans un véritable sérail sous la grille, et où le chancelier de France se laisse appeler par la maréchale d'Estrées : *Mon folichon* [1].

[1] *Journal* manuscrit de Mathieu Marais (fonds Bouhier).

Cette époque, je l'ai peinte telle qu'elle est, ressemblante, mais non flattée. Ceux qui me liront jusqu'au bout verront que toute frivole qu'elle semble, cette œuvre a une conclusion, une moralité, et que si l'auteur n'a pas fait la leçon au lecteur, c'est qu'il est persuadé qu'il n'en est pas de meilleure et de plus profitable que celle que le lecteur se fait lui-même.

Si, par hasard, il se reflétait dans mon langage quelque chose de la liberté du temps, on me le pardonnera sans doute. J'ai cherché à éviter, sans y toujours réussir peut-être, cette influence. Aujourd'hui, je le sais, les mots ne peuvent plus être à la fois nus et chastes. Notre langue est devenue bégueule comme notre honnêteté. Notre vertu de repentis tremble au seul nom du vice. La moindre caillette de province s'effarouche aujourd'hui de ce dont nos grand'mères daignaient rire.

Je ne manquerais point de bonnes raisons pour me défendre contre ces suscep-

tibilités par trop farouches, contre ce *cant* enfin qui de l'Angleterre passe à la France. Aux uns, je citerais le mot de Chamfort : « Plus les mœurs s'altèrent, « plus on devient délicat sur les décen- « ces. » Aux autres, je dirais comme Duclos : « La pudeur, la pudeur, belle vertu « qu'on attache sur soi le matin avec des « épingles ! »

J'aime mieux m'incliner et me taire. Mais je n'ai pas cru devoir pousser à l'excès le respect de cette pudibonderie qui ne profite en rien à la morale. Je puis prononcer cependant avec assurance l'anathème de l'auteur honnête :

Nuda recede Venus; non est tuus iste libellus.

Que le public reçoive donc ce livre avec indulgence. Qu'il se pénètre des nécessités exceptionnelles de notre sujet; qu'il se rappelle, comme l'y conviait le spirituel auteur de quelques ouvrages qui sont les modèles du genre du nôtre, « que le ta-

« bleau qui peint le mieux les mœurs
« n'est pas toujours le plus moral[1]. »

Que cette bienveillance s'étende du peintre aux portraits et des portraits à l'original. Qu'il sourie à cette époque étrange et charmante qui fut, au sortir des disciplines du grand siècle, comme la Fronde des mœurs légères. Les fautes de nos aimables pécheresses sont-elles donc après tout des fautes indignes de pardon? Ne pourraient-elles pas dire comme madame de Courcelles à ses juges :

Ah! consultez de grâce et vos yeux et vos cœurs,
Ils vous inspireront d'être mes protecteurs;
Tout ce que l'amour fait n'est-il pas légitime?
Et vous qui tempérez la sévère Thémis,
Pourriez-vous vous résoudre à châtier un crime
Que la plupart de vous voudroient avoir commis?

Toutes, du reste, comptèrent plus ou moins sur ce pardon final des hommes et de Dieu. « J'espère cependant, dit madame « de Phalaris au Régent, que Dieu me

[1] Préface des *Tableaux de genre et d'histoire*, par F. Barrière. Paris, 1828.

« fera miséricorde. » Et le Régent lui-même la promet, cette miséricorde, à madame de Parabère.

Cette confiance fut surtout la consolation de celles qui devaient se sauver par le repentir. Aux autres, qui n'auront eu sans doute d'autre ressource pour désarmer leur juge que de le faire rire, il reste toujours le mot de madame de La Sablière, excuse charmante de toutes les femmes qui n'en ont pas d'autres :

« Un magistrat, parent de madame de
« La Sablière, lui disoit d'un ton grave :
« Quoi ! madame, toujours de l'amour et
« des amants? Les bêtes n'ont du moins
« qu'une saison. — C'est vrai, dit-elle,
« mais ce sont des bêtes. »

M. DE LESCURE.

LES

PREMIÈRES MAITRESSES

I

LA PETITE LÉONORE

Le duc d'Orléans ne fut pas longtemps à témoigner de ce qu'il serait un jour. Il avait un de ces tempéraments précoces dont

La valeur n'attend pas le nombre des années,

et pour précepteur, un brave homme « qui « buvait bien et ne savait rien au delà. » Avec de tels instincts et un maître si peu fait pour les contenir, il n'y a point lieu de s'étonner si le jeune prince eut l'âge d'amour presque aussitôt que l'âge de raison.

Du reste, une dame complaisante, comme il n'y en avait que trop alors, s'était chargée d'aider la nature, et de lui apprendre tout ce qu'il n'avait pas deviné.

« A treize ans, dit Madame, sa mère, mon « fils était déjà un homme; une dame de qua- « lité l'avait instruit [1]. »

Nous regrettons fort de ne pas connaître, pour le livrer à la postérité, le nom de cette dame « de qualité [2]. »

Quoi qu'il en soit, il profita si bien de ses leçons qu'à quatorze ans il faisait déjà parler

[1] Madame, *Correspondance complète*, édit. in-12, 15 juin 1719, t. II, p. 121.

[2] Nous ne sommes guère plus fixé sur la première maîtresse de Louis XV, embarrassé, cette fois, non plus par l'absence, mais par l'abondance des renseignements. Plusieurs dames « de qualité » se disputèrent en effet l'honneur de déniaiser le roi,— honneur qui doit rester, comme nous le verrons, à madame de La Vrillière.

Quant à Louis XIV, on a attribué partout ce rôle d'initiatrice à madame de Beauvais. Puisque nous sommes arrivé au Dauphin, disons que madame de Crussol fut renvoyée de la cour, « pour avoir voulu « instruire M. le Dauphin sur un chapitre que ne « lui montroit pas M. de Montausier. » (*Recueil* Maurepas.)

de lui. On lit dans la chronique scandaleuse du temps :

« Sa première maîtresse fut la petite Léo-
« nore, fille du concierge du garde-meuble
« du Palais-Royal. Il en eut, âgé de quatorze
« ans, un enfant, ce qui fit grand bruit. Mon-
« sieur s'en fâcha fort, Madame n'en fut pas
« mécontente. Elle prit même beaucoup de
« soins de la mère et de l'enfant. Cette fille a
« depuis été mariée à M. de Charencey, fils
« d'un conseiller à Riom [1]. »

De tout cela, il résulte qu'il est faux de dire qu'il n'y a que le premier pas qui coûte.

On voit qu'il ne coûta guère au duc d'Orléans.

[1] *Mémoires* de Maurepas, 1792, in-8°, t. I, p. 106.

II

LA GRANDVAL

« La Grandval, comédienne, succéda à Léo-
« nore ; mais on s'opposa à cette intrigue ,
« parce qu'on la trouvoit trop vieille et trop
« corrompue pour lui [1]. »

Nous n'avons pu, malgré nos recherches, en savoir davantage.

[1] *Mémoires* de Maurepas, t. I, p. 106-107.

III

MADEMOISELLE PINET DE LA MASSONNIÈRE

« Ce fut dans ce temps-là [1] qu'il partit pour
« aller servir en Italie sous le maréchal de
« Catinat. Il s'arrêta quelque temps à Lyon,
« et il y fit une maîtresse en passant, qui fut
« mademoiselle Pinet de la Massonnière, à
« quoi la mère consentit. Il fut obligé de
« partir pour l'Italie et laissa sa maîtresse
« grosse d'un fils dont elle accoucha.

« Il la vint retrouver à son retour d'Italie,
« et proposa à la mère et à la fille de venir à
« Paris. Le père fit ce qu'il put pour l'empê-

[1] *Mémoires* de Maurepas, t. I, p. 106-107.

« cher ; cette affaire lui donna même tant
« de chagrin qu'il en mourut. Par ce moyen,
« les deux femmes se trouvèrent maîtresses
« de leurs volontés et partirent sur-le-champ
« pour Paris ; mais elles trouvèrent M. le duc
« d'Orléans amoureux de la Desmares.

« Mademoiselle de la Massonnière voulut
« s'en venger en prenant le prince de Robecq
« qui lui promit de l'épouser. Celui-ci ramena
« la mère et la fille à Lyon, laissa sa maî-
« tresse grosse et partit sans leur dire adieu.
« Ces deux femmes furent outrées ; elles cru-
« rent, et surtout la mère, que le seul parti
« qui restoit à prendre étoit de marier sa
« fille. Elle trouva M. Poncet, gentilhomme
« de Montélimart, capitaine de cavalerie, qui
« ne fit aucune difficulté d'épouser cette
« fille, dont il a eu plus de cent mille écus
« de bien qu'il a dissipés. Il fut chassé quel-
« que temps après de sa compagnie [1]. »

[1] *Mémoires* de Maurepas, t. I, p. 107.

LES

GRANDES MAITRESSES

I

CHARLOTTE DESMARES

Christine-Antoinette-Charlotte Desmares, une des actrices les plus distinguées et les plus galantes du commencement du XVIIIe siècle, avait de qui tenir comme talent et comme galanterie. Elle était arrière-petite-fille de Montfleury [1] et nièce de la Champmeslé.

Son père, Nicolas Desmares, et sa mère, Anne d'Ennebault, faisaient partie d'une troupe de comédiens français entretenue par le roi de Danemark. Desmares, rappelé à

[1] *Lettre* de mademoiselle Desmares aux frères Parfaict (17 février 1739).

Paris et reçu à la Comédie-Française, fit jouer à sa jeune fille de petits rôles. Dès 1690 [1], elle parut dans une comédie en cinq actes, intitulée *le cadet de Gascogne.*

Enfin, elle succéda, sans la faire trop oublier ni trop regretter, à mademoiselle de Champmeslé, morte en 1698. Nous trouvons, dans la préface d'*Oreste et Pilade,* tragédie par Lagrange-Chancel, un passage [2] qui constate à ce moment-là le succès de la Desmares. Une note de Voltaire, dans son édition des *Souvenirs de Madame de Caylus,* constate à une date postérieure les progrès qu'elle avait faits et qui lui avaient permis d'arriver, après avoir été une *Athalie* un peu outrée, « à la perfection « du tragique. » Madame, de son côté, la désigne en 1719 comme une des meilleures actrices de la troupe du Roi.

Il nous serait facile d'ajouter à ces éloges ceux plus motivés d'hommes plus compétents.

[1] Elle était née à Copenhague, en 1682.

[2] « Le public eut le regret de la perdre (mademoi- « selle Champmeslé) dans le plus fort des représen- « tations de cette tragédie qui fut reprise l'année « suivante (1699), avec le même succès, par made- « moiselle Desmares, nièce de cette célèbre actrice, « et digne héritière de ses talents. »

Nous renvoyons à ces recueils[1] où se conserve avec la tradition de la Comédie-Française, le souvenir de tous ceux et de toutes celles qui la soutinrent. Mais ce n'est pas de ce genre de succès, obtenus au théâtre, que nous prétendons nous occuper. Nous prenons nos comédiennes à la ville, et ce n'est pas pour nous une étude d'un médiocre intérêt que de savoir comment mademoiselle Desmares jouait les amoureuses ailleurs que sur la scène.

En dépit d'un mot[2] qui semblerait vouloir réhabiliter sa sensibilité, et qui demande grâce pour tant d'écarts, il nous est difficile de placer, même en amour, mademoiselle Desmares à côté des Lecouvreur et des Camargo. Celles-là, elles, ont connu à leur heure quelque chose de l'amour véritable, c'est-à-dire épuré par le sacrifice. Elles se sont données par moment à l'homme seul. Il nous est impossible, malgré toute notre indulgence, d'accorder à la Desmares le même brevet de

[1] Les frères Parfaict, *Histoire générale du Théâtre-François*, 1734, 15 vol. in-12. — Lemazurier, *Galerie historique des acteurs du Théâtre-Français*, 1810, 2 vol. in-8°.

[2] « La meilleure comédienne, disait-elle, est celle « qui ne sait que son cœur. » Ce mot lui est prêté par M. A. Houssaye, qui pourrait bien le lui avoir donné.

tendresse délicate et par moment sublime. Mademoiselle Desmares fut tendre dans le sens vulgaire du mot ; elle fut sensible à la façon de mademoiselle Gaussin qui ne voulait voir souffrir personne, pas même son porteur d'eau.

Ce qui nous fait parler ainsi, c'est que mademoiselle Desmares eut beaucoup d'amants et ne semble pas en avoir eu un pour elle-même.

En amour comme au théâtre, il nous paraît qu'il a manqué quelque chose à cette femme si bien douée [1] du reste pour ressentir et pour inspirer une passion. Il lui a manqué le souffle, le feu sacré, le diable au corps si l'on veut.

Le premier objet de ses faiblesses paraît avoir été Monseigneur le Dauphin [2] lui-même,

[1] « Mademoiselle Desmares, dit Lemazurier, avait « une figure et une voix charmantes. »

[2] Madame la princesse de Conti citait même, pour la dégoûter du prince, son exemple à mademoiselle Chouin. « Elle lui dit qu'elle n'auroit pas plus tôt « consenti à ce que souhaitoit Monseigneur, qu'il ne « s'en soucieroit plus. Elle lui cita les exemples de « mademoiselle de Melun, de madame du Roure, de « la *Desmares*, de la Raisin, et de ce qui étoit arrivé « à la Moreau. » (*Mémoires* de Maurepas, t. I, p. 39.)

cet amant avare et timoré, qui faisait jeûner la Raisin [1] et qui congédiait Fanchon Moreau en lui faisant remettre dix louis [2].

Elle ne fit avec ce prince ni ses affaires de cœur ni ses affaires d'argent.

Elle se rejeta alors, à ce dernier titre sans doute, sur M. le duc d'Orléans, qui en fut un moment, au dire des *Mémoires* de Maurepas, réellement amoureux, et qui dut en effet avoir eu pour elle un goût assez prononcé, puisqu'il la reprit deux fois, après le règne éphémère de Florence, et après celui beaucoup plus durable de madame d'Argenton.

Elle eut même du prince une fille [3] qui fut reconnue simplement, et non légitimée, mais qui, dès l'an 1722, prit les armes de France [4].

« Mon fils a eu de la Desmares [5] une petite

[1] *V.* dans Madame (*Correspondance complète*, 13 janvier 1719, t. II, p. 52) cette curieuse anecdote.

[2] Que Fanchon jeta au nez de l'*ami* du prince. (*Ibid.*, t. I, p. 44, note.)

[3] Une seule et non deux, comme le disent les *Mémoires* de Maurepas, t. I, p. 108; — Math. Marais, dans son *Journal*, à la date du 17 octobre 1723, semblerait en compter deux.

[4] *Journal* de Barbier, édit. in-12. t. I, p. 213.

[5] Madame dit: *Desmares;* les frères Parfaict disent: *Desmarres*, Lagrange-Chancel aussi.

« fille [1]. Elle aurait bien voulu lui mettre sur
« le corps un autre enfant, mais il a répondu :
« Non, celui-ci est trop arlequin. Elle lui
« demanda ce qu'il voulait dire par là. Il ré-
« pondit: Il est de trop de pièces différentes. »

Et en effet, à cet enfant, il était facile d'attribuer plus d'un père.

Il y avait d'abord Baron [2], le fameux comédien, selon les uns ; son fils, selon les autres [3], qu'elle ne quitta pas, tout en reprenant le duc d'Orléans, et que le prince, dans un accès d'humeur, finit par exiler [4].

Il y avait un certain Hogguers, fameux banquier suisse [5]; il y avait enfin cet électeur de

[1] En 1702 et non en 1701 comme le dit Boisjourdain dans ses *Mélanges* (1807, 3 vol. in-8°).

[2] *Mémoires* de Maurepas, t, I, p. 108.

Boisjourdain, t. I, p. 209.

[4] *Mémoires* de Maurepas, t. I, p. 111.

[5] Boisjourdain, t. Ier, p. 209. — Ce Hogguers est ainsi défini par Lemontey: « Ancienne créature du « contrôleur général Desmarets et l'un des plus fa- « meux intrigants de ce temps. » Son père et lui ayant prêté de l'argent à Charles XII, ils furent gratifiés de terres et de titres en Suède. Le fils fut chargé de tout ce qui regardait les projets du royal aventurier avec l'Espagne et avec la France. Il fut le confident et l'agent du fameux baron de Gœrtz ; on peut voir dans l'édition des *Mémoires* de d'Argen-

Bavière, qui aimait tant les grisettes, au dire de Madame, qu'il les regrettait même à Versailles [1].

L'électeur ne détestait pas non plus les actrices, et il est probable que c'est lui que la Desmares choisit pour endosser le fruit de tous ces péchés *in partibus* [2]. Elle le savait bon prince et ne reculant pas devant un bâtard.

son, donnée par M. Rathery, pour la Société de l'histoire de France (t. I, p. 24 à 33), comment le Régent, qui ne rompait jamais tout à fait avec ses maîtresses, et que toutes servaient après l'avoir quitté, fut mis au courant par la Desmares, leur frivole confidente, de ces projets gigantesques, dans lesquels une belle part était faite à la France, et qui moururent avec Charles XII, dont ils pourraient bien expliquer la fin mystérieuse et prématurée.

[1] Madame, 24 novembre 1716 et 2 janvier 1718, t. I, p. 284 et 363.

[2] Les chansonniers n'épargnent pas la Desmares :

On vit de la même façon,
Chez la Desmares que Fillon,
Oreguingué !
Plus ..... qu'une louve,
Elle en prend par où elle en trouve.
(*Recueil* Maurepas, 1702.)

Voici un autre couplet de 1709 :

A la cour, ainsi qu'à la ville,
Danzy (?) ta ruse est inutile,

« Je ne sais pas si elle ne l'a pas donné à « l'électeur de Bavière, qui y avait aussi tra- « vaillé de son côté et auquel cela a coûté « la plus belle et la plus magnifique tabatière « qu'on puisse voir. Elle était garnie de gros « diamants [1]. »

Quant à la fille reconnue de la Desmares, elle n'obtint cette faveur qu'au prix d'un rude sacrifice. Comme si ses lèvres banales eussent pu, même dans un maternel baiser, corrompre l'innocence, la comédienne ne vit sa fille qu'une fois.

« La mère n'a pu voir cette enfant qu'une « fois depuis qu'elle l'a mise au monde. C'est « cette année (1719) qu'elle l'a vue dans une « loge. Les larmes lui vinrent aux yeux dans « l'excès de sa joie. La fille est fort gentille, « mais pas de beaucoup aussi jolie que la « mère [2]. »

Cette entrevue avait été précédée d'une

Amant et guerrier fanfaron,
De duc tu n'auras les entrées,
Et jusqu'à celles de Baron,
Desmares te les a refusées.
(*Recueil* Maurepas.)

[1] Madame, 23 septembre 1717, t. I, p. 322.
[2] *Ibid.*, 17 février 1719, t. II, p. 67.

explication qui fut loin, selon Madame, d'être agréable à la future madame de Ségur. Tandis que la pauvre mère pleurait à l'idée de voir bientôt cette enfant qu'on lui avait dérobée avant même le premier baiser, la fille, dans le cabinet du Régent, pleurait de honte d'être née de la Desmares, et de douleur de n'être pas légitimée.

« La fille de la comédienne ressemble un « peu à sa mère ; on l'a élevée à Saint-Denis « dans un couvent, mais elle n'a pas du tout « les goûts d'une religieuse. Lorsque mon « fils la fit venir, elle ne savait pas qui elle « était, et lorsqu'il lui dit qu'il était son père, « elle fut transportée de joie, car elle s'ima- « gina être la fille de la Séry et la sœur du « chevalier ; elle pensait ainsi qu'elle serait « reconnue ; mais quand mon fils lui eut dit « que cela ne pouvait être, et qu'elle était la « fille de la Desmares, elle se mit à pleurer « amèrement [1]. »

On la maria en 1719 au marquis de Ségur [2], et ce ne fut qu'en 1722 qu'elle fut reconnue, en même temps que l'abbé de Saint-Albin.

[1] Madame, 4 août 1716, t. I, p. 260.

[2] Madame annonce ce mariage comme consommé le 17 février 1719, et, le 26 juillet 1716, elle lui donne formellement quatorze ans.

Ce marquis de Ségur était, selon les *Mémoires* de Maurepas, colonel de cavalerie et brigadier des armées du roi. Il n'eut point à se repentir d'un mariage qui supposait une certaine hardiesse ou une certaine résignation [1]. La fille de la Desmares n'eut rien de sa mère, ni les caprices, ni le talent. Elle fut une des bonnes mères de famille et une des grandes épouses du XVIIIe siècle, lui donnant le spectacle et l'exemple d'un dévouement conjugal devenu historique.

[1] Le hasard le servit bien de toutes manières. « Créature de la maison d'Orléans, et homme de « mérite, il s'avança aisément dans le chemin des « honneurs et de la fortune, et devint lieutenant-« général des armées du Roi, inspecteur de cava-« lerie, chevalier des ordres, gouverneur de Foix, « avec cinquante mille livres de rentes des bienfaits « du Roi. En épousant la fille du Régent, il avoit « reçu d'ailleurs deux cent mille livres, mille écus « de pension de la maison d'Orléans et une épouse « aussi vertueuse que ses auteurs étoient vicieux, « et qui servit son mari avec le détail d'une garde-« malade, malgré l'infection du malade qui se mou-« roit d'un entrax qu'on ouvrit par des incisions, « depuis la tête jusqu'au milieu du dos. Leur fils « unique, depuis maréchal de France, épousa une « demoiselle de Vernon, Américaine, se fit connoître « par son bras cassé, son coup de feu à la poitrine et « son courage. » (*Mémoires* de Maurepas, t. III, p. 72.)

Mademoiselle Desmares qui, au dire de Madame, jouait encore tous les jours en 1716, ne se retira du théâtre qu'en avril 1721, à l'âge de trente-huit ans. Elle était encore jolie et dans toute la force de son talent. Aussi cette retraite parut-elle prématurée à tout le monde et inspira-t-elle des regrets de plus d'une sorte et dont nous trouvons, dans les *Mémoires pour servir à l'histoire de la Calotte* [1],

[1] A Basle, chez les héritiers de Brandmyller, 1725, p. 63;

ARRÊT CONTRE LA DESMARES, COMÉDIENNE.

De par le dieu porte-marotte,
Nous, général de la calotte,
Voulant prévenir sagement
Tout ce qui pourroit nuire au zèle
Qu'un calotin, soldat fidèle,
Doit avoir pour son régiment;
Plus empêcher qu'aucuns scandales,
Surtout de la part des vestales,
Y causent du relâchement;
A ces causes, sur la retraite
De la Desm...., anciennement
Notre bonne et vraie sujette,
Qui, par je ne sçais quel avertin,
Quoique encor jeune et très-aimable,
Auroit quitté l'art estimable
Du cothurne et du brodequin,
Art qui, d'une gloire immortelle,
Comblant ladite demoiselle,
Espéroit de son noble cœur
Qu'elle mourroit au lit d'honneur,
Ainsi que le divin Molière

un assez singulier témoignage. Mademoiselle Desmares avait, au dire de Boisjourdain, épousé, à une époque qu'il est difficile de

Dont elle étoit digne héritière.
Toutefois, sans aucun égard
Pour ses talents et son grand art
A représenter sur la scène
Les tableaux de la vie humaine,
Afin de corriger les mœurs,
Les caprices et les humeurs,
Elle auroit quitté le théâtre,
Et son air vif, jeune et folâtre,
Pour en prendre un plus régulier
Et jouer en particulier
Acte et scène plus retenue
Mais qui lasse à la continue,
Surtout lorsque l'on est pratic
De se présenter au public.
Ce considéré, sur la plainte
Que les dames du régiment
Nous ont portée, et sur la crainte
D'un plus fâcheux dérèglement;
Attendu l'étonnant caprice
De la susdite grande actrice,
Contre nos coutumes et us;
Sur les brouhahas du parterre,
Lui retranchons ses revenus
Et sur les claquements de mains;
Voulons qu'on lui fasse la guerre
Sur ce caprice des plus vains.
A moins qu'au bon sens ramenée,
Dans la présente et même année,
Elle ne demande à rentrer
Pour en public se remontrer
Dans un âge encor convenable,
Sans attendre, comme Baron,

préciser, le fils aîné de Poisson, premier comédien du Théâtre-Français [1].

Ce devait être Philippe, fils de Paul Poisson. Lemazurier ne mentionne pas ce mariage. Est-ce de l'amour ou de l'hymen que provenait

Trente ou quarante ans environ,
A donner repentir louable;
D'autant que fille de soixante ans,
Après un si grand laps de temps,
Retournant à la comédie,
Pourroit n'être pas applaudie;
Lui conseillons donc sagement
De se repentir promptement
Pour rentrer dans nos bonnes grâces,
Et tenir les honneurs et rang
Attachés aux premières classes
Des vestales du régiment.

[1] *Mélanges* de Boisjourdain, t. I, p. 209. — Les *Mélanges* de Boisjourdain, où l'on trouve, à travers quelques anecdotes curieuses, tant d'erreurs et d'anachronismes, ont faussé toute cette biographie de la Desmares. Ils prétendent que son mari, Desmarets, l'avait enlevée de chez son père, qui était un conseiller en l'élection de Senlis, et l'avait épousée sans son consentement. Toute cette histoire et les aventures qui la suivirent ne sont attribuables qu'à Henri Desmarets, musicien compositeur français, né à Paris, en 1662, et mort à Lunéville, le 7 septembre 1741.

Mademoiselle Desmares était Desmares en son nom, fille de Nicolas Desmares, et non Desmarets, par le fait d'un mari quelconque.

ce fameux et dévoué secrétaire de M. de Maurepas, son complice en chansons, son collaborateur en indiscrétions, et auquel on doit la compilation connue sous le nom de *Mémoires de Maurepas?* Selon les *Mémoires* du marquis d'Argenson, ce Sallé était fils d'un comédien et d'une comédienne, mademoiselle Desmares.

Elle n'avait pas complétement oublié, dans sa retraite, l'art auquel elle devait tant de succès. L'élite de son public, la cour elle-même, se chargeait de le lui rappeler.

On lit dans la VIe *Lettre* de mademoiselle Aïssé (1727) : « Il y a eu des tracasseries à la « cour ; les dames du palais ont voulu jouer « des comédies pour amuser la reine ; MM. de « Nesles, de la Trimouille, Gaisi, Gontault, « Tallard, Villars, Matignon, étoient les ac- « teurs. Il manquoit une actrice pour de cer- « tains rôles, et il étoit nécessaire d'avoir « quelqu'un qui pût former les autres. On « proposa la Desmares, qui ne monte plus « sur le théâtre. Madame de Tallard s'y op- « posa et assura qu'elle ne joueroit point avec « une comédienne, à moins que la reine ne « fût une des actrices. La petite marquise de « Villars dit que madame de Tallard avoit

« raison et qu'elle ne vouloit point jouer « aussi, à moins que l'empereur ne fît Crispin. Cette grande affaire finit par des éclats « de rire. Madame de Tallard a été si piquée « qu'elle a quitté la troupe. La Desmares a « joué et les comédies ont très-bien réussi[1]. »

Le 17 février 1739, mademoiselle Desmares adressait aux frères Parfaict un récit assez fantastique de la mort du fameux Montfleury, mort expliquée de tant de façons et que la légende de son arrière-petite-fille n'est pas faite pour éclaircir.

Mademoiselle Desmares avait laissé à l'art un témoignage plus éclatant encore de sa sollicitude, et au public une marque plus efficace de sa reconnaissance, le jour où, en formant pour la scène sa nièce, mademoiselle Dangeville, elle avait acquitté la dette contractée par elle vis-à-vis de sa célèbre tante, la Champmeslé.

Mademoiselle Desmares put donc mourir en paix à Saint-Germain-en-Laye, le 12 septembre 1753, au terme d'une de ces vieillesses aimables sur lesquelles, à défaut d'espérances, sourient de beaux souvenirs.

[1] *Lettres* de mademoiselle Aïssé, édit. in-12, Paris, E. Dentu, p. 119.

L'originalité de mademoiselle Desmares, comme actrice et sans doute comme femme, fut le singulier mélange de son humeur également portée à la sensibilité et à l'enjouement. Elle passait du plaisant au sévère, du rire aux larmes, avec une facilité qui témoigne d'une grande richesse de tempérament et d'une grande souplesse de caractère. Ces aptitudes variées en firent une actrice également remarquable dans les rôles tendres et dans les rôles comiques. Pour nous servir de l'expression académique de Lemazurier, « elle portait aussi bien le sceptre et la cou- « ronne des reines que le tablier de la sou- « brette. » Mais son vrai succès, il faut le croire, fut dans les pièces gaies, que son esprit jovial trouvait moyen d'animer encore par les *accessoires* les plus imprévus. « Avant que les « pantins eussent régné à Paris, la mode « avoit mis un bilboquet entre les mains de « tous les Parisiens. Cette niaiserie monta « jusqu'au théâtre, et l'on vit la Desmares « s'en amuser au milieu de ses rôles de sui- « vante, au grand contentement du par- « terre[1]. »

[1] *Encyclopédiana*.

Il existe deux portraits de mademoiselle Desmares : l'un par Watteau (*Desplaces sc.*), en costume de *Pèlerine,* l'un de ses rôles. Le plus connu est de Coypel, gravé par Lépicié. Il suffit de voir ce cou à robustes attaches, ce double menton, cette opulente poitrine, ces cheveux drus, ce nez aux ailes frémissantes, ces yeux ronds, ce teint à la flamande, pour se convaincre que jamais la Desmares n'emporta à la ville quelque chose des tristesses tragiques[1]. De quel joyeux coup de talon elle devait repousser au loin, dans l'ombre de sa loge, la solennelle défroque de velours et d'or, pesante parure de sa royauté cornélienne ! Quel bonheur de quitter le cothurne pour la pantoufle, et de jeter son bandeau de clinquant par-dessus les moulins. Heureuse femme ! elle trouvait moyen de répondre à une invitation à souper entre deux tirades sesquipédales ! Heureuse femme ! elle eût mis *Athalie* en mirlitons et bu du champagne dans

[1] Il est impossible, en contemplant ce portrait, de ne se pas rappeler les vers malins de madame Deshoulières, sur Anne d'Ennebault, mère de mademoiselle Desmares. Ces vers font partie du fameux sonnet contre la *Phèdre* de la muse *Pradonienne :*

Une grosse Aricie, au teint rouge, aux crins blonds, etc.

cette urne funèbre, que plus tard la Lecouvreur devait remplir de larmes !

On comprend que l'art et la vie aient été également légers à cette femme insoucieuse et charmante, promenant d'amour en amour, de festin en festin son cœur facile et son appétit insatiable. On peut lire dans les *Mémoires du chevalier de Ravanne* les détails peut-être apocryphes de cette odyssée grivoise. Pour nous, nous demeurerons sur la porte trop facilement ouverte de ce boudoir célèbre, qu'eût si bien meublé le *sopha* de Crébillon. L'indiscrétion ne nous plaît que pour les choses du cœur. En fait d'histoires d'alcôve, on en a toujours trop dit. Si frivole que soit en apparence la revue que nous passons, elle ne s'arrête qu'aux vices spirituels, qu'aux erreurs ennoblies par le sentiment, qu'aux fautes qui révèlent un caractère.

II

MADEMOISELLE FLORENCE

C'est de la Régence que date le prestige de l'Opéra.

« Ce théâtre avait acquis une faveur popu-
« laire, qu'il n'avait jamais eue. Ses recettes
« furent triplées pendant les années du sys-
« tème. Les nouveautés s'y succédaient rapi-
« dement, et l'on y traita des sujets purement
« tragiques. L'opéra s'exécutait avec un plus
« grand luxe de machines qu'aujourd'hui.
« On peut en juger en lisant, dans les *Œuvres*
« de Valentin Jameray Duval, la relation très-
« naïve d'une représentation d'*Isis,* où le sa-
« vant Beryer pensa devenir fou en 1718[1]. »

[1] Lemontey, *Histoire de la Régence,* 1832, 2 vol.

A ces séductions d'un spectacle magique, il faut ajouter l'attrait des bals de l'Opéra[1], qui eurent bientôt une vogue si prodigieuse et une si grande influence sur les mœurs françaises. La musique et les vers faisaient le triomphe des cantatrices. On leur permettait d'être laides avec de belles voix, et plus d'une abusa de la permission[2]. Le public, tout entier au plaisir de l'oreille, en oubliait un peu celui des yeux, bien qu'il fût très-sen-

in-8°, t. II, p. 477. — Comment s'en étonner, lorsqu'on lit dans les *Lettres* de madame de Sévigné à propos de l'opéra de *Cadmus :* « C'est un prodige de « beauté ; il y a des endroits de la musique qui m'ont « fait pleurer. Je ne suis pas seule à ne pouvoir les « soutenir, l'âme de madame de La Fayette en est « tout alarmée. » (8 janvier 1674.)

[1] « L'expédient de convertir les théâtres publics « en salles de bal appartient au chevalier de Bouil- « lon, et ce conseil lui valut une pension de six « mille livres, illustration au moins imprévue pour « un neveu de Turenne. Ce plaisir, devenu popu- « laire, enivra toutes les têtes. Les déguisements « n'exclurent ni la richesse des costumes, ni le luxe « des diamants, et levèrent les obstacles que la di- « gnité de l'âge et des professions pouvait mettre « aux dissipations les plus immodérées. » (Lemontey, t. II, p. 313.)

[2] La Le Maure et la Pélissier étaient l'une et l'autre d'une beauté médiocre.

sible au bonheur de les trouver réunis. D'ailleurs, des études pénibles et absorbantes, les soins d'un art qu'on oublie dès qu'on ne l'apprend plus, les nécessités d'une vie qui n'a pas le temps des soucis matériels, et où les riches toilettes sont un devoir de profession, tout cela réservait les faveurs des princesses du chant à des amants choisis et faits pour défier la prodigalité. Il leur était d'ailleurs difficile de les multiplier, car la voix se ressent chez les cantatrices des faiblesses du cœur, et de tout temps elles ont ménagé l'un pour conserver l'autre.

Quant aux danseuses, c'est autre chose. L'art, dans le sens élevé du mot, fut toujours leur moindre souci. C'est une question de jambe levée plus ou moins haut, voilà tout. Aussi, abandonnent-elles volontiers à leurs rivales les laborieux triomphes de la scène, et consentent-elles à faire seulement la décoration du spectacle. Elles savent déjà que leur succès n'est pas là, et que le ballet n'est qu'une exhibition.

Mais comme elles prennent leur revanche, ces femmes-démons, au pied et au cœur ailés, à la tête d'alouette, à l'estomac d'autruche, lorsque, descendues de la scène sur le plan-

cher mouvant des bals de l'Opéra, elles viennent, l'œil provoquant, le sourire fixé aux lèvres, offrir au spectateur encore ébloui l'étrange et piquante surprise de leur familiarité ! Les voir de près, ces nymphes, ces sylphides, les contempler à son aise, leur presser la main, leur serrer la taille sans qu'elles s'envolent, leur offrir à souper sans qu'elles s'offensent, voilà une occasion à laquelle la plus bourgeoise sagesse, la plus janséniste indifférence ne résistent pas. Ajoutez à cela l'effet de cette atmosphère ardente, enivrante, qui endort tout scrupule et tout remords, ces lustres étincelants, ces entraînants accords, et vous aurez une idée des folies que le bal de l'Opéra, c'est-à-dire le corps de ballet à portée de la vue et de la main, les divinités de tout à l'heure devenues, au profit de tout adorateur entreprenant, de simples mortelles,—ont fait faire à la France [1].

[1] Ce n'est qu'en 1724 que les danseurs et danseuses de l'Opéra, jusque-là officieusement mêlés au public, le furent officiellement, « pour y former des masca- « rades plaisantes, pour exécuter des danses de ca- « ractère, et donner à ces bals les attraits du spec- « tacle. » Que voulez-vous que devînt la tête du bourgeois, déjà soumise à tant d'assauts, lorsqu'il se

Le bal de l'Opéra sauva peut-être le Régent d'une révolution. Il faut voir dans Barbier et dans Mathieu Marais les Parisiens affolés courant y porter leur dernier argent et y oubliant gaiement jusqu'à la banqueroute [1].

Cette invasion du corps de ballet dans les mœurs y changea bien des choses. Plus d'un antique préjugé tomba sous ces espiègles mains, et l'égalité fit un pas, grâce à ces baisers qui confondaient les rangs.

De 1720 à 1760, en ces quarante années, que de surprises, que de colères, que de hontes, pour un homme qui serait resté pétrifié dans les usages décents, dans les solennelles habitudes du siècle de Louis XIV, et qui se réveil-

sentait entraîné par l'électricité que dégageaient toutes ces mains fiévreuses, « conduisant les contre-« danses nouvelles, les *Calotins*, la *Farandoule*, les « *Rats*, *Liron-Lirette*, la *Monaco*, le *Cotillon qui va* « *toujours?* » Faut-il s'étonner que la ville et la cour, la bourgeoisie et la noblesse, la robe et la finance, tout le monde, depuis la Saint-Martin jusqu'au Carême, semblât piqué de la tarentule?

[1] « Malgré la misère du temps, on a fait bonne « chère ici ce carnaval (dont j'ai eu ma part), et le « bal de l'Opéra a été bien couru. » (*Journal* de Barbier, février 1723, t. I, p. 254.) — La plus forte recette des bals de l'Opéra est celle de l'année 1719-1720, qui rapporta 116,038 livres.

lerait de temps en temps au bruit des antiques traditions qui s'écroulent !

Il avait murmuré sans doute, l'immuable gentilhomme, lors de ces fameuses lettres patentes de 1669, données par Louis XIV à l'abbé Perrin :

« Nous voulons et nous plaist que tous « gentilshommes et damoiselles puissent « chanter auxdites pièces et représentations « de notre Académie royale, sans que, pour « ce, ils soient censés déroger audit titre de « noblesse, ni à leurs priviléges, droits et « immunités. »

Il avait frémi à la pensée que mesdemoiselles de Castilly, de Saint-Christophe, de Camargo demeuraient nobles comme devant, et que les sieurs Borel du Miracle, de Chassé, seigneur du Ponceau, jouiraient de tous les priviléges de leur naissance et conserveraient, s'ils l'avaient, jusqu'au droit de communier avec l'épée.

Après tout, cette dérogation à la sévérité des traditions féodales n'était qu'une exception et ne s'appliquait qu'à très-peu de personnes.

On savait bien que les grands seigneurs à la mode admettaient à leurs soupers les

grands chanteurs du temps, que le chevalier de Bouillon et M. de Lorge ne dédaignaient pas de choquer leur verre contre le verre de Thévenard et de Dumesnil. Mais c'était leur verre d'orgie. Ils frayaient ensemble, le duc et l'acteur, pour ainsi dire incognito, et le chevalier de Bouillon pris en flagrant délit de familiarité avec Thévenard, le déguisait sous la majesté du titre de comte d'Holstein-Ploen[1].

Thévenard partageait avec Baron le privilége de ne point trouver de cruelles. Ils avaient chacun leur bonnet de nuit chez maintes duchesses, quelquefois tous deux chez la même. Tout cela ne tirait pas à conséquence. On en haussait les épaules comme d'un caprice bizarre, d'une dépravation de goût. On appelait ces liaisons malsaines les *envies* de madame d'Albret ou de madame de Luxembourg. Personne, mari ou amant, n'eût consenti à se montrer jaloux d'un partage ridicule.

On savait tout cela. On savait que madame de Montespan avait un faible pour Lulli, et l'on ne s'en étonnait pas trop. On ne s'inquiétait même pas que Louis XIV, par un royal

[1] *Recueil* Maurepas, t. XI, p. 311 (1709).

caprice, s'amusât à payer à plusieurs reprises les dettes toujours renouvelées du chanteur Boutelou [1] et protégeât les malices de Gaye contre le ressentiment de l'archevêque de Reims.

Malgré tout cela, le débordement des mœurs n'entamait que lentement, à la façon de la goutte d'eau creusant la pierre, le mur toujours solide des anciennes incompatibilités. De temps en temps d'ailleurs, le sang se révoltait, le marquis mécontent jetait à la porte son ami improvisé ou, pour le châtier, empruntait le bâton d'un laquais. De temps en temps, l'orgueil patricien se redressait, comme un ressort longtemps comprimé, chez la grande dame déchue, et souffletait le roturier dans son indigne amant.

Le principe était sauf, on s'encanaillait discrètement, on polissonnait à huis clos. On savait bien que Monseigneur le Dauphin avait préféré la Raisin à madame du Roure, mais il ne l'avouait pas. On savait bien que M. le

[1] Louis XIV poussait la complaisance jusqu'à faire servir à son contraltin favori une table de six ou douze couverts, dans la prison où il attendait les effets de la munificence royale, qui gagnait plus à le délivrer qu'à le nourrir.

duc de Chartres courait le guilledou des actrices. Mais il ne se vantait pas de ces bonnes fortunes, dont d'Argenson seul avait la confidence. Deux membres de la noblesse, et de la meilleure, le grand prieur de Vendôme et le prince de Léon, avaient agi avec moins de retenue. Mais, la réprobation universelle avait puni l'un de ses bravades ; l'autre avait vu sa maîtresse expier dans un couvent des charmes trop séduisants.

Sur la fin du règne de Louis XIV, il y eut comme une espèce de débâcle, la décadence des mœurs suivit presque immédiatement celle de son pouvoir, et, avant de mourir, le grand roi put assister à une sorte de regain de la Fronde, à une dissolution simultanée des principes moraux et de l'autorité politique.

C'est alors qu'aux spirituels reproches d'un Coulanges, mettant en chansons la ruine de l'ancienne politesse, et aux regrets anodins de madame du Noyer, succèdent les constatations stupéfiées de l'agent chargé par Letellier de la police des mœurs, et les verbeuses doléances, les humoristiques anathèmes de Madame.

Bientôt l'écluse crève, et le flot de corruption monte sans obstacle. L'exception devient

la règle. L'Opéra et la Comédie ne fournissent plus des maîtresses aux princes seulement, ils en fournissent à tout le monde. On comptait hier les déserteurs de la foi conjugale ou du respect humain, les orgies de Clichy, les soupers d'Anet, les promenades de Saint-Cloud et les nymphes de théâtre prenant hors de la scène les licences mythologiques, les Moreau, les Desmâtins, les Dufort, etc. Aujourd'hui l'on ne compte plus. Intrigues d'amour, intrigues d'amour-propre, intrigues d'argent, tel est le triple thème de toutes les variations, le triple sujet des conversations et le triple objet des actes.

La chanteuse domine, la danseuse règne, la figurante a du crédit et la choriste a du pouvoir. L'ouvreuse de loges est un personnage, et le valet de coulisses prime le laquais de grande maison. La ville est devenue la succursale du théâtre, sous un prince artiste et galant qui fait des opéras, et qui mord le premier à tous les fruits nouveaux de l'espalier de la danse.

Le temps n'est plus où M. le Duc refusait de prendre parti pour les Loison, ses maîtresses, dans un conflit avec des bourgeoises, et leur disait sans façon : « Mesdames, je veux bien

« partager vos plaisirs, mais non pas vos que-
« relles [1]. » Les billets doux ont aujourd'hui, pour parvenir à tout, remplacé les billets de confession. L'ambitieux doit avoir fait ses preuves avec les femmes, et le duc de Noailles, qui convoite le pouvoir, s'empresse de prendre une maîtresse. Les filles d'Opéra font florès. Elles sont cotées comme les actions de la rue Quincampoix. Émilie, les Souris, la Le Roy, voltigent du duc de Mazarin à Fimarcon, de Richelieu à Château-Renault, de tous au Régent. La comédienne regimbe contre l'édit et porte en défi les étoffes et les pierreries proscrites. La Dangeville met une robe d'indienne défendue, et le duc d'Aumont, tout apoplectique qu'il est, la mène par la main chez le lieutenant de police et va demander grâce pour elle. Et, à mesure que ces femmes sont estimées, elles méprisent. Leur dédain est en raison directe du respect qu'on leur prostitue. Cette même Dangeville renvoie tranquillement dans un fiacre, côte à côte entre un chirurgien et un laquais, ce même duc d'Aumont, tombé chez elle en apoplexie, se faire soigner chez lui.

[1] *Lettres* de madame du Noyer, Amsterdam, 1760, 6 vol., t. I, p. 13.

Les rivalités d'amour-propre ou d'amour entre actrices, deviennent le bruit de la ville et la passion des cercles et des salons. A défaut de mieux, l'histoire de l'Opéra devient l'histoire de la France. Madame de Duras prend parti pour la Pélissier contre la Le Maure, que soutient madame de Parabère :

Et voilà la guerre allumée;

et les deux grandes dames affichent avec éclat une haine qui n'a d'autre objet que cette rivalité de protection.

Que dirait-il, cet inflexible témoin des temps écoulés, s'il assistait à ces curieux témoignages de l'abaissement des passions ; à cette implacable vengeance, à cette revanche effrontée, tirée par la fille d'Opéra de l'humiliation séculaire? Que dirait-il, en lisant le procès de la demoiselle Prévost contre le bailli de Mesme, ruiné par elle ; s'il entendait les révélations infamantes, les terribles accusations qui suivent la mort prématurée de mademoiselle Lecouvreur, et qui, pour soulever les voiles qui cachent le secret de sa fin, écartent d'abord ceux sous lesquels la duchesse de Bouillon a en vain essayé de dérober sa vie ?

Que dirait-il, s'il avait vu, du vivant de cette

noble, après tout, et héroïque Lecouvreur, le maréchal de Saxe, son amant, accepter d'elle, dans un moment précaire, les quarante mille livres qui sont le produit de sa fortune et de sa toilette engagées; et, après sa mort, un conseiller au Parlement, M. Ferriol d'Argental, accepter les fonctions d'exécuteur testamentaire?

Le temps va venir des Sophie Arnoult, des Duthé, des Guimart, des carrosses à six chevaux traînant à grandes guides le déshonneur des d'Hénin, des Soubise, des Lauraguais; et des prodigalités folles, et des fêtes de la prostitution éclipsant celles de la royauté; et des duels ridicules, et des banqueroutes inouïes. Le temps va venir des ventes cyniques, des exhibitions insolentes, des périodiques adieux jetés au public par des favorites qui ne s'éloignent que pour revenir, qui ne reculent que pour mieux sauter, et qui, Galatées de l'encan, veulent voir encore tout Paris, tout Paris honnête et titré, envoyer ses carrosses à leur porte et s'écraser dans leur antichambre, et disputer au commissaire-priseur les débris souillés des gloires d'alcôve, les impures reliques des fortunes qui font rougir à la fois l'art et la morale.

Le temps va venir enfin des ventes forcées de mademoiselle Lecouvreur, dont la Pélissier achètera les dépouilles à forfait ; de mademoiselle Deschamps et de tant d'autres qui, comme elles, avaient économisé des millions sur des appointements qui variaient de 400 à 6,000 livres.

Le temps n'est pas loin où un duc de La Vallière deviendra amoureux de la petite Lacour parce qu'il lui sera arrivé de dire, par une ironie sacrilége, « que les diamants « sont la croix de Saint-Louis de son état, » et, entièrement subjugué, se mettra à genoux devant elle, sur son cordon bleu, et baissera la tête sous cet ordre ignominieux : « A ge- « noux, vieille ducaille ! »

Mais parlons un peu, puisque nous avons plusieurs fois prononcé son nom, de cette Pélissier, dont la scandaleuse histoire peut résumer toutes les contradictions et toutes les anomalies nées du sans-gêne de la Régence. On trouve tout le monde dans cette histoire, jusqu'au curé de Saint-Sulpice[1]. Femme d'un entrepreneur de l'Opéra, à Rouen, c'est son

[1] A titre de mandataire de du Lis, et chargé de poursuivre, au profit des pauvres, la restitution des

mari qui négocie son déshonneur. C'est une grande dame tombée dans la bohême, madame du Tort, sœur du comte de Nocé, qui aide de ses intrigues ce plénipotentiaire sans scrupules. La toile tendue, un juif y est pris, un juif de beau rapport, ma foi! huit cent mille livres de rente. Mais la Pélissier ne prétendait pas se gêner pour cela, et dans cet amour où elle voulait avoir toutes ses aises, elle essaya de conserver à Francœur, violon de l'Opéra, la place du tiers. Du Lis, trahi, berné, au quart ruiné, s'avise de réclamer des dons qu'il n'a pas donnés, des cadeaux qu'il n'a pas faits[1]. Et il se conduisait bien cependant, ce du Lis; il donnait un jour soixante mille livres de pierreries, il était toujours le premier au balcon de l'Opéra et allait au Cours avec sa maîtresse dans une voiture à six chevaux, au milieu de la file, comme les princesses. Tout cela valait bien le droit de se venger un peu. Du Lis en essaya. Un de ses valets vint à Paris (il s'était retiré en Hollande) pour embaucher quelques gardes françaises. Il s'agissait de balafrer légèrement

sommes et bijoux dont il se disait frustré par mademoiselle Pélissier. (*Journal* de Barbier, t. II, p. 141.

[1] *Ibid.*, p. 156 et suivantes.

l'infidèle, de bâtonner quelque peu le rival. Une misère. L'affaire se découvre. On roue le valet, on emprisonne les gardes françaises, et du Lis, condamné à être rompu vif, est exécuté en effigie.

Voilà comment le Parlement, en mai 1731, faisait respecter l'inviolabilité de la chanteuse et l'inviolabilité du violon. On n'avait pas, comme le remarquait Barbier, fait tant de façons pour Voltaire :

Admirez combien l'on estime
Le coup d'archet plus que la rime;
Que Voltaire soit assommé,
Thémis s'en tait, la cour s'en joue!
Que Francœur ne soit qu'alarmé,
Le seul complot mène à la roue [1].

Ne vous étonnez donc pas que Madame tremble lorsqu'une mère par trop insouciante laisse aller son fils, le propre duc de Chartres, au bal de l'Opéra. Madame d'Orléans cependant avait quelque raison de s'en méfier et savait fort bien ce qu'un mari peut rapporter de là à sa femme. C'est à l'Opéra que le duc d'Orléans avait rencontré la Florence, et cette rencontre avait eu des suites. Le jeune duc

[1] *Journal* de Barbier, t. II, p. 159

de Chartres, qu'on voulait déniaiser, pouvait, lui aussi, en revenir avec trop d'esprit [1]. Et il n'en fallait guère, je vous jure, pour être heureux de ces faciles bonheurs! On peut en juger par les vers suivants qui nous donnent des renseignements précieux sur les habitudes, et, comment dirai-je? le tarif des filles d'Opéra de cette époque [2] :

Ce beau lieu fournit des belles,
A tous les gens d'à-présent :
Des Mâtins pour de l'argent,
La Moreau pour des dentelles,
La Grand Guyard pour son pain,
La Rochon. . . . . pour rien;

La Déchar pour l'abondance,
La Renaud pour un habit,
La Macé pour le déduit,
Des Places pour la finance,
La Du Fort pour des bijoux,
Ah! que les hommes sont fous!

La Florence pour des meubles,
La Ducais à tous venants,
. . . . . .

[1] C'est ce qui arriva en effet. *V.* Madame, 9 décembre 1719, t. II, p. 199.

[2] « Je suis extrêmement vexée, car, hier au soir, « j'ai appris que mon fils et madame d'Orléans ont « permis à leur fils d'aller à ce maudit bal de l'Opéra. « C'est le moyen de perdre corps et âme un garçon « qui était si pieux ; car aller au bal de l'Opéra ou

Et la Denis pour des gants.
La Subligny est toute seule,
La Borgnon n'a pas un chat [1] !

Telle était, en l'an de grâce 1706, la statistique galante de l'Opéra, popularisée par la chanson. Voilà ce que le spectateur devait savoir lorsqu'il se hasardait à pousser une pointe d'exploration dans les mystères de la coulisse, pays enchanteur et décevant, dont Dufresny a donné ce joli croquis :

« L'Opéra est un séjour enchanté ; c'est le « pays des métamorphoses ; en un clin d'œil « les hommes deviennent des dieux, et les « déesses s'humanisent. Là le voyageur n'a « pas besoin de courir les pays, ce sont les « pays qui voyagent....

« Celles de l'Opéra (les fées) enchantent « ainsi que celles de nos contes, mais leur « art est plus naturel. Ordinairement, elles « sont bienfaisantes, cependant elles n'accor- « dent point à ceux qu'elles aiment le don des « richesses, elles le gardent pour elles.

« Disons un mot des habitants du pays de « l'Opéra. Ce sont des peuples un peu bi-

« dans un mauvais lieu c'est tout un. » (Madame, 13 nov. 1719, t. II, p. 187.)

[1] *Recueil* Maurepas (1706).

« zarres, ils ne parlent qu'en chantant, ne « marchent qu'en dansant, et font souvent « l'un et l'autre lorsqu'ils en ont le moins « d'envie.

« Le raisonnement est rare parmi ces peu- « ples. Comme ils ont la tête pleine de mu- « sique, ils ne pensent que des chants et n'ex- « priment que des sons. Cependant ils ont « poussé si loin la science des notes, que si « le raisonnement se pouvoit noter, ils rai- « sonneroient tous à livre ouvert. »

S'il ne raisonnait guère, ce gentil petit peuple, il comptait déjà fort bien. Et, il faut le dire, il n'en pouvait guère être autrement en présence d'une insuffisance d'appointements qui ne laissait aucune actrice hors de la nécessité d'y suppléer.

Au temps où le Régent put connaitre Florence, des actrices de l'Opéra ayant tenu le premier emploi, les demoiselles Aubry et Verdier, n'avaient qu'une seule chambre pour asile et couchaient dans le même lit. Le *Règlement concernant l'Opéra* du 11 janvier 1713 donnait aux danseuses de 400 à 900 livres. Mademoiselle Pélissier devait arriver progressivement à 4,000 livres d'appointements. Mademoiselle Deschamps, que ses prodigalités

rendirent si célèbre, avait juste 400 livres [1]. En 1778, même lorsque le budget de l'Opéra, de 217,050 livres fut arrivé à 907,582, mademoiselle Guimard [2] n'avait que 6,800 fr. [3].

On devine sans peine par quels moyens les filles d'Opéra parvenaient à joindre, comme on dit, les deux bouts et à se faire un sort sur la fin. Les nécessités auxquelles les réduisait la parcimonie officielle étaient même si évidentes qu'elles ne s'en gênaient pas, et que plus d'une dut chanter gaiement le malicieux refrain de Dufay, un des chansonniers à la mode :

Sur l'air du *Bransle de Metz*.

Chez les filles de l'Opéra,
On danse un joli bransle,
Dès le matin, quand on y va :
Ah! bonjour, monsieur, vous voilà,
Venez-vous pour le bransle;
Si vous payez, l'on dansera,
Point d'argent, point de bransle [4].

Que l'on juge maintenant des dangers qu'il

[1] De La Borde, *Essai sur la musique*, Paris, 1780, 4 vol. in-4°, t. I, p. 395.

[2] *Ibid.*

[3] Mademoiselle Camargo avait eu 2,200 livres.

En 1762, mademoiselle Guimard avait débuté comme premier sujet de la danse à 600 livres.

[4] *Recueil* Maurepas (1708).

y avait pour un jeune homme dans un pareil commerce, et du ravage que durent faire dans les cœurs et les fortunes ces bals masqués dont la vogue devint telle que, depuis l'année 1716, leur nombre se multiplia jusqu'à huit par semaine, et que la salle de l'Académie française (*horresco referens!*) dut alterner avec la salle de l'Opéra pour leur donner asile [1].

Une seule chose nous étonne, c'est que le duc de Chartres ait tourné ses préférences du côté de Melpomène [2] et ne se soit pas immédiatement jeté dans les bras de Terpsichore. Melpomène, elle aussi, du reste, faisait des conquêtes et mettait les cerveaux à l'envers. On peut lire dans les *Lettres* de mademoiselle Aïssé [3] la très-plaisante histoire de ce chanoine de Notre-Dame, fameux janséniste âgé de soixante-dix ans qui, succombant à l'envie de voir, au moins une fois avant de mourir, la comédie, s'y rend affublé des

[1] Lemontey, *Histoire de la Régence*, t. II, p. 313.

[2] Le duc de Chartres entretint quelque temps la petite Quinault et la quitta platement, lui laissant un enfant et quelques centaines de louis.

[3] *Lettres* de mademoiselle Aïssé, édit. E. Dentu, p. 98, 99, 100.

hardes de sa grand'mère, « arrive à l'amphi-« théâtre, la cornette haute, l'habit troussé « et tous les falbalas imaginés en ce temps-là « pour suppléer aux paniers, » y fait rire, puis murmurer, veut s'esquiver et tombe dans la salle des exempts qui l'arrêtent et le mènent au lieutenant de police.

Avec le bal de l'Opéra, plus de ces précautions à prendre et de ces surprises à craindre. Le déguisement n'y est plus une exception défendue, c'est une règle qui y permet tout. On n'a pas encore trop gâté le métier aux bons bourgeois, et la galanterie, bien qu'elle y ait toutes ses aises, n'est pas encore dispensée d'esprit. On y pense bien déjà que l'amour « est rarement un sentiment profond, « mais seulement un prétexte d'avoir et de « donner du plaisir [1]; » mais on n'y a pas encore affiché ce cynisme qui encanaillera de plus en plus l'Opéra et dont il est trop resté dans le pamphlet fameux intitulé : *Statuts de l'Opéra,* et dont les anecdotes effarouchent jusqu'à l'oreille d'un agent de la police secrète [2].

[1] *Le vicomte de Barsac,* roman du milieu du XVIIIe siècle (Wilson, Dublin).

[2] *V.* à la suite du tome VIII de Barbier (édit.

La Florence, dont nous allons nous occuper exclusivement, et dont les couplets cités plus haut nous ont révélé les goûts solides et le penchant à se ranger, faisait partie de ce corps de ballet méprisable, adorable, redoutable, méprisé, adoré et même redouté, qui se moquait de toutes les lois qu'il n'avait pas faites, et ne craignait ni Dieu ni beaucoup le lieutenant de police.

Dansait-elle bien? dansait-elle mal? il nous a été impossible de le savoir, et nous n'avons que la légèreté de son cœur pour croire à la légèreté de ses pieds. Mais cela suffit, comme on va voir, pour donner l'idée d'un rare talent chorégraphique. L'art de la pirouette ne dut point avoir de secret pour celle qui eut si bien l'art de l'infidélité.

Quoi qu'il en soit, les témoignages habituels en pareil cas sont muets à l'endroit de Florence, et l'auteur gravement minutieux qui enregistre tout ce qui s'est fait, dit ou chanté à l'Opéra depuis 1660, Durey de Noinville, ne fait aucune mention de Florence en dépit du relief que devaient lui donner, à défaut d'autres succès, ceux de l'amour. Le galant his-

in-12), le *Journal de police sous Louis XV*, p. 269.

toriographe auquel nous devons le profil de toutes les danseuses célèbres du XVIIe et du XVIIIe siècle [1] : la Fontaine, la Subligny, la Desmâtins, la Guyot, la Prévost, la Sallé, la Camargo; qui tresse des couronnes à Le Maure et à Antier, et jette des fleurs jusque sur la tombe de mademoiselle Pélissier, n'a pas gardé pour Florence la moindre feuille de myrte ou de laurier. Il n'insère pas même son nom dans le bulletin complet donné par lui du personnel lyrique et dansant des opéras joués depuis 1660.

La Florence paraît cependant avoir eu tout ce qu'il fallait à une danseuse pour réussir. Elle était bête.

« La mère de l'abbé de Saint-Albin était « fort belle, mais elle n'avait nul esprit; c'é- « tait une sotte; lorsqu'on la voyait on aurait « pensé, avec ses jolies mines, que personne « n'était plus fin qu'elle [2]. »

Écoutons maintenant la chronique scandaleuse du temps, qui eut son digne ministre dans M. de Maurepas [3] :

[1] Durey de Noinville, *Histoire de l'Opéra*, 2e édition, Paris, Duchesne, 1757, in-8°.

[2] Madame, *Correspond.*, 18 déc. 1720, t. II, p. 291.

[3] *Mémoires* de Maurepas, t. I, p. 107.

« Les amours de M. le duc d'Orléans avec « la Desmares furent interrompues par le « goût qu'il prit pour la Florence, danseuse « de l'Opéra qui avoit, en ce temps-là, sur son « compte, M. Mittantier, greffier en chef de « l'Hôtel de ville de Paris, et qu'elle ne quitta « point pour ce prince[1]. »

Quelques mots de commentaires sur ces lignes si pleines de choses.

La beauté de Florence, affirmée par Madame, est aussi peu contestée que l'est son talent. « C'était, dit Boisjourdain[2], une dan- « seuse de l'Opéra, très-belle personne pour « qui le Régent marqua un goût soutenu « pendant quelque temps. »

Le *Recueil* Maurepas, peu indulgent sous ce rapport, constate cette splendide beauté

[1] Ce Mittantier, à ce qu'il paraît, fréquentait fort les comédiennes. Nous trouvons un couplet qui lui donne la Raisin, actrice honorée des bontés de Monseigneur le Dauphin :

Raisin encore
Croit que sa femme l'adore,
Mais la belle espère
Chercher encor le mystère,
Chez ce greffier
Qu'on nomme Mittantier.

[2] Boisjourdain, *Mélanges*, t. I, p, 222.

par un couplet admiratif que nous retrouvons à la date de 1696 et de 1706, et dont nous ne pouvons donner que les deux premiers vers, laissant au lecteur le soin de suppléer au reste :

Mon Dieu ! que Florence est jolie,
Je voudrois bien, etc.

La liaison du duc de Chartres et de Florence doit prendre la date de 1696. Un couplet de cette époque nous le montre fort entiché d'elle. C'est le 219e couplet d'un noël, forme satirique fort en usage, comme on sait, à cette époque :

De Chartres, dans l'étable,
Ne pouvant demeurer,
S'il ne voit son aimable
Qu'il fait si bien danser,
De tous ces faux dévots évitant la présence,
Et la dévotion,—dondon,
S'en vint à l'Opéra,—la la,
Retrouver la Florence.

Un noël de 1697 nous montre encore le duc de Chartres, mais cette fois accompagné de sa belle :

Une troupe joyeuse
De Paris arriva,
C'estoient les plus joyeuses *(sic)*
Filles de l'Opéra.
Lors, du qu'en dira-t-on

Sans trop se mettre en peine,
Des seigneurs qui estoient là,—là,
Chacun fut au poupon,—dondon,
Lui présenter la sienne.

Monsieur le duc de Chartres,
Comme prince du sang,
Faisoit le diable à quatre
Pour avoir le devant.
Il tenoit par la main
La charmante Florence,
Que trop de vermillon,—dondon,
Rendoit cette nuit-là,—la la,
Affreuse à l'assistance.

Enfin, un autre couplet de 1697 nous apprend que la faveur dont jouissait la danseuse eut à subir plus d'une concurrence, et fit envie aux duchesses. Le couplet dont nous parlons attribue ces velléités intéressées à Marie-Charlotte Mazarini, femme de Louis de Vignerot, marquis de Richelieu :

Elle n'aime pas l'argent,
Et refuse les amants,
Ce n'est qu'une médisance,
Mais la place de Florence,
A ce qu'on dit, l'a tentée
Pour un petit-fils de France;
C'est la pure vérité.

L'annotateur du *Recueil* de Maurepas nous donne à ce propos un renseignement qui nous explique l'absence du nom de Florence sur

les registres de l'Opéra, et l'absence, sur ce nom, de toute auréole artistique. Le duc de Chartres l'avait retirée du théâtre.

Madame du Noyer, dans sa première *Lettre,* constate le fait et le donne comme presque contemporain du mariage même du duc d'Orléans.

Reprenons maintenant le récit des *Mémoires* de Maurepas :

« Elle devint grosse et eut un garçon[1] qui « a été baptisé à Saint-Eustache, comme fils « du sieur Coche, valet de chambre de M. le « duc d'Orléans. C'est ce fils que M. le duc « d'Orléans a reconnu depuis sous le nom « d'abbé de Saint-Albin, à la sollicitation de « Madame, qui l'aimoit beaucoup par rapport « au père Lignères, à qui il faisoit régulière- « ment sa cour[2]. »

[1] En 1698, d'après le témoignage de Madame elle-même. (*Corresp.*, 26 juillet 1716, t. I, p. 259.)

[2] *Mémoires* de Maurepas, t. I, p. 108. — Ce Coche ou Cauche, selon Duclos, qui lui avait prêté son nom, était le premier valet de chambre et, dit Barbier, « le favori du Régent. » Bien différent de d'Ibagnet, concierge du Palais-Royal, cet autre serviteur dont Duclos réhabilite la mémoire, il ne recula pour son maître devant aucun genre de services, et fut encore plus dévoué à ses passions

Madame raffolait de l'abbé de Saint-Albin. Elle dérogea à l'étiquette, dont elle était si entichée, jusqu'à assister à sa thèse en Sorbonne.

qu'à ses intérêts ; aussi entra-t-il fort avant dans sa confiance et presque dans son intimité. Coche et madame de Nancré furent les deux factotums mâle et femelle du Régent : ils eurent une part dans toutes les intrigues de la Régence, même les politiques. C'est chez Coche que Law demeure au Palais-Royal, ou chez madame de Nancré, dix jours sans sortir. Lorsque, le 23 décembre 1720, il s'y cache encore, cela n'est su que de M. le Duc, du Régent et de Coche. Malgré toute la bonne volonté de ce dernier, il y eut cela de plaisant dans son affaire, qu'il ne put jamais avoir d'enfant de madame Coche, ce qui enleva beaucoup de son autorité à sa déclaration de paternité vis-à-vis du bâtard de Florence. D'Ibagnet, au contraire, « attaché à la maison d'Orléans dès son « enfance, avoit vu naître le Régent, il l'aimoit tendre- « ment et le servoit avec zèle, lui parlant avec la « liberté d'un vieux domestique et avec la droiture « et la vérité d'un homme digne d'être l'ami de son « maître. Le Régent avoit pour d'Ibagnet cette sorte « de respect où la vertu oblige : il n'auroit pas osé « lui proposer d'être le ministre de ses plaisirs, il « étoit sûr du refus. Quelquefois, un bougeoir à la « main, d'Ibagnet conduisoit son maître jusqu'à la « porte de la chambre où se célébroit l'orgie. Le « Régent lui dit un jour en riant d'entrer : Monsei- « gneur, répondit d'Ibagnet, mon service finit ici ;

Elle l'appelle à deux reprises, c'est-à-dire constamment, *mon* abbé de Saint-Albin. Au mépris même de la tache originelle, elle n'hésite pas à le préférer à ses petits-enfants légitimes. Elle se réjouit de le voir arriver aux honneurs : « Cela me fait grand plaisir, dit-« elle car j'ai eu plus d'attachement pour ce « pauvre garçon, dès sa plus tendre enfance, « que pour toutes ses sœurs, car je suis per-« suadée que, de tous les enfants légitimes « ou illégitimes de mon fils, c'est celui qui « m'aime le mieux[1]. »

Voici le portrait qu'elle en fait : « Il a un « air de famille ; il ressemble fort à feu Mon-« sieur ; il a quelque chose de son père et « beaucoup de mademoiselle de Valois[2].... « C'est un charmant et très-honnête garçon ;

« je ne vais point en si mauvaise compagnie, et je « suis très-fâché de vous y voir. Une autre fois, il « traita comme le dernier des hommes Cauche, valet « de chambre et Mercure du Régent, sur ce que ce « domestique avoit séduit une jeune fille de douze à « treize ans pour la livrer à son maître. » (Duclos, *Mémoires secrets sur les règnes de Louis XIV et de Louis XV*, collect. Michaud, t. XXIV ; *V.* aussi Lemontey, *Histoire de la Régence.*)

[1] Madame, 4 octobre 1721. t. II, p. 344.

[2] *Ibid.*, 2 novembre 1719, t. II, p. 177.

« il ressemble à feu Monsieur, mais il a une « plus belle taille ; il a la tête de plus que son « père[1]. »

Elle ne perd aucune occasion de faire l'éloge de son esprit et de ses talents, peu d'accord en cela avec Duclos, qui affirme « que « cet élève des jésuites était le plus zélé igno- « rant qui soit sorti de leur école. »

A force de le faire valoir, de le vanter et de le plaindre, à force de répéter : « Le che- « valier est légitimé, mais le pauvre abbé « n'est pas reconnu ; il me fait vraiment de « la peine[2].... L'abbé meurt de chagrin de ne « pas être légitimé[3], » elle finit par gagner sa cause, qui n'était pas des meilleures.

Le Régent, en effet, outre la répugnance qu'il avait à reconnaître ses bâtards et à afficher à côté d'une famille légitime de sept personnes une famille illégitime bien plus nombreuse, avait contre la mère de l'abbé des griefs particuliers qui retombaient sur lui, et qu'envenimait à dessein la jalouse prévoyance de Dubois, qui ne voulait pas de rival et qui en craignait un.

[1] Madame, 13 novembre 1719, t. II, p. 187.
[2] *Ibid.*, 2 novembre 1719, t. II, p. 177.
[3] *Ibid.*, 8 octobre 1717, t. I, p. 327.

« Mon fils lui préfère l'enfant de la Séry,
« il ne veut pas le reconnaître, parce qu'il
« est le fils de la Florence, qui a mené une
« conduite des plus déréglées ; il craint qu'on
« ne se moque de lui en le voyant reconnaître
« tant d'enfants différents. L'abbé Dubois est
« l'ennemi juré de Saint-Albin, et il a beau-
« coup fait pour lui nuire [1].... »

« Mon fils a fait un abbé de celui de ses
« bâtards qu'il n'a pas reconnu, et qui res-
« semble tellement à mademoiselle de Valois
« que si on les voit l'un près de l'autre on ne
« peut douter qu'ils ne soient frère et sœur [2]. »

« Il est dommage que l'abbé soit un bâtard ;
« il est bien élevé, il n'est pas laid de figure,
« il a beaucoup d'esprit et il a fait d'excel-
« lentes études [3]. »

Elle put voir, avant de mourir, ce bâtard préféré élevé aux plus hautes dignités de l'Église et de l'État [4], et revêtu de tous les

[1] Madame, 8 octobre 1717, t. I, p. 327.

[2] *Ibid.*, 26 juillet, 1716, t. I, p. 259.

[3] *Ibid.*, 4 août 1716, t. I, p. 261.

[4] « J'ai auprès de moi un abbé que j'ai bien sou-
« vent appelé un drôle ; il me casse tellement la
« tête avec son bavardage, que je ne sais plus ce
« que dis ; d'après cela, vous pouvez bien penser
« qu'il s'agit de mon abbé de Saint-Albin, qui sera

honneurs propres à consoler un homme d'avoir été fait prêtre malgré lui [1].

« bientôt évêque de Laon et duc et pair de France. » (Madame, 4 octobre 1721, t. II, p. 244.)

[1] « L'abbé sera fait prêtre, ce pour quoi il n'a pas « grande inclination. » (*Ibid*, 13 novembre 1719, « t. II, p. 187.) — « Il aimoit fort les femmes, ajou- « tent les *Mémoires* de Maurepas, ce qui engagea « Mgr. Languet, évêque de Soissons, à parler de sa « conduite à M. le duc d'Orléans. Ce prince fit sur- « le-champ venir son fils, lui fit une sévère répri- « mande devant cet évêque, et finit par lui dire qu'il « ne convenoit point à un petit abbé comme lui de « mener une vie pareille à celle des grands prélats « de l'Église de France, ajoutant qu'il devoit atten- « dre du moins qu'il fût évêque pour avoir une con- « duite aussi mauvaise que la leur. » (T. I, p. 108.)

N'est-ce pas que voilà bien une semonce adorable? Quelle figure y dut faire celui qui l'avait si malencontreusement provoquée? J'imagine qu'une fois l'évêque parti, le père et le fils s'embrassèrent en riant. Le Régent était ainsi fait: de l'esprit, toujours de l'esprit malgré lui, même dans les rôles de *père*. Du reste, il ne calomniait point l'épiscopat de cette époque, s'il faut en croire les singulières anecdotes qu'on trouve dans les *Mémoires* de Maurepas sur le corps que déshonoraient alors les Dubois, les La Fare, les Lafitau, les Beauvilliers, les Tencin, les Tressan, les Villeroy, les Vauréal. (*V*. le tome II des *Mémoires* de Maurepas.)

L'abbé de Saint-Albin fut successivement abbé de

La faveur de Florence dura peu. Elle n'avait ni l'esprit qui retient, ni la fidélité qui captive. « Bientôt, dit Maurepas, la Florence « fut abandonnée et la Desmares reprise, » de même que quelque temps auparavant Florence avait supplanté la Desmares. C'est toujours l'histoire des maîtresses du Régent, maîtresses alternatives et consécutives, comme les appelle Mathieu Marais.

C'est Saint-Simon qui nous apprendra la suite des aventures de la maîtresse congédiée :

« Le prince de Léon (fils du duc de Rohan),
« étoit un grand garçon élancé, laid et vilain
« au possible, qui avoit fait une campagne
« en paresseux et qui, sous prétexte de santé,
« avoit quitté le service pour n'en pas faire
« davantage. On ne pouvoit d'ailleurs avoir

Saint-Ouen, coadjuteur, puis évêque de Laon, prieur de Saint-Martin-des-Champs, et enfin archevêque de Cambray, où il mourut en 1764. Zélé constitutionnaire, l'abbé de Saint-Albin vit, en 1725, un de ses mandements condamné par le Parlement. En 1741, il souleva contre lui, par un mandement où il les traitait « d'insolents et ignorants » l'ordre des avocats de Paris. Ces deux mandements résument la vie publique de ce prélat, dont la vie privée ne valut guère mieux, bien que sans scandales.

« plus d'esprit, de tournure distinguée, ni « plus l'air et le langage du grand monde, « où d'abord il étoit entré à souhait. Gros « joueur, grand dépensier pour tous ses « goûts, d'ailleurs avare, et tout aimable « qu'il étoit, et avec un don particulier de « persuasion, d'intrigues, de souterrains et de « ressources de toute espèce, plein d'humeur, « de caprices et de fantaisies, opiniâtre « comme son père et ne comptant en effet « que soi dans le monde.

« Il étoit devenu fort amoureux de Flo- « rence, comédienne que M. le duc d'Orléans « avoit longtemps entretenue, dont il eut « l'archevêque de Cambray d'aujourd'hui, et « la femme de Ségur[1], lieutenant général, « fils de celui dont j'ai parlé, avec l'abbesse « de la Joie, sœur de M. de Beauvilliers. « M. de Léon dépensoit fort avec cette créa- « ture, en avoit des enfants, l'avoit menée « avec lui en Bretagne, mais non pas dans

[1] C'est là une grave erreur du duc de Saint-Simon qui dédaignait de s'occuper des maîtresses, à ce qu'il dit, et qui le montre bien. Madame de Ségur, du témoignage même de Madame, était fille de la Desmares. *V.* aussi le *Journal* de Mathieu Marais, à la date du 25 janvier 1721.

« Dinan même, où il avait présidé aux États,
« et il arrivoit avec elle, en carrosse à six
« chevaux, avec un scandale ridicule. Son
« père mouroit de peur qu'il ne l'épousât. Il
« lui offrit d'assurer cinq mille livres de pen-
« sion à cette créature et d'avoir soin de leurs
« enfants s'il vouloit la quitter, à quoi il ne
« vouloit point entendre. Quelque mal qu'il
« eût été toute sa vie avec madame de Sou-
« bise, qui, de son côté, ne l'aimoit pas
« mieux..., elle étoit fort peinée de voir son
« propre neveu, et qui devoit être si riche,
« dans de pareils liens. Elle fit donc en sorte,
« avec ces billets dont j'ai parlé, qui mou-
« voient si ordinairement entre le roi et
« elle, qu'il parlât au fils, puis au père, à qui
« séparément il donna des audiences, et lon-
« gues, dans son cabinet. La Florence fut
« pourtant enlevée aux Ternes [1], jolie maison

1 La *Correspondance inédite de la marquise de La Cour*, que publiera prochainement M. Philarète Chasles avec notre concours, donne la date précise de cet enlèvement (21 déc. 1707), t. I, p. 30 :

« M. le duc de Rohan a obtenu du roi, avec beau-
« coup de peine, une lettre de cachet pour faire
« arrêter mademoiselle Florence, maîtresse du
« prince de Léon, son fils. Il avait peur qu'il ne l'eût
« épousée. M. d'Argenson l'a mise dans une maison

« dans les allées du Roule, où le prince de « Léon la tenoit, et mise dans un couvent. « Il devint furieux, ne voulut plus ouïr par- « ler ni de père ni de mère, et ce fut pour « consommer la séparation d'avec Florence « et raccommoder le fils avec ses parents, « et le rendre traitable à un mariage, que le « roi manda le prince de Léon près le duc de « Rohan. » Cela se passait à la fin de décembre 1707[1].

Le prince de Léon n'espérant plus de ravoir sa comédienne, et pris par famine, se vengea à sa façon, en enlevant du couvent des filles de la Croix, du faubourg Saint-Antoine, bien que « bossue et fort laide, et ayant dé- « passé la première jeunesse, » la fille aînée du duc de Roquelaure, qu'il fallut bien lui donner quand il l'eut prise[2].

« particulière, où elle est fort bien traitée. Elle est « grosse et a déjà un petit garçon, mais elle pro- « teste qu'ils n'ont jamais songé au mariage. On ne « sait si elle dit vrai. L'amant jette feu et flamme, « et dit qu'il ne verra jamais ni père ni mère. »

[1] *Mémoires* de Saint-Simon, édit. Chéruel, Hachette, n-8°, t. VI, p. 152-153.

[2] *Ibid.*, p. 267 et suivantes. — Voir sur le singulier ménage que faisaient le prince et la princesse de Léon, « l'un violent, l'autre de la plus grande pétu-

A partir de décembre 1707, nous n'entendons plus parler de Florence. Demeura-t-elle au couvent et finit-elle par y prier comme une autre? Dieu garda-t-il cette pénitente par force, cette convertie par ordre du roi, et daigna-t-il la toucher d'une grâce qui se plaît à vaincre les cœurs rebelles? J'aime mieux croire cela que de chercher à la retrouver, sous le même nom, dans les scandales du milieu du siècle, vivant, après avoir eu une si belle part de plaisir et d'amour, sur la part des autres, et sanglée, par les chansonniers, du fouet dont ils châtient les vieilles prostituées de 1743 faisant commerce à leur tour de la prostitution[1].

Mais non ; Florence était morte. Un imparfait de Madame permet de le croire. « Florence « *était,* » dit-elle, dès le 26 juillet 1716, et elle le répète le 2 novembre 1719.

« lance, » tous deux vivant à grand fraças, au milieu d'un océan de dettes, les *Mémoires* du président Hénault. Paris, E. Dentu, 1855, in-8°, p. 107.

[1] Le *Recueil* Maurepas nous offre deux fois ce nom en une vilaine compagnie :

Bel exemple pour vous, et Florence et Lacroix,
Placez mieux vos bienfaits, faites mieux votre choix.
(T. XXI, p. 119.)

Après tout, mourir ainsi, cela ne vaut-il pas mieux que de se voir accolée à ces noms infamants, la Pâris, la Lacroix, et que de devenir comme ces deux célèbres appareilleuses, la risée de Paris et l'esclave de la police[1]?

Cela ne vaut-il même pas mieux « que, « ruinée de beauté et d'argent, s'aller jeter à « la Seine comme la Mazé, » et coquette désespérée, « se noyer en plein jour, en rouge « et en mouches, en bas de soie couleur de « chair, et d'aller à la mort comme à la « noce[2]? »

[1] Dans un second couplet de janvier 1742, la Pâris adresse ou est censée adresser à M. de Marville, lieutenant de police, une requête qui commence ainsi :

A toute abbesse de Cypris,
Sans en excepter la Pâris,
Non plus que la dame Florence....
(*Recueil* Maurepas, t. XXI, p. 3.)

[2] « La Mazé, autrefois fille d'Opéra fort jolie, qui « avoit 3,000 livres de rentes sur la ville, et qui est « ruinée par le système, s'est noyée en plein jour à « la Grenouillère, » etc...(*Journal* de Mathieu Marais, avril 1722.)

II

MADAME D'ARGENTON

Voici enfin une vraie maîtresse du Régent, qui fut à lui, bien à lui, toute à lui, au rebours de plus d'une, que nous verrons bientôt n'être au duc d'Orléans que lorsqu'elle ne sera pas aux autres [1].

[1] « Une seule des maîtresses du duc d'Orléans a « paru le captiver un peu ; elle étoit de Rouen, d'une « fort honnête famille, et a été connue sous le nom « de comtesse d'Argenton. Sa beauté n'étoit pas « parfaite, mais elle avoit beaucoup d'agréments, « un air vif et modeste, un esprit doux, une vraie « tendresse pour son amant ; elle n'aima que lui et « l'aima ardemment. » (*Vie de Philippe d'Orléans,* par La Mothe, dit de la Hode, 1736, 2 vol. in-12, t, I, p. 22.) — Ce La Mothe était un jésuite de Rouen, qui

Elle trouva moyen d'aimer et d'être aimée avec prudence, avec modestie, presque avec pudeur, et d'échapper à la médisance dans la situation du monde qui y prête le plus. En se donnant tout entière, elle eut la noble ambition de posséder le duc d'Orléans tout entier, et en le possédant, de le rendre meilleur, plus sensé, plus ferme, plus digne de son rang et de sa fortune. En même temps, elle cherchait elle-même, par toutes les grâces, par tous les mérites compatibles avec un état dans lequel il n'est point de vertus, à relever jusqu'au respect une situation aussi méprisée qu'enviée.

Si le monde en effet put, en dépit de ses efforts pour le cacher, lui découvrir un amant, il ne put pas du moins lui en trouver deux, et cette réserve était presque de la sagesse à une époque si dévergondée que, tout le monde y étant vicieux, il fallait bien y chercher des degrés et des rangs jusque dans le vice.

Enfin elle a mérité qu'on puisse lui appliquer le philosophique éloge de Chamfort :

avait été obligé de s'expatrier à la suite d'un sermon contre le Régent. Il vécut, en Hollande, du produit de ses livres et de ses libelles. *V.* les *Mémoires de la Régence*, t. I, p. 27, 41.

« M.... disoit de mademoiselle *** qui n'étoit « point vénale, n'écoutoit que son cœur, et « restoit fidèle à l'objet de son choix : c'est « une personne charmante et qui vit le plus « honnêtement qu'il lui est possible, en de- « hors du mariage et du célibat. »

Marie-Louise-Victoire Le Bel de La Bussière[1] de Séry, fut une des plus charmantes dans cette troupe charmante des filles d'honneur, institution tout italienne et toute Médicis, que Louis XIV, qui savait si bien unir en tout la grâce à la force et la galanterie à la majesté, avait encore embellie, et dont il fit comme la décoration vivante, comme la souriante parure de la royauté.

Elle fut, avec la *pauvre Loube*, avec mademoiselle de Grammont, avec ces trois ou quatre autres jeunes filles de qualité qui s'épanouissaient comme un bouquet de roses autour de l'épineuse Madame, de ces chasses, de ces promenades sur l'eau à la lueur des fusées, de ces retours aux flambeaux, de ces cortéges triomphants ondoyant sous les ma-

1 D'autres disent: de La Boissière, Boisjourdain, par exemple: « Son père, le marquis de La Boissière, « étoit ambassadeur en Hollande. » (*Mélanges*, t. I, p. 207.)

jestueuses avenues, de ces festins, de ces concerts, de ces ballets olympiens, de cet automne brillant du règne, pareil à un second printemps, qu'inaugure la sémillante duchesse de Bourgogne, et que termine comme un brusque hiver madame de Maintenon.

Elle fut de ce suprême Décaméron, toujours joyeux, mais un peu mêlé déjà, qui éclaire d'une dernière échappée du soleil d'autrefois, la vieillesse de la monarchie, dont le prince de Conti, madame la Duchesse, mademoiselle Chouin, Monseigneur le Dauphin, quand il ne chassait pas, M. le duc d'Orléans, quand il ne soupirait pas, étaient les héros; dont Clermont fut le Lauzun dégénéré, dont madame de Caylus fut la La Fayette et dont Gatien de Courtilz fut le Bussy.

Madame aimait ce gracieux entourage des filles d'honneur. Elle se rajeunissait de leur jeunesse, et se divertissait de leur gaieté. En dépit des inconvénients attachés à la possession de cette folâtre cour, et des difficultés d'un gouvernement que l'amour avait tant d'intérêt à troubler [1] et tant de moyens d'y

1 Surtout en Espagne, où l'*Amant* formait le pendant nécessaire et obligé de la *Fille d'honneur*, et participait officiellement, à côté d'elle, à toutes les

parvenir, Madame la princesse Palatine, privée de ses filles, ne put s'empêcher de les regretter [1].

cérémonies. Il faut lire dans les curieuses et spirituelles *Lettres* de madame de Villars (Paris, Chaumerot, 1823), les détails inouïs qu'elle donne au sujet de ces contrastes qu'offraient à tous moments à ses yeux les mœurs à la fois galantes et dévotes de l'Espagne. Il faut l'entendre montrant, à la comédie, « les amants regarder leurs maîtresses, et leur « parler de loin, avec des signes qu'ils font de leurs « doigts, » ou à certaines processions, usant du droit qui est reconnu par l'usage, d'y accompagner et d'y entretenir leurs maîtresses. Une autre phrase d'elle peint à merveille ces priviléges singuliers de la cour de Madrid : « Les dix filles d'honneur avoient « des pointes de gaze blanche sur leurs têtes et « leurs amants à leurs côtés. » Madame convient du reste volontiers de ces difficultés : « Cette femme, « après tout, aura fort à faire, car, comme vous le « remarquez très-bien, ce n'est pas une petite charge « que celle de gouvernante des filles d'honneur. » (*Corresp.*, 10 octobre 1698, t. I, p. 34.) Bien avant Madame, le *Ménagiana* avait constaté aussi « que « c'est une charge extrêmement difficile à exercer « à la cour que celle de fille d'honneur. »

[1] Madame avait eu sa part des désagréments attachés au charmant privilége des filles d'honneur, et en parlait par expérience. « L'affaire de Loube n'est « qu'une des moindres peines qu'on m'a données « ici. » (*Corresp.*, 12 mars 1718, t. I, p. 380.) Cette

Le duc d'Orléans devait même un jour s'autoriser dans sa résistance aux reproches et aux adjurations du plus éloquent et du plus tenace des conseillers, de cet intérêt que sa mère n'avait jamais cessé de porter à celle dont on voulait le détacher[1], intérêt que Madame eût pu justifier par le respect que gar-

Loube (Françoise de) avait été probablement *fille d'honneur* et avait cessé de l'être, et avait dû se retirer dans un couvent. (*Journal* de Dangeau, 25 octobre 1686.) « J'ai été fortement contrariée lorsque « j'ai dû congédier mes filles d'honneur; j'en avais « quatre ou cinq avec leur gouvernante. Elles m'a- « musaient, car c'étaient de jeunes personnes fort « gaies. » (Madame, *Corresp.*, t. I, p. 36.) Si gaies que, lorsque Madame renvoya mademoiselle de Séry, elle profita de l'occasion pour marier mademoiselle de Grammont, depuis lady Staffort.

[1] « M. le duc d'Orléans nous dit qu'il venoit de « rendre compte à Madame de ce qu'il avoit fait, « qu'elle l'avoit fort approuvé, mais qu'elle l'avoit « mis au désespoir par le mal qu'elle lui avoit dit « de madame d'Argenton... » Madame était très-journalière; elle était peut-être dans un de ces accès de spleen allemand où elle se sentait « fâcheuse « comme une punaise; » autrement elle ne se serait pas contredite ainsi, à ce point et en pareille circonstance. « ...Il s'aigrit même en nous le racontant, et je « m'en aigris avec lui parce que, à la misérable façon « dont elle avoit toujours traité et ménagé cette mai- « tresse, ce n'étoit pas à elle à en dire de mal, etc. »

dèrent toujours pour son ancienne fille d'honneur les chansonniers eux-mêmes, les hommes de ce temps les moins susceptibles d'un pareil sentiment. Aucun de ces hardis railleurs n'osa effleurer, en effet, même d'un doute, la régularité de cette vie irréprochable, une fois le fait accepté, qui porte la faute unique avec la dignité d'une vertu. L'un d'eux même alla plus loin et vit un grand malheur dans cette séparation où Saint-Simon voyait un devoir[1]. Les mémoires sont aussi discrets que les chansons en ce qui touche mademoiselle de Séry. Les *Mémoires* de Maurepas prétendent que le duc d'Orléans, en rompant, reprocha à sa maîtresse une intrigue avec le chevalier de Sade[2]. Mais ils ne le prouvent pas, et qui voudrait croire à ce que les *Mémoires* de Maurepas ne prouvent pas ? Madame nous révèle que le margrave d'Anspach en avait été amoureux [3]. Quel malheur y a-t-il à cela ? et quelle faute ? Nous pensons bien que le margrave d'Anspach ne

(*Mémoires* de Saint-Simon, édition Chéruel, in 8°, t. VIII, p. 48).

1 Nous citerons ce couplet en son temps.

2 *Mémoires* de Maurepas, t. I, p. 111.

3 Madame, *Corresp.*, 26 juillet 1716, t. I, p. 259.

fut pas le seul à trouver belle une jeune femme qui l'était si bien, et qu'il ne fut pas le seul qu'elle se fit un bonheur d'immoler à l'amant préféré.

Le duc d'Orléans, si peu fait d'ailleurs pour rendre justice à une fidélité dont il ne se souciait guère, voulut du moins lui rendre hommage en légitimant le chevalier d'Orléans, issu d'un amour qu'il n'osa point soupçonner [1].

Quant à madame la duchesse d'Orléans, cette liaison, bien antérieure à son mariage [2] et qui ménagea scrupuleusement les frontières légitimes, se contentant du mari superflu et lui laissant le nécessaire [3], fut de

[1] *Mélanges* de Boisjourdain, t. I, p. 216.

[2] « Il étoit depuis longtemps amoureux de made-« moiselle de Séry. » (Saint-Simon.)

[3] Madame d'Orléans était périodiquement enceinte et eut huit enfants. Cela suffisait, quoi qu'en dise Saint-Simon, à Madame d'Orléans, peu sensible aux vicissitudes de la vie conjugale. Elle avait épousé par vanité un mari qui l'avait épousée par force. Madame de Caylus nous l'a montrée à ce moment, lui disant « avec son ton de *lendore* : Je ne me soucie « pas qu'il m'aime, je me soucie qu'il m'épouse. » Nous reviendrons, à propos de madame de Parabère, sur ce sujet. Madame nous apprend cependant que la duchesse aurait eu des velléités de représailles.

celles dont la princesse destinée à tant d'épreuves du même genre, put du moins se plaindre sans rougir :

Et maintenant, il est temps de prendre sur la palette de Saint-Simon, bien qu'elle pousse au noir quelquefois, les couleurs nécessaires pour le portrait de mademoiselle de Séry :

« Il étoit depuis longtemps (en 1706) amou-
« reux de mademoiselle de Séry. C'étoit une
« jeune fille de condition, sans aucun bien,
« jolie, piquante, d'un air vif, mutin, capri-
« cieux et plaisant. Cet air ne tenoit que trop
« ce qu'il promettoit[1]. Madame de Venta-
« dour, dont elle étoit parente, l'avoit mise
« fille d'honneur près de Madame[2]. »

Là finit le portrait et commence la biogra-

Monsieur la haït « comme le diable » quand il se fut figuré qu'elle regardait d'un œil trop favorable le chevalier de Roye. Et il y avait du vrai dans ce soupçon, s'il faut en croire Madame, et les accusations même dont Saint-Simon fut obligé de disculper Madame d'Orléans dans cette curieuse scène où le mari fit lui-même le rôle du ministère public.

[1] Madame n'ajoute à ce portrait qu'un trait qui le complète : « Le chevalier d'Orléans est fort joli, « mais un peu moqueur : il contrefait tout le monde; « il tient de sa mère. » (*Corresp.*, 8 oct. 1717, t. I, p. 327.)

[2] *Mémoires* de Saint-Simon, t. V, p. 207.

phie, écrite avec toute l'égoïste sévérité d'un homme content de sa femme :

« Là elle devint grosse et eut un fils de « M. d'Orléans. Cet éclat la fit sortir de chez « Madame. M. le duc d'Orléans s'attacha à « elle de plus en plus ; elle étoit impérieuse « et le lui fit sentir, il n'en étoit que plus « amoureux et plus soumis [1]. »

Oui, pour la première fois de sa vie, le Régent fut amoureux. En veut-on des preuves? J'en ai trois pour une. Sa passion fut assez sincère et assez forte pour le rendre discret (!) constant (!!) et poëte (!!!).

Oui, poëte, mauvais poëte, il est vrai, mais c'est là une preuve de plus qu'il était amoureux.

Oui, le duc d'Orléans rima. Atteint de cette manie qui s'attaque aux épiciers et aux princes, il aligna jusqu'à une pièce de vers tout entière, et ajouta son nom à ce martyrologe glorieux à la fois et comique que cette famille des Bourbons, dévouée quand même à la muse, suffirait à remplir, depuis les vers éloquents de Charles IX à Ronsard et les piquantes chansons d'Henri IV, jusqu'aux malencontreuses épîtres de Louis XIV et aux

[1] *Mémoires* de Saint-Simon, t. V, p. 207.

traductions de Louis XVIII. La cour de Louis XIV surtout était pleine d'augustes écrivailleurs en langue rabelaisienne ou marotique, alors fort à la mode. Les *Divertissements de Sceaux* en font foi jusqu'à l'ennui. Le prince de Conti versifiait fort agréablement, et M. le duc d'Orléans lui-même, au risque d'être mainte fois désarçonné, enfourchait lourdement Pégase. La duchesse du Maine et surtout la mordante duchesse de Bourbon renvoyaient fort légèrement le volant, et d'une main aguerrie à la poétique raquette. Cette dernière même mérite une place à part parmi les *sottisières* de haut rang, par la verve cynique et l'ironique allure de ses brocards.

Le duc d'Orléans rima donc par la grâce de Dieu et de mademoiselle de Séry. Nous trouvons, sous la date de 1702, des couplets de lui des plus langoureux et respirant toute l'impatience de désirs non encore assouvis. On devine la passion juvénile encore et sincère dans ces vers au rhythme lent et monotone, ramenant périodiquement au refrain, encadré dans une louange ou une plainte, le nom adoré. Il n'y a qu'une inspiration vraie pour avoir si courte haleine. Il n'y a qu'un

amoureux pour n'avoir pas le temps de rendre ses vers meilleurs.

Citons-en quelques-uns, à titre de chinoiserie :

POUR MADEMOISELLE DE SÉRY,
PAR M. LE DUC D'ORLÉANS [1].

Tircis me disoit un jour :
Je ne connoîtrois pas l'amour,
Sans vous, Philis, je vous le jure,
Sans vous, Philis.

Quand on a dépeint la beauté,
On n'a jamais représenté
Que vous, Philis.

Je ne demande aucun emploi
Je ne voudrois point être roi
Sans vous, Philis, etc.

Ainsi va, s'égrenant grain à grain, la litanie amoureuse et pastorale. Le couplet succède au couplet comme le flot au flot, comme le baiser au baiser, toutes choses qui ne se lassent pas. De temps en temps, la lyre novice détonne, et au lieu d'un vers résonnant et pur, c'est un lambeau de prose qui tombe sourdement dans l'urne comme un caillou. La rue des Lombards ne désavouerait pas ceci :

Accordez tout à votre amant,
Il en sera reconnoissant,
Oui, ma Philis.

[1] *Recueil* Maurepas (1702).

Ni ceci :

De mon cœur tout l'empressement
Est de vous dire ce qu'il sent
Pour vous, Philis.

Mais jusqu'en ces lourdeurs d'un homme gauche au métier, on sent emprisonnée dans la rime, je ne sais quelle grâce aisée et familière, et l'on respire je ne sais quel souffle harmonieux dans le refrain : « Sans vous, Philis. »

Ces vers ne sont pas du reste les seuls qu'ait commis le duc d'Orléans. La Place[1] cite comme étant de ce prince, jeune encore, et improvisé dans un souper très-gai, le couplet suivant :

Plus inconstant que l'onde et le nuage,
Le temps s'enfuit, pourquoi le regretter ?
Malgré la pente volage
Qui le force à nous quitter,
C'est être sage
D'en profiter.
Goûtons-en les douceurs,
Et si la vie est un passage,
Au moins semons-y des fleurs.

Quelques années plus tard, le duc d'Orléans eût bien ri de ce déguisement anacréontique. La bergerie ne dura pas longtemps et le mou-

[1] La Place, *Pièces intéressantes et peu connues, pour servir à l'histoire*, 1785, in-12, t. IV, p. 210.

ton redevint loup à la première occasion.

Cette occasion, mademoiselle de Séry, par une fatalité particulière aux cœurs sincèrement épris, paraît l'avoir provoquée elle-même, sans le savoir.

Mais laissons-les encore être heureux.

Mademoiselle de Séry rendit le duc d'Orléans plusieurs fois père. Le premier enfant[1] issu de leur liaison mourut en bas âge : le second seul fut légitimé. Par un scrupule qui témoigne chez son père d'un bon sens supérieur à ses passions, le bâtard d'Orléans ne fut pas marié. Voué à un prévoyant célibat, il entra dans l'Ordre de Malte, devint grand prieur de France, abbé d'Hauvillers, grand d'Espagne, et général des galères de France. Né en 1702, il mourut en 1749[2]. C'est sur lui que le Régent accumula toute l'affection dont il pouvait disposer pour ses enfants

[1] M. Brunet, dans la préface de la *Correspondance* de Madame, en compte trois. Les *Mémoires* de Maurepas, deux seulement.

[2] « Il étoit fort aimable et avoit été extrêmement « débauché; mais depuis deux ans, il s'étoit jeté « dans une dévotion si austère, qu'elle l'a plus « épuisé que ses débauches. » (*Journal* de Barbier, t. IV, p. 310. Juin 1748.)

illégitimes. Il l'eut si bien, qu'il n'en resta guère aux autres[1].

Cette double maternité portée avec une modestie et une grâce à désarmer Caton, mirent mademoiselle de Séry fort en pied au Palais-Royal et lui donnèrent un grand crédit[2], et Saint-Simon, qui lui eût pardonné tout le reste, ne lui en veut qu'à cause de cela.

« Elle disposoit de beaucoup de choses au

[1] Qui furent fort nombreux, et dont les seuls connus sont l'archevêque de Cambray, fils de la Florence, et madame de Ségur, fille de la Desmares. « Le Régent, disait Mathieu Marais, met en pratique « ce que le poëte Lainez lui dit un jour après la « bataille d'Hochstedt :

« Tout un peuple alarmé n'a plus qu'une espérance,
« Prince, à mille plaisirs livre tes jeunes ans,
« Reçois plus que jamais la Séry, la Florence;
« Dans l'état où l'Anglois vient de mettre la France,
« On ne peut trop avoir de bâtards d'Orléans. »

(Mathieu Marais, 25 janvier 1722.)

[2] Ce crédit de mademoiselle de Séry fut tel que Madame et la duchesse d'Orléans durent compter avec elle. Le duc d'Orléans poussa la faiblesse jusqu'à en faire l'amie de sa fille. « Il la faisoit souvent « venir en tiers entre madame d'Argenton et lui, » dit, de la duchesse de Berry, madame de Caylus en ses *Souvenirs*.

« Palais-Royal, cela lui fit une petite cour et
« des amis ; et madame de Ventadour[1] avec
« toute sa dévotion de repentie, et ses vues,
« ne cessa point d'être en commerce étroit
« avec elle et ne s'en cachoit pas. Elle fut
« bien conseillée. Elle saisit ce moment bril-
« lant de M. le duc d'Orléans, pour faire re-

[1] Charlotte-Éléonore-Madeleine de La Mothe Houdancourt, fille du maréchal de La Mothe, fut demoiselle d'honneur de la reine. Elle dut à un caprice passager de Louis XIV, qu'on cherchait à dégoûter de La Vallière, un commencement de grandeur, qu'elle ne sut pas achever. Le chevalier de Grammont qui était amoureux de La Mothe, découvrit ce commerce ; madame de Navailles qui s'en aperçut aussi, fit murer des portes et griller des fenêtres. On sait l'éclat de cette affaire, suivie de l'exil de Grammont et de madame de Navailles. Cependant le roi s'acharnait après la conquête que tout lui disputait. La Mothe, belle de sa beauté, plus belle encore de sa résistance, supplantait La Vallière, si elle eût osé le vouloir d'elle-même. Mais la comtesse de Soissons lui soufflait tout, jusqu'à l'expression de sa passion. Il fallait être bien amoureux pour apprendre impunément que d'Alluye et Fouilloux rédigeaient les lettres de La Mothe, et pour pouvoir entendre leur contenu de la bouche de la reine mère, deux heures avant qu'elles ne fussent écrites. Louis XIV ne résista pas à pareille déception ; il rompit avec La Mothe, demanda pardon à

« connoître et légitimer le fils qu'il en avoit.
« . . . . . Mais mademoiselle de Séry ne se
« contenta pas de cette légitimation. Elle
« trouva indécent d'être publiquement mère
« et de s'appeler mademoiselle. Nul exemple
« pour lui donner le nom de madame ; c'étoit
« un honneur réservé aux filles de France,
« aux filles duchesses femelles, et depuis l'in-

La Vallière et lui avoua tout, « et La Mothe s'est « piquée depuis d'avoir une passion pour le roi qui « l'a rendue une vestale pour tous les autres hom- « mes. » (Mme de La Fayette, *Histoire de Madame Henriette,* collection Michaud, t. XXXII, p. 192.) Elle épousa le duc de Lévis-Ventadour, espèce de satyre qui la rendit fort malheureuse, et dont elle fut séparée de bonne heure. Saint-Simon la dit fort belle et fort agréable, Madame ajoute « qu'elle étoit « bonne, mais n'étoit pas la femme la plus adroite « du monde. » (*Corresp. compl.*, 1er juin 1717, t. I, p. 298.) D'abord dame d'honneur de Madame, puis gouvernante de Louis XV, elle se concilia par son dévouement vraiment maternel l'amour du roi et le respect de tous. Le souvenir de ses fautes passées l'avait rendue indulgente pour mademoiselle de Séry, et elle lui servit de plastron contre une médisance qui ne l'avait pas épargnée. (Voir Saint-Simon, édit. Delloye, 1840, 40 vol., t. VII, p. 36, 187, sur son plus que très-intime ami dès leur jeunesse, le duc de Villeroy. Voir aussi, sans trop y croire, *la France devenue italienne.*)

« vention de Louis XIII, que j'ai rapportée en
« son lieu, pour mademoiselle d'Hautefort,
« aux filles dames d'atours. Ces obstacles
« n'arrêtèrent ni la maîtresse ni son amant.
« Il lui fit don de la terre d'Argenton, et
« força la complaisance du roi, quoique avec
« beaucoup de peine, d'accorder des lettres
« patentes portant permission à mademoiselle
« de Séry, de prendre le nom de madame et
« de comtesse d'Argenton. Cela étoit inouï.
« On craignit les difficultés de l'enregistre-
« ment. M. le duc d'Orléans, prêt à partir et
« accablé d'affaires, alla lui-même chez le
« premier président et chez le procureur
« général, et l'enregistrement fut fait. Son
« choix pour l'Italie avoit été reçu avec le
« plus grand applaudissement de la ville et
« de la cour. Cette nouveauté ralentit cette
« joie et fit fort crier; mais un homme bien
« amoureux ne pense qu'à satisfaire sa maî-
« tresse et à lui tout sacrifier [1]. »

En 1706, la fortune de madame d'Argenton touchait à son apogée. A partir de cette époque elle va décroître insensiblement pour s'éteindre subitement dans une disgrâce.

1 *Mémoires* de Saint-Simon, édit. Chéruel, Hachette, in-8°, t. V. p. 208.

Quand le duc d'Orléans partit pour l'Italie, il était déjà las de l'assujettissement où l'avait réduit sa passion. Il était fatigué de cet amour uni comme un grand chemin, de cet amour sans aventures, plus rangé que le mariage. Il s'ennuyait. Nous le verrons encore bien souvent, dans le cours de cette histoire, atteint de ce dégoût secret de lui-même et de tout le reste, de cet accès périodique d'indifférence qui le glaçait au milieu du bonheur, maladie étrange dont l'infidélité fut l'impuissant remède. En 1706, le duc d'Orléans n'était pas encore tout à fait blasé, il n'était pas encore cet homme « si accoutumé à vivre hors de lui-« même qu'il lui étoit insupportable d'y ren-« trer, mettant une sorte de déplorable vanité « à afficher ses désordres; » cet homme, dont Saint-Simon a dit encore : « La réputation « de débauché le touchoit autant que la dé-« bauche même, c'étoit une bravade, une « vengeance qu'il savouroit avec délices; » il n'était pas encore arrivé à cette dépravation consommée qui quintessenciait ses vices et raffinait ses défauts. Il n'était pas encore un fanfaron d'infidélité, lui qui devait être un fanfaron de crimes. Il s'ennuyait, voilà tout, comme il est naturel à un homme « qui est

« né ennuyé. » Enivré d'abord de la possession, il en était maintenant rassasié, n'ayant pas en lui ce fonds inépuisable de tendresse et de foi, qui fait paraître toujours nouvelles ces caresses toujours les mêmes [1].

Madame [2] nous en avertit : « Mon fils n'est « point délicat en amour. » Il n'aimait ni les pastorales, ni les champs qui en font le théâtre, ni le ciel qui en est l'horizon. « Mon fils « n'aime nullement la campagne, dit encore « Madame, il n'aime que la vie de la ville. « Il répondrait volontiers, comme madame « de Longueville qui s'ennuyait extrêmement « en Normandie où était son mari : Que « voulez-vous que je vous dise ! je n'aime pas « les plaisirs innocents [3]. »

Mademoiselle de Séry, elle, n'en eût pas désiré d'autres. Ame douce et tendre, elle était restée ingénue, même après l'expérience. Le duc d'Orléans, lui, n'avait jamais attendu d'apprendre, il avait tout deviné; il avait été roué à treize ans. De cette diversité d'aspirations, de ces tendances contraires, sinon hostiles, devaient naître des froissements quoti-

[1] *Mémoires* de Saint-Simon, t. XII, p. 92-122.
[2] Madame, *Corresp. compl.*, 6 oct. 1719, t. II, p. 164.
[3] *Ibid.*, 31 mai 1718, t. I, p. 409.

diens. Pendant que sa maîtresse savourait encore un bonheur qui était surtout en elle, le duc d'Orléans, lui, bâillait le reste du sien. Des fragments de lettres de Madame nous le montrent outré contre cette jeune femme aux goûts idylliques qui exigeait de lui un amour de berger : « J'ai souvent ri quand il « se plaignait à moi de ce travers de la Séry. « Pourquoi vous affliger ? lui disais-je en « plaisantant. Si cela ne vous accommode « pas, laissez-la en paix, vous n'êtes point « du tout obligé de feindre un amour que « vous n'avez pas [1]. »

Le duc d'Orléans dissimulait pourtant, de crainte d'affliger trop profondément sa maîtresse en brisant son illusion d'un seul coup. Mais lorsqu'il se trouvait un moment libre et seul, à côté de sa mère, par exemple, la franche et brusque Madame, il lui avouait volontiers qu'il était né inconstant et indiscret, et qu'il étouffait dans cette passion absorbante. Et, « voyant dans une comédie « Valère qui est fatigué de sa maîtresse, il « ajoutait avec un soupir : Voilà comme je « me suis très-souvent trouvé [2]. »

[1] Boisjourdain, *Mélanges*, t. I, p. 216.

[2] Madame, 1er novembre 1718, t. II, p. 22.

Madame d'Argenton, cependant, n'avait pas été sans s'apercevoir de ce changement. Sans pouvoir se résigner au sacrifice de goûts qui faisaient en quelque sorte partie de son honnêteté, elle cherchait pour son amant une diversion vivifiante à ses ennuis. Le duc d'Orléans la cherchait aussi, mais sans se sentir peut-être capable de la trouver. Il reconnut l'âme de sa maîtresse à la distraction qu'elle lui offrit : la gloire. Voilà le seul remède digne d'un prince qui sera roi, lui dit-elle sans doute. Et elle pensait tout bas que l'amant profiterait en lui de la guérison. L'absence devait lui rendre le charme perdu par l'habitude. Une vie composée de devoirs et de périls ferait refleurir dans une âme moins corrompue encore que disposée à l'être, comme une seconde innocence [1].

Bientôt tout entière à sa crédule espérance, mademoiselle de Séry, loin de détourner le duc d'Orléans de la noble ambition qui

[1] Quelle conversion espérer pourtant d'un prince « qui s'efforçoit de se persuader qu'il n'y a pas de « Dieu, et qui croyoit au diable jusqu'à espérer de « le voir et de l'entretenir, » et qui emportait Rabelais à la messe de Noël, de peur de s'ennuyer, et s'en vantait!

lui faisait briguer l'honneur d'être utile à la France, l'encouragea au contraire dans ses efforts, et, résignée à le voir partir, ne songea plus qu'à le remplir des pensées qui pouvaient le faire revenir victorieux.

Sous prétexte d'égayer un peu les derniers mois de son séjour, elle s'appliqua à flatter cette insatiable curiosité d'esprit qui le possédait et à faire servir en lui à de grands desseins cette disposition superstitieuse qui remplace la foi dans les âmes sceptiques. « Il étoit « curieux de toutes sortes d'arts et de scien- « ces, et, avec infiniment d'esprit, avoit eu « toute sa vie la foiblesse, si commune à la « cour des enfants d'Henri II, que Catherine « de Médicis avoit, entre autres maux, ap- « portée d'Italie. Il avoit, tant qu'il avoit pu, « cherché à voir le diable, sans y avoir pu « parvenir, à ce qu'il m'a souvent dit, et à « voir des choses extraordinaires, et à savoir « l'avenir[1]. »

Avec une profondeur d'habileté et de prévoyance qui supposent dans cette jeune femme un esprit bien supérieur à son caractère et à sa figure, madame d'Argenton cher-

[1] *Mémoires* de Saint-Simon, t. V. p. 209.

cha à prendre son amant par son faible et demanda à ces sciences occultes, qu'il aimait tant, des moyens de persuasion irrécusables. Elle se garda bien d'inspirer à ce prince irrésolu, aussi avide de connaître l'avenir qu'incertain d'en profiter, des projets dont il se fût méfié s'ils ne fussent venus d'eux-mêmes s'imposer à lui sous le choc de révélations désintéressées. Elle favorisa cette influence, la seule qu'acceptât son imagination aguerrie, et sollicita, pour aider à la sienne, la domination du merveilleux. Rien ne lui parut plus propre que ce moyen antique, à ranimer en lui le sang des héros, et à lui donner cette persévérance sans laquelle il n'en est pas. « Jamais, de lui-même, dit Saint-Simon, « il n'avoit pensé que le roi pût manquer, ni « aux choses qui pouvoient suivre ce mal- « heur, qu'il regardoit réellement comme « tel, et pour lui-même si jamais il arrivoit. « Il ne faisoit que se prêter aux réflexions « qui, là-dessus, lui étoient présentées, inca- « pable d'y penser entièrement de lui-même, « ni aux mesures à prendre sur la considé- « ration que cela étoit possible. »

L'homme qui, avec toute espèce de gens obscurs, et beaucoup avec Mirepoix, avait eu

la constance de passer la nuit dans les carrières de Vanvres et de Vaugirard, à faire des invocations ; l'élève du chimiste alchimiste Homberg, l'admirateur et l'ami du fatidique Boulainvilliers, ne devait pas être insensible à des suggestions marquées du caractère cabalistique.

« La Séry avoit une petite fille chez elle,
« de huit ou neuf ans, qui y étoit née et n'en
« étoit jamais sortie, et qui avoit l'ignorance
« et la simplicité de cet âge et de cette édu-
« cation. Entre autres fripons de curiosités
« cachées, dont M. le duc d'Orléans avoit
« beaucoup vu en sa vie, on en produisit un
« chez sa maîtresse qui prétendit faire voir
« dans un verre rempli d'eau tout ce qu'on
« voudroit savoir. Il demanda quelqu'un de
« jeune et d'innocent pour y regarder, et
« cette petite fille s'y trouva propre. Ils s'a-
« musèrent donc à vouloir savoir ce qui se
« passoit alors même dans des lieux éloignés,
« et la petite fille voyoit, et rendoit ce qu'elle
« voyoit à mesure. Cet homme prononçoit
« tout bas quelque chose sur ce verre rempli
« d'eau, et aussitôt on y regardoit avec succès.

« Les duperies que M. le duc d'Orléans
« avoit souvent essuyées l'engagèrent à une

« épreuve qui pût le rassurer. Il ordonna tout « bas à l'un de ses gens, à l'oreille, d'aller sur- « le-champ à quatre pas de là, chez madame « de Nancré, de bien examiner qui y étoit, ce « qui s'y faisoit, la position et l'ameublement « de la chambre, et la situation de tout ce « qui s'y passoit, et, sans perdre un moment « ni parler à personne, de le lui venir dire à « l'oreille. En un tourne-main la commission « fut exécutée, sans que personne s'aperçût « de ce que c'étoit, et la petite fille toujours « dans la chambre.

« Dès que M. le duc d'Orléans fut instruit, « il dit à la petite fille de regarder dans le « verre qui étoit chez madame de Nancré et « ce qu'il s'y passoit. Aussitôt elle leur ra- « conta mot pour mot tout ce qu'y avoit vu « celui que M. le duc d'Orléans y avoit en- « voyé. La description des visages, des figu- « res, des vêtements, des gens qui y étoient, « leur situation dans la chambre, les gens qui « jouoient à deux tables différentes, ceux qui « regardoient ou qui causoient, assis ou de- « bout, la disposition des meubles, en un « mot, tout. Dans l'instant M. le duc d'Orléans « y envoya Nancré, qui rapporta avoir tout « trouvé comme la petite fille l'avoit dit et

« comme le valet qui y avoit été d'abord
« l'avoit rapporté à l'oreille de M. le duc
« d'Orléans.....

« .... Il me conta encore que, encouragé
« par l'exactitude de ce que la petite fille
« avoit vu de la chambre de madame de Nan-
« cré, il avoit voulu voir quelque chose de
« plus important, et ce qui se passeroit à la
« mort du roi, mais sans en rechercher le
« temps, qui ne se pourroit voir dans ce
« verre [1].

« Il le demande donc tout de suite à la pe-
« tite fille, qui n'avoit jamais ouï parler de
« Versailles ni vu personne que lui de la cour.
« Elle regarda et leur expliqua longuement
« tout ce qu'elle voyoit. Elle fit avec justesse

[1] Le duc d'Orléans ne tarde pas à être encore plus indiscret : « Un fou s'imagine, à Paris, dit Madame, « qu'il peut faire venir un ange dans une chambre ; « mon fils veut s'amuser de ce fou. Il va le trouver « et, entre autres impertinences, il lui demande « combien de temps le roi a encore à vivre. » (Madame, 3 mars 1707, t. I, p. 96.) « Cependant, dit « Saint-Simon, il est incroyable, mais il est vrai, « qu'avec la perspective depuis longtemps ouverte « de cette grande autorité à exercer, il n'avoit con- « certé avec personne aucune mesure, et se trouva « pris à l'improviste par l'événement. »

« la description de la chambre du roi à Ver-
« sailles et de l'ameublement qui s'y trouva
« en effet à sa mort. Elle le dépeignit par-
« faitement dans son lit et qui étoit debout
« auprès de lui ou dans la chambre, un petit
« enfant avec l'Ordre, tenu par madame de
« Ventadour, sur laquelle elle s'écria parce
« qu'elle l'avoit vue chez mademoiselle de
« Séry. Elle leur fit connoître madame de
« Maintenon, la figure singulière de Fagon,
« Madame, madame la duchesse d'Orléans,
« madame la Duchesse, madame la prin-
« cesse de Conti ; elle s'écria sur M. le duc
« d'Orléans : en un mot, elle leur fit connoître
« ce qu'elle voyoit là de princes et de domes-
« tiques, seigneurs ou valets. Quand elle eut
« tout dit, M. le duc d'Orléans, surpris qu'elle
« ne leur eût point fait connoître Monsei-
« gneur, monseigneur le duc de Bourgogne,
« madame la duchesse de Bourgogne ni M. le
« duc de Berry, lui demanda si elle ne voyoit
« point des figures de telle ou telle façon. Elle
« répondit constamment que non et répéta
« celles qu'elle voyoit. C'est ce que M. le duc
« d'Orléans ne pouvoit comprendre et dont il
« s'étonna fort avec moi, et en rechercha
« vainement la raison. L'événement l'expli-

« qua. On étoit alors en 1706. Tous quatre « étoient alors pleins de vie et de santé, et « tous quatre étoient morts avant le roi. Ce « fut la même chose de M. le Prince, de M. le « Duc et de M. le prince de Conti, qu'elle ne « vit point et vit les enfants des deux der- « niers, M. du Maine, les siens et M. le comte « de Toulouse ; mais jusqu'à l'événement « cela demeura dans l'obscurité.

« Cette curiosité achevée, M. le duc d'Or- « léans voulut savoir ce qu'il deviendroit. « Alors, ce ne fut plus dans le verre. L'homme « qui étoit là lui offrit de le lui montrer « comme peint sur la muraille de la cham- « bre, pourvu qu'il n'eût point de peur de s'y « voir ; et au bout d'un quart d'heure de quel- « ques simagrées devant eux tous, la figure « de M. le duc d'Orléans, vêtu comme il l'étoit « alors, et dans sa grandeur naturelle, parut « tout à coup sur la muraille comme en pein- « ture, avec une couronne fermée sur la tête. « Elle n'étoit ni de France, ni d'Espagne, ni « d'Angleterre, ni impériale. M. le duc d'Or- « léans, qui la considéra de tous ses yeux, ne « put jamais la deviner ; il n'en avoit jamais « vu de semblable. Elle n'avoit que quatre « cercles et rien au sommet. Cette couronne

« lui couvroit la tête..... Il étoit assurément « alors bien éloigné d'être régent du royaume « et de l'imaginer. C'étoit peut-être ce que « cette couronne singulière lui annonçoit. « Tout cela s'étoit passé à Paris, chez sa maî- « tresse, en présence de leur plus étroit « intrinsèque, la veille du jour qu'il me le « raconta, et je l'ai trouvé si extraordinaire « que je lui ai donné place ici, non pour l'ap- « prouver, mais pour le rendre [1]. »

Encouragé malgré lui par de si brillants présages, le duc d'Orléans partit, bien décidé à se montrer digne de la destinée qui lui était dévoilée avec une si flatteuse complaisance.

A peine arrivé en Italie, il y déploya, dit Saint-Simon, toutes les qualités d'un général, « une bravoure que ses ennemis n'ont pas « contestée, un coup d'œil net, brillant, qui « lui permettoit d'embrasser tout l'ensemble

[1] *Mémoires* de Saint-Simon, t. V, p. 209-212. — On trouva plus tard tout un système prémédité de criminelles excitations dans cette merveilleuse rencontre du hasard, ou peut-être dans cet innocent artifice d'une femme éprise, pour le compte de son amant, de la grandeur et de la gloire. (*V.* Boisjourdain et Saint-Simon.)

« des opérations, un sang-froid qui ne se dé-
« mentit jamais, beaucoup de vivacité et de
« ressources dans l'esprit pour faire face à
« l'imprévu, avec une application constante
« aux détails en approvisionnements, logis,
« campement, etc. Il avoit en un mot tout ce
« qui fait aimer un général par ses soldats, et
« tout ce qui le rend redoutable aux ennemis.
« Malheureusement, tout étoit organisé en
« Italie pour qu'il n'eût que les honneurs et
« la responsabilité du commandement. Il ne
« fut pas obéi. Personne ne s'y trompa, et
« dans le malheur de nos armées, il n'y eut
« de la gloire que pour le général. »

Cependant le duc d'Orléans revint à Versailles, les troupes ayant pris leurs quartiers d'hiver. Sa première visite après le roi, peut-être avant, fut sans doute pour celle à qui il devait ses meilleures et plus héroïques inspirations, et comme la moitié de ses exploits? Non, car il l'avait déjà vue, avant Paris, presque avant la France. Impatiente « de le « rejoindre et de jouir la première de ces lau- « riers de la défaite, » comme parle Saint-Simon[1], madame d'Argenton, n'écoutant cette

[1] *Mémoires*, t. V, p. 248.

fois que son cœur, était partie pour Grenoble. Honni soit qui mal y pense ! Mais laissons encore Saint-Simon, qui s'indigne, raconter cette fugue amoureuse :

« Nancré retourné vers M. le duc d'Orléans, « qui avoit été extrêmement mal de sa bles- « sure, la nouvelle madame d'Argenton et « madame de Nancré, veuve sans enfants du « père de celui dont je viens de parler, et « dans l'intimité la plus étroite avec lui, « s'en allèrent ensemble chacune dans une « chaise de poste, le plus secrètement qu'elles « purent, à Lyon, et de là se cacher dans une « hôtellerie à Grenoble [1]. M. le duc d'Orléans « n'y étoit pas encore arrivé. Il sut en che- « min cette équipée, il en fut très-fâché et « leur manda qu'il ne les verroit point et de « s'en retourner. Être arrivées de Paris à « Grenoble et s'en retourner bredouille étoit

[1] La *Correspondance inédite* de la marquise de La Cour dit, à ce propos, à la date du 26 avril 1706 : « Vous savez que mademoiselle de Séry est partie « en poste pour aller retrouver M. le duc d'Orléans, « et cela, sous la conduite d'une dame qui est, si « vous le trouvez bon, un peu de vos parentes, et « qui s'en tient fort honorée. C'est madame de Nan- « cré, preuve évidente que l'honneur des dames est « où elles le veulent bien mettre. »

« chose fort éloignée de leur résolution. Elles « l'attendirent. Savoir sa maîtresse si près de « soi et lui tenir rigueur, l'amour ne le put « jamais permettre. Sur les sept ou huit « heures du soir, les affaires du jour vidées « et la représentation finie, il ferma ses portes, « s'enfonça dans son appartement, et par les « derrières d'un escalier dérobé arrivèrent les « femelles, et soupèrent avec lui et deux ou « trois de leurs plus familiers. Cela dura ainsi « cinq ou six jours, au bout desquels il les « renvoya, et repartirent. Ce voyage ridicule « fit grand bruit, le public en murmura, fâché « véritablement de cette tache sur sa gloire « personnelle; les envieux, de pouvoir rom- « pre le silence qu'ils avoient été forcés de « garder, parmi lesquels M. le Duc et madame « la Duchesse se signalèrent [1]. »

En dépit de la colère du roi olympien, tout prêt à lancer ses foudres, et dont Chamillard se chargea de traduire le mécontentement, en dépit de l'indignation vertueuse dont Saint-Simon, « quelque résolution qu'il eût prise « de ne jamais lui parler de ses maîtresses, » ne put s'empêcher de se dégonfler, le jeune

[1] *Mémoires* de Saint-Simon, t. V, p. 252.

général vint jouir hardiment de son triomphe à la cour, et l'eut entier. Le roi lui-même ne put rester sévère au héros malheureux, dont trois blessures attestaient les efforts et le désespoir. « On ne peut être mieux reçu du roi « qu'il ne le fut, et de tout le monde[1]. »

Mais c'est surtout ce *tout le monde* qui se montra plus enthousiaste que personne. « Le « public équitable, la cour même, malgré ses « jalousies, décernèrent des lauriers à sa dé- « faite, et l'élevèrent d'autant plus que la for- « tune l'avait voulu abaisser. Ce fait est aussi « mémorable que singulier, et je ne crois pas « qu'il y ait d'exemples de tant et de si una- « nimes louanges dans un malheur aussi « complet[2]. »

Bientôt après, le duc d'Orléans alla en Espagne commander l'armée qui cherchait à conquérir au duc d'Anjou le royaume dont il n'avait guère que le titre. « Il y montra mieux « encore sa capacité, dit Saint-Simon, et il « y fut plus heureux qu'en Italie. Il ne tarda « pas à y jouir de la renommée due à un « grand prince et qui a rendu de grands

[1] *Mémoires* de Saint-Simon, t. V, p. 254

[2] *Ibid*, p. 248.

« services à l'État ; il paroît même certain « que plusieurs personnages principaux se « complurent dans la pensée que la mau- « vaise santé de Philippe V pourroit ouvrir « un jour au duc d'Orléans l'accès au trône « d'Espagne. »

Cette popularité[1] et ces espérances qui avaient, surtout après la victoire et la prise de Lérida, eu à Paris, dans le cœur de ces bourgeois de tout temps entichés des d'Orléans[2], un si brillant écho, le perdirent. L'orgueil humilié des autres princes du sang, le dépit jaloux de madame de Maintenon, se chargèrent de faire expier au prince triomphant ce bonheur qui avait trouvé grâce devant Louis XIV lui-même.

« Cette haine fut implacable, et on en « verra d'étranges suites..... Il se publia

[1] Tout Paris, pour Rodrigue, eut les yeux de Chimène.

[2] Ils chantaient, ces bons bourgeois, après la prise de Lérida :

Pour vous, tous les cœurs de Paris,
Ressemblent à celui de Séry,
Que votre absence désespère.
Lère la lère lanlère,
Lerela a Lerida.

(*Recueil* Maurepas.)

« que M. le duc d'Orléans avoit essayé de se
« faire un parti qui le portât sur le trône
« d'Espagne, en chassant Philippe V ; . . . .
« qu'il étoit résolu de faire casser son mariage
« avec madame la duchesse d'Orléans, comme
« indigne et fait par force ; qu'il épouseroit
« ensuite la reine, sœur de l'impératrice et
« veuve de Charles II [1], et qu'enfin pour
« abréger les formes longues et difficiles, on
« commenceroit par empoisonner madame
« la duchesse d'Orléans, grâce aux alambics,
« au laboratoire, aux amusements de phy-
« sique et de chimie, et à la gueule ferrée et
« soutenue des imposteurs. M. le duc d'Or-
« léans ne laissa pas d'être heureux que ma-
« dame sa femme, qui étoit grosse et qui eut
« en même temps une très-violente colique,
« s'en tirât heureusement et bientôt après
« accouchât de même, et le rétablissement
« de cette princesse ne servit pas peu à faire
« tomber tous ces bruits [2]. »

C'est à ce moment critique où grondait sourdement encore le tonnerre de la colère royale, qui devait avoir un bien plus terrible

[1] On dit même plus, comme on va voir tout à l'heure.

[2] *Mémoires* de Saint-Simon, t. VII, p. 311.

Universitas BIBLIOTHECA Ottaviensis

éclat à la mort du duc et de la duchesse de Bourgogne ; c'est en ce moment de doute domestique et de soupçon populaire, que Saint-Simon, un de ces amis à outrance, au dévouement inexorable, au conseil tenace, au reproche acharné, entreprit de sauver le duc d'Orléans, et de le sauver malgré lui, de ce grand naufrage de sa popularité. L'homme indépendant qui s'était montré fidèle au disgracié en dépit des instances de ses amis et des calomnies de ses ennemis, et qui seul avait osé défendre et protéger une réputation abandonnée; certes, celui-là avait bien le droit de parler haut et franc, et de tout tenter pour gagner la cause à laquelle il s'était donné. Aux grands serviteurs, les grands priviléges. Saint-Simon en usa, en abusa même quelque peu. C'était un de ces rudes médecins, amis des prompts remèdes et des guérisons énergiques. Ils n'hésitent pas, pour la mieux sonder, à agrandir la plaie ; ils insultent aux idées, ils brutalisent les sentiments, ils violentent la langue elle-même ; ils ont des gestes qui touchent comme le fer, il ont de ces mots terribles qui brûlent comme la foudre. Le cœur n'a pas de nœud qui leur résiste, et le cerveau se trouble en les écoutant.

En vain joint-on les mains et ajoute-t-on à l'éloquence des mots cette autre éloquence des larmes ; en vain se traîne-t-on à leurs genoux, implorant de ces amis forcenés, de ces serviteurs impérieux l'aumône de la pitié. Non, non, point de répit, point de pitié, point de grâce ! Arrière les derniers scrupules, à bas les dernières illusions ! Ils fauchent tout dans votre âme et la mettent toute nue, et quand ils ont fait ainsi la solitude en vous, ils l'appellent la paix, ils triomphent. Vous n'êtes plus qu'un homme semblable aux autres hommes, vous dont la poésie de l'amour faisait un dieu tout à l'heure ! Vous voilà moins qu'auparavant, même à leurs yeux, mais que leur importe ? vous les avez écoutés, ils ont vaincu !

Pour conjurer l'orage imminent, savez-vous ce qu'imagina l'officieux bourreau ? Il se dit qu'une fortune si compromise ne pouvait être préservée de la ruine que par un de ces holocaustes, un de ces sacrifices héroïques qui ont apaisé de tout temps les royales ou divines vengeances. Il fit de madame d'Argenton la victime expiatoire de la disgrâce ; il s'acharna contre cette frêle idole, contre cette gracieuse domination. Toute cette beauté,

toute cette grâce, tout cet amour, tout ce bonheur, le seul survivant au naufrage de tous les autres, il brisa tout cela, et le duc d'Orléans, d'abord rebelle, puis docile à ses conseils, marcha, pour revenir à la faveur, sur ces débris, en y mêlant ceux de son cœur.

Madame d'Argenton était assez habile « et « assez bien conseillée, » comme il l'a parfaitement dit, pour vendre chèrement, même à un ennemi de la force de Saint-Simon, ce bonheur qui faisait sa vie. Aussi se garda-t-il de heurter de front sa trop charmante adversaire. Il s'avança, comme en jouant, jusque dans les profondeurs d'un cœur confiant et qui ne se défendit pas. D'insinuation en insinuation, il creusa ces voies sourdes, il ménagea ces tortueux progrès dont l'insecte rongeur cerne et mine insensiblement la plante. Une fois au milieu des racines, il donna soudain le dernier coup, sans qu'on eût senti le premier, et l'amour tomba comme tombe la fleur.

La veille encore, madame d'Argenton assistait, trônait plutôt à une fête brillante [1],

[1] Ce repas fut des plus licencieux. (Note de Saint-Simon sur le *Journal* de Dangeau, in-8°, t. XIII, p. 82.)

donnée à Saint-Cloud[1], par un prince toujours prêt à narguer sa disgrâce. Jamais son insoucieux amant n'avait été plus empressé, plus follement aimable. Le soir il lui avait dit, peut-être entre deux baisers, ces vers d'une galanterie un peu risquée, un peu gauloise, dirais-je, mais digne d'Henri IV, dont il avait retrouvé l'esprit en en reproduisant les mœurs, vers qu'il ne faudrait lire qu'après souper, ainsi qu'ils ont été faits[2] :

Sans craindre, Iris, que le monde murmure,
Bois quatre coups de ce jus précieux;
Et je te jure,
Par tes beaux yeux,
Que quand la nuit aura voilé les cieux,
. . . . . .

Le lendemain : madame d'Argenton s'en va ! Madame d'Argenton est congédiée ! tel est le cri qui remplit à la fois la ville et la cour de surprise et de pitié.

Soyons juste cependant, il fallut plus d'un

1 « M. le duc d'Orléans donna un dîner à l'électeur « de Bavière, durant le séjour qu'il a fait à Paris, « et à ce dîner, madame d'Argenton y étoit avec « toutes ses amies, et le roi fut fort blessé de cela. » (*Journal* de Dangeau, t. XIII, p. 82.)

2 *Recueil* Maurepas (1710).

lendemain à Saint-Simon pour réussir, et jusqu'au dernier moment il trembla d'échouer.

Nous voudrions pouvoir transcrire les soixante-dix éloquentes pages où l'âpre écrivain a sténographié pour ainsi dire jusqu'aux moindres mots, jusqu'aux moindres gestes et presque jusqu'à l'accent de ces trois conversations qui décidèrent du sort de madame d'Argenton. Nous ne pouvons que renvoyer au volume dont cet épisode est le chef-d'œuvre, et qu'en résumer les principaux incidents.

La fête de Saint-Cloud, donnée à l'électeur de Bavière et à quantité de dames, parmi lesquelles madame d'Arco, maîtresse du prince, et madame d'Argenton, est des derniers jours de l'année 1709.

Le mercredi premier jour de l'an 1710, le duc de Saint-Simon[1] vit le duc d'Orléans après le repas du roi. « Il m'emmena aussitôt dans « son arrière-cabinet obscur, sur la galerie, « où la conversation fut d'abord coupée et « tumultueuse, comme il arrive après une « longue absence, après quoi je lui demandai

[1] « Il revenoit de la campagne où il avoit été fort « longtemps. » (Note de Saint-Simon sur le *Journal* de Dangeau, t. XIII, p. 82.)

« de ses nouvelles avec le roi, Monseigneur « et les personnes royales. »

Le duc d'Orléans répond à l'ordinaire (c'est-à-dire très-mal), et « se met à battre la cam- « pagne, comme un homme qui craint d'ap- « profondir. »

Cette crainte ou cette pudeur, comme on voudra, trace sa marche à l'impitoyable conseiller. Il tâte et fouille en tout sens cette plaie de la disgrâce sur laquelle on craint d'appuyer :

« Je lui dis franchement que j'étois bien « informé qu'il étoit fort mal avec le roi, et « si mal qu'il étoit difficile d'être pis. Que le « roi étoit outré contre lui de tout point ; que « Monseigneur l'étoit infiniment davantage, « et le montroit aussi avec beaucoup moins « de ménagements [1] ; qu'à leur exemple le « gros du monde s'éloignoit de lui.... etc.... »

Le prince en convient, et feint l'insou-

[1] « Le roi avoit supporté d'autant plus impatiem- « ment ce que M. d'Orléans avoit fait pour sa maî- « tresse, qu'il n'avoit pas cru devoir l'empêcher, « après la conduite qu'il avoit eue lui-même avec les « siennes, et le ridicule voyage de Grenoble avoit « achevé d'irriter le roi contre elle. L'affaire d'Es- « pagne, sans cesse aigrie par Monseigneur et par

ciance. « Il ajouta qu'il sentoit bien que c'étoit « là les effets de l'impression de son affaire « d'Espagne, qui nonobstant sa simplicité, « avoit été empoisonnée par des fripons ; que « le malheur étoit qu'il n'y pouvoit que faire, « et qu'il falloit bien que le temps raccom- « modât tout. »

Saint-Simon lui enlève brutalement cette dernière illusion ; il montre la faute grandissant en quelque sorte chaque jour, par l'effet de l'impunité et de l'imprudence devenant criminelle ; il montre la défection gagnant ses familiers, après ses amis, et le sauve-qui-peut devenu général. En un mot, bien loin que tout aille mieux, tout va de mal en pis.

« A ce propos, il rentra fort en lui-même et « me l'avoua. » Le mal étant ainsi étalé dans toute sa profondeur, et cette lèpre de la disgrâce royale bien dévoilée et mise à nu, le malade percé jusqu'au *tuf*, selon un autre

« d'autres plus à portée que lui de son cœur, et « constamment attisée par madame de Maintenon, « avoit rendu M. le duc d'Orléans encore plus odieux « au roi que sa maîtresse. L'éclat de la fête de Saint- « Cloud fut la dernière goutte d'eau qui fait répan- « dre le verre déjà plein. » (Note de Saint-Simon sur le *Journal* de Dangeau, t. XIII, p. 82.)

mot de Saint-Simon, ne peut s'empêcher de mêler à ses plaintes et à ses récriminations ce mot si vrai, si déchirant, qui est comme l'investiture du médecin ; Saint-Simon lui a montré la cour s'éloignant de lui, à l'exemple du maître, « premier mobile de toutes cho-
« ses, » et cette désertion, ce n'est pas seulement la bassesse, la flatterie, mais la terreur qui l'inspirent, puisque chacun connaît la cause de la colère souveraine et l'approuve :

« M. le duc d'Orléans, pénétré de la pein-
« ture que je venois de lui faire de sa situa-
« tion, et qu'il ne pouvoit alors se dissimuler
« à lui-même, se leva après un profond si-
« lence de quelque temps et se mit à faire
« quelques tours de chambre. Je me levai
« aussi et, appuyé à la muraille, je l'examinai
« attentivement, lorsque levant la tête et sou-
« pirant, il me demanda : Que faire donc ? »

Il le demande, le malheureux prince, et rien qu'à l'air mystérieux de Saint-Simon, à ce regard qui couve déjà sa proie, il l'a deviné.

Aussi l'habile conseiller se garde-t-il d'insister davantage sur ce premier coup. Il laisse la blessure se faire d'elle-même, et « étourdi
« lui-même du grand coup qu'il vient de frap-

« per, il se retourne un peu vers la muraille « pour s'en remettre lui-même et pour lui « épargner l'embarras d'être regardé dans ces « premiers moments.

« Le silence fut long ; je l'entendois se re- « muer impétueusement sur sa chaise et j'at- « tendois, en peine par où la conversation « reprendroit [1]. »

Elle reprend par des soupirs et non par des reproches, indice d'une disposition d'esprit et de cœur que favorise trop singulièrement la solitude, pour que Saint-Simon, sous prétexte de rallier le maréchal de Bezons, son ami et son complice dans cette conspiration du devoir et de l'honneur, ne livre pas le duc d'Orléans à ces réflexions débilitantes d'où l'on tombe si naturellement dans la conversion.

Après quelques visites de cérémonie, officiel intermède, le duc de Saint-Simon, tout en pestant contre Bezons qui n'arrive pas, reprend insensiblement auprès du duc d'Orléans son travail de circonvallation. « Je « remis doucement M. le duc d'Orléans sur le « propos qu'avoit interrompu la visite, moins

[1] *Mémoires* de Saint-Simon, t. VIII, p. 1-6.

pour le presser que pour l'y accoutumer. »

Alors viennent ces généralités, troupes d'assaut sacrifiées qui posent les fascines et appuient les échelles : « Je lui représentai que « ces sortes d'engagements ne pouvoient être « aussi longs que la vie, qu'il étoit arrivé à « un âge où cela devenoit très-messéant ; . . . « que la situation où il se trouvoit fixoit le « moment d'en finir. . . . »

Alors, content d'en être venu là pour la première fois, et ne « voulant pas trop presser « les choses de peur de nuire à son dessein, « en rebutant peut-être, » le duc de Saint-Simon laisse « languir la conversation, » et prend congé sur ce singulier compliment du jour de l'an [1].

Puis il va écrire à Bezons le bulletin de la première rencontre, et le lendemain, jeudi 2, Bezons arrive au rendez-vous, tout tremblant d'être le second d'un pareil homme. « Il se « récria fort sur ma hardiesse [2]. » Bientôt arrive l'heure du second rendez-vous, ou pour mieux dire du second assaut. La solitude a

[1] *Mémoires* de Saint-Simon, t. VIII, p. 7.
[2] *Ibid.*, p. 9.

agi, cette grande corruptrice. Le duc d'Orléans ne combat plus ; il résiste seulement. Saint-Simon, profitant habilement de la présence de ce tiers, dont il prévoit la passivité, s'en sert comme de repoussoir et lui adresse un résumé de l'entretien de la veille, dont chaque mot rebondit sur le prince.

« Les propos de M. le duc d'Orléans ne « furent rien de suivi, mais les élans d'un « homme qui souffre une violence étrange et « qui s'en fait même pour la souffrir. Après « l'avoir laissé quelque temps rêver, soupirer, « se plaindre, je lui dis que je souffrois moi-« même autant que lui ;. . . mais qu'il n'étoit « plus question de se flatter; qu'il falloit qu'il « considérât son état devenu intolérable ; « qu'il en falloit sortir par quelque voie que « ce fût, et que toute voie lui étoit fermée, « hors celle que je lui avois présentée ; qu'elle « étoit dure, cruelle, mais unique ; qu'après « tout, il falloit bien qu'il se séparât un jour « de celle qui le tenoit sous le joug ; qu'un « engagement si long, si éclatant, l'avoit pré-« cipité dans un abîme sans fond, que le jour « de s'en arracher étoit venu, et qu'il ne te-« noit qu'à lui de se faire de cet abîme un de-« gré d'honneur, de faveur et de gloire, qui le

« porteroit en un instant plus haut qu'il « n'avoit jamais été. »

A ce discours, le prince répond fort spécieusement que cette démarche à laquelle on le pousse pouvait plaire au roi jusqu'à un certain point, mais qu'elle n'a rien de commun avec les causes de sa disgrâce, et que, bien loin de prévenir sa chute, elle ne pouvait pas même la retarder.

Saint-Simon a vite compris tout le parti qu'il pouvait tirer d'une réfutation décisive de ce dernier effort d'un homme qui se sent faible, et qui esquive la lutte par le doute :

« Je pris donc la parole et je dis qu'en « quittant une vie qui scandalisoit depuis si « longtemps ceux même qui, peu attentifs à « la conscience, ne l'étoient qu'à l'honneur « du monde, il se déchargeoit du blâme « qu'il avoit encouru en la menant, et de « tout celui encore qui lui avoit été imputé « pendant sa durée ; qu'une violente passion « ne réfléchit à rien et se laisse entraîner « à tout ce qui en est la suite [1]. »

Alors il met sur le compte de cette passion dont, par une rare discrétion, il n'a pas en-

[1] *Mémoires* de Saint-Simon, t. VIII, p. 11.

core nommé l'objet « ces curiosités sur l'ave-
« nir » et ce crime d'ambition qui lui avait
été inspiré « par les choses qui lui avoient
« été montrées dans les exercices de ces cu-
« riosités, » coupables aux yeux de tous de
lui avoir « fait monter dans l'esprit ces su-
« perbes pensées qui ne pouvoient s'accorder
« avec l'homme sage, moins encore avec le
« bon sujet. »

Après avoir établi la connexité de son amour et de ses fautes, il fouille plus profondément son sujet, et révèle les liens secrets qui peuvent rendre madame d'Argenton, qu'il nomme pour la première fois, solidaire de l'affaire d'Espagne. Celui-là doit être soupçonné du crime, qui en a dû profiter. Or, on a accusé le duc d'Orléans « d'avoir un
« concert à Vienne, pour épouser la reine
« douairière d'Espagne ; . . . . que pour y
« parvenir, il répudieroit sa femme et feroit
« casser son mariage, conséquemment décla-
« rer ses enfants bâtards ; que n'en pouvant
« point espérer de la reine d'Espagne, il at-
« tendroit sa mort du bénéfice du temps et
« de l'âge pour épouser madame d'Argenton,
« à qui les génies avoient promis une cou-
« ronne. . . . D'autres scélérats, que la con-

« valescence de la duchesse d'Orléans faisoit
« taire, n'avoient même pas craint de répan-
« dre qu'elle étoit empoisonnée, qu'il n'étoit
« pas fils de Monsieur pour rien et qu'il alloit
« épouser sa maîtresse[1].....

« A ce terrible récit, M. le duc d'Orléans
« fut saisi d'une horreur qui ne peut se dé-
« crire, et en même temps d'une douleur qui
« ne se peut exprimer d'être déchiré d'une
« manière si âprement et si singulièrement
« cruelle. »

Pour Bezons, « éperdu de ce qu'il venoit
« d'entendre, il avoit les yeux fichés sur le
« parquet qu'il m'a dit depuis qu'il avoit cru
« s'enfoncer, et n'osoit les remuer d'épou-
« vante. »

Au milieu de ses plaintes et de ses indignations, le duc d'Orléans n'apercevait que trop clairement « comment il pouvoit faire
« tomber les effets avec leur cause, et libre
« de cet arrangement, deviendroit net de
« tout crime et de tout soupçon[2]. »

Et, entraîné malgré lui vers le dénoûment par cette double fatalité de la raison et de

[1] *Mémoires* de Saint-Simon, t. VIII, p. 12.
[2] *Ibid.*, p. 14.

l'éloquence, il n'avait plus de scrupules que sur les moyens : « Mais comment m'y résou-
« dre et comment lui dirai-je ? »

Ce mot remplit à la fois Saint-Simon d'espérance et de crainte. Si le duc d'Orléans revoyait sa maîtresse, c'en était fait de tant d'efforts tenaces et de tant de laborieux progrès. Madame d'Argenton règnerait de nouveau et le prouverait par sa vengeance.

Il faut à tout prix empêcher une entrevue, une simple lettre, qui en serait sitôt suivie ; et cependant le prince réclame avec une énergie désespérée ce dernier privilége, cette grâce suprême « de la voir au moins pour
« rompre, puisque s'il rompt, ce n'est ni par
« dégoût, ni par mécontentement d'elle. »

Il faut voir avec quel art Saint-Simon déguise son angoisse sous un impassible refus, et avec quelle habileté, pour mieux dérober jusqu'à sa dissimulation, il pousse en avant le lourd mais inébranlable Bezons, chargé de donner du poids aux arguments et d'écraser les derniers restes de la résistance « dans ce
« chemin » que son audacieux collègue « a
« ouvert à force de bras. » Puis, Saint-Simon, pour achever cette difficile persuasion, a recours à la flatterie, et va jusqu'à faire, de ce

refus de la voir une dernière fois, un hommage à un amour si redoutable, qu'on n'osait s'exposer à voir celle qui l'allumait, quand on avait résolu de l'éteindre[1].

Puis pour détourner l'opposition encore vive, sur un terrain où elle devait céder, le duc de Saint-Simon propose au prince une visite au roi, dans laquelle il viendra solennellement abjurer entre ses bras les erreurs d'un passé qui a été, comme le sien (sans le lui dire), une expérience « trop funeste de la « puissance et des fruits de l'amour pas- « sionné. »

La générosité du duc d'Orléans proteste encore et se révolte à cette proposition déloyale de charger son amour, c'est-à-dire sa maîtresse, de ces fautes..... « de ces « curiosités condamnables et suspectes, » de cette ambition enfin que révélait l'affaire d'Espagne.

Saint-Simon persiste dans son conseil, en dépit de cet orage d'indignation qui gronde sur sa tête, et de la répugnance même de son auxiliaire. Il faut lire toute cette page pour admirer avec quelle subtilité le duc échappe

[1] *Mémoires* de Saint-Simon, t. VIII, p. 15.

à tout reproche pour se réfugier bientôt sur un point reconnu inviolable, du haut duquel il foudroie toute résistance, promettant, en échange d'une imputation que les faits crient d'ailleurs trop haut pour espérer l'étouffer, la faveur au prince, l'impunité à madame d'Argenton, et, dans ce qui y ressemble le moins, le triomphe même de la vérité et de la justice. La discussion s'anime et se prolonge assez sur ces subtilités et sur ces restrictions qui font de Saint-Simon le plus jésuite des jansénistes, sur cet aveu où le duc d'Orléans persiste à voir une calomnie, sur ce silence où il voit une lâcheté, sur « ce vague « enfin » de sa justification qui lui semble ainsi toujours prise aux dépens de l'innocence.

Mais ce ne sont plus là que des scrupules d'esprit, et comme un jeu sophistique « et « depuis lors, M. le duc d'Orléans est convenu « plus d'une fois avec moi qu'il n'avoit dis- « puté que pour prolonger la dispute et dé- « tourner cependant l'objet véritable de la « conversation[1]. »

Que dire de plus ? La bataille est gagnée, il ne s'agit plus que de maintenir la victoire et

[1] *Mémoires* de Saint-Simon, t. VIII, p. 17-20.

d'en profiter. M. le duc d'Orléans marchande sa défaite et ne se livre qu'en détail, tantôt découvrant le fond secret de ses scrupules et n'y montrant plus à ses adversaires humiliés qu'une horreur invincible « de son domesti- « que et de la vie en laquelle il retomboit en « rompant, » tantôt avouant « un éloigne- « ment extrême pour sa femme, » et le justifiant par des soupçons qu'il n'hésite pas à proclamer, tant ils lui semblent irréfutables [1].

Alors, tantôt Saint-Simon se fait le champion du mariage « lui en vantant les douceurs « et le prix, et s'inspirant éloquemment de la « plus douce expérience ; » tantôt il plaide directement, et par des faits, la cause de la femme méconnue et lui fait rendre, au moins par le silence, une justice qui profite encore au triomphe du devoir.

Il a même l'art de profiter d'un trop confiant aveu du nom des fauteurs de ces soupçons, pour faire retomber sur eux et sur madame d'Argenton qu'il y mêle, le poids de toutes ces calomnies intéressées [2].

Une troisième et dernière conversation

[1] *Mémoires* de Saint-Simon, t. VIII, p. 24.
[2] *Ibid.*, p. 23.

décide enfin du succès le plus complet, le plus éclatant qui ait jamais été atteint par deux amis tout inquiets de leur audace et tout troublés de leur franchise. Le principe est admis. On s'est habitué au fait. Reste à organiser dignement la rupture et à tomber avec décence. Dans cet engagement suprême, Saint-Simon fait jouer tous les ressorts, profite de toutes les circonstances, effrayant tour à tour le prince par la crainte d'arriver trop tard aux pieds du roi, et l'attendrissant par la douleur de voir sa fille victime de son opiniâtreté et destituée de l'honneur d'une alliance dont il lui a inspiré et dont elle a nourri peut-être l'espérance. Enfin, sans lui laisser reprendre haleine davantage, ce qu'il semble n'avoir que trop fait depuis la veille, Saint-Simon demande au duc d'Orléans s'il ne consentirait pas à voir madame de Maintenon afin de se la rendre favorable, et au cas où il s'y résoudrait, s'il ne la verrait pas avant le roi.

Le sang-froid avec lequel le prince essuie cette question et y répond effraye Saint-Simon qui combat désormais comme un homme résolu à ne sortir de ce fameux entre-sol, théâtre de la dispute, que victorieux ou dis-

gracié. Employant tour à tour la prière et la menace, il cherche à ébranler, à la fois par la terreur et la pitié, « ce prince généreux qui « doit ne point accabler deux amis dévoués « du poids immense de la douleur d'avoir si « longuement et si cruellement combattu en « vain [1], » et ce prince, hier encore si populaire et si digne de l'être, qui doit choisir, et choisir pour jamais, entre la gloire « de sau- « ver le royaume de ses pères, » ou la honte « de s'ensevelir tout vivant dans un désordre « et une obscurité, qui enfonceroient le plus « simple particulier dans des ténèbres infâ- « mes et sans retour [2]; » entre l'amour et la reconnaissance de la nation, et « cette sorte « de rage qui produisoit le déchaînement « universel et inouï contre lui..... et cette « aliénation générale qui tenoit de la fureur. »

« Sentant le prince mollir et ployer sous « le faix de sa véhémence, » Saint-Simon l'accule enfin au *oui* fatal, et le précipite plutôt qu'il ne le conduit dans cette première démarche de la conversion, une demande d'audience à madame de Maintenon.

[1] *Mémoires* de Saint-Simon, t. VIII, p. 30.
[2] *Ibid.*, p. 32.

Et alors, nous assistons à ce singulier revirement bien digne de l'âme la plus mobile qui ait jamais existé.

Le duc d'Orléans « remercia Saint-Simon « de l'avoir retiré du sépulcre dont un der- « nier affaissement auroit à jamais scellé la « pierre, et cela d'un ton de gémissement « auquel le conseiller triomphant reconnut « l'impression profonde qu'il avoit faite en « son âme et bien plus encore lorsque, se le- « vant de sa chaise, le prince se mit à repro- « cher à Bezons sa mollesse à lui parler [1]. »

A partir de ce moment, ce cœur si rebelle, si vivace, ne fait plus « que palpiter. »

Tandis que Saint-Simon « se plaignoit en « amitié, mais en amertume, au maréchal « de Bezons, du peu de secours qu'il lui avoit « donné » et que celui-ci lui avouait qu'il avait été « souvent épouvanté à ne savoir où « se fourrer [2], » tandis que, s'applaudissant enfin ensemble d'un succès que le victorieux duc partageait noblement avec son trop timide auxiliaire, ils se concertaient prudemment sur la discrétion avec laquelle il fallait

[1] *Mémoires* de Saint-Simon, t. VIII, p. 34-36.
[2] *Ibid.*, p. 38-39.

jouir d'un honneur qui était un danger [1] ; pendant ce temps, disons-nous, le duc d'Orléans voyait madame de Maintenon qu'il rendait surprise et ravie, et voyait le roi « qu'il « trouvoit très-surpris de sa démarche, mais « point épanoui [2]. »

Il était convenu avec madame de Maintenon et accepté par le roi que madame d'Argenton serait traitée « comme il le pouvoit souhai- « ter,.... sans lettre de cachet ni rien de « semblable, et qu'elle pût se retirer, soit « dans un couvent, soit dans une terre ou « dans une ville telle qu'elle la voudroit « choisir, sans même être astreinte à demeu- « meurer dans un même lieu. »

[1] Rendons-leur cependant plus de justice ; ce n'est pas le 2 que Saint-Simon et Bezons s'effrayent des conséquences que peut avoir sur leur avenir de courtisans le dévouement énergique dont ils ont fait preuve. Ce jour-là, ils se bornent à « se plaindre ré- « ciproquement d'une grande fatigue de corps et « d'esprit » (*Mémoires* de Saint-Simon, t. VIII, p. 39), et c'est seulement le 3, que la nuit ayant porté conseil, les deux héros de l'amitié « commencent à « songer à éviter l'orage de la séquelle de madame « d'Argenton, de madame la duchesse et de la « sienne. » (*Ibid.*, p. 50).

[2] *Ibid.*, p. 46.

Saint-Simon approuva ces délicatesses, pourvu qu'il n'en fût pas abusé, et que la maîtresse déchue n'allât « point dans ses « apanages, faire la dominatrice. » Madame de Maintenon, fort officieuse en cette circonstance, « avoit promis d'envoyer chercher la « duchesse de Ventadour pour concerter tout « avec elle ; et quel personnage pour une « dame d'honneur de Madame et une gou- « vernante des Enfants de France [1] ! »

Le duc d'Orléans annonça à ses deux conseillers (toujours le vendredi 3 janvier 1710) « qu'il assuroit à madame d'Argenton qua- « rante-cinq mille livres de rente [2], dont pres- « que tout le fonds appartiendroit au fils qu'il « avoit d'elle, et qu'il avoit reconnu et fait « légitimer.... Que, outre ce bien, il restoit « à sa maîtresse pour plus de quatre cent « mille livres de pierreries, d'argenterie ou « de meubles, qu'il se chargeoit de toutes ses « dettes jusqu'au jour de la rupture, pour « qu'elle ne pût être importunée d'aucun « créancier, et que tout ce qu'elle avoit lui « demeurât libre, ce qui alloit encore à de

[1] *Mémoires* de Saint-Simon, t. VIII, p. 46.

[2] Dangeau, dans son *Journal*, dit quarante mille livres seulement. (T. XIII, p. 84.)

« grandes sommes[1], et qu'il croyoit qu'avec « ces avantages, elle-même ne pourroit pré- « tendre à une plus grande libéralité. Elle « passoit deux millions, ajoute Saint-Simon, « et je la trouvai prodigieuse, mais en la « louant ; il ne s'agissoit pas de pouvoir dire « autrement. Quelque puissant prince qu'il « fût, une telle brèche devoit le rendre « sage[2]. »

Ce qui compensa un peu à ses yeux cette concession fut la satisfaction de voir Bezons réussir où lui-même avait échoué deux fois, et obtenir de M. le duc d'Orléans « qu'il ver- « roit dans la journée madame sa femme, et « lui diroit la rupture. »

Cependant, tandis que Bezons « qui n'en « pouvoit plus, s'alloit cacher à Paris au « fond de sa maison, pendant le premier éclat « de la rupture, et se mettre à l'abri de toute « question et de tout propos, » tandis que le duc de Saint-Simon « se divertissoit encore

[1] « On dit que M. le duc d'Orléans fera payer « toutes ses dettes à Paris, qui sont assez considé- « rables. Elle faisoit une prodigieuse dépense. » (*Journal* de Dangeau, 4 janvier 1710, t. XIII, p. 82.) Le surlendemain, mieux informé, Dangeau évalue ces dettes à moins de 100,000 francs.

[2] *Mémoires* de Saint-Simon, t. VIII, p. 51.

« *intérieurement*[1] des doléances extrêmes que « madame la duchesse de Saint-Pierre lui « avoit faites chez madame de Saint-Géran, « sur les malheurs de madame d'Orléans, et « cette tyrannie insurmontable, (alors qu'elle « était déjà surmontée) de madame d'Argen- « ton[2], » tandis qu'enfin la duchesse d'Orléans, instruite par Bezons qu'elle avait envoyé chercher, sur tout ce qui lui était revenu par le domestique, « étoit tranportée de la plus « vive joie, » — M. le duc d'Orléans se rendait, avec une résignation qu'une rupture par ordre eût changée en indignation et peut-être en rébellion ouverte, accomplir la dernière promesse que lui avait arrachée la rude éloquence de son ami.

[1] Saint-Simon, malgré toute son honnêteté, ne vivait pas impunément à la cour, et s'il n'était pas assez corrompu pour calculer la récompense du bien qu'il faisait, il était trop prudent pour ne pas en esquiver autant que possible la dangereuse responsabilité. Pour Bezons, c'est le type du courtisan gauche et pusillanime, s'effrayant de ses bonnes actions, et en fuyant les suites comme on fuit l'explosion d'une mine. Saint-Simon, dans ses notes sur Dangeau, ne se désigne que sous la rubrique assez vague de « un ami de M. le duc d'Orléans. »

[2] *Mémoires* de Saint-Simon, t. VIII, p. 55.

« Je passai toute l'après-dînée avec M. le « duc d'Orléans, qui n'étoit pas moins touché « que le matin même [1]. Il me dit que madame « de Maintenon avoit envoyé chercher la du- « chesse de Ventadour aussitôt qu'il fut sorti « de chez elle ; qu'elle l'avoit chargée de faire « entendre à madame d'Argenton ce dont il « étoit question, sur quoi lui et la du- « chesse étoient convenus d'envoyer cher- « cher Chausseraye, à qui il avoit envoyé sa « chaise de poste, à Madrid, où elle avoit une « petite maison où elle étoit, et qui ne tarda « pas à venir. La commission lui parut fort « dure, mais les prières et les larmes de la « duchesse de Ventadour, son amie intime, « la persuadèrent enfin d'aller apprendre à « leur bonne amie commune le changement « de son sort[2]. »

[1] Saint-Simon l'a représenté ce matin-là ayant « de « fréquentes interruptions de larmes et des élans de « douleur. » (*Mémoires*, t. VIII, p. 46.)

[2] *Ibid.*, p. 57. — Sur cette demoiselle de Chausseraye, que Boisjourdain place, un peu arbitrairement peut-être, quoique sans calomnie à coup sûr, au rang des maîtresses du duc d'Orléans, *V. les Mémoires* de Maurepas, t. I, p. 113, Duclos, *Mémoires secrets*, collection Michaud, p. 479, et surtout Saint-Simon. Cette Chausseraye, que Lemontey traite tout sim-

Le 4 janvier 1710, tout fut consommé.

« Chausseraye étoit allée la veille tout droit « chez la duchesse de Ventadour, à Versailles, « chez madame d'Argenton, à Paris, où elle « ne la trouva point, et sut qu'elle étoit allée « jouer et souper chez la princesse de Rohan, « d'où elle ne reviendroit que fort tard; sur

plement d'intrigante, « étoit une grande et grosse « fille qui avoit infiniment d'esprit, de sens et « de vues, et dont tout l'esprit étoit tourné à l'in- « trigue, au manége, à la fortune... Jamais créature « si adroite, si insinuante, si flatteuse sans fadeur, « si fine ni si fausse, et qui en moins de temps « reconnût ses gens et par où il falloit les pren- « dre. » (*Mémoires* de Saint-Simon, t. VIII, p. 57-58.) Duclos nous a révélé le masque particulier qu'elle avait adopté, et qui lui valut sa fortune à la cour; c'était une physionomie de « candeur et une « naïveté dont elle eut l'adresse de conserver l'ex- « térieur et le ton, lorsque l'usage de la cour lui « en eut fait acquérir toute la finesse. » Il est à remarquer que les femmes un peu bourgeoises, un peu caillettes, mais très-positives, telles qu'on nous peint les Ventadour et les Chausseraye eurent le plus grand crédit à la fin de ce siècle, qui se range et s'embourgeoise aussi après madame de Maintenon. « La galanterie et, après, l'intrigue et « l'intimité de madame de Ventadour, acquirent à « madame de Chausseraye des amis et de la consi- « dération jusque-là que l'on comptoit avec elle dans « le monde. » (*Mém.* de Saint-Simon, t. VIII, p. 58.)

« quoi elle lui manda qu'elle avoit à lui par-
« ler, et qu'elle l'attendoit chez elle. Madame
« d'Argenton ne se pressant point de revenir,
« mademoiselle de Chausseraye renvoya et la
« fit arriver[1]. Elle lui dit que ce qu'elle avoit
« à lui apprendre étoit si sérieux qu'elle eût
« bien voulu qu'une autre s'en fût chargée,

Elle fit toujours tout ce qu'elle voulut des ministres. Louis XIV lui-même s'était engoué de la Chausseraye et de cette brusque franchise, de ces rudes flatteries, dont elle avait pris, dans son long et intime commerce avec Madame, l'art et l'habitude. Mais c'est surtout sous la Régence que son crédit fut incontestable, et qu'elle en donna des preuves. Elle tira de ce métier plusieurs millions. « Elle étoit « amie intime de madame d'Argenton et de toute « cette séquelle, dont elle tiroit du plaisir et de « l'argent de M. le duc d'Orléans..... Comme ma- « dame de Ventadour, elle étoit devenue dévote, « mais elle n'en intriguoit pas moins. Il est in- « croyable de combien de choses elle se mêloit..... » (*Ibid.*)

[1] C'est ici le lieu de relever les nombreuses inexactitudes dont fourmille, dans La Beaumelle (*Mémoires*, t. V, p. 55-56), le récit de la rupture. D'après le compilateur, en d'autres endroits beaucoup mieux inspiré, c'est madame de Maintenon qui aurait obtenu du duc d'Orléans le sacrifice de sa maîtresse, en prenant au mot ses protestations de dévouement et d'obéissance au roi, et c'est à la

« et avec ces détours comme pour annoncer
« la mort de quelqu'un, elle fut longtemps
« sans être entendue. Enfin, elle le fut. Les
« larmes, les cris, les hurlements firent reten-
« tir la maison, et annoncèrent au nombreux
« domestique la fin de sa félicité, lequel

condition du renvoi de madame d'Argenton, appelée en ce moment fort improprement mademoiselle de Séry, que le duc d'Orléans aurait obtenu le commandement des troupes en Italie. Or, c'est longtemps après le retour d'Italie que le fait eut lieu, et il ne fut pas inspiré, comme on voit, par madame de Maintenon. D'après La Beaumelle, c'est la sage et réellement vertueuse madame de Dangeau qui aurait été chargée de notifier sa disgrâce à la favorite, et cela en lui remettant un congé écrit de la propre main du duc d'Orléans. Toujours d'après le même auteur, la lettre aurait été remise à la malheureuse madame d'Argenton « en « grande compagnie. » Le récit de Saint-Simon est beaucoup plus plausible que celui de La Beaumelle, tiré des Mémoires manuscrits de madame de Bouju, dame de Saint-Cyr, fatras de commérages de couvent, et que celui-là même qui s'en est servi ne ménage guère : « Quand elle lut le recueil de ma-
« dame de Bouju, madame de Maintenon s'écrioit à
« chaque instant : Mais voilà des choses que je n'ai
« jamais dites ni pensées ! Madame de Bouju avoit
« une piété fort âpre, tout ce que madame de Main-
« tenon avoit dit de doux s'étoit aigri en passant par
« sa plume. » (*Mémoires* de La Beaumelle, t. V, p. 252.)

« ne fut pas plus ferme que la maîtresse « Après un long silence de Chausseraye, elle « se mit à parler de son mieux, à faire valoir « les largesses, la délicatesse, surtout l'ordre « par écrit, la liberté dans tout le royaume, « excepté Paris et les apanages. Madame « d'Argenton au désespoir, mais peu à peu « devenue plus traitable, demanda à se re- « tirer pour les premiers temps dans l'abbaye « de Gomerfontaine, en Picardie, où elle « avoit été élevée et y avoit une sœur reli- « gieuse. L'abbé de Thesut, secrétaire des « commandements de M. le duc d'Orléans, ami « intime de toute cette séquelle, et dont j'aurai « occasion de parler dans la suite, fut mandé, « puis envoyé à Versailles, chargé d'une « lettre de madame d'Argenton pour M. le « duc d'Orléans, et d'une autre pour madame « de Ventadour, puis de voir madame de « Maintenon sur cette retraite [1]. »

Cette lettre faillit tout perdre et le refus du lieu qu'elle indiquait pour sa retraite [2], tout

[1] *Mémoires* de Saint-Simon, t. VIII, p. 68.

[2] Les motifs du refus étaient plus humiliants que le refus même. « Madame de Maintenon, dit Saint- « Simon, aimoit l'abbesse et la maison de Gomer- « fontaine, où elle avoit envoyé des filles de Saint-

rendre à la disgraciée. Aux premiers mots qui lui furent dits par l'abbé, le duc d'Orléans, que Saint-Simon entretenait avec quelques officiers pour l'amuser comme ils pouvaient, changea de visage, « rêva un moment,..... « puis m'appela, ce qui fit sortir les autres. « Demeurés seuls tous trois, il entra en une « espèce de rage et de fureur, et s'abandonna « au repentir de ne pas s'en être fui de Be- « zons et de moi dans le sein de sa maîtresse, « la nuit qui précéda la rupture, comme il en « avoit été mille fois tenté [1]. »

Saint-Simon eut grand'peine à lui faire entendre raison « en ce déchaînement. » Gomerfontaine ne fut pas accordé, malgré les instances du duc d'Orléans, pour lieu de refuge à madame d'Argenton, mais on n'excepta que celui-là. Le roi daigna, en cette circonstance,

« Cyr. Elle avoit des desseins dessus, et ne vouloit « pas que madame d'Argenton les gâtât. » Ce couvent, ajoute plus explicitement Dangeau, « étoit « sous la protection particulière de madame de « Maintenon, qui a jugé qu'une pareille pension- « naire n'y étoit pas propre. » (*Journal*, t. XIII, p. 84.) Ce n'étoit pas une femme ordinaire que celle dont on redoutait ainsi, jusque dans l'ombre du cloître, les grâces irrésistibles.

[1] *Mémoires* de Saint-Simon, t. VIII, p. 69.

prendre, avec des douceurs inaccoutumées pour son neveu, la défense de madame de Maintenon.

« Madame d'Argenton ne demeura que « quatre jours à Paris [1], depuis que Chausse- « raye lui étoit allée dire (la rupture). Elle « s'en alla chez son père, qui vivoit chez lui, « près de Pont-Sainte-Maxence, et le cheva- « lier d'Orléans, son fils, demeura au Palais- « Royal.

« Cette retraite excita toutes les langues. « Les amies de madame d'Argenton s'en ir- « ritèrent, comme d'un outrage, n'osant crier « contre la rupture même. La duchesse de « Ventadour, naturellement douce et d'ail- « leurs retenue par la cour, se contenta de « pleurer. La duchesse douairière d'Au- « mont, sa sœur, ne se contraignit pas tant.

[1] Ce délai fut employé à régler ses affaires. « Elle « vend sa maison, dit Dangeau à la date du 6 jan- « vier, qui avoit l'entrée dans le Palais-Royal, et « qui est fort petite, mais fort magnifique. » (*Journal*, t. XIII, p. 84.) Une lettre de la marquise d'Huxelles, du 13 janvier, nous donne une idée de cette magnificence : « On va voir comme une rareté la maison « de madame d'Argenton, où Coypel a peint un « Triomphe de l'Amour sur les dieux, comparable « au Festin de Raphaël, des dieux aussi, à Rome.

« Dévote outrée, joueuse démesurée par ac-
« cès et souvent les deux ensemble, et tou-
« jours méchante, elle étoit la meilleure amie
« de madame d'Argenton et força la duchesse
« d'Humières, sa belle-fille, de la venir voir
« partir avec elle. La duchesse de la Ferté et
« madame de Bouillon s'emportèrent fort
« aussi, et toute la lie de Paris et du Palais-
« Royal sans mesure. Les ennemis de M. le
« duc d'Orléans, particulièrement madame la
« Duchesse, et tout ce qui tenoit à elle...
« semèrent... que la victime étoit fort à
« plaindre, mais que bientôt M. le duc d'Or-
« léans, lassé d'une vie raisonnable, prendroit
« quelque nouvel engagement [1]. »

Ils ne se trompaient pas.

En dépit des efforts de Saint-Simon pour achever son œuvre et la maintenir, et « pour « le lier étroitement avec sa femme; » en dépit de la modération et de la sagesse avec laquelle cette princesse, instruite par le malheur, contint sa joie [2]; en dépit enfin des

[1] *Mémoires* de Saint-Simon, t. VIII, p. 70-71.

[2] « Madame la duchesse d'Orléans a eu dans tout « cela la conduite et la patience d'un ange. » (*Journal* de Dangeau, t. XIII, p, 82.) Elle ne put cependant résister au désir de triompher au moins une fois en

diverses choses concertées entre l'épouse restaurée et son libérateur pour remettre M. le duc d'Orléans au monde, ce prince, qui avait besoin d'un asservissement, ne tarda pas à rechercher des liens auprès desquels ceux qui l'attachaient à madame d'Argenton étaient un honneur, et ne tarda pas à reprendre la Desmares.

Une maîtresse quittée pour une maîtresse reprise, tel fut donc le résultat de ces efforts, de cette audace, de cette éloquence prodigués par Saint-Simon! Ajoutez à cela quelques amis et beaucoup d'ennemis. Sa vanité d'orateur, qui s'épanche si superbement dans les quatre-vingts pages que le duc et pair consacre à cette histoire de sa lutte contre une femme, dut souffrir cruellement de cet échec. Tout autre que lui eût été même découragé; Saint-Simon, aussi tenace qu'orgueilleux, se résigna à prêcher quand même et à ne convertir jamais.

Cette rupture, dont les motifs et les incidents n'ont été connus d'aucun des auteurs [1]

public, en se montrant à l'Opéra, entre son mari reconquis et Saint-Simon, dans la petite loge faite exprès pour madame d'Argenton. (*Mémoires* de Saint-Simon, t. VIII, p. 138.)

[1] Les *Mémoires* de Maurepas disent « que madame

qui se sont chargés de faire la difficile histoire des vices du duc d'Orléans, fut regardée comme une déchéance par les chansonniers et par la foule dont ils étaient l'écho. C'est un contraste qui vaut la peine d'être noté ; ainsi, tandis que le roi « se livroit à la plus grande joie [1], »

« d'Argenton se dégoûta de M. le duc d'Orléans, et « que ce prince lui reprocha son intrigue avec le « chevalier de Sade. »

Les *Mélanges* de Boisjourdain prétendent que le prince se brouilla avec sa maîtresse « parce qu'elle « exigeait qu'il l'aimât dans le genre pastoral en « berger qui soupire. » La Beaumelle affirme « que « madame d'Argenton publia qu'elle avoit quitté la « première, sans en dire les motifs. » Dangeau voit dans la rupture une obéissance aux ordres du roi.

[1] « Le roi en fut également aise et surpris, mada- « me de Maintenon également surprise et affligée. « Cela déconcertoit les seconds projets qu'elle « avoit substitués aux premiers sur l'affaire d'Espa- « gne, et elle ne se put tenir de montrer sa mauvaise « volonté. » Et Saint-Simon ajoute à cette note (sur le *Journal* de Dangeau, t. XIII, p. 83), cette autre qui renchérit sur la première : « Ce fut une grande « joie pour le roi et un nouveau coup de poignard « pour madame de Maintenon, d'autant plus terrible « qu'il n'y eut pas moyen de ne pas rentrer dans les « sentiments du roi là-dessus, mais le dépit perça, « et d'elle, et de gens à qui elle étoit intimement « unie, et à qui cela faisoit un contre-temps fâ- « cheux et durable. »

et que madame de Maintenon favorisait, ne se sentant pas encore assez forte pour le contrarier, ce retour de sympathie; tandis que la ville et la cour vantaient le repentir du prince prodigue, les chansonniers s'en donnaient à cœur joie sur cette conversion peu durable et même peu profitable, à leur avis. Là où tout le monde voyait un progrès, ils voient hardiment une chute ; et comme le duc d'Orléans commençait déjà à se faire une sorte de loi de donner raison à ses ennemis, ils ne se trompèrent pas.

Écoutez les couplets ironiques qu'ils mêlent au solennel concert du triomphe officiel :

Monsieur ayant eu la foiblesse
De proscrire la d'Argenton,
Qui voudroit être sa maîtresse
Qu'une élève de la Fillon?
Il fait succéder à la gloire
La musique et la volupté,
On le nommera dans l'histoire
Le héros de l'oisiveté [1].

Ce n'était vraiment pas une femme ordinaire, uniquement ambitieuse ou uniquement frivole, n'en déplaise à Saint-Simon, que cette favorite, dont la disgrâce eut pour courtisans les gens les moins capables de l'être,

[1] *Recueil* Maurepas.

les satiriques de son temps. Et ce n'est pas un seul cri de colère et de pitié que soulève cette infortune, c'est un feu roulant d'indignation. Partout retentit dans quelque allusion mordante, dans quelque brutale apostrophe, la vengeance quelquefois délicate, le plus souvent grossière, des chansonniers :

D'Orléans va bien s'amuser
Avec les maîtres à chanter,
Et le grand œuvre il pourra faire,
Lère, là, lanlère.
Quand la Séry le possédoit,
Mieux des trois quarts il en valoit;
Maintenant il n'est bon qu'à faire
Lère, là, lanlère [1].

Un autre couplet contient encore un éloge que d'Argenton partage avec l'adversité, cette lâche ou sublime conseillère :

Malheur instruit plus en un jour
Que tous les maîtres de la terre :
Turin le fait homme de guerre,
La d'Argenton sage en amour,
Et la duchesse homme de cour [2].

Ce qu'avaient fait de concert l'amour et le malheur, ce que la haine de madame la Duchesse et le dévouement de madame d'Argenton avaient réveillé de grand dans le cœur du

[1] *Recueil* Maurepas (1710).
[2] *Ibid.*

duc d'Orléans, tout cela fut étouffé par le premier et vénal baiser de la Desmares.

Et madame d'Argenton, que devint-elle, que fit-elle de ce cœur qu'elle avait remporté tout entier? Mourut-elle bientôt de douleur ou de mépris pour son indigne amant[1] ? Jouit-elle de la liberté qu'il lui avait si brutalement rendue, et garda-t-elle assez pour croire encore, de ces illusions si rudement déçues?

Oui, la perpétuelle tendresse et la perpétuelle espérance, n'est-ce pas le rôle de la femme? Madame d'Argenton se reprit donc peu à peu à la vie que refleurissait un nouvel amour, secret longtemps, puis enfin avoué, et avoué trop tard, au moment où, trompé comme le premier, il devenait une douleur et une honte.

« Son amant, dit Boisjourdain, fut le che-
« valier d'Oppède, fils du premier président
« de Grenoble, qu'elle a aimé jusqu'à sa
« mort... » Et il ajoute un peu plus loin:
« Ce chevalier, neveu du cardinal Janson,
« était un homme qui n'avait de fortune
« qu'une belle figure[2]. »

[1] Elle ne mourut que le 4 mars 1748, neuf jours avant son fils.

[2] *Mélanges* de Boisjourdain, t. I, p. 207 et 217.

Duclos et Saint-Simon ont donné à cette dernière passion de madame d'Argenton une courte et sèche mention. Mais les quelques lignes que ce dernier consacre à son ancienne ennemie sont implacables et ouvrent sur les misères de son intérieur une impitoyable éclaircie. Écoutons d'abord Duclos[1] :

« Le chevalier d'Oppède, neveu du cardinal « Janson, mourut cette année (1717). N'ayant « d'autre bien que sa figure, il avoit épousé par « besoin la marquise d'Argenton (comtesse, « Monsieur Duclos !) maîtresse du Régent et « mère du chevalier d'Orléans, et tenu par « honneur son mariage secret. Je ne rapporte « un fait si peu important que pour faire voir « qu'on vouloit encore se marier honnête- « ment. Je n'entends pas blâmer par là les « mariages disproportionnés par la naissance « ou par la fortuue, et justifiés par le mérite[2]. »

A Saint-Simon maintenant :

[1] *Mémoires secrets*, collection Michaud, p. 526.

[2] Oh ! oh ! Monsieur Duclos, quel accès de farouche austérité ! N'êtes-vous pas l'homme de qui on a dit : « La belle pièce de comparaison ! la pudeur de « Duclos ! » (Mademoiselle Quinault.)

Et qui a dit de la pudeur : « Belle vertu qu'on at- « tache sur soi, le matin, avec des épingles ! » (*Mémoires* de madame d'Epinay, t. I, p. 247.)

« Madame d'Argenton, longtemps depuis « que M. le duc d'Orléans l'eût quittée, avoit « vécu avec le chevalier d'Oppède, jeune et « bien fait, qui étoit dans les gardes du corps « et dont le nom étoit Janson, fort proche « du feu cardinal de Janson. Ensuite elle « pensa à accommoder ses plaisirs à sa con- « science, lui fit des avantages pour un cadet « qui n'avoit rien, l'obligea à quitter le « service et l'épousa. Mais tous deux, par « honneur, voulurent que ce fût secrète- « ment. Elle n'en eut point d'enfant et le « perdit en ce temps-ci. Il la traitoit avec une « grande rudesse et lui donna tout lieu de se « consoler[1]. »

[1] *Mémoires* de Saint-Simon, t. XV, p. 139. — Selon la *Correspondance inédite* de madame de La Cour, le chevalier d'Oppède aurait bien pu être tué en duel. Le marquis d'Argenson écrit à sa tante, à la date du 9 novembre 1717 : « On a prétendu que le « chevalier de Bavière s'étoit battu contre le cheva- « lier d'Oppède, qui vient de mourir. Le premier a « reparu ces jours-ci, mais un peu plus pâle qu'à « l'ordinaire, et a véritablement disparu pendant « plusieurs jours, après avoir renvoyé une partie « de ses domestiques. » Malgré une autre lettre des mêmes Mémoires et d'après laquelle « madame « d'Argenton, vacante par la mort du chevalier « d'Oppède, auroit choisi pour consolateur le che-

Depuis 1717 nous ne savons plus rien de madame d'Argenton. Est-ce qu'on reparle encore des femmes que l'amour a trompées deux fois ?

« valier Des Alleurs, jeune homme d'une discrétion « au-dessus de son âge, » nous persistons dans notre conclusion. Nous ne finirions pas l'histoire de madame d'Argenton avec son veuvage, qu'il nous faudrait bien la fermer avec sa jeunesse. L'histoire d'une jolie femme doit toujours s'arrêter au premier cheveu blanc.

IV

MADAME DE PARABÈRE

Madame de Parabère s'appelait Marie-Madeleine.

Toute sa vie est dans ces deux noms.

Elle naquit à Paris, le 6 octobre 1693. Elle était Coatquer[1] de La Vieuville, d'une famille depuis longtemps célèbre dans l'histoire... et

[1] Saint-Simon dit Coskaër « nom peu ou point « connu avant 1500, qu'Anne de Bretagne les amena « en France. » Il leur conteste jusqu'à leur nom de La Vieuville : « Ils avoient eu autrefois une terre en « Artois. Je ne sais d'où ils s'avisèrent de prendre « le nom et les armes de La Vieuville; je ne vois ni « alliance, ni rien qui ait pu y donner lieu, si ce « n'est que le choix étoit bon et valoit beaucoup « mieux que les leurs. Mais ils n'y ont rien gagné; « cette bonne et ancienne maison d'Artois et de

dans les chansons. Il nous serait facile, en effet, de citer plus d'un malin couplet qui témoigne, dans cette maison vouée à l'amour, d'une beauté et d'une légèreté héréditaires[1].

« Flandre ne les a jamais reconnus, et personne « n'ignore qu'ils n'en sont point. » (*Mémoires* de Saint-Simon, t. VIII, p. 330.)

[1] Saint-Simon dit de la mère qu'elle était « belle, « pauvre, sans esprit, mais sage » étant demoiselle. Son mariage la rendit « basse et intéressée, » mais c'est tout. Les chansonniers sont moins indulgents. Il n'est pas permis de citer les couplets qui s'appliquent à ce nom de La Vieuville dans les Recueils de la Bibliothèque impériale et de la Bibliothèque mazarine, notamment celui qui, à la p. 95 du tome II (Bibliothèque mazarine), déshabille la trop galante duchesse, et qui est lui-même par trop nu. Tout ce qu'il est possible de dire, c'est que la duchesse passait pour être riche en perfections physiques, que son hôtel était fort en vogue, « chez elle où l'on « court, » et qu'elle avait pour amant ce fameux Sanguin, abbé de Saint-Pavin, plus tard évêque de Senlis, et à tous les titres indigne de ses faveurs. Les couplets indiqués sont de 1665. Il en existe d'autres à la date de 1666, ainsi conçus :

La Vieuville, à ce qu'on dit,
Sur ses fins se déborde,
Car souvent sur le minuit
On voit entrer dans son lit
De Gorde.

Il s'agit sans doute, dans les uns et les autres, de

Son père était chevalier d'honneur de la reine, femme de Louis XIV, gouverneur du

la femme du premier La Vieuville, mort gouverneur du duc de Chartres en 1689. La belle-mère de madame de Parabère (mademoiselle de La Mothe-Argencourt, sœur du comte de La Mothe), que Saint-Simon dit « avoir plu au roi, étant fille de la reine » et que son commentateur, M. Chéruel, paraît avoir confondue avec mademoiselle de La Mothe-Houdancourt, devenue duchesse de Ventadour, bien que Saint-Simon ait dit un peu plus bas de madame de La Vieuville : « Elle étoit amie intime de madame de Ventadour, » ce qui rend tout quiproquo impossible, —la belle-mère de madame de Parabère, disons-nous, première femme de son père, avait aussi quelque peu fait parler d'elle. On trouve dans le *Recueil* Maurepas (t. XXIV, p. 333), à la date de 1672, des couplets fort galants de Dangeau à elle adressés, auxquels elle répond ou est censée répondre d'un ton qui n'était pas fait pour décourager ses adorateurs. Nous ignorons l'époque de sa mort. Cependant il ne paraît pas probable que les couplets suivants, à la date de 1708 et de 1710, s'appliquent à elle, et ils peuvent en ce cas concerner celle qui lui succéda, propre mère de madame de Parabère, que le second pourrait bien regarder personnellement. L'un est ainsi conçu :

L'aimable Montmagny
Va disant par la ville
Qu'il aime La Vieuville
Et qu'il en est chéri,
L'aimable Montmagny.

L'autre fait partie d'une chanson consacrée à toutes

Poitou depuis 1652, duc à brevet, et fils du troisième de ces quatre gouverneurs prédestinés du duc d'Orléans, qui se succédèrent à si court intervalle, que Benserade disait qu'on ne pourrait pas *élever* un gouverneur pour ce prince[1].

Sa mère était dame d'atours de la duchesse de Berry, et mourut dans cette charge[2]. Toute jeune fille, mademoiselle de La Vieuville promettait ce qu'elle a tenu depuis. Son

les dames de la table de madame la duchesse de Bourgogne, le jour du départ de Marly :

Pour savoir les plus beaux tours
Qu'on peut donner aux atours,
Consultez d'un œil docile
Les grâces de La Vieuville.

[1] Duclos, *Mémoires secrets*, collect. Michaud, p. 494. — Ces quatre gouverneurs furent le maréchal de Navailles, le maréchal d'Estrades, le duc de La Vieuville et le marquis d'Arcy, chevalier des ordres et conseiller d'État d'épée.

[2] « C'étoit une demoiselle de Picardie qui s'appe-« loit La Chaussée d'Eu, comme La Tour d'Auver-« gne, parce qu'elle étoit de la partie du comté « d'Eu qui s'étend en Picardie... elle avoit été élevée « domestique de madame de Nemours où on l'appe-« loit mademoiselle d'Arrez, et où M. de La Vieu-« ville s'amouracha d'elle, etc... » (*Mémoires* de Saint-Simon, t. VIII, p. 329.)

père, « fort pauvre homme, » dit Saint-Simon, dut penser en la voyant ce que plus tard le comte d'Argenson devait dire de la jolie mademoiselle de Berville, qui était sa nièce : « Ah! elle est bien jolie, il faut espé-« rer qu'elle nous donnera bien du cha-« grin [1]. »

A ses yeux *grenadins* [2], « qui alloient con-« stamment à la petite guerre [3], » à son agaçant sourire, « à ces beautés de toutes les « sortes [4] » qui la rendaient si séduisante, il était facile de prévoir un avenir digne du passé maternel.

Elle ne fit pourtant pas trop parler d'elle avant son mariage, et les chansonniers l'épargnèrent, bien sûrs de prendre leur revanche. Peut-être avait-elle mérité cette exception, et s'était-elle bornée à être belle, attendant, pour être coquette, ce double plaisir qu'il y a à l'être aux dépens d'un mari.

Ce mari était tel, s'il faut en croire les

[1] *Lettres* de mademoiselle de l'Espinasse (édit. J. Janin, Amyot, p. 255).

[2] « Coligny, tes yeux grenadins. » (*Recueil* Maurepas.)

[3] Expression de Bussy-Rabutin.

[4] Expression de Saint-Simon.

mauvaises langues du temps, qu'elle ne pouvait guère connaître l'amour qu'au prix de l'infidélité. Il ne semble pas avoir eu d'autres droits à son affection que ceux qu'il tenait de son titre. Quatre ans avant la Régence, c'était bien peu pour être heureux!

César-Alexandre de Beaudéan, comte de Parabère, que mademoiselle de La Vieuville épousa en 1711, était un gentilhomme de la meilleure noblesse du Poitou. Il ne paraît pas avoir eu d'emploi à la cour, et, à l'armée [1], s'être contenté des lauriers de ses ancêtres [2].

Il n'avait aucune des qualités qui peuvent

[1] L'*Etat de la France* de 1712 le porte comme mestre de camp de cavalerie, brigadier d'armée du 17 mai 1707, et chevalier de Saint-Louis.

[2] Ses ancêtres avaient tous été de braves gens de guerre. Le plus glorieux de tous fut ce Jean de Beaudéan, fils de Bernard de Beaudéan, sénéchal et gouverneur de la ville de Beaucaire en Languedoc et de Françoise de Cobios. « Il naquit, dit la fière « et fruste notice qui encadre son portrait, sur les « dernières années de Henri IIe. Il commença le « métier de la guerre sous son père, après la mort « duquel, arrivée dans son gouvernement où il fut « assassiné, il se retira près du roi de Navarre, Henri « de Bourbon, qui le reçut fort bien estant d'une

amoindrir le tort qu'un homme a d'être le mari de sa femme. Borné d'esprit et de cœur, il était sot avant de le devenir, ce qui ne tarda pas longtemps.

Madame de Parabère paraît avoir coqueté d'abord, comme pour se faire à ce manége, avec lord Bolingbroke, que les belles dames françaises avaient accueilli en France de façon à lui faire peu regretter l'Angleterre.

« maison originaire de ses Estats, et ceux de son « nom ayant toujours eu l'honneur d'estre traités de « cousins par les rois de Navarre ses prédécesseurs, « comme il paroist par plusieurs titres de cette mai- « son. » Colonel à vingt ans d'un régiment d'infanterie, il tailla en pièces à la bataille de Coutras le régiment de Picardie (1587). Il prit en 1589 la ville de Niort dont le roi lui donna le gouvernement et les deux lieutenances générales de cette province. Il était à la bataille d'Ivry, en qualité de maréchal de camp. Il prit Corbeil, puis Corbie, et emporta d'assaut les faubourgs de Chartres. Sous Louis XIII, il eut l'honneur de recevoir le roi et la cour à sa maison de La Mothe-Sainte-Héraye. Il fut fait maréchal de France au siége de Montpellier (1622). C'est lui qui extermina la bande de ces brigands légendaires, les Guillery. Il mourut en 1632. Le gouvernement du Bas-Poitou paraît s'être conservé presque héréditairement dans cette famille convertie du protestantisme au catholicisme, et originaire du Béarn.

Lorsqu'il dut y retourner, il eut recours aux lettres et aux petits cadeaux pour entretenir ces galantes amitiés. Le spirituel ambassadeur avait particulièrement distingué madame de Courcillon et madame de Parabère, cette dernière surtout. Mathieu Prior qui le remplaçait en France, le plaisanta sur cette préférence, et lui écrivait : « Madame de « Parabère est très-fière de sa bonne fortune, « et la cour entière voit avec plaisir que sur « ce point le pouvoir absolu de madame « de Courcillon est diminué. » C'est à ce moment même que Bolingbroke, dans une lettre à M. de Torcy, glissait entre deux périodes diplomatiques de petites sentimentalités dans le genre de celles-ci : « Il n'est pas étrange, « Monsieur, qu'en partant de France, on y « laisse son cœur derrière soi... Je reprends « la plume avec joie, et je ne sais si j'en res- « sentirais plus en écrivant à madame de « Courcillon ou à madame de Parabère [1]. » Le mois précédent, il avait écrit à Prior [2] : « Je prépare une cargaison d'eau de miel, « d'eau des Barbades et de vin des Canaries,

[1] *Lettres* de Bolingbroke, etc., Paris, Dentu, 1808, t. II, p. 82.

[2] *Ibid.*, p. 80.

« dont je vous prierai de prendre sur vous la « distribution. » Le 27 octobre 1713, Prior lui rendait compte d'une nouvelle répartition qui roulait, comme la première, entre mesdames de Croissy, de Torcy, de Noailles, de Ferriol et de Parabère : « Je crois avoir tout « arrangé en donnant à madame de Parabère « une part comme si c'était d'après vos « ordres ; d'ailleurs, madame de Torcy la lui « remettra de la manière qui lui sera le plus « agréable[1]. »

Dès 1715, une longue chanson satirique sur toutes les dames de la cour ouvre peu galamment sur elle ce feu roulant d'épigrammes qui ne s'éteindra plus. On accole à son nom et à celui de madame de Rupelmonde, une future amie de Voltaire, le sobriquet quelque peu ironique de *Sainte-n'y-Touche*[2].

[1] *Lettres* de Bolingbroke, p. 184.

[2] Quand sa mère approchoit,
Faisoit la souche,
Pas un mot ne disoit;
Mais quand elle sortoit
Ou que seule elle étoit,
. . . . . .
Bientôt l'amant. . . . . .
Sainte-n'y-touche.

Il semble, d'après ces vers que nous reléguons en note, au huis-clos du livre, que madame de La Vieuville, par un scrupule assez tardif, gêna ce besoin d'expansion anti-conjugale qui tourmentait sa fille.

Le 11 septembre 1715, Mathieu Marais nous annonce en ces termes la délivrance de la belle surveillée : « La marquise de La Vieu-« ville, dame d'atours de madame de Berry, « est morte [1]. On a donné sa place à madame « de Pons, l'une de ses dames du palais, et « celle de dame du palais, à madame de « Beauvau. » Dès ce jour, la cage est ouverte, et ce cœur impatient a la clef des champs de l'amour et du hasard. Dès ce jour, on ajoute au nom de la belle émancipée ce reproche : « Parabère, *peu fidèle*[2], » si mérité depuis. L'amant est trompé comme le mari par cette jeune femme folle de sa liberté. Le premier qui ait subi ce sort, commun à tous

[1] « Ce même jour, dit Saint-Simon, mourut ma-« dame de La Vieuville dans un âge peu avancé, « d'un cancer au sein dont, jusqu'à deux jours avant « sa mort, elle avoit gardé le secret avec un cou-« rage égal à la folie de s'en cacher et de se priver « par là de secours. Une seule femme de chambre « le savoit et la pansoit. » (*Mémoires*, t. XIII. p. 136.)

[2] *Recueil* Maurepas (1716), vol. XIII, p. 333.

ses successeurs, est le chevalier de Matignon. On trouve dans le *Recueil* Maurepas, au sujet du couple sitôt brouillé, un couplet conçu dans des termes tels que c'est assez se compromettre que d'avouer qu'on l'a lu.

Mais c'est trop s'amuser au fretin. Bientôt entre en scène le véritable épouvantail des maris de son temps, si ces maris-là eussent pu s'effrayer de quelque chose, ce don Juan de l'histoire qu'on nomme Philippe d'Orléans. Le voici. Il n'est ni beau ni laid [1], et il n'est plus à l'âge où l'on fait faire des folies, bien qu'il soit toujours à celui où l'on en

[1] « Mon fils n'est pas beau : il a de grosses joues, « il est petit, gras et fort rouge ; mais il me semble « qu'il n'est pas désagréable. Lorsqu'il danse ou « qu'il est à cheval, il a fort bonne mine. » (Madame, 9 août 1717, t. I, p. 307.) — « Mon fils n'est ni joli « ni laid. » (*Ibid.*, 22 octob. 1717, t. I, p. 338.) — « Quand mon fils n'avait que quatorze ou quinze ans, « il n'était pas laid ; mais depuis, le soleil d'Italie « et d'Espagne l'a si fort bruni, que son teint est « devenu d'un rouge foncé. Il n'est pas grand, et « cependant il est gros ; ses mauvais yeux font qu'il « louche parfois, et il a une mauvaise démarche. » (*Ibid.*, 15 fév. 1717, t. I, p. 294.)—« Mon fils a une « figure carrée....., il a une grande bouche avec « de jolies dents. » (*Ibid.*, 9 janvier 1716, t. I, p. 204.)

fait[1]. Le voici ; il sourit, il parle, il a vaincu, tout comme s'il avait ce don d'ensorcellement, cette toute-puissance de grâce, ce génie de la séduction que possède Richelieu. Il attirait ses victimes avec plus d'esprit[2] et moins d'art, par ce même charme malsain qui rendait le petit duc irrésistible. Ils avaient tous deux le même thème de galanterie, mais les variations en étaient différentes. Le Régent, toujours sceptique, même en ses plus grandes passions ou plutôt ses moins passagers caprices, s'offrait brusquement, en homme qui

[1] « Mon fils n'est plus un jeune homme d'une « vingtaine d'années ; il en a quarante-deux, aussi « on ne peut lui pardonner à Paris de courir après « les dames au bal comme un écervelé, lorsqu'il a « toutes les affaires du royaume sur les bras. » (Madame, 2 avril 1716, t. I, p. 226.)

[2] Il avait de l'éloquence, de la bonhomie et de la gaieté. « Mon fils est éloquent, et quand il veut, il « parle avec beaucoup de noblesse, » répète Madame (16 juillet 1718, t. I, p. 429), d'accord avec Saint-Simon et tous les contemporains. « Mon fils est un « bon garçon, » dit-elle encore (11 août 1701, t. I, p. 53). « Mon fils me dit toujours quelque chose de « drôle qui me fait rire. Il a de l'esprit, et s'exprime « avec beaucoup d'agrément. » (*Ibid.*, 8 mars 1721, t. II, p. 305.) En ce temps de victoires faciles, n'était-ce pas assez pour triompher?

n'a pas le temps d'attendre. Il prenait d'assaut ce ciel de l'amour qui plus que l'autre encore s'ouvre à la force et aime à être violé. Richelieu, plus souple et plus sentimental, s'avançait avec des sinuosités de serpent sur le cœur sans défense qu'endormait sa voix de rossignol. Mais, tous deux également insolents, quoique inégalement spirituels, ils réussissaient tous deux. Tous deux étaient à la mode parce qu'ils la faisaient : — le Régent, remplaçant par l'attrait de la belle humeur et l'influence de son rang ce qui lui manquait du côté de la toilette, qu'il négligeait, et de ces ressources de stratégie galante qu'il méprisait ; — Richelieu, brillant de tout l'éclat d'un beau nom, d'une belle fortune, d'une belle figure et d'un bel habit, et *posant* dans toutes ses passions ; — le Régent, marchant droit au but, et arrivant par les bonnes fortunes de l'esprit à toutes les autres ; — Richelieu, petit Tartuffe d'amour, roué de cœur, hypocrite de sentiment. L'un, pour tout dire en un mot, aimait une certaine corruption toute faite, l'autre trouvait son bonheur à la faire. Grâce à ce double système, le Régent eut plus d'actrices que de duchesses ; Richelieu, lui, se soucia médiocrement des dan-

seuses, il s'était réservé les plus nobles boudoirs et les parloirs des couvents princiers. Les deux victimes de Richelieu, c'est l'abbesse et la duchesse, les femmes à ménagements, à demi-pudeur, dont il fallait faire le siége. Le Régent, lui, nous l'avons vu, aimait les siéges tout faits.

Madame, dans sa rigidité allemande, s'évertuait à comprendre les succès de ces deux conquérants. « Si je croyais à la sorcel-
« lerie, dit-elle à propos de Richelieu, je
« dirais qu'il faut que ce duc possède quel-
« que secret surnaturel, car il n'a pas trouvé
« une femme qui lui ait opposé la moindre
« résistance ; toutes courent après lui que
« c'est vraiment une honte. Il n'est pas, après
« tout, plus beau qu'un autre, et il est telle-
« ment indiscret et bavard....., que si une
« impératrice, belle comme un ange, était
« éprise de lui, et voulait *se donner* à la
« condition qu'il n'en dirait rien, il aimerait
« mieux la planter là et ne pas la voir de sa
« vie [1]. »

[1] Madame, 1er octobre 1719, t. II, p. 162. — Quelle que fut la recette de Richelieu, il est permis de croire, sinon à son honnêteté, du moins à son efficacité. Mademoiselle de Charolais, qu'on voulait

Ce qu'elle dit de son fils est assez approchant : « Il n'a pas du tout les manières pro-
« pres à se faire aimer ; il est incapable de
« ressentir une passion et d'avoir longtemps
« de l'attachement pour la même personne.
« D'un autre côté, ses manières ne sont pas
« assez polies et assez séduisantes pour qu'il
« prétende à se faire aimer[1].

« Tout le monde ne lui plaît pas. Le grand
« air lui convient moins que l'air déhanché
« et dégingandé comme celui des danseuses
« de l'Opéra. J'en ris souvent avec lui[2]...

« Mon fils n'est pas délicat ; pourvu que les
« dames soient de bonne humeur, qu'elles
« boivent et mangent goulûment, et qu'elles
« soient fraîches, elles n'ont pas besoin d'avoir
« de la beauté[3]. »

Avec de telles théories, Madame n'en revenait pas des conquêtes de son fils, qui témoignaient en tout cas en faveur de la pratique.

détourner de lui en lui citant les noms de ses rivales, répondait avec toute la naïveté de l'engouement: « Bah ! il n'a des maîtresses que pour me « les sacrifier et pour me raconter ce qui se passe « entre eux. » (*Ibid.*)

[1] Madame, 22 octobre 1717, t. I, p. 338.

[2] *Ibid.*, 12 février 1716, t. I, p. 205.

[3] *Ibid.*, 6 octobre 1719, t. II, p. 164.

Elle lui en manifestait souvent son étonnement. « Il est fort indiscret, et raconte tout « ce qui lui est arrivé. Je lui ai dit cent fois « que je ne puis assez m'étonner de ce que « les femmes lui courent follement après. « Elles devraient plutôt le fuir. Il se met à « rire et me dit : Vous ne connaissez pas les « femmes débauchées du présent... [1] »

Quoi qu'il en soit, le Régent ne tarda pas à prouver une fois de plus, par la défaite de madame de Parabère, l'efficacité de son système [2]. Ils s'étaient vus pour la première fois chez la duchesse de Berry, sous les yeux de l'incommode mère. Quand ils se revirent, madame de La Vieuville n'était plus. Aussi se revirent-ils chez eux, sans façon. C'était vraiment de cette allure dégagée, avec cette audacieuse désinvolture, cet insouciant laisser-aller, que devaient commencer ces singulières amours, dont le milieu et la fin sont dignes du commencement. Plus gaie que

[1] Et il ajoute : « Dire qu'on couche avec elles, « c'est leur faire plaisir. » (Madame, 24 octobre 1717, t. I, p. 338.)

[2] Et Richelieu, en lui soufflant sa conquête, ne tarda pas à lui prouver que le sien était encore meilleur.

spirituelle, sans effronterie, mais sans modestie, naïvement dépravée, en quelque sorte portant le vin de Champagne aussi légèrement que l'amour, madame de Parabère était bien cette maîtresse alerte, petillante, infatigable, qu'il fallait au Régent, alors passionné pour ces quotidiennes orgies qui devaient avant lui lasser les plus forts, et, plus tard, faillir à tuer madame d'Averne.

Ce n'est pas elle, ce n'est pas madame de Parabère, qui se fût exposée comme cette dernière à la honte de mourir d'indigestion. Elle avait l'héroïsme du plaisir. Toute nerfs, cette femme frêle en apparence apportait dans ces défis sensuels chaque soir jetés à la force humaine, une santé d'acier. Les convives s'abaissaient successivement sous la table, comme écrasés par une main invisible. Seule, madame de Parabère, toujours souriante, souriait au dernier buveur ; seule, toujours la coupe à la main, elle défiait le dernier rieur. Et, quand elle s'était assez rassasiée de lumière, de parfums, de rires et de chansons, elle daignait laisser tomber sa paupière sur son œil toujours étincelant, et abdiquait un moment la royauté du festin. Une heure de repos lui suffisait pour se relever

plus fraîche que les roses de son sein, plus disposée que jamais à rire d'un bon mot ou à goûter d'un bon cœur.

Telle était, telle fut bientôt madame de Parabère, la vraie, la seule maîtresse du Régent, telle je me suis oublié à la peindre par anticipation, sûr d'être excusé par ceux qui la connaîtront comme moi. Il y a si près pour elle de la première entrevue au premier souper !

Ces quelques coups d'œil jetés sur l'avenir étaient nécessaires pour comprendre, sinon pour excuser le brusque épanouissement de cette passion sans illusions, sans délicatesse, presque sans pudeur, qui est le plus parfait modèle de l'amour tel que va le pratiquer le siècle.

Madame de Parabère est la première femme qui osa penser que « pourvu que la « raison conserve son empire, tout est per- « mis ; que c'est la manière d'user des plai- « sirs qui fait la volupté ou la débauche, que « la volupté est l'art d'user des plaisirs avec « délicatesse et de les goûter avec senti- « ment. »

Ils se vantaient, à coup sûr, les tristes raffinés qui affichaient ces maximes demi-cyni-

ques. La pratique l'était tout à fait ; il n'y eut bientôt rien de délicat, rien de sentimental dans ces débauches qui inauguraient si métaphysiquement le règne des sens. Bientôt, toute leur morale fut dans cette formule et toute leur pudeur fut dans ce masque qu'ils portaient encore en public de l'épicurisme mitigé. Chacun déposait le masque en rentrant.

Mais, au lieu de subtiliser à la façon de Stendhal, si nous revenions à madame de Parabère. J'ai dit que la première entrevue fut courte et décisive. On va en juger. Une heure suffit, une heure, imperceptible trait d'union entre la rencontre et la défaite, entre l'amour naissant et l'amour satisfait. C'est bien peu, quand on a la vie pour se repentir !

« L'hiver dernier, il est arrivé une chose « plaisante, écrit Madame à la date du « 13 mars 1716[1]. Une dame qui est jeune et « jolie vint voir mon fils dans son cabinet. « Il lui fit cadeau d'un diamant de deux mille « louis d'or et d'une boîte de deux cents. La « dame avait un mari jaloux ; mais elle était « si effrontée qu'elle vint à lui et lui dit que

[1] Ce qui nous donne la date probable de la liaison : 1715.

« des gens qui avaient besoin d'argent lui « offraient ces bijoux pour une bagatelle ; « elle le pria de ne pas laisser échapper cette « bonne occasion. Le mari crut tout cela : il « donna à sa femme l'argent qu'elle deman- « dait. Elle le remercia cordialement et prit « l'argent ; elle mit la boîte dans son sac et « le diamant au doigt, et se rendit ensuite « dans une société distinguée. On lui de- « manda d'où provenaient la bague et la « boîte. Elle répondit : « M. de Parabère « (c'est ainsi qu'il se nomme) me les a don- « nés. » Le mari était présent, et il dit : « Oui, « c'est moi qui les lui ai donnés. Peut-on « faire moins quand on a une femme de qua- « lité qui n'aime uniquement et exclusive- « ment que son mari ? » Cela fit rire ; car les « autres personnes n'étaient pas si simples « que le mari, et elles savaient bien d'où pro- « venaient ces cadeaux [1]. »

[1] Madame, t. I, p. 221. — « Une aventure du « même genre, dit l'annotateur de cette *Correspon-* « *dance*, M. G. Brunet, fut attribuée à la femme « d'un des plus éminents fonctionnaires de l'Empire « (elle est désignée par de nombreuses initiales « dans le catalogue des livres de M. Lajarrie, 1854, « n° 2920 ; *V.* aussi les *Mélanges* de Boisjourdain, « t. I, p. 213); le comte Barruel-Beauvert fit de cette

Ce sont les maris comme M. de Parabère qui ont rendu les infortunes conjugales ridicules.

En dépit de ses illusions, comme nous venons de le voir, il se piquait d'être jaloux, ne fût-ce que pour ne pas ressembler à ses pareils, qui, à cette époque, ne l'étaient guère, s'il faut en croire Madame : « Aimer sa femme « est une chose tout à fait passée de mode ; « on n'en trouve ici aucun exemple, c'est « une habitude complétement perdue. Mais « à bon chat, bon rat. Les femmes en font « bien autant pour leurs maris [1]. »

« anecdote l'objet d'une comédie intitulée : *Les « Bracelets, ou le Mari, la Femme et l'Amant dupes les « uns des autres*, pièce qui ne pouvait être jouée, et « dont la police arrêta l'impression. Semblable his- « toriette avait déjà fait le sujet d'un proverbe de « Carmontelle. »

[1] « L'amour dans le mariage n'est plus du tout à la « mode et passerait pour ridicule, » disait Madame dès 1697. Le 16 août 1721, elle ajoutait : « On trouve « bien encore, parmi les gens d'une condition infé- « rieure, de bons ménages..... mais parmi les gens « de qualité, je ne connais pas un seul exemple « d'affection réciproque et de fidélité. » (t. II, p. 337.) Ailleurs, encore, Madame s'écrie, indignée : « Le « mariage est devenu pour moi un objet d'horreur. » (12 juin 1699.) Du temps de Chamfort, la décadence

M. de Parabère était jaloux, ce qui ne l'empêcha pas de subir le sort commun. Il était jaloux, mais de cette jalousie stupide et inerte qui s'asseoit et s'endort sur un soupçon; plus bête en cela que M. de Prie, autre mari aveugle, qui, lorsqu'il y voyait clair, se donnait au moins le plaisir de battre sa femme[1].

de l'institution était arrivée à ce point qu'il la formulait en axiome: « Le mariage, tel qu'il se pratique « chez les grands, est une indécence convenue. »

[1] Madame, 14 juillet 1718, t. I, p. 424; 25 novembre 1718, t. II, p. 36. — Les maris qui battaient leurs femmes étaient rares. M. le prince de Conti l'eût fait si sa femme ne lui eût fait peur. M. de Jonzac, beau-frère du président Hénault, essaya du grand remède en 1725. Il donna, à propos du même prince de Conti, deux soufflets à sa femme en pleine église. Ce moyen, beaucoup trop bruyant, ne lui réussit pas. Tout le monde prit parti contre lui dans cette querelle ainsi affichée. Madame de Jonzac eut les rieurs de son côté, et son mari fut trop heureux de se raccommoder avec elle. (*Mémoires* de Maurepas, t. II, p. 66.) Violence en pareil cas déshonorait bien plus que tout le reste. Le prince de Nassau fit mettre sa femme sous les verrous; on le plaignait la veille, le lendemain on plaignit sa femme. Le mieux était de faire contre infortune bon cœur, et de rire comme M. de Nesle ou comme M. de Villequier, en écoutant les noms des amants de sa femme. On avait toujours la ressource de paraître rire par incrédulité. (*V.* Madame, 9 février 1717, t. I, p. 293.)

Un moment, M. de Parabère fut jaloux lucide. Il eut comme un éblouissement terrible de vérité. Savez-vous ce qu'il fit? Il la tua, pensez-vous? Il se tua, au moins? Non. Il prit le chemin de traverse du suicide, comme il avait pris le chemin de traverse de la vérité. Il donna un verre pour arme à son désespoir, et il se tua lentement à coups de vin de Bourgogne. Il devint ivrogne, mais non de cette savante et spirituelle ivrognerie que commente Rabelais en riant de son rire; de cette ivrognerie lourde, sourde, aveugle, immobile, qui semble attendre que s'ouvrent pour l'engloutir les abîmes de l'anéantissement. On le vit traverser parfois en chancelant l'antichambre du Régent, se chauffant de loin, pour ainsi dire, aux rayons du soleil de l'orgie qui se levait quand l'autre s'était couché, coudoyant les laquais, bâillant au nez des femmes et renversant les cristaux.

On l'eût chassé si on eût osé lui enlever ce dernier bonheur de s'abrutir en bonne compagnie, après lui avoir enlevé tous les autres. D'ailleurs, on va le voir, sa présence n'était pas tout à fait inutile. Elle pouvait servir à justifier l'amant. Ce mari, c'était un alibi ambulant.

Le duc de Richelieu, qui s'était fait une loi de plaire aux maîtresses du Régent, ne tarda pas à avoir besoin de l'intervention de M. de Parabère. Il s'agissait de régulariser une usurpation par trop évidente de ses droits conjugaux. Madame de Parabère, après avoir subi le joug inévitable, devint grosse. « M. le « duc d'Orléans et Richelieu se crurent cha- « cun de leur côté le père de l'enfant à venir. « Le Régent s'en glorifioit publiquement, « Richelieu dans le secret, d'autant plus que « madame de Parabère l'avoit assuré qu'il « étoit de lui. Cette dame ne vivoit pas avec « son mari ; on étoit seulement embarrassé « de savoir comment on feroit passer la « chose. Le marquis de Parabère s'enivroit « souvent, et il fut convenu chez le Régent « qu'un jour où il seroit ivre, on le porteroit « dans le lit de sa femme, qu'il seroit facile « de lui faire croire que le vin l'ayant disposé « cette nuit à l'amour, il avoit été machina- « lement la trouver, et que cette grossesse « étoit le fruit de l'entrevue. Parabère, qui « mourut dans ces entrefaites, dispensa de « jouer cette comédie[1], » qui était encore

[1] Faur, *Vie privée du maréchal de Richelieu.*

moins cynique, à coup sûr, que l'aplomb avec lequel madame de Polignac jetait ses grossesses au nez de son mari, le plus occupé de tous les éditeurs responsables [1].

A propos de cette courte liaison avec Richelieu, voici pour les amateurs un échantillon du style épistolaire de madame de Parabère. Après l'avoir lu, on serait tenté de la croire sotte, comme la dit Madame, si l'on ne savait qu'une femme peut avoir beaucoup d'esprit sans la moindre littérature, et que dans les grandes passions, la simplicité des expressions est comme un sacrifice de plus. Madame de Parabère était réellement éprise, comme la plupart des victimes de Richelieu, et peut-être, par une recherche qui n'est pas sans délicatesse, voulait-elle passer pour naïve à la faveur de la naïveté

[1] « Il arrive ici des choses qui montrent, selon « moi, que Salomon a eu tort de dire qu'il n'y avait « rien de neuf sous le soleil. C'est ainsi que madame « de Polignac a dit à son mari : « Je suis grosse, vous « savez bien que ce n'est pas de vous ; mais je ne « vous conseille pas de faire du bruit, car s'il y a « procès à cet égard vous perdrez, et vous savez « bien quelle est la loi dans ce pays-ci. Tout enfant « né dans le mariage appartient au mari. Ainsi cet « enfant est bien à vous ; d'ailleurs, je vous le donne. » (Madame, 26 mars 1722, t. II, p. 366.)

des termes, et être plus agréable à son amant en bégayant la langue de l'amour. Pour nous, bien que ce billet soit de ceux dont une grisette de nos jours ne désavouerait ni le style ni l'orthographe, nous n'en faisons point fi. Peut-être représente-t-il, dans la vie de la favorite, cette heure choisie où l'âme cherche à se faire dans un sentiment pour la première fois sincère et nouveau comme une seconde innocence.

En tout cas, voici la lettre :

« Ne me donnerés-vous pas de vos nou-
« velles? mon amour, ma tendresse mérite
« la vostre, ie ne suis pas un instant sans
« estre occupés de vous, ie suis plus folle de
« vous que jamais, que ne feraige pas pour
« vous le prouver aussi vivement que ie le
« resent... Ie vous répéteray sans cesse que
« ie vous adore, que ie vous aime de toute
« mon âme, ie donnerois ma vie pour vous
« le prouver, ie vous embrasse mille et mille
« fois [1]. »

Richelieu répondit à sa façon à des avances aussi enthousiastes, c'est-à-dire qu'il aima pendant vingt-quatre heures celle qui devait

[1] *Catalogue d'autographes*, L..., avril 1844. (N° 441.)

l'aimer toujours. Et, chose étrange! tandis que déjà las, il s'efforçait de décourager, à force de déceptions, sa trop crédule maîtresse, celle-ci, saisie d'un scrupule subit, cherchait à purifier son cœur pour le rendre plus digne de lui, et en chassait impitoyablement tous les rivaux du nouvel amant. Tous ces sacrifices furent en pure perte. Richelieu était blasé sur ces héroïsmes. Mais le Régent dut passer, à cause de lui, plus d'un vilain quart d'heure avec madame de Parabère.

Un dimanche au soir, elle écrivait de nouveau à cet enfant gâté des dames, sous le pseudonyme de mademoiselle de Villeroy :

« Ie sens plus que jamais combien ie vous « aime, car il m'est impossible de pouvoir « me résoudre à voir la personne que vous « sçavés. Ie luy avois mandé qu'il pouvoit « venir demain, mais ie suis résolue, au lieu « de cela, de luy écrire encore une fois, et « de rompre dès demain tout commerce avec « luy [1]. Ie croirois vous manquer si ie pen-

[1] C'est sans doute à ce moment que le Régent se plaignait à son confident Simiane de la fierté de madame de Parabère, qui lui renvoyait quelquefois ses lettres sans les lire. (*Journ.* de Barbier, t. I, p. 162.)

« çois autrement, et la tendresse que i'ay
« pour vous ne me le permet pas; tout ce
« que ie souhaitte au monde est que vous en
« soiés bien persuadé, et que vous m'aimiés
« un peu. Ie feray assurément tout ce que ie
« pourray pour que cela soit. Adieu, donnés
« moy de vos nouvelles et mandés moy
« quand ie vous veray [1]. »

Un autre dimanche, peut-être hélas! le suivant, madame de Parabère écrivait cette lettre aigre-tendre, ultimatum hésitant d'un cœur offensé et dominé malgré lui :

« Ie ne mérite pas aparament un instant
« de vostre souvenir, vous m'aviés promis de
« me donner de vos nouvelles, c'est traiter
« qui vous adore bien cruellement, il faut
« que mon amour soit bien vif et bien par-
« fait pour tenir contre autant de mépris et
« d'indifférance, si ie pouvés vous souhaiter
« quelque malheur, se seroit de soufrir un
« iour ce que vous me faites soufrir depuis
« lontems, mais ie vous aime trop pour dési-
« rer qu'il vous arrive le moindre chagrin,
« et ie ne vous crois pas capable d'en avoir
« jamès de cette espèce. Divertisés-vous bien

[1] Bibliothèque de Rouen (*fonds Leber*).

« et soiés bien persuadé que pouvant faire
« tout le bonheur de ma vie, vous vous faite
« un plaisir d'en faire le malheur, rien ne
« m'empêchera jamès de vous adorer. Ie
« vais aller souper chez madame la comtesse
« de Toulouse demain. I'ai envie daler à
« Gros-Bois, et mardy prendre les eaux [1]. »

Cet amour, sans illusions du côté de madame de Parabère, dut être sans grands attraits pour Richelieu, qui daigne à peine l'enregistrer dans ses *Mémoires*, et ne considère comme des succès que la préférence que la Souris et madame d'Averne lui accordèrent sur le Régent, sa dupe ordinaire [2].

Le Régent n'ignora pas, ne put pas ignorer cette infraction, peut-être la première faite à un traité si récent; mais, indulgent pour les autres autant que pour lui-même, il pardonna sans doute à madame de Parabère ce qu'elle eut plus d'une fois à lui pardonner. C'est ainsi qu'il accepta en souriant la rivalité de Nocé, de Clermont. Il se borna à ne point reconnaître les enfants de sa volage

[1] Bibliothèque de Rouen (*fonds Leber*).

[2] Les *Mémoires* de Richelieu, par Soulavie, n'en font pas même mention ; la *Vie privée*, par Faur, à peine.

maîtresse, trouvant sans doute, comme pour ceux de la Desmares, qu'ils étaient trop arlequins [1].

La liaison de madame de Parabère avec Nocé paraît avoir été plutôt une amitié intime qu'un véritable amour. Les dernières faveurs n'eurent d'autre fin que de consacrer le contrat, comme une signature. Leur association, dont nous reparlerons tout à l'heure, et qui

[1] Le 2 novembre 1719, Madame écrit ceci en passant la revue des enfants naturels de son fils : « Il y « a encore *deux* ou *trois* enfants que je n'ai jamais « vus et qu'il a eus d'une femme de qualité. Son « grand-père a été gouverneur de mon fils, et il « était précédemment chevalier d'honneur de la « reine. Cette femme est veuve depuis deux ans. « ... Je ne crois pas que mon fils puisse être bien « sûr que ces enfants soient de lui, car cette femme « est une terrible dévergondée. Elle boit nuit et « jour et ne se gêne en rien ; mais mon fils n'est pas « du tout jaloux.» Et cette maîtresse, qui est « celle « qui a le mieux réussi à le captiver, » cette « femme « de qualité, » c'est madame de Parabère. (Madame, t. II, p. 178.) Enfin, le 19 avril 1720, elle ajoute : « Pourquoi tourmenterais-je inutilement mon fils « pour qu'il reconnût son abbé? cela lui attirerait « de grands tourments, car il a beaucoup d'enfants « de la Parabère. Elle voudrait aussi qu'ils fussent « reconnus ; ce motif m'a retenue. » (*Ibid.*, t. II, p. 231.)

semble avoir été surtout une alliance d'influences et une communauté d'intérêts, survécut à toutes les vicissitudes de leur vie privée et de leur vie politique elle-même. Ils ne s'estimaient pas assez pour se brouiller.

La chose alla cependant assez loin (on va toujours plus loin qu'on ne voudrait en pareille matière), pour que Nocé se piquât un moment de jalousie, ne fût-ce que pour légitimer d'avance, en quelque sorte, un enfant dont on le disait le père [1]. C'est ainsi que, soumis l'un par l'autre à la même épreuve, le maître et le favori la supportèrent bien différemment. Le Régent appelait en riant Nocé : « son beau-frère, » par la plus familière de toutes les tolérances. Nocé se fâcha contre Clermont, son rival heureux. De quel côté est la supériorité ? A qui resta l'avantage ? au maître ou au valet, à l'indifférence ou à l'égoïsme ? Mesurera qui voudra la nuance qui sépare l'odieux du ridicule. Je ne m'en

[1] On trouve dans la *Correspondance inédite* de la marquise de La Cour une lettre du marquis d'Argenson, son neveu, qui contient entre autres cette nouvelle : « Madame de Parabère est heureusement « parvenue au cinquième mois de sa grossesse; tout « le monde donne cette œuvre à M. de Nocé. » Ceci est écrit à la fin de 1716.

charge pas. Il y a des duels où il n'y a pas de vainqueur.

Si Clermont eut maille à partir avec Nocé [1], il n'eut pas à se plaindre du Régent qui, par une sorte de générosité épigrammatique, continua au ravisseur le soin de sa garde, et lui laissa le commandement de ses Cent-Suisses.

Aucun autre document qu'une lettre de Madame ne constate du reste ce nouveau caprice de madame de Parabère, auquel paraît avoir succédé une longue amitié [2]. Le Régent, ainsi que nous l'avons dit, paraît s'être médiocrement inquiété de ces entreprises sur son domaine.

Ce n'est que plus tard, lorsque madame de Parabère l'eut mis deux ou trois fois au défi de l'indifférence, qu'il se sentit aiguillonné à

[1] « On dit que Nocé est jaloux de la Parabère, qui « a pris un autre amant que lui. On voit par là que « mon fils n'est pas du tout jaloux. Celui dont elle « est devenue amoureuse est un personnage qui a « déjà bien couru le monde ; c'est Clermont, capi- « taine des Suisses de mon fils, le même qui a préféré « la Chouin à la grande princesse de Conti. » (Madame, 25 août 1718, t. II, p. 147.)

[2] *Mémoires* du président Hénault, E. Dentu, in-8°, 1855, p. 124.

son tour par ce mal étrange dont il avait tant fait souffrir les autres. Attiré vers madame de Parabère par un entraînement invincible, épris pour tout de bon de celle qui ne l'aimait que pour rire, il se repentit maintes fois, peut-être, d'avoir affiché des principes qu'elle partageait trop bien. Il regretta cette impunité qui ne pouvait avoir d'excuse que dans son indifférence. Madame de Parabère eut l'honneur de le rendre jaloux, jaloux jusqu'à la brutalité, jusqu'aux larmes, cet homme qui se piquait d'être insensible. Elle eut l'honneur de trouver le défaut de cette philosophique insouciance dont s'était cuirassé le Régent[1].

Mais n'anticipons pas sur les événements. Nous n'en sommes pas encore à Beringhem et

[1] Cette insouciance, Madame, sans l'excuser, paraît l'avoir comprise vis-à-vis de tous les rivaux de son fils, excepté l'agaçant Richelieu. Il est vrai qu'elle avait contre ce dernier des griefs bien plus sérieux, et qu'elle parlait en mère outragée dans sa petite-fille, en princesse offensée dans l'orgueil de son rang. « Le duc est hardi et plein d'impertinence ; « il connaît la bonté de mon fils et il en abuse ; si on « lui rendait justice, il paierait de sa tête toutes ses « témérités et ses manœuvres ; il l'a triplement mé- « rité ; je ne suis pas cruelle, mais je verrais, sans « répandre une larme, ce drôle accroché à un gibet.» (Madame, 13 mai 1719, t. II, p. 110.)

à la jalousie ; nous en sommes aux indulgences mutuelles, aux mutuelles infidélités. Unis par un nœud tout à fait élastique, le Régent et madame de Parabère peuvent sans tiraillement, sans secousse, s'écarter chacun de leur côté. C'est un amour dos à dos.

Madame nous donne sur cette indépendance du Régent en amour de bien curieux détails. Écoutons-la un moment : ses révélations nous aideront à comprendre ce qui, dans cette liaison singulière avec madame de Parabère, paraîtrait avec raison incompréhensible :

« Je soutiens à mon fils que de sa vie « il n'a été amoureux, et que son amour ne « consiste que dans la débauche. Il répond : « Il est vrai que je ne saurais être comme un « héros de roman ou passionné comme Céla- « don, mais j'aime à ma mode. Je réponds : « Votre mode est d'aller comme à votre « chaise percée. Il rit lorsque je lui dis « cela[1]. »

Par deux fois, elle répète encore : « Chez « mon fils et chez ses maîtresses, tout va « tambour battant, sans la moindre galante-

[1] Madame, 18 mars 1720, t. II, p. 224.

« rie. Cela me rappelle les vieux patriarches « qui avaient beaucoup de femmes. Mon fils « a beaucoup du roi David ; il a du courage « et de l'esprit ; il est musicien, petit, brave, « et il couche volontiers avec toutes les « femmes [1]. »

Avec un pareil système, il était impossible que le Régent fût jaloux. « Mon fils n'est pas « du tout jaloux ; les tours que lui jouent ses « maîtresses ne le chagrinent ni ne le met- « tent en colère ; cela le divertit, et il ne fait « qu'en rire. Je ne puis le comprendre [2].

« Il y a aussi une chose que je ne puis « comprendre : .... il souffre que ses propres « serviteurs soient en rapport avec ses maî- « tresses. Cela me semble affreux et prouve « bien qu'il n'a pour elles aucun amour [3]. »

Et pour lui aucun amour-propre. Tel était en amour Philippe d'Orléans [4], non pas seu-

[1] Madame, 19 janvier 1719, t. II, p. 54.

[2] *Ibid.*, 2 novembre 1719, t. II, p. 178.

[3] *Ibid.*, 19 décembre 1717, t. I, p. 359.

[4] Il avait fait école. Le prince de Soubise, « ce « grand veau, » dit Madame, pour lequel elle veut faire croire que s'étaient battues madame de Nesle et madame de Polignac, disait avec un sang-froid cynique : « De quoi se plaint donc monsieur le Duc ? « N'ai-je pas permis à madame de Nesle, sa maî-

lement indifférent par insouciance, mais par système, par faux orgueil d'insensibilité. Ce prince, qui admirait tant le grand prieur de Vendôme pour avoir osé enlever sa maîtresse au roi Charles II et afficher dans Londres cette victoire outrageante, ce prince trouvait fort bon qu'on s'arrangeât de la sienne. Il ne faisait que rire des succès fanfarons de « ce petit drôle de duc de Richelieu, » comme l'appelle Madame. Il tolérait la promiscuité dans laquelle vivaient favoris et maîtresses et encourageait chez Nocé une familiarité fondée sur de honteux partages.

« Avec de tels principes, dit Saint-Simon, et « la conduite en conséquence, il n'est pas « surprenant qu'il ait été faux en matière « de galanterie, et même jusqu'à l'indiscré- « tion de se vanter de l'être, et de se piquer « d'être en ce genre le plus raffiné trom- « peur [1]. »

Le Régent, qui aimait en politique « la « liberté, et autant pour les autres que pour « soi-même, » et qui vantait à Saint-Simon l'Angleterre sur ce point où il « n'y a point

« tresse, de coucher avec lui quand il viendra? » (Madame, 13 juin 1717, t. I, p. 301.)

[1] *Mémoires* de Saint-Simon, t. XII, p. 106.

« d'exils ni de lettres de cachet, » ne songea pas plus à user de ces moyens rigoureux contre ses rivaux [1] que contre ses calomniateurs. Jusqu'à nouvel ordre, les deux amants s'entendirent donc dans un mutuel oubli de leurs fautes, bien naturel en ce temps « où « l'infidélité chez les hommes est regardée « comme rien du tout, et l'infidélité chez « les femmes comme pas grand'chose [2]. »

C'est à cette époque de tolérance mutuelle 1716) qu'il faut placer des couplets manuscrits que nous trouvons, par *M. le grand prieur de Vendôme à une fête qu'il donna à M. le duc d'Orléans, à sa maison de Clichy, avec madame de La Vieuville (sic), veuve de M. de Parabère* [3].

Ce mot de *veuve* nous rappelle que nous avons oublié de mentionner cette mort,

[1] Il ne le fit que lorsque la dignité du prince pouvait perdre quelque chose aux échecs de l'amant, et lorsque, à force d'insolence, on l'obligeait à punir; Baron, Richelieu, Beringhem, Fimarcon ne devaient pas s'en prendre au Régent, mais à eux-mêmes, de ces courts exils, châtiments anodins qui n'étaient pas une vengeance.

[2] Madame, 3 septembre 1708, t. I, p. 108.

[3] Bibliothèque Mazarine, *Recueil de chansons pour servir à l'histoire anecdote*, t. IV, p. 143 (1716).

qui ne changea rien à une situation qui avait depuis longtemps anticipé sur la rupture légale du nœud conjugal. Madame de Parabère n'en fut pas plus libre, mais peut-être son mari fut-il plus heureux, arrivé enfin à l'insensibilité.

Voici la laconique oraison funèbre qu'en fait Saint-Simon [1] :

« Parabère mourut aussi; pour le person-
« nage qu'il faisoit en ce monde, il eût mieux
« valu pour lui de le quitter plus tôt. »

Un mari fait de la sorte ne devait pas être plus regretté qu'aimé. C'est donc à table, en tête-à-tête avec le grand prieur, et probablement avec quelque fille de l'Opéra, héritière de Fanchon Moreau, au bruit de couplets assez fades, imités de Chaulieu, que madame de Parabère célébra son veuvage,

[1] Saint-Simon (*Mémoires*, t. XIII, p. 334), place cette mort vers la fin de 1716. Madame, le 2 novembre 1719, dit : « Cette femme est veuve depuis deux « ans. » Ce serait donc vers le mois de novembre 1717 que mourut M. de Parabère. Mais Madame la dit déjà veuve le 29 mai 1716. D'un autre côté, la *Correspondance* de madame de La Cour place cette mort (de la petite vérole) au 15 février 1718. Par humanité, nous ferons mourir M. de Parabère en 1716, il aura souffert moins longtemps.

heureuse « de porter le nom d'un homme qui « ne pouvait plus faire de sottises [1]. »

C'est le moment de peindre, d'après les contemporains, cette sultane-reine, comme dit Madame, qui nous fournira le premier portrait :

« Elle est de belle taille, grande et bien « faite ; elle a le visage brun et elle ne se « farde pas ; une jolie bouche et de jolis « yeux ; elle a peu d'esprit, mais c'est un « beau morceau de chair fraîche [2]. »

En une autre lettre : « Le petit corbeau « noir n'est pas désagréable, mais elle passe « pour sotte [3]. »

Écoutons maintenant un homme qui l'a bien connue dans l'histoire, sinon dans la réalité, et auquel nous devons une fort agréable *Relation de la rupture de M. le Régent et de madame de Parabère, et de leur raccommodement,* par un bel esprit de grand nom qui écrit, ma foi, de façon à faire envie à bien

[1] « M. de L..., pour détourner une dame de B..., « veuve depuis quelque temps, de l'idée du mariage, « lui disait : « Savez-vous que c'est une bien belle « chose de porter le nom d'un homme qui ne peut plus « faire de sottises ? » (Chamfort, *Maximes et Pensées.*)

[2] Madame, 29 mai 1716, t. I, p. 240.

[3] *Ibid.*, 30 juillet 1720, t. II, p. 257.

des beaux esprits de profession [1]. C'est un portrait plutôt moral que physique :

« Elle était vive, légère, capricieuse, hau-
« taine, emportée ; le séjour de la cour et

[1] *Tableaux de genre et d'histoire*, etc., par F. Barrière, Paris, Ponthieu, 1828.—Le spirituel éditeur de ces manuscrits précieux qui composent la galerie a par trop respecté l'incognito de l'auteur de la *Rupture de madame de Parabère et du Régent;* il est fâcheux que ce ne soit pas lui qui nous apprenne que cet auteur n'est autre chose que le duc de Lauraguais lui-même, dont l'œuvre piquante a été remise à M. Barrière par M. Desprès. Le portrait de madame de Parabère que nous citons est emprunté à la première des très-fines notices dont M. Barrière a fait un cadre digne des *Tableaux*. Nous nous permettrons de regretter seulement quelques inexactitudes qui nous semblent moins provenir de l'ignorance des faits que de certains scrupules inconciliables avec le rude métier d'historien des mœurs. Pourquoi vouloir nous faire accroire que madame de Parabère, par exemple, « n'avait point encore ex-
« cité les traits de la malignité ? » Et le couplet de Sainte-n'y-Touche ? et l'épithète de *peu fidèle*, adressée bien avant la Parabère du Régent à la Parabère de Matignon ? Pourquoi en faire une caillette de province « peu faite encore aux manières de la
« haute compagnie » et pleine de « réserve » dans ses discours et son maintien, exigeant enfin qu'un profond secret couvrît l'inconséquence de sa démarche ? Vertubleu ! laissons de pareils scrupules à

« la société du Régent eurent bientôt dé-
« veloppé cet heureux naturel. L'originalité
« de son esprit éclata sans retenue ; ses traits

la vertu bourgeoise d'une madame Michelin (*V.* la *Vie privée de Richelieu*); et ne faisons pas à une La Vieuville, à ce sang qui bouillonne héréditairement des ardeurs de

. . . Vénus tout entière à sa proie attachée,

l'affront de l'asservir aux artifices d'une coquetterie vulgaire. Le Régent était l'homme qu'il fallait à madame de Parabère. Dès qu'elle le vit, elle dut penser : c'est lui ! et le prendre. Madame a bien rendu ce mépris des conventions sociales, ce défi porté à toutes les précautions dont les hommes d'aujourd'hui matelassent leurs sentiments, de peur qu'ils ne se cassent. Souvenez-vous de cette première entrevue où la comtesse est si naïve à la fois et si effrontée. C'est là la vraie Parabère, une de ces femmes exceptionnelles qui sont nées corrompues et n'ont pas eu d'innocence ; qui portent le vice avec une sorte d'héroïsme, et qui plus tard sont crânes jusque dans leur repentir. A bas donc toute cette sentimentale fantasmagorie, cette petite maison, ces petits vers, bons tout au plus pour la d'Argenton ! Ces réserves faites au nom de la vérité contre la pudeur historique, la plus niaise de toutes, je n'ai plus que des compliments à adresser pour son art exquis au lapidaire qui a monté les pierres précieuses des *Tableaux d'histoire*. J'aurai plus tard à faire de plus graves reproches à un écrivain ingénieux, maître en l'art de *romancer* l'histoire, qui

« malins atteignaient tout le monde, excepté « le Régent ; et, dès lors, elle devint l'âme de « tous ses plaisirs, quand ses plaisirs n'é- « taient pas des débauches. Il faut ajouter « qu'aucun vil intérêt, qu'aucune idée d'am- « bition n'entrait dans la conduite de la com- « tesse. Elle aimait le Régent pour lui ; elle « recherchait en lui le convive charmant, « l'homme aimable, et se plaisait à mécon- « naître, à braver même le pouvoir et les « transports jaloux du prince. »

Dans ces deux portraits, l'un fruste et âpre comme la franchise allemande, l'autre élégant et poli, nous trouvons bien quelque chose de l'original, mais non l'original tout entier. Madame ignore les nuances. Son brillant émule les connaît trop. Peut-être après tout est-il impossible de connaître assez les

a raconté à sa façon les derniers moments de madame de Parabère, et l'a faite poitrinaire et éplorée comme un prototype de la *Dame aux Camellias*. Il y a quelque chose dans l'histoire des femmes célèbres qu'il ne faudrait pas calomnier légèrement, outre leur vertu, c'est leur santé. Madame de Parabère, morte presque centenaire, se porta toujours admirablement bien, sauf une courte maladie.... Mais ne rendons pas à M. François Barrière ce qui appartient à M. Arsène Houssaye.

femmes pour en faire un portrait complétement exact, et pour fixer définitivement ces physionomies ondoyantes et diverses par excellence. Quoi de plus décourageant, à ce point de vue, que la résolution que prit le Régent de faire peindre sa maîtresse en Minerve? N'est-ce pas là la plus naïve des illusions ou la plus poignante des ironies? Souvenons-nous du temps que Léonard mit à saisir, sur le visage de sa Joconde, le reflet de la moindre de ses pensées, et en présence de ce mystérieux portrait, symbole de la lutte de l'art contre les roueries de la nature féminine, renonçons à faire par un troisième et inutile effort la critique de notre critique. Après tout, que nous importe ! que nous choisissions Parabère-Minerve ou Parabère-Bacchante, n'avons-nous pas une part de vérité? Ne lâchons pas la proie pour l'ombre, et n'espérons pas la vérité tout entière. Imitons Philippe d'Orléans lui-même qui ne s'inquiétait que de l'heure présente, et qui, en quête d'une ressemblance mythologique, fit peindre sa maîtresse sous l'image de Minerve, parce que peut-être ce jour-là, sans s'en douter, elle lui avait donné un bon conseil. Madame de Parabère ne ressembla sans doute qu'une

minute à Minerve, mais un peintre de génie peut faire d'une minute l'immortalité. Que faire en présence de ces contradictions de l'amant lui-même, aussi impuissant que le peintre à saisir le trait caractéristique de la figure adorée? prendre un à un dans les recueils contemporains les rayons et les ombres qui complètent les deux esquisses que nous avons reproduites, et y ajoutent un peu de vérité et un peu de vie. A chaque page où il est de nouveau question de la maîtresse de son fils, Madame charge davantage en couleur ce croquis, premier jet de sa caustique verve. La Parabère-Bacchante s'accuse de plus en plus. « Elle est capable de « manger et boire, et de débiter des étour- « deries; cela divertit mon fils, et lui fait « oublier tous ses travaux [1]. »

« Mon fils a une maudite maîtresse qui boit « comme un trou et qui lui est infidèle; « mais comme elle ne lui demande pas un « cheveu, il n'en est pas jaloux [2]. »

« Mon fils dit qu'il s'était attaché à la Para- « bère parce qu'elle ne songe à rien, si ce « n'est à se divertir, et qu'elle ne se mêle

[1] Madame, 30 juillet 1720, t. II, p. 257.
[2] *Ibid.*, 23 décembre 1717, t. I, p. 361.

« d'aucune affaire. Ce serait très-bien si elle « n'était pas si ivrognesse, etc... [1] »

Tous ces renseignements intimes que nous donne Madame sont, comme on dit, un peu salés; mais ceux que nous devons à M. Barrière sont aussi un peu trop sucrés. Il faut ôter à l'un un peu de son indulgence, à l'autre quelque peu de sa crudité, et les réconcilier dans ce fait sur lequel insistent à la fois le chroniqueur partial qui prend son âpreté dans l'humeur que lui inspirent les folies contemporaines, et l'historien discret qui résume les témoignages du temps en les atténuant d'une trop facile modération [2].

[1] Madame, 15 août 1719, t. II, p. 145.

[2] Le vrai portrait de Madame de Parabère, suffisamment sincère, suffisamment discret; son portrait à la fois énergique et voilé; un portrait qui est un des bons morceaux de ce pinceau si moelleux et si fin, quelque peu émoussé, que madame de Caylus transmit à son fils sans avoir le temps de lui apprendre à s'en servir, se trouve dans les *Souvenirs* qu'il a destinés à faire le pendant indigne des *Souvenirs* maternels (Paris, 1805, Hubert et Cᵉ, p. 336) : « Sa figure était aimable, son caractère était doux « et son esprit était médiocre. On l'a accusée d'être « ce qu'on appelle méchante dans le monde. Hélas ! « c'est ce que tout le monde peut naturellement se « reprocher, mais l'acharnement avec lequel on a

Il nous est donc impossible d'admettre comme réelle cette madame de Parabère, presque pudique dans le vice, « qui devint « l'âme de tous les plaisirs du Régent, quand « ses plaisirs n'étaient point des débauches.» Mais nous reculerons aussi devant la Para-

« tenu sur elle des discours très-fondés engage également une femme à rendre aux autres ce qu'ils « lui prêtent, quand cette vengeance est aussi facile « à prendre, et qu'elle est souvent une vérité. Ce « qu'il y a de plus singulier dans le caractère de « madame de Parabère, c'est l'égalité de son amour. « Le sentiment en elle a très-souvent changé d'objet, « mais jamais son cœur n'a été vide un instant; elle « a quitté, elle a été quittée ; le lendemain, le jour « même, elle avait un autre amant qu'elle aimait « avec la même vivacité, et auquel elle était soumise « avec le même aveuglement. Car elle n'a jamais « vu que par les yeux de son amant du moment. « Dès qu'elle l'avait choisi, elle ne voyait que ses « amis et n'avait que ses goûts. Cette exactitude de « soumission, prouvée par l'exemple de plus de « vingt amants qui se sont succédé pendant le temps « de ses amours, et qui subsistent encore, me paraît « un événement singulier et plus rare dans un degré « aussi égal, que les exemples d'une constance d'un « pareil nombre de dames ne le pourraient être. » Voilà un portrait très-habile et très-fin, et s'il a ressemblé à l'original, nous sommes prêt à avoir pour lui l'indulgence touchante d'Aïssé, qui se connaissait en cœurs.

bère avinée de Madame. Entre les deux nous trouverons une femme belle, volontaire, hardie, au rire éclatant, au cœur volage, mais sans ambition et sans cupidité, l'idéal enfin de la maîtresse, pour un prince à la fois aimable et prudent, à qui Dubois avait appris à redouter les liaisons trop absorbantes qui avaient gêné parfois jusqu'à la despotique liberté de Louis XIV. Madame de Parabère fut la favorite, la préférée, et digne de l'être, de ce groupe de femmes « de bonne « humeur » et même de bon appétit qui entourèrent chaque soir de sa vie la table de Philippe d'Orléans. Moins effrontée que Sabran, moins coquette que d'Averne, madame de Parabère ne fut point surtout avide comme elles [1]. Elle ne demanda que de la joie à un rang auquel d'autres ne demandaient que de l'argent. Elle se donna, mais ne se vendit pas,

[1] « Le duc de Bourbon a dit à M. de la Houssaye : « La moindre femme obtiendra ce qu'elle voudra de « M. le duc d'Orléans, pour faire décharger (de la « taxe) ceux dont elle espérera récompense.» (*Journal* manuscrit *de la Régence*, Bibliot., imp., *fonds Caumartin*, p. 1831.) Le Régent en convenait. « On dit que « le Régent en signant ce rôle, dit : « Je suis fâché « de signer cela, car il n'y a que les p..... qui en pro- « fiteront. » (*Journal* de Math. Marais, 15 sept. 1722.)

et cette gloire lui reste, ne fut-ce que pour donner plus tard de la dignité à son repentir.

Toute désintéressée qu'elle fût, madame de Parabère n'avait à cela qu'un demi-mérite. Elle n'était pas femme à avoir une vertu tout entière, et nous sommes forcé de dire que le Régent, par ses prodigues libéralités, ne lui laissait pas de bien redoutables tentations à vaincre. Nous savons qu'il ne lésinait pas en amour, pas plus qu'en tout le reste. Il mettait une sorte de galant amour-propre à prévenir le moindre désir de ses maîtresses, et il s'évertuait à satisfaire magnifiquement tout caprice qu'il n'avait pas deviné. C'est ainsi qu'ayant appris que madame de Parabère désirait des porcelaines, il en fit chercher de tous les côtés à quelque prix que ce fût, et en acheta pour dix-huit cent mille livres.

D'un autre côté, si l'orgueil de la favorite se révoltait à l'idée de devoir sa fortune au Régent, elle ne défendait pas à ses autres amis de s'occuper de ses intérêts. Nocé, ce roué fantasque et hardi qui avait si spirituellement enjôlé son maître, paraît avoir été investi de cette mission de confiance, prix

d'infidèles faveurs. Le bénéfice le plus clair pour madame de Parabère, de ces relations intimes avec Nocé, fut la rapide conquête de cette indépendance matérielle[1] où la favorite, libre enfin de n'accepter de son illustre protecteur que des cadeaux, voyait avec raison la circonstance atténuante de son amour. Au moins, si elle trompait l'amant dans le Régent, elle ne trahissait point en lui le bienfaiteur. Les *Mémoires* de Maurepas et ceux de Richelieu (édit. Soulavie) nous mettent à même d'apprécier les résultats des spéculations, parfois assez originales, que firent de compte à demi ces deux singuliers associés nommés Nocé et madame de Parabère. Les pamphlétaires et les couplétiers du temps les mettent presque toujours en scène ensemble,

[1] On va en juger, de cette indépendance. Nous trouvons dans le *Journal* manuscrit *de la Régence*, déjà cité, les deux mentions suivantes : « Madame la « comtesse de Parabère acheta le duché de Dam- « ville de M. le comte de Toulouse la somme de « 300,000 livres. » (P. 1106, novembre 1719.)— « Ma- « dame la comtesse de Parabère paya *onze cent* « *mille livres* la terre et seigneurie de Blanc en « Berry, qui rapporte 28,000 livres de rente. » (P. 1118, 7 décembre 1719.)

peut-être par allusion à leurs opérations communes [1].

C'est ainsi que nous les voyons prélever à leur tour, sur la taxe prononcée par la fameuse Chambre de justice, l'impôt de leur influence et spéculer sur un pardon qu'ils étaient sûrs d'obtenir de l'insouciante clémence du Régent. « Hénault, par exemple, le « fameux financier (père du président) alla « trouver Nocé et madame de Parabère, leur « promettant cent mille écus s'ils obtenoient « du prince que sa taxe ne passât pas un mil- « lion qu'il offroit de payer, au lieu de trois « ou quatre, à quoi il savoit bien qu'il pour- « roit être taxé. La Parabère demanda cette « grâce au Régent, qui l'accorda à Hénault, « qui s'en vanta bientôt.... »

« Nocé, dit à son tour Salé, fit avec plus « de suite que les siennes les affaires de ma-

[1] *Mém.* de Richelieu (édit. Soulavie), t. II, p. 51 :

Nous nous enivrerons,—don don,
Nocé même y sera,—là là,
Avec la Parabère.

(*Noël de* 1717.)

Les chroniques satiriques représentent Nocé (Braquemardus de Nocendo) chevauchant avec sa Bradamantine (madame de Parabère).

« dame de Parabère ; car, ayant demandé « pour elle au Régent douze actions, elles « profitèrent si bien entre ses mains, que, « sans qu'elle s'en mêlât, il lui fit quatre-« vingt mille livres de rentes[1]. »

C'est peut-être par reconnaissance que madame de Parabère, dont nous allons reprendre l'histoire chronologiquement, prêta un moment à Law le secours de son influence[2].

« Il y a de grands mouvements au Palais-« Royal pour chasser ou pour rétablir M. Law. « Les amis du Régent, qu'on nomme les « roués (le comte de Broglie, Canillac, Nocé) « sont contre lui. Madame de Parabère ne le « soutient que faiblement[3]. »

C'est la première fois que Mathieu Marais parle de la maîtresse en titre du Régent. C'était l'époque de sa florissante faveur, l'époque

[1] *Mémoires* de Maurepas, t. IV, p. 2.

[2] *Journal* de Math. Marais, juin 1723.

[3] C'était presque de l'ingratitude. Madame de Parabère ne devait abandonner qu'à la dernière extrémité ce drapeau de papier à l'ombre duquel elle avait cherché et trouvé la fortune. Elle eût été plus enthousiaste pour Law le soir de ces énormes bénéfices qui remplissaient de joie le camp de nobles agioteurs campés place Vendôme. (*V.* Lemontey, *Histoire de la Régence.*)

des fameux soupers dont nous allons parler et des promenades à Asnières.

Le Régent, qui n'aimait pas la campagne, avait donné à madame de Parabère une maison à Asnières, cette campagne de tout temps si parisienne. Là avaient souvent lieu ces soupers nomades qui alternaient entre le Palais-Royal, le Luxembourg et Saint-Cloud. Là aussi arrivaient souvent ces accidents, mésaventures habituelles de l'ivresse, auxquels le Régent semblait particulièrement voué. Madame en raconte un sous la date du 15 août 1719 :

« Mercredi, dans la nuit, il alla à Asnières,
« où la Parabère a une maison : il y soupa ;
« lorsqu'il voulut, après minuit, remonter
« dans son carrosse, il tomba dans un trou
« et se foula le pied[1]. »

C'est à ces visites à Asnières que Gendron, le médecin peu écouté du Régent, attribuait ce déclin rapide de la santé du prince, cet affaiblissement de plus en plus général, qui s'étendait déjà parfois jusqu'à son intelligence. Ces visites redoublèrent précisément en cette année 1720, si féconde en désastres, qui devait s'enfuir dans l'éternité, chargée de

[1] Madame, t. II, p. 145.

la malédiction universelle. C'est l'année du système expirant, de d'Aguesseau impuissant, du Parlement humilié, de d'Argenson triomphant, de Dubois intriguant dans l'ombre la perte de tous ses rivaux. C'est l'année des *Philippiques,* scandaleuse par excellence, infâme d'un bout à l'autre, dont nous avons, en un autre ouvrage, énuméré les hontes si cruellement étalées dans ces vers fameux, digne chef-d'œuvre d'un pareil temps.

Parfois, de poignantes souffrances venaient avertir Philippe d'Orléans qu'il était homme. A ces aiguillons menaçants de la douleur physique, le peuple indigné ajoutait à certains moments la terreur de sa grande voix. Le Palais-Royal avait été envahi par une multitude exaspérée ; on ne cherchait que Law, disait-on, pour le déchirer : mais le duc d'Orléans n'eût pas médiocrement exposé sa vie en se montrant à sa place [1].

Bientôt, cependant, les voyages d'Asnières

[1] Le 17 juillet 1720 (*V.* Barbier, t. I, p. 48), « on « leur dit que le Régent étoit à Bagnolet, qui est « une maison de campagne de madame la Régente. « Le peuple répondit que cela n'étoit pas vrai, qu'il « n'y avoit qu'à mettre le feu aux quatre coins, et « qu'on le trouveroit bientôt. »

cessèrent; mais la faveur de madame de Parabère n'en souffrit pas. Au contraire, elle vint, à côté de l'épouse légitime, étaler une scandaleuse grossesse. Law, qui s'était réfugié au Palais-Royal, et y logeait, jusqu'à ce que fût calmée l'effervescence populaire, dans l'appartement de M. le comte d'Estampes, capitaine des gardes du corps du Régent, en sortit le dimanche 18 août 1720 et retourna chez lui, rue Neuve-des-Petits-Champs.

C'est madame de Parabère qui l'y remplaça. « Elle est grosse à pleine ceinture et est à la « vue de tout le monde à l'Opéra et dans la « propre maison de madame la duchesse « d'Orléans, qui *souffre tout sans rien dire.* « C'est une princesse d'un tempérament froid « et tranquille, que rien ne trouble, et *qui* « *ne fait que des filles*[1]. »

Mathieu Marais nous apprend par la même occasion le motif très-légitime de l'antipathie que le Régent a pour Asnières, dont le séjour est définitivement disgracié. C'est un second accident : « Le Régent a pensé périr en pas- « sant le bac d'Asnières. La corde s'est rom- « pue; il a donné 300 fr. au bacqueur (*sic*)

[1] *Journal* de Math. Marais, 20 août 1720.

« et veut que sa maîtresse change de mai-
« son. On dit qu'il prendra la maison de Jal-
« pin (ci-devant marchand), à Auteuil[1]. »

Tandis que Madame, dans sa sollicitude un peu brutale, s'apitoyait sur l'état de son fils constamment miné par l'intempérance, et que les satiriques comptaient, dans leurs brocards insolents, les douloureuses traces de luxure empreintes sur son visage, le mécontentement populaire faisait justice d'une administration si peu faite pour réparer les malheurs du règne précédent, tantôt par des saillies goguenardes, tantôt par de farouches menaces.

« Le Régent passant le soir le bac d'Asniè-
« res, pour aller voir madame de Parabère
« qui y a une maison, s'amusoit à faire pen-
« cher le bateau des deux côtés; le batelier,
« qui ne le connoissoit pas, dit : Voilà
« un b..... de bateau qui va comme la Ré-
« gence, sens dessus dessous[2]. »

Voilà qui n'est que drôle. Voici maintenant qui est terrible :

« Dans un conseil, tenu le mercredi 29 de
« ce mois au Palais-Royal, le Régent a eu

[1] *Journal* de Math. Marais, 20 août 1720.
[2] *Ibid.*, 12 et 13 juillet 1720.

« une absence d'esprit, il s'est mis à crier « tout d'un coup : « Oh ! oh ! on investit le « Palais-Royal. Voilà qu'on tire ! » M. Leblanc « s'est levé et a vu par la fenêtre qu'on se- « couoit des tapisseries. Il l'a dit au Régent, « qui ne l'a point entendu, tant il étoit saisi « de peur. Et il a encore recommencé à « crier : « Oh ! oh ! voilà qu'on tire ! » C'est « qu'on continuoit à secouer. Enfin on lui a « donné de l'eau de la reine de Hongrie, et « il est revenu dans son bon sens [1].

« Le soir, allant à Asnières, avec ses gar- « des, passant par le Roule, les habitants ont « crié : « Ah l'aou ! ah l'aou ! (à l'eau ! à l'eau !) « voilà l'homme qui a emporté notre papier « et notre argent. » Et tant qu'ils l'ont pu voir, « ont toujours crié : « Ah l'aou ! ah l'aou ! » « Les gardes n'ont pas osé dire un mot [2]. »

Madame de Parabère ne semble pas avoir

[1] En dépit du témoignage formel de Saint-Simon, il est permis de croire que le Régent, bien qu'il affectât d'être très-rassuré, eut peur durant cette émeute du 17 juillet. Barbier dit formellement : « M. le Régent avoit peur..... Le Régent s'habilloit « pendant ce fracas. Il étoit blanc comme sa cravate « et ne savoit ce qu'il demandoit. » (*Journal* de Barbier, t. I, p. 50.)

[2] *Journal* de Math. Marais, 29 juillet 1720.

trop perdu dans l'opinion publique pendant le système. Personne ne pouvait s'en prendre à elle de ses malheurs, et les chansonniers, loin de maudire son influence, l'appellent, au contraire, au secours de la détresse universelle[1].

Le Régent, en dépit de l'insolent fatalisme qu'il affectait, au dire de Madame, n'était pas toujours, ne pouvait pas toujours être indifférent aux avertissements que la Providence multipliait en lui et autour de lui. Il devait craindre par moment que Dieu ne précipitât le cours de sa vengeance et ne l'abattît subitement d'un de ces coups de foudre de l'apoplexie, auxquels il semblait destiné par sa constitution physique même, et que son régime homicide n'était pas fait pour conjurer. Mais ces leçons et ces pressentiments n'avaient sur le prince insoucieux qu'une influence passagère, égale à peine à la surprise ou à la douleur de la première minute. Et cependant, il n'y avait pas d'illusion à se faire.

1 Laisse la Prie engloutir notre argent,
Viens, Parabère, et joue un plus beau rôle,
Sauve l'État, conseille à ton Régent
De quitter Law, Leblanc,.... etc.....
(*Recueil* Maurepas.)

Dès le 29 mai 1716, Madame remarque « que son fils est devenu effroyablement « délicat; il ne pouvait plus, selon elle, « se mettre à genoux sans tomber en « faiblesse[1]. » Depuis, elle ne cesse de se plaindre de l'état de sa santé et de son insouciante imprudence[2]. Il n'avait pas tardé à perdre presque l'usage de cet œil, selon les uns, simplement malade des suites d'une maladie d'enfance ou d'un coup reçu en jouant à la paume[3], et, selon d'autres, peut-

[1] Madame, t. I, p. 240.

[2] Madame passe tour à tour par la crainte de la petite vérole, de l'inflammation d'intestins, de l'apoplexie, de l'hydropisie de poitrine. Le 23 août 1719, elle écrit : « Je crains fort la petite vérole pour mon « fils. Il soupe longuement et mange beaucoup; il « est court et rouge : la petite vérole s'attaque vo- « lontiers à ces gens-là. » (Madame, t. II, p. 147.) Le 9 septembre 1718, il avait eu une attaque d'apoplexie. En 1722, on lui attribua tour à tour une inflammation d'intestins et une hydropisie de poitrine. La cause de ces indispositions paraissait être dans ses excès et les galanteries dont Madame allait jusqu'à redouter des conséquences d'un autre genre, quand elle écrivait : « Je crains fort pour mon fils « auprès de ces dames qu'il fréquente. Il y a déjà « été une fois brûlé. » (*Ibid.*, 7 septembre 1717, t. I, p. 343.)

[3] *Ibid.*, t. I, p. 283 et 361.

être mieux informés, d'un coup de coude de madame de La Rochefoucauld, vis-à-vis de laquelle il s'émancipait par trop, ou bien encore d'un coup d'éventail de madame d'Arpajon, provoqué par des libertés du même genre. Qu'il fût la suite d'une maladresse ou la punition d'une témérité [1], ce coup, en dépit de la poudre d'un curé empirique et des soins plus éclairés de Gendron, s'était enflammé au point de faire craindre la cécité, car le contre-coup avait affecté l'autre œil qui n'allait guère mieux. La question avait été agitée, presque publiquement, d'une déchéance du Régent prononcée pour incapacité physique, et les malins couplets avaient circulé de toutes parts, raillant impitoyablement ces blessures et ces plaies, moins honorables, à coup sûr, que celles de Turin ou de Lérida.

A chaque nouveau couplet, à chaque rechute, Madame reprenait ses diatribes contre les soupers et les maîtresses, auxquelles elle attribuait tout le mal [2].

[1] *V.* Duclos, *Mémoires secrets* (p. 526), et la *Vie privée de Richelieu*, par Faur (t. III, p. 117).

[2] « Il est bien vrai que les maîtresses de mon fils, « si elles l'aimaient véritablement, se préoccupe-

Et ce n'est pas seulement dans sa correspondance qu'elle déchargeait sa bile. Elle avait, de temps en temps, avec son fils des

« raient de sa vie et de sa santé..... mais ces maî-
« tresses ne voient que leur plaisir et l'argent. De
« l'individu, elles ne donneraient pas un cheveu. »
(Madame, 19 décembre 1717, t. I, p. 359). — « On a
« mis une poudre dans l'œil malade de mon fils.....
« Il a ri et s'est amusé comme à son ordinaire.
« M. Gendron a commencé un traitement pour son
« œil, et il s'en est bien trouvé, mais Gendron était
« trop sévère pour lui : il défendait les petits sou-
« pers et ce qui s'ensuit, mais cela le contrariait,
« ainsi que ceux qui sont de ces petits soupers, et
« qui y trouvent leur profit. » (*Ibid.*, 25 novembre
1717, t. I, p. 349.) — « Le cardinal de Polignac étant
« venu le voir, mon fils a très-bien distingué la robe
« rouge ; il y a donc un mieux sensible. Tant qu'il a
« été dans les remèdes, il s'est bien préservé de ses
« excès dans le boire, le manger et l'inconduite de
« tout genre ; mais je crains bien qu'après sa guéri-
« son il ne reprenne sa vie désordonnée. Les dames
« débauchées se remettront à lui courir après et à
« le ramener à leurs petits soupers ; alors son œil
« s'enflammera de nouveau. » (*Ibid.*, 27 novembre
1717, t. I, p. 351.) — « Mon fils a consulté un ocu-
« liste qui lui a indiqué de bons remèdes, et il lui a
« surtout promis de se régler dans le boire et le
« manger, mais il n'a pu s'y résoudre et il a conti-
« nué sa vie habituelle. » (*Ibid.*, 28 novembre 1717,
t. I, p. 353.) — Il est incapable de se soumettre
« plus de deux ou trois jours à la diète. Beaucoup

conversations pareilles à des assauts. Le Régent, qui envoyait souvent au diable ses médecins et ses chirurgiens [1], n'opposait à ces remontrances de sa mère qu'un système de respectueuse inertie [2]. Il la laissait tempêter à son aise, et continuait « à se promener la « nuit avec le méchant et impertinent Nocé. » Il courait « la nuit aux environs de Paris, dans « des carrosses étrangers, soupant tantôt chez « l'un, tantôt chez l'autre de ses gens, » et res-

« boire est mauvais pour les yeux. » (*Ibid.*, 23 décembre 1717, t. I, p. 361.) — « La guérison de l'œil « de mon fils ne marche pas, il ne veut se ména- « ger en rien et me fait perdre patience. » (*Ibid.*, 13 janvier 1718, t. I, p. 366.) — Mêmes plaintes de Madame, le 26 mai 1718 (t. I, p. 405). — En mars 1719, M. le duc d'Orléans faillit être suffoqué par une indigestion qui avait rendu son « visage tout livide et « bleuâtre. » (*Journal* manuscrit *de la Régence*, à la Bibliothèque impériale, t. II, p. 915.)

[1] « Les médecins avoient résolu la saignée du pied. « Son chirurgien s'étant présenté pour l'exécuter, le « prince lui dit : « Que veux-tu faire? va te faire f..... « avec les médecins, je ne le veux pas, moi. » (*Journal* manuscrit *de la Régence*, 24 mars 1722.) Chirac était obligé de le suivre pendant des huit jours, la lancette à la main, avant de se voir écouté.

[2] « Mon fils ne se fâche jamais quand on parle « contre ses plaisirs. » (Madame, 31 juillet 1718, t. I, p. 436.)

tait à table avec sa société habituelle ou improvisée « jusqu'à trois ou quatre heures du « matin [1]. »

De temps en temps, Madame, exaspérée d'inquiétude, le lendemain, par exemple, de cette tentative de La Jonckère pour enlever et emprisonner le Régent, qu'il ne manqua que d'un quart d'heure [2], poussait à bout la patience de son fils, qui lui répondait par ces paroles sans réplique : « Depuis six heures « du matin jusqu'à la nuit, je suis assujetti à « un travail prolongé et fatigant, si je ne « m'amusais pas un peu ensuite, je ne pour- « rais plus y tenir, je mourrais de mélan- « colie [3]. »

Et Madame convenait elle-même qu'il avait un peu raison : « Mon fils est bien à plaindre ; « il a bien du tracas ; depuis six heures du « matin jusqu'à huit heures du soir, il est au « travail ; pas moyen de lui parler. Ensuite « pour se distraire un peu, il fait les repas « dont je vous ai parlé [4]. »

[1] Madame, 23 décembre 1717, 10 septembre 1718, t. I, p. 361, 462, et 25 mars 1719, t. II, p. 81.

[2] *Ibid.*, 18 et 25 avril 1719, t. II, p. 94 et 97.

[3] *Ibid.*, 26 mai 1718, t. I, p. 405.

[4] *Ibid.*, 2 janvier 1718, t. I, p. 362.

« Mon fils n'épargne aucune peine; mais, « après avoir travaillé du matin jusqu'au soir, « il aime à s'amuser, à souper avec son *petit* « *corbeau brun* [1]. »

Ce petit nom, ce nom « de caresse, » comme dit Marmontel, était celui de madame de Parabère, celle de ses maîtresses et de ses convives dont il est le plus juste de dire que le Régent « ne pouvait plus s'en ar- « racher [2]. »

C'est ainsi, qu'en 1720, malgré les doléances de sa mère, qui, après tout, ne reproche guère à cette favorite qu'un vice fort bien porté de son temps [3], malgré la leçon de son impopu-

[1] Madame, 11 juin 1720, t. II, p. 242.

[2] *Ibid.*, 19 décembre 1717, t. I, p. 360.

[3] Madame de Parabère eût pu invoquer bien des exemples illustres, comme circonstances atténuantes de ses goûts rabelaisiens. Le sexe, de son temps, aimait fort « humer le piot.»—« S'enivrer, dit Madame, « est chose fort commune en France, et madame de « Mazarin a laissé une fille, la marquise de Richelieu, « qui s'en acquitte à la perfection. » (T. I, p. 40.) La lettre est du 7 août 1699. Depuis, les vignes du Seigneur s'emplissent chaque année davantage de belles vagabondes. Le 29 avril 1704, Madame écrit : « L'ivrognerie n'est que trop à la mode parmi les « jeunes femmes.» (t. I, p. 75.) Un peu plus loin, elle ajoute : « Les cavaliers boivent aussi volontiers avec

larité et les avertissements douloureux de la maladie, le duc d'Orléans était amoureux fou de madame de Parabère, et que l'époque où il baissa le plus dans l'estime de la France est celle où elle monte plus haut dans la sienne.

« la femme de chambre qu'avec sa dame, lorsque « celle-ci est coquette ; mais, à dire vrai, ce n'est pas « tant ces filles qui boivent ici jusqu'à l'ivrognerie « que les personnes de bien plus grande qualité. » C'est à cette époque de goguette universelle que les femmes prisaient et avaient souvent le nez sale « comme si elles l'avoient mis dans l'ordure,» mademoiselle de Valois, par exemple ; et que les filles du roi envoyaient prendre, un jour de belle humeur, les pipes du corps-de-garde des Suisses. Ajoutez à cela la passion du jeu, arrivée à ce point qu'on osait dire à Madame : « Vous ne jouez pas, vous n'êtes « bonne à rien, » et vous aurez une idée de ces femmes endiablées au vin, aux cartes, à l'amour, dont les hauts faits se trouvent dénoncés en tant de passages de Madame et de Saint-Simon. (*V*. Madame, t. I, p. 238, 348, 357, 361, et t. II, p. 92, 122, 124, 178.) Le vice de l'ivrognerie dont madame de Montespan, madame la Duchesse et madame de Parabère furent les frêles et inébranlables coryphées, compta pour victimes le duc et la duchesse de Berry, la jeune princesse de Conti, femme de M. le Duc, madame de Vendôme, et bien d'autres. (*V*. Saint-Simon à ces noms. — *V*. aussi l'*Histoire des hôtelleries, cabarets et courtilles*, par F. Michel et É. Fournier, 1854, t. II, p. 334.)

Arrivons donc à l'époque de la fortune de madame de Parabère, à ce moment unique où elle brilla de tout l'éclat de sa beauté, de son esprit et de sa faveur. Cette faveur, elle la dut, il faut l'avouer, à des supériorités assez frivoles, et même assez vulgaires. Bien manger, bien boire, toujours rire, ce sont-là, sans doute, des qualités indignes de tout prestige. Mais madame de Parabère n'avait pas que ces défauts, car il faut leur restituer leur véritable nom : elle en eut l'art, elle en eut surtout l'à-propos. Madame la dit sotte [1]; mais son sourire montrait de si belles dents qu'il en paraissait spirituel.

Nous avons déjà, dans le cours de ce travail, souvent parlé des fameux soupers du Régent. Ils se rattachent trop intimement à l'histoire de madame de Parabère pour que nous ne nous y arrêtions pas un moment.

Ils commencèrent avec la Régence même, à cette époque d'émancipation où Philippe, maître de la France, le devint de lui-même, et put boire, jurer et courir à son aise, ce

[1] Madame, 29 mai 1716, t. I, p. 240, et 30 juillet 1720, t. II, p. 257.

qu'il ne pouvait faire du temps du feu roi [1].

Donnons d'abord une idée du genre de vie du Régent, de cette étrange organisation de sa journée où ses devoirs et ses plaisirs avaient leurs heures fixes, en attendant la nuit régulièrement et irrévocablement consacrée au désordre :

« Toutes les matinées étoient livrées aux « affaires, et les différentes sortes d'affaires « avoient leurs jours et leurs heures. Il les « commençoit seul avant de s'habiller, voyoit « du monde à son lever qui étoit court, et « toujours précédé ou suivi d'audiences aux- « quelles il perdoit beaucoup de temps; puis « ceux qui étoient chargés plus directement « d'affaires le tenoient successivement jus- « qu'à deux heures après midi. Ceux-là étoient « les chefs des conseils, La Vrillière, bientôt « après Leblanc, dont il se servoit pour beau- « coup d'espionnages ; souvent Torcy, pour « les lettres de la poste ; quelquefois le ma- « réchal de Villeroi, pour piaffer ; une fois la « semaine les ministres étrangers, quelque- « fois les conseils ; la messe dans sa chapelle

[1] Madame, 24 septembre 1715, t. I, p. 191, et 22 novembre 1721, t. II, p. 352.

« en particulier quand il étoit fête ou diman-
« che. Les premiers temps, il se levoit
« matin, ce qui se ralentit peu à peu, et
« devint après incertain et tardif, suivant
« qu'il s'étoit couché.

« Sur les deux heures ou deux heures et
« demie, tout le monde lui voyoit prendre du
« chocolat ; il causoit avec la compagnie. Cela
« duroit selon qu'elle lui plaisoit. Le plus
« ordinaire en tout n'alloit pas à demi-heure.
« Il rentroit et donnoit audience à des dames
« et à des hommes, alloit chez madame la
« duchesse d'Orléans, puis travailloit avec
« quelqu'un, ou alloit au conseil de Régence ;
« quelquefois il alloit voir le roi, le matin
« rarement, mais toujours matin ou soir,
« avant ou après le conseil de Régence, et
« l'abordoit, lui parloit, le quittoit avec des
« révérences et un air de respect qui faisoit
« plaisir à voir, au roi lui-même, et qui ap-
« prenoit à vivre à tout le monde.

« Après le conseil, ou sur les cinq heures
« du soir, s'il n'y en avoit point, il n'étoit
« plus question d'affaires ; c'étoit l'Opéra, ou
« le Luxembourg, s'il n'y avoit été avant son
« chocolat, ou aller chez madame la duchesse
« d'Orléans où quelquefois il soupoit, ou sor-

« tir par ses derrières, ou faire entrer com-
« pagnie par les mêmes derrières, ou, si
« c'étoit en belle saison, aller à Saint-Cloud
« ou en d'autres campagnes, tantôt y souper,
« tantôt au Luxembourg ou chez lui.

« Ses soupers étoient toujours en compa-
« gnie fort étrange[1]. »

C'est ici le lieu de donner la liste des convives.

C'étaient d'abord (à tout seigneur, tout honneur!) MM. les *roués* ordinaires.

D'où vient ce nom de *roués?* Il y a conflit d'étymologies.

Les uns ont voulu faire remonter ce titre à ce mot d'un ivrogne, qui, passant en Grève au moment où un malheureux, condamné à périr sur la roue, exhalait sa vie en imprécations, lui dit gravement : « Mon ami, ce « n'est pas le tout que d'être roué, il faut « encore être honnête[2]. »

D'autres ont voulu y voir la restauration de ce nom d'*amici ixionii* (amis ixioniens) d'Héliogabale, parce que leur maître se donnait quelquefois le divertissement de les faire

[1] *Mémoires* de Saint-Simon, t. XIII, p. 356 et 357.

[2] *V.* Mercier, *Tableau de Paris*, édit. Desnoiresterres, ch. CXIX : *Roués.*

rouer à une roue de moulin, sur laquelle ils plongeaient dans l'eau et tournaient comme Ixion.

Tout ceci nous semble bien tiré par les cheveux. Nous aimons mieux y voir la traduction moderne de cette vieille expression de *bon rompu,* qui voulait dire bon compagnon. « Ce bon rompu de Louis XI aima toutes les « femmes, » dit Brantôme. Quand le Régent, un jour de franchise, appela plaisamment ses convives des roués, il voulait leur faire entendre qu'ils étaient bons à rouer ; et ceux-ci, qui, à l'exemple de leur maître, se targuaient de leur impiété et se glorifiaient de leurs vices, acceptèrent le sobriquet en riant, s'en parèrent, s'en décorèrent et « s'approprièrent « le nom de roués, dit une épigramme du « temps, pour se distinguer de leurs valets « qui ne sont que des pendards. »

Le *Recueil* Maurepas contient des roués cette jolie esquisse :

Ce sont messieurs les libertins,
Gens à bombances, à festins,
Gros garçons à vastes bedaines,
Aimant bien gentilles fredaines,
Traits malins et joyeux propos,
Bref, gens tout ronds et point cagots.

Il y avait deux classes de roués, les jeunes

et les vieux, les anciens et les nouveaux, le ban et l'arrière-ban. Le Palais-Royal avait hérité du fonds et du personnel survivant de cette cour licencieuse de Saint-Cloud, qui fut l'école du vice au commencement du siècle. Parmi ces vétérans du verre, ces chevronnés de l'orgie, une mention est due aux deux Vendôme, et surtout au grand prieur, pour lequel le Régent avait une sorte de culte ; à « La Fare, capitaine des gardes du duc d'Or- « léans, et l'arbitre de ses plaisirs ; à l'abbé de « Grancey[1], son aumônier, qui l'égayoit par « des vaudevilles et ne le fatiguoit pas de « messes[2] ; au vicomte de Polignac, au mar- « quis de Nesle, dont les femmes s'étoient « liguées contre la dévotion ; à d'Effiat, de « Simiane, Clermont, Conflans, jeunes vo- « luptueux qui copioient leurs maîtres. » Il

[1] « L'abbé de Grancey avait toujours eu chez lui « un petit sérail. » (Madame, 1er octobre 1717, t. I, p. 325.)

[2] « L'abbé de Grancey, premier aumônier de M. le « duc d'Orléans, médiocre, pauvre, mais fort brave et « fort bonhomme, fut tué à deux pas derrière lui (à « la bataille de Turin), sur quoi le comte de Roucy « disoit que ce pauvre abbé mourroit de joie s'il sa- « voit qu'il a été tué. » (*Mémoires* de Saint-Simon, t. V. p. 248.)

y avait encore Fontenelle, qui, « trop flatté « des familiarités du prince, alloit quelque- « fois avec lui consulter les magiciens, et, « souvent indigné de tant d'impies propos de « table, dit un jour : « Voilà pour des gen- « tilshommes de bien basses plaisanteries! »

C'était l'époque « de cette espèce de fureur « qui faisoit trembler toutes les mères du « quartier Saint-Honoré, » et où « le lieute- « nant de police plaçoit autour des maisons « publiques où le duc d'Orléans s'amusoit « une compagnie du guet, qui rendoit compte « de ses actions, et veilloit à sa sûreté[1]. »

Aux survivants de ces anciens *roués* se mêlaient « une douzaine d'hommes, tantôt les « uns, tantôt les autres, auxquels, sans façon, « le Régent avoit donné le même nom ; qua- « tre ou cinq des officiers de la cour du prince, « non des premiers....., et quelques gens « obscurs, encore sans nom, brillant par leur « esprit ou leur débauche. »

C'était d'abord le duc de Noailles, qui après avoir cherché à faire son chemin par la dévo-

[1] *Mémoires pour servir à l'histoire de madame de Maintenon*, etc., par La Beaumelle, Amsterdam, 1756, t. V, p. 53, 54.

tion et l'austérité, cherchait à le faire en affichant tous les vices qu'il n'avait pas et en prenant une maîtresse, pour faire comme tout le monde[1].

C'était le duc de Brancas[2], qui s'appelait « la caillette gaie, » et pour lequel le Régent eut une affection qui résista à la politique et à sa conversion même. Car Brancas, fatigué sans doute « d'avoir beaucoup de faveur et « nul crédit » et d'attendre les bienfaits d'un prince qui promettait beaucoup pour ne jamais tenir et l'aimait « comme ses yeux, » qu'il soignait fort mal; Brancas, au lieu de faire une fin impie, comme d'Effiat, fit une fin dévote. Il se retira à cette abbaye du Bec, qui était, avec le couvent des Camaldules de Grosbois, le refuge à la mode des pécheurs qui boudaient le siècle. Le Régent, qui ne voulut jamais croire à une grâce aussi subite,

[1] *Mémoires* de Saint-Simon, t. XIII, p. 186. — Voir le t. X, p. 34 à 39, pour le portrait du duc de Noailles.

[2] « C'étoit un homme petillant d'esprit, mais de « cet esprit de saillie, de plaisanterie, de légèreté « et de bons mots, sans la moindre solidité, sans « aucun sens, sans aucune conduite, qui se jeta dans « la crapule et dans les plus infâmes débauches, où « il se ruina dans une continuelle et profonde ob- « scurité. » (*Ibid.*, t. IV, p. 120, 121.)

lui envoyait dans sa retraite de petits cadeaux tentateurs et des invitations ironiques, qui se formulaient parfois tout simplement par un refrain d'Opéra[1].

Le duc de Brancas lui répondait par des lettres éloquentes et prophétiques, de solennelles adjurations de se ranger[2], qui trouvèrent sourd un cœur depuis longtemps fermé aux voix du salut. Pécheur obstiné, le malheureux prince continua à défier la foudre des vengeances célestes, et quelques jours

[1] « Le duc, d'une fort jolie figure, grand ami du « Régent et de toutes ses parties, s'étoit retiré à l'ab- « baye du Bec, pour y passer le reste de ses jours « dans la dévotion, après avoir vécu dans le monde « en homme fort dissipé. Le voilà donc tout à coup « dévot, et écrivant de sa sainte retraite à M. le duc « d'Orléans pour l'engager à l'imiter. Celui-ci ne lui fit « d'autre réponse que ces deux vers d'une chanson de « Chaulieu, qu'il inscrivit au bas de la lettre du duc :

Reviens, Philis, en faveur de tes charmes
Je ferai grâce à ta légèreté.

(*Mémoires* du marquis d'Argenson, t. I, p. 192.)

[2] « Le duc de Brancas lui fit une réponse d'abord « plaisante, puis sérieuse, sage et ferme, édifiante « et belle, qui ôta toute espérance de retour. Il y « passa fort saintement plusieurs années ; plût à « Dieu qu'il eût persévéré jusqu'à la fin ! » (*Mémoires* de Saint-Simon, t. XVIII, p. 205.)

après le suprême avertissement de son ami, il en était frappé.

C'était Nocé, que Madame appelle « le mé-« chant et impertinent Nocé, » Nocé, personnage vraiment original, type du roué, et qui mérite quelques lignes :

« Nocé étoit un grand homme, qui avoit « été fort bien fait, qui avoit assez servi pour « sa réputation, qui avoit de l'esprit et quel-« que ornement dans l'esprit, et de la grâce « quand il vouloit plaire. Il avoit du bien « assez considérablement.... Il étoit fort « connu de M. le duc d'Orléans, parce qu'il « étoit fils de Fontenay, qui avoit été son sous-« gouverneur, et il lui avoit plu par sa haine « de toute contrainte, par sa philosophie « tout épicurienne, par une brusquerie, qui, « quand elle n'alloit pas à la brutalité, ce qui « arrivoit assez souvent, étoit quelquefois « plaisante, sous le masque de franchise et de « liberté ; d'ailleurs, un assez honnête mon-« dain, surtout fort particulier. Il étoit fort « éloigné de s'accommoder de tout le monde, « fort paresseux, ne se gênoit pour rien, ne « se refusoit rien[1]. »

[1] *Mémoires* de Saint-Simon, t. XII, p. 262.

Madame qui hait Nocé « comme le diable, » en fait un portrait vraiment fantastique et peint avec de la bile, comme celui d'un Riom ou d'un Richelieu : « Le père de Nocé a été « sous-gouverneur de mon fils. Dès son en- « fance, mon fils s'est habitué à ce méchant « diable, et il l'a sincèrement aimé. Il a de « l'esprit, mais il n'y a absolument rien de « bon chez lui. Il parle toujours contre Dieu « et les hommes. *Il est vert, noir et jaune foncé.* « Il paraît avoir dix ans de plus que mon fils. « Je ne comprends pas qu'on puisse aimer un « pareil drôle. C'est une chose incroyable « tous les millions que cet homme intéressé « a tirés de mon fils [1]. »

L'abbé Leblanc, hôte, commensal de Nocé en 1732, nous en a laissé un croquis plus bienveillant et plus fidèle sans doute :

« C'est un homme de beaucoup d'esprit, « qui a de la facilité, de la pénétration, de la « sagacité, et par-dessus tout, le dangereux « art de dire des bons mots. D'ailleurs,

[1] Madame, 25 août 1719 et 6 mars 1720, t. II, p. 148 et 224.—Saint-Simon est plus juste à l'égard de Nocé: « D'ailleurs poli, vouloit demeurer à sa place, ne se « souciant de rien que de quelque argent, sans être « trop avide, pour jeter librement à toutes ses fan- « taisies. » (*Mémoires*, t. XII, p. 262.)

« l'homme de la probité la plus exacte, et le « meilleur cœur qui soit au monde..... Le « duc de Brancas, ci-devant anachorète du « Bec, l'a peint à merveille par ces deux « mots : *l'esprit rude et les mœurs douces*. C'est « un homme singulier [1]. »

« Nocé avoit été fait, en 1719, gentilhomme « de la chambre de M. le duc d'Orléans, avec « dix mille livres d'appointements, au lieu de « M. Pluveau, qui s'étoit démis en sa faveur.

« Il avoit autrefois épousé madame de La « Mésangère, fille de madame de La Sablière, « que La Fontaine a tant louée. Il s'en dé- « goûta bientôt, prit pour maîtresse madame « de Strafford, fille du comte de Grammont, « qui le mena en Avignon, où il étoit encore « lors de la mort de madame de Nocé, sa « femme, et il n'est revenu que pour la Ré- « gence, où il a tant fait qu'il y a gagné un « exil. Ce qu'il y eut de singulier dans son « mariage, c'est qu'il épousa madame de La « Mésangère veuve, et mère de La Mésangère,

[1] *Portraits intimes* du XVIIIe siècle, par Edmond et Jules de Goncourt. Paris, E. Dentu, 1857, t. I, p. 58. — Il est difficile de parler du XVIIIe siècle, dans un langage et avec des détails dignes de lui, sans avoir recours à ces fines et élégantes études, fruits exquis de pénibles recherches.

« maître d'hôtel du Roi, qui en fut au déses-
« poir, parce qu'après lui avoir pris sa mère,
« il lui prit encore madame de Strafford, qui
« étoit sa maîtresse, sur quoi on fit de fort
« jolies chansons [1]. »

Il avait pour sœur cette madame du Tort, type de l'intrigante, que nous avons, à propos de Florence, vu conduire les affaires de mademoiselle Pélissier et du juif du Lis. « C'est
« un bel esprit du temps, dit Mathieu Marais,
« fort amie de Fontenelle, grande approba-
« trice du nouveau langage et des sentiments
« métaphysiques dans le discours [2]. »

Nous nous bornons, pour le moment, à cette esquisse de Nocé, qui suffit à expliquer sa faveur. Nous reviendrons tout à l'heure sur son compte, à propos de cet esprit qui causa sa disgrâce.

Broglie complétait le triumvirat favori du Régent.

Broglie était incontestablement le plus ambitieux du trio. Brancas était un étourdi cynique; Nocé un humoriste. Broglie était spirituel et débauché comme eux, mais très-méchant et très-intrigant par-dessus le marché.

[1] *Journal* de Mathieu Marais, avril 1722.
[2] *Ibid.*

« Broglie, gendre du chancelier Voysin, « qui, du temps de sa toute-puissance, dans « les derniers temps du feu roi, lui avoit fait « donner un gouvernement et une inspection « d'infanterie, étoit fils et frère aîné des ma- « réchaux de Broglie, dont il fut toute sa vie « le fléau. C'étoit un homme de lecture, de « beaucoup d'esprit, très-méchant, très- « avare, très-noir, d'aucune sorte de mesure, « pleinement et publiquement déshonoré sur « le courage et sur toutes sortes de chapitres. « Avec cela, effronté, hardi, audacieux et « plein d'artifices, d'intrigues et de manéges. « Il se piquoit, avec cela, de la plus haute im- « piété et de la plus raffinée débauche, pour- « vu qu'il ne lui en coûtât rien, quoique fort « riche. Je n'ai guère vu face d'homme « mieux représenter celle d'un réprouvé que « la sienne. Cela frappoit [1]. »

Madame, non moins sévère que Saint-Simon à l'endroit de Broglie, ajoute quelques détails :

« Les Broglie sont d'origine italienne, « mais il y a longtemps qu'ils sont établis en « France. Ils étaient trois frères; l'aîné a

[1] *Mémoires* de Saint-Simon, t. XIV, p. 115.

« péri à l'armée ; le second était abbé, mais « il a jeté le froc aux orties ; le troisième, qui « sert encore à l'armée, est, sous tous les « rapports, un des cavaliers les plus estimables qu'on puisse voir; mon fils ne l'aime « pas autant que son polisson de frère, parce « qu'il est sérieux et nullement bouffon. Mon « fils dit que lorsqu'il sort du travail, il a « besoin de quelque chose qui le fasse rire, et « que le cadet Broglie est trop sérieux pour « cela; qu'il lui donnerait la préférence quand « il s'agirait d'une affaire de confiance ou « d'une expédition de guerre ; mais que l'aîné « convient mieux pour rire à table et bourder à tort et à travers [1]. »

Il est, ajoute-t-elle, « insolent, hardi, débauché avec les femmes, et ivrogne [2]. »

Le Régent avait un faible pour cette famille des Broglie. Il daignait rire des lazzi du comte de Revel, même quand il prenait pour cible un homme comme Law [3], et il soldait

1 Madame, 12 novembre 1719, t. II, p. 186.

2 *Ibid.*, 20 février 1720, t. II, p. 221.

3 Ce comte de Revel, Broglie, mourut d'indigestion.—L'on parlait devant lui et beaucoup de gens de Law et de son système. Il dit « qu'il le trouvoit excellent. Sur quoi Law, qui le croyoit de bonne foi, « le cita pour exemple à toute l'assemblée. Mais le

les singulières additions que lui envoyait l'abbé de Broglie.

Il faut citer encore parmi les roués et commensaux du Régent, le marquis de Canillac, Biron, Simiane et d'Effiat, survivants de la première école des roués, et La Fare et Fargis, dignes disciples de tels maîtres.

C'est par leur esquisse, un coup de crayon de ci de là, qu'il faut compléter notre galerie.

Le marquis de Canillac était le type du roué diplomate. « C'étoit un grand homme, « bien fait, maigre, châtain, d'une physio- « nomie assez agréable, qui promettoit beau- « coup d'esprit, et qui n'étoit pas trompeuse. « L'esprit étoit orné, beaucoup de lecture et de

« comte reprit : « Je le trouve si bon que je l'ai tou- « jours pratiqué. Car toute ma vie j'ai fait des billets « à tout le monde sans savoir comment je les paye- « rois. » (Math. Marais, 22 août 1720.) — « L'abbé de « Broglie avait loué au Régent un vin qu'il avoit bu. « Le Régent en voulut boire. Il lui en envoya 300 « bouteilles que le Régent prit, mais il dit à l'abbé « qu'il les vouloit payer. L'abbé lui envoya un mé- « moire par articles : le vin, les bouteilles, les bou- « chons, la ficelle, la cire d'Espagne, les paniers, « le port, et à la fin il mit : Total : L'abbaye du « Mont-Saint-Michel. Et il l'a eue. » (*Ibid.*, 26 janvier 1721.) — Voir aussi, sur cet abbé, les *Mémoires* du président Hénault, p. 71.

« mémoire, le débit éloquent, naturel, choisi,
« facile ; l'air ouvert et noble ; de la grâce au
« maintien, et à la parole toujours assaison-
« née d'un sel fin, souvent piquant, et d'ex-
« pressions mordantes, qui frappoient par
« leur singularité, souvent par leur justesse.
« Sa gloire, sa vanité, car ce sont deux choses,
« la bonne opinion de soi, l'envie et le mé-
« pris des autres, étoient en lui au plus haut
« point. Sa politesse étoit extrême, mais pour
« s'en faire rendre autant, et il étoit plus fort
« que lui de le cacher. Paresseux, voluptueux
« en tout genre et dans un goût étrange
« aussi, d'une santé délicate qu'il ménageoit,
« particulier, et par hauteur difficile à appri-
« voiser. Avare aussi, mais sans se refuser
« ce qu'il y avoit de meilleur goût dans ce qu'il
« se permettoit, toujours sur les échasses
« pour la morale, l'honneur, la plus rigide
« probité, le débit des sentences et des maxi-
« mes [1], » etc...

C'est ce roué sérieux, ce débauché moralisant, que Brancas, qui avait à s'en plaindre, avait pris pour but de ses malignes représailles. Et, chaque jour, sa vengeance avait les rieurs de son côté.

[1] *Mémoires* de Saint-Simon, t. XII, p. 160, 161.

« Piqué contre lui, il ne se contint plus de « brocards, en divertit M. le duc d'Orléans et « sa compagnie, les soirs. Il y dit un jour du « babil doctrinal de Canillac, en sa présence, « qu'il avoit une perte de morale continuelle, « comme les femmes ont quelquefois des « pertes de sang, et la compagnie à rire, et « M. le duc d'Orléans aussi. Canillac, en co- « lère, lui reprocha la futilité de son esprit « et son incapacité d'affaires et de secret, et « qu'en un mot, il n'étoit qu'une caillette.— « Cela est vrai, répondit Brancas en riant; « mais la différence qu'il y a entre moi et « toi, c'est qu'au moins je suis une caillette « gaie et que tu es une caillette triste. J'en « fais juge la compagnie.—Voilà M. le duc « d'Orléans et tout ce qui étoit avec lui aux « éclats, et Canillac dans une fureur qui lui « sortit par les yeux et qui lui mastiqua la « bouche [1]. »

Le marquis de La Fare était le fils et successeur du fameux La Fare, auteur des Mémoires, auteur des vers, ami de Chaulieu et parolier du duc d'Orléans. M. de La Fare était fort l'ami de son maître, qui l'envoya

[1] *Mémoires* de Saint-Simon, t. XIV, p. 45 et 46.

en Espagne, de préférence à M. de Simiane, pour remercier le roi d'Espagne de l'honneur que lui faisait le mariage du prince des Asturies avec mademoiselle de Montpensier. Il était gai et spirituel comme son père, et amoureux comme lui. La princesse de Conti, qui l'appelait « son poupart, » fut sa plus illustre conquête [1]. Le beau de sa vie n'est pas son mariage et ce qui le suivit. Il épousa la fille de Paparel, un des traitants les plus écorchés par la Chambre de justice, obtint sa dépouille, et planta là sa femme, qui ne lui était plus bonne à rien.

Biron, « pauvre et chargé de famille, » fit par les soupers une fortune que son courage et ses blessures n'avaient pu lui mériter. Il se trouva enfin « comblé d'honneurs et de « richesses pour s'être enrôlé avec les roués « et avoir soupé avec eux presque tous les « soirs chez M. le duc d'Orléans, où, pour lui « plaire, il en disoit des meilleures [2]. » Il arriva par ses bons mots et malgré ses services.

Nancré, le marquis d'Effiat et Simiane étaient en 1715, les seuls survivants de l'ancienne liste des roués.

[1] *Mémoires* de Maurepas, t. I, p. 256.

[2] *Mémoires* de Saint-Simon, t. XIV, p. 118.

Nancré « étoit un drôle de beaucoup d'es-
« prit, de manége et de monde, aimable dans
« le commerce et dans la société, mais dan-
« gereux fripon, pour ne pas dire scélérat,
« dont il ne s'éloignoit guère, qui aimoit à se
« mêler de tout, dont l'intrigue étoit la vie, et
« qui n'ayant ni âme ni sentiments que si-
« mulés, vouloit cheminer et être compté, à
« quoi tous les moyens étoient bons [1]. »

« Clermont, qui succéda à Nancré en 1719,
« étoit en naissance, en honneur et en pro-
« bité, le parfait contraste de Nancré. Ce
« choix fut fort applaudi [2]. »

Le marquis d'Effiat, mort le 3 juin 1719,
« étoit un assez petit homme, sec, bien fait,
« droit, propre, à perruque blonde, à mine
« rechignée, fort glorieux, poli avec le mon-
« de, et qui en avoit fort le langage et le
« maintien [3]. » Au moral, « c'étoit un homme
« de beaucoup d'esprit et de manége, qui
« n'avoit ni âme, ni principes, qui vivoit dans
« un désordre de mœurs et d'irréligion pu-
« blic, également riche et avare, d'une ambi-
« tion qui toujours cherchoit par où arri-

[1] *Mémoires* de Saint-Simon, t. VIII, p, 77.
[2] *Ibid.*, t. XVII, p. 218.
[3] *Ibid.*, t. XII, p. 166.

« ver, etc.[1] » Ame damnée du chevalier de Lorraine, il avait, de concert avec lui, empoisonné la tant regrettée Henriette d'Angleterre, première duchesse d'Orléans, et avait triomphé dans une impunité qui n'avait pas nui à son crédit.

Il mourut triste et seul au milieu de trésors qui ne rendirent heureux que ses héritiers[2].

Simiane, le gendre de madame de Grignan, fille de madame de Sévigné, mourut en 1718, et sa charge fut donnée à son frère. C'est ce frère qui, en 1720, assistait, en qualité de roué, aux orgies de la Régence[3].

Fargis, dit le beau Fargis, était un de ces « jeunes gens de traverse » encore sans nom, brillant par leur esprit et leur débauche. « C'étoit le fils de Debrieu de Fargis, maître « d'hôtel du roi. »

[1] *Mémoires* de Saint-Simon, t. X, p. 155.

[2] Madame, 13 juillet 1716, t. I, p. 252, et 4 juin 1719, t. II, p. 115.

[3] *Mémoires* de Saint-Simon, t. XV, p. 268.—Simiane mourut en Champagne, chez M. de Provost. Son épitaphe se lit au tome XIX du *Recueil* Maurepas, en ces termes :

Ci-gist Simiane le buveur,
Qui par amour pour la Champagne,
Voulut mourir au lit d'honneur,
Dans le cellier de sa campagne. (1736.)

Lorsque nous aurons dit que le duc de Richelieu, cet ennemi intime du Régent, soupait avec lui toutes les fois qu'il n'était pas en exil ou à la Bastille, nous aurons achevé de passer en revue le personnel masculin des soupers du Régent.

Si nous nous sommes quelque peu étendu sur les hommes, nous nous bornerons à énumérer ici les dames « de moyenne vertu, mais du monde, » comme dit Saint-Simon, qui en faisaient le plus bel ornement. Ce livre n'ayant pas d'autre but que de raconter successivement leur histoire.

C'étaient d'abord les maîtresses en titre, en sous-titre, triomphantes ou congédiées, qui venaient épier l'occasion ou narguer une rivale. C'étaient madame de Parabère, madame d'Averne, madame de Phalaris, madame de Sabran, convives perpétuelles du Palais-Royal ; madame la princesse de Léon, madame de Gesvres, digne femme du gouverneur de Paris qui mettait sur le programme des fêtes de l'Hôtel de ville : « beaucoup boire ; » madame de Pramnon, madame de Flavacourt, madame de Sessac, madame du Brossay, madame de Verrue, mademoiselle de Portes, madame de Tencin, madame du

Deffand ; souvent avec madame de Mouchy, madame la duchesse de Berry elle-même, et encore plus souvent les petites Souris, deux sœurs qui grignotaient fort proprement les millions et les cœurs, la petite Le Roy, mademoiselle Uzée, la petite Émilie, chargées de représenter, dans ces fêtes de l'impiété et de la débauche, le corps de ballet et l'Opéra.

Tout ce monde-là vivait, buvait, mangeait, chantait, riait, aimait sans trop de querelles ni d'esclandres. Une sortie de madame de Sabran, une indigestion de madame d'Averne, une présentation, celle de madame de Nicolaï ou de mademoiselle Houel, une maladie du Régent, leur libéral amphitryon, une étourderie de La Fare ou une indiscrétion de Fargis ; tels étaient les seuls accidents qui pouvaient troubler de temps en temps la joyeuse insouciance des roués et des rouées, lesquels formaient une sorte de franc-maçonnerie du plaisir assez tranquille, comme toutes les associations que crée l'intérêt, que l'ambition conserve et dont chaque membre n'a gardé de vanité ou de jalousie que ce qu'il en faut pour se ressembler sans cesser de s'entendre. Tous et toutes se méprisaient d'ailleurs mutuellement. Et il n'y a d'orages que dans

les sociétés où l'on peut cesser de s'estimer.

Le trait le plus original du caractère et de la conduite du Régent, c'est que jusqu'en ses plus grands excès, il n'oublia jamais ce qu'il devait à son rang et à ses devoirs. Le prince n'honora jamais de sa confiance ceux auxquels l'homme prodiguait sa familiarité. Il ne prit jamais aucun ministre parmi ses convives, et quand l'intérêt du cardinal Dubois devint l'intérêt de l'État, il n'hésita pas à lui sacrifier des hommes auxquels il n'accordait que le droit de l'amuser et des femmes auxquelles il n'accordait que le pouvoir de le distraire.

Tant que ces hommes ne lui demandèrent que des places, il les leur donna. Tant que les femmes ne voulurent que de l'argent, il le leur donna. Mais il refusa constamment aux uns et aux autres l'influence dont ils n'étaient pas dignes, et la considération qu'ils n'avaient pas méritée. Il ne permit jamais à un roué de se croire utile. Vouloir le conseiller, c'était cesser de lui plaire, et sa disgrâce arrêta tous ceux qui voulaient aller plus loin que sa faveur. Il condamna ses amis à n'avoir que de l'esprit, et ses maîtresses durent se contenter d'être belles.

Biron voulait des honneurs et de l'argent. Il le fit son premier écuyer, le logea magnifiquement, maria ses filles, le fit duc et pair, mais rien de plus. Nocé fut son gentilhomme de la chambre. Il lui donna un pot-de-vin dans toutes les affaires du temps. Il le laissa s'engraisser de l'or que dégorgeaient les traitants. Mais lorsque le chambellan voulut trancher du favori, il le congédia comme on chasse un domestique qui vise plus haut qu'à faire rire son maître. Il laissa La Fare succéder à la place de son père ; il lui accorda la dépouille de son beau-père Paparel ; il le fit enfin son ambassadeur en Espagne. Mais il n'en voulut pas faire l'ambassadeur de la France. Brancas eut, comme il le disait lui-même, beaucoup de places et nul crédit. Il fut le premier à se moquer de Broglie, quand il voulut trancher de l'homme d'État et entrer dans son cabinet avec un portefeuille sous le bras. Canillac seul fut du conseil de Régence, parce qu'il était un débauché sérieux, et que d'ailleurs il avait su se créer une certaine influence personnelle et n'avait pas tout à attendre du Régent. Tous les roués firent donc, jusqu'à un certain point, leurs affaires, mais ils ne firent pas celles du royaume.

Et en cela, le Régent n'obéissait pas seulement à un noble instinct de gouvernement, il agissait sous l'empire d'un scepticisme qui n'était que trop justifié, d'une méfiance qui n'était que trop légitime. Il agissait en prince et en homme qui connaît le cœur humain. Une expérience qu'il savait déguiser, mais dont il ne se croyait pas dispensé de profiter, lui avait appris à ne pas demander des services à ceux qui n'étaient capables que de bons mots, et à ne pas compter sur le dévouement de gens qui croyaient avoir assez fait en ne le trahissant pas ouvertement.

Il savait très-bien que ses amis ne lui étaient pas plus fidèles que ses maîtresses. Il savait très-bien que d'Effiat « s'étoit sourde-« ment livré et vendu à M. du Maine ; qu'il « étoit l'ami du maréchal de Villeroy jusqu'à « s'en faire admirer[1]. » Il savait très-bien qu'il n'avait pas tenu à Nancré de devenir l'espion et puis l'organe de tout ce qui « approchoit « du feu roi[2]. » Il savait très-bien que Biron lui avait été amené par la nécessité. Il savait très-bien enfin que chez Pâris l'aîné, à qui on avait, en cas de succès, promis la place de

[1] *Mémoires* de Saint-Simon, t. X, p. 156.

[2] *Ibid.*, t. XVII, p. 218.

contrôleur général, il y avait eu des conciliabules secrets où l'on avait agité les moyens de déclarer le roi majeur, de le destituer, lui Régent, et même de l'arrêter, et que de ce conciliabule faisaient partie MM. de Canillac, Nocé et Broglie [1], trois pigeons privés du Palais-Royal, qui s'égaraient de temps en temps vers le colombier de Sceaux.

Dubois seul fut dévoué au Régent, parce que le Régent personnifiait sa fortune. Dubois seul fut fidèle à son maître, par ce que l'ingratitude était le seul vice qu'il ne pût pas se permettre. Aussi le Régent, tout en méprisant l'homme, n'hésita-t-il pas à sacrifier au ministre des amis qui lui étaient chers, mais inutiles.

Mais, pénétrons un soir d'orgie au Palais-Royal. Écoutons ce qui s'y dit. Regardons, si nous pouvons l'oser, ce qui s'y fait, et voyons par quels moyens les roués cherchaient, à force de se rendre agréables, à se rendre utiles et à gouverner le prince en flattant ses passions.

Et d'abord, ici tous les noms sont changés. Un reste de scrupule les a fait laisser à la

[1] Math. Marais, 20 juin 1720.

porte avec la pudeur. Broglie s'appelle ici *Brouillon;* Nocé, *Braquemardus de Nocendo;* Fargis, l'*Escarpin;* La Fare, le *bon enfant* ou le *poupart;* Canillac, la *caillette triste;* Brancas, la *caillette gaie.* Madame de Parabère, au premier verre de champagne s'appelle le *petit corbeau noir,* et le *gigot* au suivant; madame de Sabran est tout simplement *l'aloyau.* Madame de Berry elle-même, au dessert, n'y est plus que la princesse *Joufflotte.*

Entrons, en vertu de notre privilége d'historien, mais ne le déclinons pas, car il ferait rire; le Régent, dès six heures du soir, ne croit plus à l'histoire.

Traversons ces vestibules aux tapis moelleux qui assourdissent les pas. Du moment que nous n'avons pas de papier à faire signer au Régent, ou de mauvaises nouvelles à lui apprendre, Coche, qui est là à l'affût, avec ordre de ne pas laisser entrer la politique, nous livrera obséquieusement le passage, tandis que le vertueux d'Ibagnet s'éloignera au plus vite en levant les mains au ciel.

Il n'y a dans l'antichambre que deux de ces laquais herculéens appelés les *Mirebalais.* Le Régent et ses amis se servent eux-mêmes, de peur sans doute de voir rougir leurs va-

lets. Les mirebalais pourtant ne rougissent guère. Ils appartiennent à la duchesse de Berry. N'importe, il y a du plaisir à se servir soi-même, et tandis que les marmitons du Palais-Royal jouent le pharaon à l'office ou se prélassent au parterre de l'Opéra, les roués font eux-mêmes leur cuisine [1].

Ils achèvent en riant leur dernier plat. Madame de Parabère vient de manquer une omelette, et le duc d'Orléans a réussi un mets étrange dont il a rapporté la recette d'Espagne [2].

On se met tumultueusement à table. Les fleurs embaument, les cristaux étincellent. La première heure est donnée à l'appétit. Nous n'entendons encore que quelques brocards mêlés au petillement du champagne.

Car le champagne est le vin préféré du Régent [3]. Il vient de donner, pour n'en jamais

[1] « La chère exquise s'apprêtoit dans des endroits « faits exprès, de plain-pied, dont tous les ustensiles « étoient d'argent; eux-mêmes mettoient souvent la « main à l'œuvre avec les cuisiniers » (*Mémoires* de Saint-Simon.)

[2] « Mon fils sait faire la cuisine; c'est une chose « qu'il a apprise en Espagne. » (Madame, 25 novembre 1717, t. I, p. 349.)

[3] « Quand mon fils boit un peu trop, il ne fait pas

manquer, l'abbaye d'Hauvillers à son fils, le prieur d'Orléans [1].

Cependant, la conversation s'anime, la verve des convives s'échauffe. Nocé, Brancas et Broglie commencent leur feu roulant de lazzi. Ils luttent de médisance, d'ordure et d'impiété; et, chose étrange, quoique improvisant sur le même thème, ils ne se rencontrent jamais, leurs variations étant à la fois inspirées par des vices communs et des caractères fort différents. Nocé a la plaisanterie rude et sombre comme lui. Il raille en mécontent et blasphème en soldat. Les saillies de Brancas sont étourdies, imprévues, étincelantes comme lui. Il en rit tout le premier. On dirait d'un feu d'artifice mouillé dont chaque fusée part subitement, échauffée par les feux de la précédente, et semble toujours la dernière. Broglie, lui, a une originalité de mauvais ton. Il plaît, parce qu'il étonne. Il a toujours à la bouche de tels mots qu'on ne le croyait pas capable de les prononcer ni qu'on ne se croyait pas capable de les entendre [2].

« usage de fortes liqueurs, mais de vin de Champa-
« gne. » (Madame, 13 mai 1716, t. I, p. 240.)

[1] Mathieu Marais, 11 janvier 1721.

[2] « Madame de Berry m'a raconté que les plaisan-

On les entend cependant sans trop froncer le sourcil, parce que dans les sociétés corrompues, on aime toujours à paraître plus corrompu qu'on ne l'est.

Écoutons de plus près ce que disent tour à tour (souvent même à la fois) ces trois amuseurs favoris, dont le programme est illimité, et qui ont pour mission « de dire tout ce qui « leur passe par la tête [1]. »

Brancas raconte son entrevue avec un provincial importun qui l'a pressé outre mesure de solliciter en sa faveur, en lui disant qu'il savait bien qu'il pouvait tout. Cette naïveté fait sourire tout le monde. Brancas, en effet, est de tous ses amis celui que le Régent aime le mieux, parce qu'il est celui qu'il craint le moins.

—« Et que lui as-tu dit? » demande-t-on tous côtés.

—« Eh bien! monsieur, il est vrai, puis- « que vous le savez, je ne vous le nierai

« teries de Broglie consistent à dire grossièrement « les plus grandes ordures en employant les mots « les plus sales. Cela fait rire mon fils. » (Madame, 20 février 1720, t. II, p. 221.)

[1] « On dit que Nocé dit tout ce qui lui passe par « la tête, et qu'il amuse ainsi mon fils et le fait rire.» (*Ibid.*, 25 août 1718, t. II, p. 147.)

« point. M. le duc d'Orléans me comble de « bontés et veut tout ce que je lui demande, « mais le malheur est qu'il a si peu de crédit « auprès du Régent, mais si peu, si peu, que « vous en seriez étonné, que c'est pitié, et « qu'on n'en peut rien espérer par cette « voie [1]. »

Nocé, ce soir, est de mauvaise humeur. Tant mieux! C'est alors qu'il a le plus d'esprit. Il ne sourit bien que pour mordre.

—« Monseigneur, demande-t-il, faut-il acheter des actions? »

—« Tu le peux, répond le Régent, j'ai signé aujourd'hui un arrêt qui va relever les cours. Enfin, me voilà accouché et bien délivré. »

—« Monseigneur, réplique Nocé, j'ai bien « peur que l'arrière-faix ne vous demeure « dans le ventre [2]. »

On rit à gorge déployée dans le coin où est Broglie. C'est qu'il compte tout haut les dames de la cour qui vont le soir, dans un carrosse sans livrée, voir M. de la Peyronie [3] ou bien

[1] Il y disoit de soi et des autres (Brancas) tout ce « qui lui passoit par la tête avec beaucoup de cette « sorte d'esprit et de liberté.» (*Mémoires* de Saint-Simon, t. XIV, p. 41.)

[2] Math. Marais, 8 juin 1720.

[3] *Ibid*, 8 avril 1723.

les cinquante-trois amants de madame de Brossay [1].

Un moment après, il se penche vers son voisin et, lui montrant de l'œil Fargis qui lutine madame de Gesvres, il murmure de façon à être entendu, sans avoir l'air d'y songer : « Pour moi, je suis comme Créquy, je « ne voudrais pas avoir perdu ce que celle-là « cherche [2]. »

—« Monseigneur, dit madame de Gesvres piquée, priez donc Broglie de lire cela. » Et elle tend un papier au Régent qui le passe à Broglie. « Lis tout haut, » lui crie-t-on. Broglie fait la grimace. Voilà le ridicule qui s'attache à ses plans de réforme de l'armée. Voilà ses inventions chansonnées. Pauvre Broglie, il se croyait un homme d'État, et il n'est qu'un homme d'esprit. Et il finit par rire en lisant son brevet d'inspecteur du régiment de la calotte.

Mais, quand il arrive au dispositif comique :

Je l'installe, malgré vos dents,
Inspecteur de mes régiments,
Réformateur de la calotte,
Et je promets à sa marotte
D'établir nouveaux règlements,

[1] Math. Marais, 8 avril 1723.

[2] Madame, 8 octobre 1717 t. I, p 328.

D'inventer moult et maint système,
L'honorant du pouvoir suprême
De disposer de nos sujets
Selon ses burlesques projets,
De débiter visions et songes,
Fables, sornettes et mensonges,
Et fronder en diable et demi
Le grand bon sens son ennemi;
Il formera la discipline
De notre troupe calotine,
Doublant toujours et grossissant
Les phalanges du régiment [1],

le papier tombe des mains du mystifié. Il regarde de travers madame de Gesvres.—« Il ne te reste plus, pour ressembler à Coypel, qu'à partir pour l'Angleterre [2], » dit le Régent à Broglie.

—« Bon voyage ! Broglie, » crie Brancas de sa voix d'alouette.

—« Monseigneur, reprend Nocé, qui déci-
« dément a le vin aigre, on prétend que ce
« coquin de Dubois veut être archevêque
« de Cambray. »

[1] *Mémoires* de Maurepas, t. III, p. 25.

[2] Le peintre favori du Régent s'était plaint à lui d'un brevet fort malin qui s'attaquait surtout à son fils, faiseur d'opéras médiocres, et l'avait menacé, s'il n'obtenait justice, de s'expatrier. Le Régent avait ri au nez de ce burlesque désespoir. (*Ibid.*, t. III, p. 29.)

—« Cela est vrai, répond le Régent, et cela « peut convenir à mes affaires[1]. »

—« Mais vous m'avez dit, continue Nocé, « que c'était un chien qui ne valait rien. »

—« C'est à cause de cela, réplique le Ré- « gent, je le fais archevêque, afin de lui faire « faire sa première communion[2]. »

—« Je crois qu'on parle politique, dit Brancas qui intervient dans le débat. Pour moi, Monseigneur, je vous en préviens, je n'ai point de secret. Gardez-vous bien de me rien confier, je n'ai point l'esprit d'affaires, elles m'ennuieraient[3], je ne veux que me divertir et m'amuser, et me moquer de Law, comme s'il m'avait ruiné. »

—« Connaissez-vous, à ce propos, le dernier mot de La Mésangère? » demande Canillac, qui n'est pas fâché de faire savoir à Nocé que son beau-fils a autant d'esprit que lui.

—« Conte-nous donc cela, » dit le Régent.

—« L'autre jour, un pauvre lui demandait l'aumône et lui disait : je suis un pauvre gentilhomme ruiné par un moulin à poudre

[1] Duclos, *Mémoires secrets*, collection Michaud, p. 561.

[2] *Journal* de Barbier, t. I, p. 143.

[3] *Mémoires* de Saint-Simon, t. XIV, p. 41.

qui a été brûlé. La Mésangère lui a répondu : « Hélas! monsieur, je suis un pauvre gen- « tilhomme qui a été ruiné par un moulin « à papier [1]. »

Nocé est toujours sombre. Simiane le buveur, Simiane le rimeur, cesse de boire et de chanter.

—« Ne te tourmente pas, dit-il, du futur « M. de Cambray. Boudin m'a dit l'autre « jour qu'il avait la vessie percée. »

—« Tu ne me feras pas croire, riposte Nocé, « que les vessies sont des lanternes [2]. »

—« Tiens, prends ce quatrain, cela te fera « du bien, dit Simiane. »

Nocé lit le quatrain :

Je suis du bois dont on fait les cuistres,
Et cuistre je fus autrefois;
Mais à présent je suis du bois
Dont on fait les ministres [3].

Chacun rit, Nocé lui-même, surtout Simiane. Le quatrain fait décidément du bien à Nocé. Et il fait grand mal à Simiane, sans qu'il s'en doute. Le Régent n'a pas ri. Et voilà

[1] Math. Marais, 15 juillet 1720.
[2] *Ibid.*, 10 août 1723.
[3] *Journal* de Barbier, t. I, p. 142.

comme, pour un bon mot, on perd une ambassade en Espagne.

Cependant, bien des coupes ont été vidées. Madame de Sabran déclame, madame d'Averne se plaint d'avoir mal au ventre, madame de Phalaris a mal à la tête, et madame de Parabère a mal au cœur. C'est qu'elle songe à Richelieu. Broglie devient de plus en plus audacieux. Il y a trois bouteilles de champagne entre ce qu'il dit maintenant et ce qu'il disait tout à l'heure. Le Régent est obligé de faire signe à Canillac, et Canillac « a une perte « de morale » pour parler comme Brancas [1]. Broglie résiste à ce lieutenant de police nocturne, à ce Mentor [2] de l'orgie, comme il l'appelle. Mais le Régent a parlé, le Régent parle. Il raconte une de ces histoires plaisantes qu'il a apprises en Espagne et en Italie, et qu'il raconte si bien qu'on l'écoute comme s'il n'était pas prince [3].

La Fare, qui s'est brouillé l'autre jour avec lui parce qu'il n'a pas voulu lui couper la main droite [4], ne parle pas trop, comme un

[1] *Mémoires* de Saint-Simon, t. XIV, p. 45.

[2] *Mémoires* de Richelieu (Soulavie), t. II, p. 71.

[3] Madame, 28 juillet 1717, t. I, p. 305.

[4] *Vie privée du maréchal de Richelieu*, t. III, p. 245.—

homme qui vient de rentrer en grâce. Une voix lui demande sa lanterne magique. On éteint toutes les lumières, sauf une seule. Et il montre sa lanterne magique [1].

Soudain cette unique lumière s'éteint, chacun s'écrie. On veut courir à la porte pour rallumer les flambeaux. Pendant qu'on s'agite, qu'on se heurte dans l'obscurité, Broglie se glisse derrière une certaine armoire qui, chaque soir, lui sert à quelque nouveau tour. Quelques minutes s'écoulent. On entend Simiane qui est descendu appeler un valet. Soudain les deux battants de l'armoire s'ouvrent avec fracas, et une lumière imprévue éclaire des choses qui ne le sont pas moins [2]. Je n'en dirai pas davantage. Le chandelier

La Fare avait eu le bon esprit de s'abstenir de satisfaire ce caprice d'homme ivre. Mais il n'avait pas été si discret que prudent. De là le lendemain une terrible scène entre le Régent et ses maîtresses, et entre La Fare et lui.

[1] « La Fare nous proposa de montrer une lanterne « magique de sa composition. On prépara l'appartement, et il nous fit passer en revue une partie des « gravures de l'Arétin, sur lesquelles il avait fait « des couplets analogues. » (*Vie privée du maréchal de Richelieu*, t. III, p. 244.)

[2] *Mémoires* de Richelieu, t. II, p. 73.

que tient Broglie, en homme qui y est habitué[1], n'est pas celui de l'histoire.

Le lieu de la scène n'était pas toujours le Palais-Royal. C'était Asnières, le Luxembourg[2], même la Muette[3]. D'autres fois on allait sitôt après le souper à l'Opéra ou au bal masqué. Le Régent avait une petite loge où était un cabinet séparé dans lequel il avait fait mettre un lit de repos, et où il allait plus souvent que dans sa grande loge destinée à la représentation[4]. C'est dans cette petite loge que naquit et mourut la passagère faveur des Uzée, des de Portes, des de Pramnon. Le plus souvent ce n'est qu'après avoir fait le tour du bal, quelquefois avec sa nouvelle conquête au bras, que le Régent montait dans sa loge, et s'y endormait ou engageait, en vertu des impunités du lieu, avec les loges voisines toutes

[1] *Vie privée du maréchal de Richelieu*, t. I, p. 118.

[2] Au Luxembourg, on comptait parmi les convives Riom et le P. Riglet, jésuite, « qui en savoit dire des « meilleures, et d'autres espèces de canailles, » dit Saint-Simon. C'était une idée digne de la duchesse que de faire de son confesseur le témoin de toutes ses fautes pour s'en épargner l'aveu.

[3] On peut voir en raccourci, au t. XIV du *Recueil* Maurepas, p. 87, ce que c'était qu'une orgie à la Muette.

[4] *Mémoires* de Richelieu, t. II, p. 119.

galamment occupées, une conversation dans laquelle Nocé et Broglie savaient mettre les rieurs de son côté. Ce sont ces familiarités de loge à loge qui déplaisaient tant à Madame et étonnaient tant sa fille[1]. Le Régent, qui ne se présenta jamais ivre qu'une fois au bal, avait quelquefois la prétention moins naturelle d'y circuler incognito. « J'en sais un « moyen, » dit l'abbé Dubois, et, dans le bal, « il lui donna des coups de pied dans le der- « rière. Le Régent, qui les trouva trop forts, « lui dit : « L'abbé, tu me déguises trop[2]. »

Quelquefois ce n'étaient ni la lanterne magique de la Fare, ni les surprises de Broglie, ni une conversation maligne et salée[3], qui

[1] « Elle ne peut s'habituer à voir en plein Opéra « les dames qui portent les plus grands noms, trai- « ter les hommes avec une familiarité qui indique « tout autre chose que de la haine. Elle me dit : « Ma- « dame ! Madame ! » je lui réponds : « Que voulez-vous « que j'y fasse ? ce sont les manières du temps. — Mais « ces manières-là sont fort vilaines, » réplique-t-elle « avec raison. » (Madame, 13 mars 1718, t. I, p. 381.)

[2] Chamfort, *Pensées et Maximes*, Paris, Hetzel, 1859.

[3] « C'étoit en ces séances où chacun étoit repassé, « les ministres et les familiers tout au moins comme « les autres, avec une liberté qui étoit licence effré- « née. Les galanteries présentes et passées de la « ville, sans ménagement ; les vieux contes, les dis-

faisaient les charmes de la soirée. Chaque convive avait intérêt à varier le programme de ces fêtes à huis clos, et nul n'y manquait. On essayait donc déjà sans doute, en 1720, quelques-unes de ces représentations dans l'organisation desquelles madame de Tencin devait montrer tout le génie de la lubricité. On représentait en tableaux vivants, dits du *Paradis terrestre,* des scènes qui ne sont pas dans Milton. On organisait, toujours dans le même système, des ballets dansés par l'élite des sujets de l'Opéra, dans le costume desquels la feuille de vigne suppléait aux habits qui n'étaient pas encore inventés. On peut voir, sur les chefs-d'œuvre que prodigua la collaboration de cette femme dépravée qui traitait la débauche comme une politique, avec Dubois, les *Mémoires* de Richelieu[1], et ceux du chevalier de Ravanne[2]. On peut voir

« putes, les plaisanteries, les ridicules ; rien ni per-
« sonne n'y étoit épargné. M. le duc d'Orléans y
« tenoit son coin comme les autres, mais il est très-
« vrai que très-rarement tous ces propos lui faisoient
« la moindre impression. » (*Mém.* de Saint-Simon, t. XIII, p. 357.)

[1] *Mémoires* de Richelieu, t. III, p. 299.— *Vie privée du maréchal de Richelieu*, t. I, p. 112 et suiv.

[2] Tome II, p. 109, par exemple.

aussi Mathieu Marais à divers endroits, notamment à la date du 28 février 1722.

Voilà comment le Régent de France et ses amis passaient la soirée en l'an de débauche 1720, où la mode elle-même, d'accord avec leurs vices, conspirait à les exciter et à les servir. C'est en vain que Madame s'indignait contre les robes battantes et les déshabillés galants de l'après-midi, et les visites faites en écharpe et sans corps d'habit. L'usage en avait prévalu, et ces vêtements, trop commodes, laissaient aux gestes toute la liberté que le vin leur donnait.

La tête frisée ras et poudrée, « le corset « échancré à l'excès, » ne fût-ce que pour étaler ce réseau de veines bleues que les femmes se faisaient peindre sur la poitrine pour en faire ressortir la blancheur[1], « l'extrémité du pied « jouant dans une mule, et pour robe cette « étoffe impalpable de l'Inde, qui sert de pa- « pier aux manuscrits orientaux, telles furent « les conditions de ce que la Régence appela « la première un négligé. Ajoutez-y l'usage « du masque qui préserve à la fois du soleil « et de la pudeur, et vous conviendrez que

[1] Madame, 28 septembre 1718, t. II, p. 5.

« des femmes ainsi déshabillées, fussent-elles « des vertus, ne valaient pas, comme dit « Sterne, la sentinelle. Le moyen de n'être « pas légère avec un habillement dont un « contemporain évalue le poids à douze « onces[1] ! »

« Quand on avoit assez bu, assez dit des « ordures à gorge déployée, et des impiétés « à qui mieux mieux[2], » et « que l'ivresse « complète avoit mis les convives hors d'état « de parler et de s'entendre, ceux qui pou- « voient encore marcher se retiroient. On em- « portoit les autres. Et tous les jours se res- « sembloient. Le Régent, pendant la première « heure de son lever, étoit encore si appe- « santi, si offusqué des fumées du vin, qu'on « lui auroit fait signer ce qu'on auroit voulu[3]. »

La satire ne pouvait négliger des tableaux si propres à exciter l'indignation populaire. Aussi La Grange-Chancel a-t-il consacré toute sa troisième *Philippique* à flétrir les orgies du Palais-Royal. Sa haine et son imagination l'ont entraîné trop loin. Mais si La Grange a

[1] *V.* la note IV de la troisième *Philippique*, dans l'édition donnée par nous, p. 355.

[2] *Mémoires* de Saint-Simon.

[3] Duclos, *Mém. secrets*, collect. Michaud, p. 503.

été trop sévère, il faut avouer que Voltaire a été trop indulgent.

Écoutez le poëte des *Philippiques*[1] :

Suis-le dans cette autre Caprée
Où, non loin des yeux de Paris,
Tu te vois bien mieux célébrée
Que dans l'île que tu chéris.
Vers cet impudique Tibère,
Conduis Sabran et Parabère,
Rivales sans dissension,
Et, pour achever l'allégresse,
Mène Priape à la princesse
Sous la figure de Riom[2].

Que parmi les lascives troupes
De tes sujets les plus zélés,
Le vin se verse à pleines coupes
Par la main des enfants ailés.
Que la nature sans nuages
Montre en eux tous ses avantages,
Comme dans nos premiers aïeux;
Qu'ils tournent leurs mains effrontées

[1] Les *Philippiques* de La Grange-Chancel, nouvelle édition, etc...., précédée de *Mémoires* pour servir à l'histoire de La Grange-Chancel et de son temps, etc. ....., par M. de Lescure. Paris, Poulet-Malassis et de Broise, 1858, p. 342 et suivantes.

[2] « L'imagination du peuple, dit Lemontey, irritée « par le mystère, exagérait la licence de ces orgies. « Le Palais-Royal, sourd et impénétrable, apparais- « sait comme une île infâme retranchée au milieu « des misères publiques. Véritable Caprée, où ce- « pendant manquait un Tibère. »

Contre ces modes inventées
Pour le supplice de leurs yeux.

Vainqueur de l'Inde, dieu d'Érice,
Soyez les âmes du festin ;
Faites que tout y renchérisse
Sur Pétrone et sur l'Arétin ;
Que plus d'une infâme posture,
Plus d'un outrage à la nature
Excitent d'impudiques ris ;
Et que chaque digne convive
Y trace une peinture vive
De Capoue et de Sybaris!

Dans ces saturnales augustes,
Mettez au rang de vos égaux,
Et vos gardes les plus robustes
Et vos esclaves les plus beaux ;
Que la faveur ni la puissance,
La fortune ni la naissance
N'y puissent remporter le prix ;
Mais que sur tout autre préside
Quiconque a la vigueur d'Alcide
Sous le visage de Pâris.

Sommeil, donne enfin quelque trêve
A tant d'agréables travaux ;
Il faut que la fête s'achève
Par la douceur de tes pavots ;
Que chacun, content de soi-même,
Entre les bras de ce qu'il aime,
Se laisse tomber mollement,
Et que, dans l'un et l'autre sexe,
La fin de cette pièce implexe
Soit digne du commencement!

La Grange-Chancel a peint le Palais-Royal

en poëte; mais voici qui est par trop d'un philosophe ou d'un courtisan :

C'en était fait du tendre amour en France,
Quand la fortune ou bien la Providence
A Saint-Denis logea ce roi bigot.
Le moine voit, à ce règne cagot,
Dans les destins succéder la Régence,
Temps fortuné marqué par la licence,
Où la Folie, agitant son grelot,
Jette sur tout un vernis d'innocence;
Où le cafard n'est prisé que du sot.
Tendre Argenton, folâtre Parabère,
C'est par vos soins que le dieu de Cythère,
Régnant en maître au palais d'Orléans,
Sur ses autels revoit fumer l'encens.
Le dieu du Goût, son seul et digne émule,
Tâche d'unir les grâces aux talents;
Faune et Priape et le brutal Hercule,
Forcés de fuir, rentrent dans les couvents.
Ils n'osent plus se faire voir en France
Que sous les traits de Rieux ou de Vence.
Le bon Régent, de son Palais-Royal,
Des voluptés donne à tous le signal;
On l'admirait dans son délire aimable.
Tu l'entendais au fond du Luxembour,
Toi que Bacchus et le dieu de l'Amour
Mettent au lit au sortir de la table,
Jeune Berry, bel astre de la cour [1]!

Eh bien! sur la Régence et le Régent, nous ne sommes ni de l'avis de La Grange-Chancel, ni de l'avis de Voltaire.

[1] *Œuvres* de Voltaire, édit. Beuchot. — *La Pucelle*, notes.

Mais nous ne sommes pas non plus de l'avis des roués qui, sachant combien le Régent tenait à leur société, combien il détestait d'être dérangé, combien, dès six heures du soir, il était inutile de chercher à percer jusqu'à lui, même dans les circonstances les plus critiques[1], combien enfin, dès six heures du matin, il était facile de lui faire signer ce qu'on voulait, n'avaient vu en lui que l'homme de plaisir et l'avaient jugé incapable d'une action d'État. Ce prince spirituel et sceptique, qui avait trompé tant de monde, trompa jusqu'à ceux qui croyaient le connaître le mieux. Il buvait, il chantait et blasphémait avec eux, riait de leurs saillies, y ajoutait même à ses dépens, mais ce n'était là qu'une comédie dont

1 « La veille même du lit de justice où fut consommée la dégradation des bâtards, Saint-Simon eut la plus grande peine à faire passer au Régent, en conférence avec ses roués, un billet duquel dépendait le sort de l'entreprise. (Duclos, *Mém. secrets*, p. 538.)

Lors de la conspiration de Cellamare, les papiers saisis à Poitiers arrivèrent à Dubois, et Dubois les présenta à son maître au moment où il entrait à l'Opéra. Le lendemain matin le Régent, à moitié endormi, bâilla à ce récit des dangers qu'il avait courus, et chargea Dubois du soin de cette affaire par laquelle ce ministre se rendit maître de la France et de lui. (V. les *Mémoires* de Saint-Simon, t. XVII, p. 76.)

ils furent les dupes. Voilant son bon sens de folie et sa finesse de crapule, le Régent qui leur laissait tout dire, pour se distraire d'un métier qui l'ennuyait et pour connaître au moins par les libertés de l'orgie l'état de l'opinion publique, le Régent leur parut l'homme du monde le plus propre à leur laisser tout faire. Son ministre, l'abbé Dubois, qui affectait d'être plus débauché qu'eux pour ne pas leur montrer combien il était plus habile, et qui s'en laissait mépriser pour ne pas s'en laisser craindre, leur paraissait le digne ministre d'un prince qui ne demandait que des maîtresses nouvelles. Ils se trompaient grossièrement, comme le leur prouva le dénoûment imprévu de cette comédie. Quand le moment vint où Dubois dut se faire respecter, sous peine de n'être qu'une caricature de ministre ; quand le chapeau de cardinal lui eut créé en dehors de la politique une influence dans laquelle il pouvait se retirer au besoin, le Régent n'hésita pas à lui sacrifier tous ses amis, et il lui eût sacrifié madame de Parabère, si celle-ci n'eût eu l'art de se concilier le ministre. C'est ainsi que, par une leçon dont l'ironie dut être plus amère encore aux roués que la déception, ce Dubois,

qui de valet était devenu ministre, devint leur maître, après avoir été leur protégé, et les foudroya du haut d'une fortune qu'ils avaient faite. C'est ainsi que madame de Parabère, l'insouciante, l'étourdie, garda auprès du Régent tout son pouvoir, parce que seule, elle en avait paru incapable [1].

Nocé, l'ami Nocé fut exilé le premier, et d'autant plus cruellement qu'il avait été le serviteur et le complice de celui qui le faisait chasser [2], et il essaya en vain, à une suprême entrevue, de protester contre l'injustice, et

[1] Ce pouvoir, le Régent lui-même le constate à deux reprises avec la franchise de l'ivresse, mais dans des termes tels que nous ne pouvons que renvoyer au passage du *Journal* de Barbier (t. I, p. 104) qui rapporte ses paroles.—Voir aussi le *Journal* inédit de Math. Marais, à la date du 17 nov. 1720.

[2] « Nocé avoit été un temps l'homme de confiance « de l'abbé Dubois. Mais il était trop singulier et « trop roide pour que cette liaison pût durer; elle se « tourna depuis en froideur, puis en haine ouverte.» (*Mémoires* de Saint-Simon, t.XV, p. 157.) « La prin- « cipale attention du cardinal étant d'éloigner du « Régent tous ceux qui étoient dans sa familiarité, « il fit exiler le comte de Nocé, un des auteurs de « sa fortune, et qui par là méritoit sa disgrâce..... « Le Régent respectoit la mémoire du père, et s'a- « musoit fort de l'esprit caustique et plaisant du fils.

chercha sans le trouver l'ami sous le prince[1], et partit sans savoir s'il reviendrait [2].

« Nocé, si bien et si libre avec M. le duc « d'Orléans, et qui avoit été si longtemps « l'intime de Dubois, et celui par qui étant à « Hanovre et à Londres, ses lettres passoient « au Régent, fut exilé à Blois, et Broglie, ce « roué de M. le duc d'Orléans, si impudent et « si impie, chassé plus loin. Il y avoit bien « longtemps qu'il le méritoit et pis. Le cardi-

« Mais c'étoit par là qu'il déplaisoit au cardinal qui, « depuis leur désunion, car ils avoient été fort unis, « étoit devenu l'objet de ses plaisanteries, et qui en « redoutoit l'effet dans une cour où les saillies va- « loient des raisons. » (Duclos, *Mémoires secrets*, p. 590.)

[1] « S. A. R. a résolu d'exiler Nocé qui, l'ayant ap- « pris, est venu trouver le Régent, et lui a dit qu'il « venoit pour l'empêcher de faire une mauvaise ac- « tion en exilant un homme qui lui étoit attaché de- « puis si longtemps. — Peux-tu croire cela, lui a dit « le Régent, toi qui me connois si bien? — C'est parce « que je vous connois, a-t-il répondu, que je n'en « doute point. — Aussi le même jour il a reçu l'ordre « d'aller en Normandie. » (Math. Marais, avril 1722.) D'autres Mémoires disent à Montpellier.

[2] « Quelqu'un lui disant, pour le consoler, que « cette disgrâce ne seroit pas longue : — Qu'en sa- « vez-vous? dit Nocé. — Je le sais, répondit l'autre, « du Régent même. — Et qu'en sait-il? répliqua « Nocé. » (Duclos, *Mémoires secrets*, p. 590.)

« nal Dubois commença par ces deux hom-
« mes, dont il craignoit l'esprit hardi du pre-
« mier, entreprenant et audacieux du second,
« et la liberté et la familiarité de tous deux
« avec M. le duc d'Orléans [1]. »

Le duc de Noailles [2] et le marquis de Canillac payèrent aussi de l'exil le tort d'avoir porté ombrage à un pouvoir dont ils étaient les auteurs et d'avoir blessé un homme qui jouissait enfin du droit d'avoir de l'orgueil.

Qui eût alors fait l'appel de ces joyeux convives des deux sexes que nous avons vus si nombreux, eût entendu le plus souvent la réponse qui court les rangs d'un régiment qui revient de l'ennemi; seulement c'est au champ de l'intrigue, et non au champ de l'honneur, que Noailles, Nocé, Broglie et Canillac étaient tombés. Parmi les femmes [3],

[1] *Mémoires* de Saint-Simon, t. XIX, p. 312.

[2] Voir sur l'exil de Noailles les *Mémoires* de Saint-Simon, t. XIX, p. 322, Math. Marais (17 juin 1722), et sur son retour, Saint-Simon, t. XX, p. 25, et Math. Marais, à la date des 17 octobre et 12 novembre 1723.—Pour Canillac, consulter le t. XX, p. 25, de Saint-Simon, Duclos, *Mémoires secrets*, p. 591, et Math. Marais, 17 juin 1722.

[3] Saint-Simon, La Beaumelle, Duclos, Madame,

madame de Sabran était en pleine disgrâce. On la laissait déblatérer obscurément. Madame de Tencin avait été congédiée comme madame de Prie. M. le Duc avait pris l'une pour lui apprendre à gouverner, et Dubois, qui saisissait son bien partout où il le trouvait, avait retenu, tout heureux de rencontrer la femme qui lui ressemblait le plus, madame de Tencin pour lui aider à le faire.

Madame de Parabère seule resta debout, jusqu'au moment où sa chute ne put pas être imputée à la politique. Plus heureuse que mesdames de Sabran, de Tencin, d'Averne elle-même, elle ne devait pas être chassée. Elle devait partir de son plein gré, avec la consolation d'avoir été celle des maîtresses du Régent qui avait approché le plus de son cœur, n'en ayant jamais voulu à son secret.

Et le Régent, ainsi débarrassé violemment de ses roués et ne pouvant avoir de maîtresses que celles que lui laissait son jaloux con-

Lemontey, Barbier, Marais, sont unanimes pour constater la discrétion inflexible, en matière d'affaires d'État, que le Régent garda vis-à-vis de ses maîtresses. (La Beaumelle, t. V, p. 267.—Duclos, p. 538. —Barbier, t. I, p. 297 et 308, etc.) Nous n'insistons pas sur ce point qui est hors de conteste.

seiller, le Régent s'ennuyait, et faute de pouvoir parler d'affaires avec les uns et avec les autres, se dédommageait de cette privation en traitant la politique dans le langage de la débauche, et en employant pour son chiffre diplomatique l'argot des soupers [1].

Lorsque Dubois mourut, ce fut un grand cri de joie parmi les roués. Noailles et Nocé sont rappelés et comblés d'honneurs et d'argent. « Eh bien! que dirons-nous? demande « à Noailles le Régent embarrassé.—*Pax vivis,* «*requies defunctis,*» répond Noailles en homme d'esprit [2]. Pour Nocé, une heure un quart après la mort du cardinal, de « ce coquin de « cardinal, » le duc d'Orléans lui envoyait un courrier qui le trouvait à Senlis. Nocé revenait, le Régent l'embrassait avec joie. « Morte « la bête, mort le venin [3],» lui répétait-il. Il

[1] « En vérifiant les procès du duc d'Orléans, on a « trouvé son chiffre pour les affaires étrangères, qui « est composé des mots les plus infâmes et les plus « débauchés qui soient dans toute la langue. Cette « invention est toute nouvelle, et digne de lui, qui « aimoit toutes les ordures et saletés; mais comment « les étrangers s'en accommodaient-ils?» (Math. Ma- « rais, 18 décembre 1723.)

[2] *Mémoires* de Noailles, coll. Michaud, t. XXXIV, p. 280.

[3] *Correspondance secrète*, t. XI, p. 126.

lui donnait cinquante mille livres d'argent et deux mille écus de pension[1]. Mais Nocé, qui avait visé plus haut que l'argent, demeurait triste. Il sentait, avec l'irrésistible autorité de l'expérience, que le pardon des exilés était aussi incertain que leur faveur l'avait été[2] ; que le Régent, incapable d'affaires, mais encore plus de confiance, se livrerait à tout le monde avant de se livrer à eux ; que d'ailleurs il était changé au point de paraître méconnaissable, et qu'ils ne revenaient que pour recevoir dans la mort du seul prince qui eût pu les réaliser le dernier coup à leurs espérances.

Mais revenons à madame de Parabère.

Malgré cette discrétion invincible dont le Régent s'était fait un devoir qu'il respectait dans l'oubli même de tous les autres; mal-

[1] *Mémoires* de Saint-Simon, t. XX, p. 25.

[2] « Le prince l'a très-bien reçu, lui a dit qu'il fal-
« loit oublier le passé, et qu'il lui accorderoit tout
« ce qu'il lui demanderoit. Nocé lui a dit :—Monsei-
« gneur, je vous demande seulement la vie sauve.
« Vous avez accordé mon exil au cardinal, vous
« donnerez ma vie au premier qui vous la deman-
« dera.—Le duc d'Orléans l'a embrassé, lui a fait
« mille politesses qui seront peut-être oubliées bien-
« tôt. » (*Journal* de Math. Marais, 14 août 1723.)

gré le peu de cas que selon Saint-Simon il faisait de ses maîtresses, madame de Parabère eut du crédit sur l'esprit du prince, tout le crédit qu'elle voulut avoir sans le paraître. Et c'est précisément parce qu'il la savait insouciante et désintéressée, que le Régent ne lui ferma pas constamment cette oreille où elle essayait de parler politique.

De ce crédit de madame de Parabère, auquel Law et les Pâris ne craignirent point d'accrocher tour à tour leur fortune rivale, je ne veux donner qu'une preuve qui, si elle ne témoigne pas en faveur du goût de madame de Parabère, établit du moins nettement son influence, même pour un homme aussi incrédule à cet égard que Saint-Simon.

Non-seulement l'altier duc et pair dut reconnaître que madame de Parabère avait du pouvoir sur l'esprit du Régent, mais il dut s'avouer qu'elle en avait plus que lui-même. Saint-Simon voulait empêcher le Régent d'aller au sacre de Dubois. Madame de Parabère l'y envoya. M. de Saint-Simon dut avoir ce jour-là un de ces pieds de nez que lui procurait de temps en temps une confiance illimitée en lui-même. Quand le duc et pair devenait trop hardi, Madame le

remettait à sa place avec un affront [1]. Quand le conseiller devenait importun, M. le Régent lui jouait un de ces tours dont il fallait rire, quelque dépit qu'on en eût [2].

Pour comprendre l'importance de l'échec que subit en cette occasion le crédit du duc de Saint-Simon, il faut lire le discours vraiment éloquent qu'il adresse au Régent à l'occasion du sacre de Dubois, pour le détourner d'y assister ; il faut savoir d'après lui-même, ce qu'il dépensa pour arriver à ce résultat d'activité stérile et d'inutile habileté :

« Plus la nomination et l'ordination de « l'abbé Dubois avoient fait de bruit, de scan- « dale et d'horreur, plus les préparatifs « superbes de son sacre augmentoient, « et plus l'indignation en éclatoit contre « M. le duc d'Orléans. Je fus donc le trou- « ver la veille de cet étrange sacre, et « d'abordée, je lui dis ce qui m'amenoit. Je « lui dis..... que mon attachement pour « lui ne me permettoit pas de lui cacher « l'épouvantable effet que faisoient univer- « sellement une nomination de tous points « si scandaleuse, une ordination si sacrilége,

[1] Madame, 24 octobre 1717, t. I, p. 339.
[2] *Mémoires* de Saint-Simon, t. XV, p. 288.

« des préparatifs de sacre si inouïs pour « un homme de l'extraction, de l'état, des « mœurs et de la vie de Dubois..... qu'à « l'opinion que sa vie et ses discours ne don- « noient que trop continuellement de son « défaut de toute religion, on ne manqueroit « pas de dire, de croire et de répandre qu'il « alloit à ce sacre pour se moquer de Dieu et « insulter son Église.... etc...»

M. de Saint-Simon poussa si loin dans cette occasion son zèle pour l'honneur du Régent, qu'il lui offrit de lui sacrifier son orgueil de duc et pair et d'honnête homme, et de s'avilir pour lui en allant à ce sacre à sa place.

Comme toujours, le Régent fut ébranlé; comme toujours, il parut convaincu, et il faiblit comme toujours. Le lendemain, le duc de Saint-Simon, qui avait commandé son carrosse, partagé entre la crainte et l'espérance, apprit par son envoyé qu'il « venoit « de voir M. le duc d'Orléans monter dans « son carrosse, et environné de toute la « pompe des rares jours de cérémonie, partir « pour aller au sacre [1]. »

[1] *Mémoires* de Saint-Simon, t. XVII, p. 426, 427, 428.

La nuit avait porté conseil !

« Le lendemain, j'appris par un coucheur « favori de madame de Parabère, qui étoit « lors la régnante, mais qui n'étoit pas fidèle, « qu'étant couchée la nuit qui précéda le « sacre avec M. le duc d'Orléans, au Palais-« Royal, entre deux draps, ce qui n'arrivoit « guère ainsi dans la chambre et le lit de « M. le duc d'Orléans, mais presque toujours « chez elle, il s'étoit avisé de lui parler de « moi avec éloge que je ne rapporteroi pas, « et avec sentiment sur mon amitié pour lui, « et que, plein de ce que je venois de lui « représenter, il n'iroit point au sacre, dont « il me savoit le meilleur gré du monde. La « Parabère me loua, convint que j'avois rai-« son, mais sa conclusion fut qu'il iroit. « M. le duc d'Orléans, surpris, lui dit qu'elle « étoit donc folle. « Folle, soit, répondit-elle, « mais vous irez.—Et moi, reprit-il, je vous « dis que je n'iroi pas.—Si, vous dis-je, dit-« elle, et vous irez.—Mais, reprit-il, cela « est admirable , tu dis que M. de Saint-« Simon a raison, et au bout, pourquoi donc « irois-je ?—Parce que je le veux, dit-elle.— « En voici d'une autre, répliqua-t-il, et pour-« quoi veux-tu que j'y aille, quelle folie est

« cela?—Pourquoi? dit-elle, parce que.—Oh!
« parce que, répondit-il, parce que, ce n'est
« pas là parler; dis donc pourquoi, si tu
« peux. » Après quelque dispute : « Voulez-
« vous donc absolument le savoir? c'est que
« vous n'ignorez pas que l'abbé Dubois et
« moi avons eu, il n'y a pas quatre jours,
« maille à partir ensemble, et qui n'est pas
« encore bien finie [1]. C'est un diable qui fu-
« rette partout; il saura que nous avons cou-
« ché ici cette nuit ensemble. Si demain
« vous n'allez pas à son sacre, il ne man-
« quera pas de croire que c'est moi qui vous
« en ai empêché; rien ne le lui pourra ôter
« de la tête; il ne me le pardonnera pas; il
« me fera cent tracasseries et cent noirceurs
« auprès de vous, il finira promptement par
« nous brouiller; or, c'est ce que je ne veux
« pas, et c'est pour cela que je veux que vous
« alliez à son sacre, quoique M. de Saint-

[1] C'est sans doute à cette querelle que fait allusion le spirituel et érudit annotateur de la *Correspondance* de Madame, M. G. Brunet, quand il raconte, d'après une autorité qui nous est inconnue « qu'un jour, « rendant visite à Dubois, elle avait sous sa jupe un « bâton dont elle régala tête-à-tête les épaules du « visité, pour se venger de ce qu'il avait mal parlé « d'elle au Régent. » (T. I, p. 240.)

« Simon ait raison. » Là-dessus, débat assez « foible [1]. »

Et, ajoute Duclos, « le Régent alla du lit « de la Parabère au sacre de l'abbé Dubois, « afin que toute sa journée se ressemblât [2]. »

Madame de Parabère, toute sotte que la dise Madame, et toute insouciante qu'elle fût, savait non-seulement vaincre, mais encore profiter de la victoire; elle avait eu l'art de se donner du crédit; elle eut le bon sens de vouloir le conserver, et si elle n'y réussit pas, elle n'eut pas du moins à se reprocher ces témérités de paroles, ces impatiences d'ambition qui causèrent avant la sienne la disgrâce de tous les roués.

Saint-Simon ne lui pardonna pas cet échec, qu'il a dû avouer, et la haine de Dubois qui en fut la conséquence. Aussi, après avoir raconté la scène d'alcôve qui précède avec une crudité qui déroge à ses habitudes, ne manque-t-il point de nous donner tous les détails qui peuvent confirmer et aggraver son témoignage .

« La nuit suivante, la Parabère (remarquez-

[1] *Mémoires* de Saint-Simon, t. XVII, p. 429.

[2] Duclos, *Mémoires secrets*, collection Michaud et Poujoulat, p. 561.

« vous l'insolence de cet article inusité, *la*
« Parabère?) coucha chez elle avec son gre-
« luchon [1], à qui elle raconta cette histoire,
« tant elle la trouva plaisante. Par cette
« même raison, le greluchon la rendit à
« Biron, qui le soir même me la conta [2]. »

Dubois, tout-puissant, se souvint peut-être du service que lui avait rendu madame de Parabère. Il fit pour elle tout ce qu'il pouvait. Il laissa le Régent s'en dégoûter de lui-même.

Esquissons, d'après les documents contemporains, cette histoire d'une disgrâce toujours la même, et qui rend toujours actuel aux yeux du bon Marais l'article *Padilla,* du *Dictionnaire* de Bayle.

Le 20 novembre 1720, nous en sommes encore à l'accord parfait. Le Régent a sans doute dîné à Asnières, et le soir il va voir le *Comte d'Essex* au théâtre du Palais-Royal, où la foule court applaudir Baron et son éternelle jeunesse. La salle est superbe, les hommes y

[1] *Greluchon* est un vieux mot qui signifie amant de cœur.—Ce *greluchon*, à notre avis, ne devait être autre que Beringhem, dont nous allons parler, à moins que ce ne fût Nocé..... ou un autre.

[2] *Mémoires* de Saint-Simon, t. XVII, p. 430.

sont vêtus d'habits magnifiques, les femmes y sont couvertes de pierreries. Le Régent y paraît d'un côté avec sa maîtresse, et M. le Duc de l'autre, avec la sienne [1].

Cette joie tranquille du triomphe va pourtant se voiler. L'horizon se rembrunit. Il y a combat sous le nuage entre deux étoiles, et celle qui va paraître tout à l'heure, ce n'est plus celle de madame de Parabère, c'est celle de madame de Phalaris.

« L'Amour, qui est un petit brouillon, « prend assez plaisir à mêler les cartes. Le « Régent est en querelle avec madame de « Parabère, sa maîtresse. Madame de Sabran « veut reprendre sa place [2], ou faire prendre

[1] Math. Marais, 20 nov. 1720.

[2] D'après Marais, madame de Sabran aurait donc précédé madame de Parabère. C'est possible. Nous avons pourtant adopté l'ordre indiqué par les *Mémoires* de Maurepas. Il est bien possible que de 1715 à 1720, il y ait eu une première interruption dans la faveur de madame de Parabère. Nous ne l'effacerons pourtant de la scène qu'à sa disgrâce complète. Marais lui-même nous laisse, d'ailleurs, toute liberté pour l'ordre chronologique des maîtresses, quand il les qualifie très-justement de « maîtresses alterna- « tives et consécutives » Madame de Sabran est plutôt enfin une figurante, dans les amours du Régent, qu'une maîtresse. Elle a trop d'esprit et de

« cette place à une autre personne de ses « parentes, que l'on appelle la duchesse de « Falari, et c'est au milieu de la translation « du Parlement, de la retraite prochaine du « chancelier, de la destitution du cardinal, « de la ruine publique, que se joue cette « nouvelle comédie, qui rend cette pièce « tragi-comique [1]. »

Ce ne fut là qu'une éclipse. Madame de Parabère, qui, dès le 14 novembre, semblait baisser, se relève plus puissante que jamais, au grand ébahissement des roués, des favoris, des maîtresses, au grand désarroi de toute cette intrigue « qui jamais n'avoit été plus « vive [2]. »

Le 5 décembre, Mathieu Marais constate que le dénoûment qu'il prévoyait est indéfiniment éloigné :

« La fortune de la duchesse de Falari a « passé comme une ombre. L'étoile de ma- « dame de Parabère a été plus forte que la

franchise pour le fixer. Elle a sa part de biographie dans toutes ces biographies, comme elle eut dans chacune de ces faveurs déjà si passagères, son coin d'éphémère faveur.

[1] *Journal* manuscrit de Mathieu Marais, 14 novembre 1720.

[2] *Ibid.*, 13 novembre 1720.

« sienne. On a tant couru, intrigué, et tour-
« menté le Régent, qu'il est revenu à sa pre-
« mière maîtresse, et dès ce soir même, il a
« soupé avec elle et ses favoris, et a fait dire
« à l'autre qui venoit pour souper avec lui,
« et à madame de Sabran qui l'accompa-
« gnoit, qu'il étoit malade et étoit couché. Il
« ne l'a point congédiée autrement. Les amis
« de la dame disent que cette aventure n'a
« point le moins du monde intéressé son
« honneur, mais on sait bien que penser
« d'une femme qui a mangé plusieurs fois
« avec le Régent, en secret, et qui a été publi-
« quement au théâtre et au bal avec lui. Ma-
« dame de Vauvray la soutient beaucoup [1]. »

Le 13 décembre, la partie s'égalise, madame de Phalaris remonte à la surface.

« Le Régent paroît publiquement au spec-
« tacle avec la duchesse de Falari et madame
« de Vauvray, qui la mène, pendant qu'il est
« en particulier avec madame de Parabère [2]. »

C'est alors que Mathieu Marais, dérouté, qualifie les maîtresses du Régent, de « maî-
« tresses alternatives et maîtresses consécu-

1 *Journal* manuscrit de Mathieu Marais, 5 décembre 1720.

2 *Ibid.*, 13 décembre 1720.

« tives, » une assez jolie définition, et qui sent son ami de La Fontaine et de Bayle.

Le vendredi, 10 janvier 1721, nouvelle surprise. « La duchesse de Falari est tout à fait « renvoyée. » Mais madame de Parabère n'en est pas moins en train de se brouiller avec le Régent.

« Madame de Parabère ne veut plus avoir « affaire au Régent depuis qu'il voit des filles « de l'Opéra que l'on croit gâtées, et il a été « prêt à la battre après un souper, parce « qu'elle n'a pas voulu faire sa volonté. Il lui « a écrit une lettre menaçante ; elle lui a ré- « pondu fortement. Il cherche à placer son « amour ailleurs ; et il y a des dames de « qualité assez indignes pour briguer cette « place et se porter héritières des chassées. « On les nommera bientôt [1]. »

Du 12 au 14 janvier, la bombe éclate. Le Régent est jaloux.

« On a su que le Régent est allé chez ma-

[1] *Journal* de Mathieu Marais, vendredi 10 janvier 1721.—A l'abondance de renseignements que nous lui devons, on comprend l'intérêt de ce curieux journal manuscrit, que nous avons été autorisé à publier, et dont le premier volume est sous presse (octobre 1860).

« dame de Parabère dans le carrosse du mar-
« quis de Biron avec un seul laquais, qu'il
« est entré par surprise dans sa maison,
« qu'il l'a trouvée avec quatre jeunes gens,
« et entre autres, le chevalier de Beringhem,
« dont il est jaloux, qu'il a battu sa maîtresse,
« et l'a jetée par terre, et qu'elle s'est relevée
« et lui a chanté pouille, et qu'il est revenu
« au Palais-Royal, où il a voulu engager
« Nocé à les raccommoder : mais il n'a pas
« voulu s'en charger. *Il l'aime à la rage*[1]. »

Nous ne savons pas grand'chose de ce chevalier de Beringhem. Les gens heureux n'ont pas d'histoire. Tout ce qu'on peut dire de lui, c'est qu'il appartenait à cette famille de parvenus qui a pour chef un valet de chambre d'Henri IV, anobli en 1606, et dont les descendants se transmirent presque héréditairement cette charge de premier écuyer si briguée, « qu'on la regardoit comme une « place de favori[2]. » Le chevalier de Berin-

[1] *Journal* de Math. Marais, 14 janvier 1721.

[2] *Ibid.*, 1er décembre 1723.—Voir, sur le chevalier de Beringhem et sa famille, les *Mémoires* de Saint-Simon, t. XX, p. 85 ; La Place, *Pièces intéressantes et peu connues*, etc., t. II, p. 83, et Math. Marais, à la date du 3 mai 1723.

ghem, auquel le Régent n'avait pu pardonner jusqu'au bout l'affront des infidélités dont il était cause, et qu'il avait exilé à Dijon, revint à temps pour l'emporter, par surprise peut-être, sur de nombreux compétiteurs.

Nous aurons occasion d'en reparler.

Le 18 janvier 1721, la négociation en vain offerte à Nocé, et sans doute acceptée par un autre, a réussi. Un second raccommodement si imprévu, si fragile qu'on en suspecte les motifs et qu'on y voit une hypocrisie intéressée [1], rend madame de Parabère au Régent, et le Régent à lui-même.

« Le raccommodement est fait du Régent « et de madame de Parabère. Il se porte « mieux. Cet amour est nécessaire à sa santé « et à son repos, et même aux affaires qui « en vont mieux, quand il n'est pas brouillé. »

Madame de Parabère, avec son insouciance habituelle, ne s'était ni inquiétée, ni offensée de l'impuissante et passagère rivalité d'une émule de madame de Phalaris, madame de

[1] « Madame de Parabère, qui a toujours été du « parti opposé (aux frères Pâris), s'est raccommodée « tout à fait avec le Régent, et l'*on dit* que les Pâris, « à qui se fait ce grand sacrifice, l'ont bien payée. » (Math. Marais, 7 avril 1721.)

Pramnon, venue de Lyon à Paris « pour des-« servir le bénéfice, » mais qui, loin d'attacher, n'avait pas même plu [1].

Continuons à feuilleter le *Journal* si instructif de l'avocat chroniqueur : « Le Régent est « venu à Saint-Eustache, sa paroisse, en « grand équipage, entendre la messe et faire « ses dévotions, » dit-il à la date du dimanche, 13 avril 1721, jour de Pâques.

Le mardi 15, notre flâneur constate qu'il a revu le Régent vaquant à d'autres devoirs plus mondains : « Je l'ai vu le soir chez madame « de Parabère, à la place de Vendôme, dans « une chambre toute illuminée et toute ou-« verte. Il est mieux que jamais avec elle « depuis la chute de la Compagnie des « Indes. »

Le 6 juin 1721, ce ciel si incertain devient orageux, troublé par une querelle des plus imprévues, puisqu'elle est faite par madame la duchesse d'Orléans elle-même.

« Grande tracasserie au Palais-Royal entre « le Régent et la Régente. La princesse se « plaint.... » De quoi ? Je vous le donne en cent. Mais non, vous ne le devineriez pas.

[1] Math. Marais, 18 janvier 1721.

Vous énumériez un à un tous les griefs légitimes depuis le plus sérieux jusqu'au plus frivole, qu'il vous resterait encore à trouver le burlesque *casus belli* qui éclate tout à coup au sein de ce ménage aussi uni par l'indifférence que d'autres le seraient par l'amour.

« La princesse se plaint que madame de « Parabère est venue dans son petit jardin « et dans sa garde-robe, et qu'elle s'est mo- « quée de ses pots de chambre. Elle a beau- « coup pleuré et a pris le parti de se retirer à « l'abbaye de Montmartre. Elle se plaint aussi « du retour de madame de Modène (sa fille) « que l'on attend, et ne veut pas revoir sa « fille dont elle se croyoit défaite [1]. »

C'est ici le moment de parler des rapports du duc d'Orléans avec la duchesse sa femme et d'établir, non dans un but de réhabilitation, mais dans un but de justice, qu'il n'eut pas vis-à-vis d'elle d'autres torts que de ne pas l'aimer, et qu'elle le lui rendit si bien que l'on serait fort en peine de trouver qui plaindre dans ce ménage, si deux époux qui s'accommodaient si bien de leur tolérance mutuelle avaient pu être malheureux.

1 *Journal* de Math. Marais, 24 avril 1721.

Le duc d'Orléans avait été marié encore adolescent et malgré lui. Doublement victime, il avait dû épouser une jeune princesse qu'il n'aimait pas, qui ne l'aimait pas, et qui ne tenait qu'au nom qu'il allait lui donner; et Madame, dans un accès de sa colère tudesque, l'avait puni, dit Saint-Simon, par un vigoureux soufflet du tort qu'il avait d'être un jeune prince bon à marier, fils d'un père faible et vicieux qui n'avait pas défendu son consentement, et d'avoir encore mieux aimé mademoiselle de Blois, que l'exil à Villers-Cotterets et la privation de la vue de madame la Duchesse, sa future belle-sœur, qu'il adorait à un autre titre[1].

Nous connaissons par madame de Caylus les motifs secrets de la jeune princesse qui allait être sa femme *par ordre :* « Je ne me soucie « point qu'il m'aime, mais qu'il m'épouse. »

On comprend qu'un mariage contracté dans de telles conditions n'était pas fait pour être heureux, et que c'était déjà beaucoup que de le demander tranquille. Il le fut. L'orgie et les maîtresses consolèrent le mari malgré lui. L'épouse, qui n'est pas complétement absoute

[1] Madame, 17 novembre 1717, t. I, p. 343;—*Souvenirs* de madame de Caylus, p. 509.

du soupçon d'avoir, elle aussi, essayé des compensations défendues [1], trouva dans l'oisiveté et dans l'orgueil un dédommagement suffisant, et, à défaut d'un nom qui constatât l'amour de son mari, se contenta de ce sobriquet qui consacrait son pouvoir. Elle se laissa plaisamment appeler par lui *madame Lucifer,* et ce titre ne lui déplut pas. Dans ses moments perdus, elle intrigua contre son mari au profit de ses frères, qu'elle lui préféra de tout temps. Enfin elle éleva ses enfants le plus mal qu'il lui fut possible. Tout cela, avouons-le, vaut bien une vengeance.

Malgré tous ces griefs réciproques, d'autant plus amers peut-être qu'on n'en déchargeait pas son cœur, il est peu d'unions qui aient été plus heureuses que celle-là qui fut sans amour.

Fidèle à la mode de son temps [2], qui concor-

[1] Madame l'accuse d'avoir regardé le chevalier de Roye d'un œil trop favorable. (19 mars 1716, t. I, p. 223.)—Le duc d'Orléans lui-même ne put se défendre de soupçons qu'il exprima avec une grande vivacité, en présence de Saint-Simon et du maréchal de Bezons. (Saint-Simon, t. VIII, p. 21 à 24.)

[2] « L'amour dans le mariage n'est plus du tout à la « mode, et passerait pour ridicule, » disait Madame dès le 4 septembre 1697.

dait si bien avec son indifférence, madame d'Orléans ne fut jamais jalouse [1]. Elle accueillit madame de Parabère enceinte au Palais-Royal et lui permit tout, excepté de se moquer de ses pots de chambre. Non-seulement elle laissa son mari aller à Asnières et au bal masqué, mais encore elle l'y envoya [2]. Cette tolérance faisait l'affaire du Régent qui, à part la fidélité, était un excellent mari, et qui rendait au centuple à sa femme toutes ses complaisances.

« Je ne sais pas si mon fils aime fort sa « femme, mais elle fait de lui ce qu'elle « veut [3]. » Ailleurs encore, Madame écrit : « Mon fils voit sa femme tous les jours. Si « elle est de bonne humeur, il reste long- « temps avec elle, si elle est de mauvaise

[1] « Il est fâcheux, mais il n'est que trop vrai que « madame d'Orléans n'est pas du tout jalouse de la « personne de mon fils, mais seulement de l'autorité. « Elle est vexée de l'idée qu'une autre qu'elle pour- « rait le gouverner. » (Madame, 26 juillet 1718, t. I, p. 432.) Il n'était permis d'être jalouse que de cette façon-là.

[2] *Ibid.*, 25 février 1719, t. II, p. 71.

[3] *Ibid.*, 11 novembre 1718, t. II, p. 29 — « Madame « d'Orléans a un grand crédit sur l'esprit de mon « fils. » (*Ibid.*, 13 décembre 1718, t. II, p. 41.)

« humeur, ce qui arrive souvent, il s'en va « et ne dit rien. »

Grâce donc à son indifférence, à ses dévotions, à ses retraites, aux cancans de ses femmes de chambre, madame d'Orléans eut tous les bénéfices de la jalousie sans en avoir les ennuis. Elle passa au dehors pour une sainte et une victime. Chez elle, elle vécut dans la plus grande liberté et la plus grande autorité.

Elle choisit et gouverna sa maison à sa guise. Elle put vivre avec ses chiens et ses perroquets, occupée à se mettre du rouge, à jouer au lansquenet, à faire des nœuds ou à festoyer avec la duchesse Sforce, sa favorite, toujours couchée sur un sofa et en écharpe, en robe sans corps ; c'est-à-dire tout à fait à son aise. Elle put vivre enfin dans cette tranquillité égoïste qui est le bonheur de l'indifférence[1].

[1] Cette indifférence attestée par Madame ne fut un mystère pour personne, même pour le peuple. Aussi les chansonniers, dans leurs proverbes satiriques, appliquent-ils à madame d'Orléans celui-ci : « Qui « ne dit mot consent. » (*Recueil* Maurepas, t. XXX, p. 1716.) — *V.* Duclos, *Mémoires secrets,* collection Michaud, p. 495 ;—Les *Mélanges* de Boisjourdain, et les *Mémoires* de Maurepas.

Tout cela nous permet de raconter, sans lui en attribuer le mérite ni sans l'en féliciter beaucoup, la disgrâce définitive de madame de Parabère.

« Nouvelle tracasserie dans les amours du « Palais-Royal. Le Régent a congédié ma- « dame de Parabère, et lui a conté tout dou- « cement le mot de Mahomet II qui dit à sa « maîtresse : Voilà une belle tête, je la ferai « couper quand je voudrai. Le trait histori- « que ne plut point à la dame, qui est partie « pour Boran auprès de Beaumont, et qui, « de là, doit aller dans une terre plus éloi- « gnée. On parle beaucoup de madame d'A- « verne, etc...[1] »

Si nous ne connaissions pas la cause du renvoi[2] de madame de Parabère, nous croi-

[1] Mathieu Marais, 6 juin 1721.—M. de Nocé avait aussi une terre à Boran, peut-être la même.

[2] En dépit d'une chanson ironique qu'on peut lire au *Recueil* Maurepas, et dans laquelle, en termes de bergerie fort en usage à cette époque de fausse simplicité et de fausse sentimentalité, madame de Parabère déplore sa disgrâce dans la langue future de Florian, la leste et joyeuse femme paraît avoir pris très-philosophiquement son malheur. Marais nous la montre à quelque temps de là assise dans une loge avec mesdames du Brossay et de Flavacourt, et

rions, d'après la fierté et l'insouciance désintéressée qui faisaient le fond de son caractère, qu'elle donna congé plutôt qu'elle ne le reçut. Mais, puisque nous la savons, nous pouvons la dire, cette cause n'ayant rien d'humiliant pour madame de Parabère et n'étant pas l'indifférence.

« Ainsi le Régent demeure veuf de maî-
« tresse. On dit qu'il a découvert que ma-
« dame de Parabère entretenoit toujours
« correspondance avec le chevalier de Be-
« ringhem par le moyen de M. de Breteuil,
« intendant de Limoges, qui lui envoyoit les
« lettres du chevalier dans ses paquets. On
« trouve ces Breteuil partout, mais ils ne se
« mêlent pas de bonnes affaires[1]. »

criant gaiement au prince qui se détourne : « Mon-
« seigneur, regardez donc encore une fois votre
« vieux sérail ! »

[1] Math. Marais, 6 juin 1721.—M. de Beringhem devait avoir été exilé à Limoges et non à Dijon.—Voir sur les Breteuil, leur origine, leur souplesse, leur intrigue, leur fortune, Saint-Simon, t. XV et XIX, p. 450, et Mathieu Marais, à la date du 18 mai 1721. On sait que l'intendant de Limoges avait rendu à Dubois le service de le débarrasser d'une femme d'autant plus gênante, pour ce singulier archevêque, qu'elle était légitime.

Mathieu Marais ne nous parle plus qu'incidemment de madame de Parabère; un autre *Journal* manuscrit *de la Régence*, à la date du 20 juillet 1721, nous apprend que la conversion suivit de près la disgrâce :

« On assuroit que madame la comtesse de « Parabère s'étoit retirée dans un monastère, « résolue d'y passer le reste de ses jours « pour réparer sa vie scandaleuse, ayant été « très-vivement touchée de la mort subite de « son valet de chambre, qui étoit tombé mort « en lui versant du café, et pénétrée des avis « salutaires que le curé de Boran-sur-Oise « lui avait donnés en particulier avec beau- « coup de zèle, et du parallèle que ce pas- « teur avoit fait publiquement dans son « église de la vie de ce monde avec celle de « l'éternité, que cette dame avoit entendu « lorsqu'il y prêchoit. »

O vicissitudes du cœur! ô mystères de la grâce! Que faut-il pour changer tout dans l'âme de celle qui a écouté sans sourciller les instructions des confesseurs à la mode, d'un abbé d'Asfeld, d'un père de La Borde? Une larme de repentir, venue on ne sait comment, en écoutant un sermon de village. Peut-être aussi une maladie qui paraît être survenue à

point pour servir de péroraison au bon curé, lui parut-elle plus convaincante que tout le reste. Il n'y a rien qui ramène comme la douleur à la pensée de Dieu. Bayle le savait bien quand il écrivait à certain athée, ou plutôt fanfaron d'athéisme : « A M. Desbar-« reaux, qui croit en Dieu quand il est ma-« lade. »

Madame de Parabère avait donc été malade, et si dangereusement qu'on avait publié sa mort. « On l'a même dit au roi, ajoute « Mathieu Marais, mais elle en est réchappée. »

Cette dévotion imprévue de madame de Parabère survécut-elle à sa guérison? Oui et non. Madame de Parabère demeura dévote [1], dans le sens large du mot, dévote sans affectation, sans hypocrisie, sans intolérance, sans aigreur, dévote enfin comme on peut l'être quand on est encore assez jeune et assez belle pour commettre de nouveau les fautes qu'on expie et pour, de temps en temps, se

[1] Excellente définition de la dévotion, par une femme qui n'est pas devenue dévote: « La dévotion « des femmes n'est le plus souvent que de la coquet-« terie avec Dieu. Cela occupe, amuse, et n'engage « point. » (*Pensées, Réflexions et Maximes*, par Daniel Stern. Paris, Techener, 1859, p. 64.)

repentir de ses repentirs. Madame de Parabère ne quitta point le monde, ni le rouge. Elle dit encore bien des folies, et en fit encore un certain nombre. Nous le savons, elle croyait à l'amour comme en Dieu, et sa religion oscillait facilement du Créateur à la créature. L'âge lui-même ne rétablit jamais complétement l'équilibre. Elle persista jusqu'à sa mort à mêler à sa pénitence cette impénitence finale d'une galanterie qui ne compta tant d'objets, peut-être, que parce qu'elle fut toujours de bonne foi.

Le premier élan de cœur satisfait, la terreur évanouie, la reconnaissance attiédie, madame de Parabère descendit donc successivement de la contrition à l'attrition. Madame de Parabère, tout en se rangeant, n'en eut pas moins des amants. Il n'y a que les femmes pour associer si naturellement deux choses qui ne semblent inconciliables qu'à celles qui n'ont plus intérêt à les concilier, la crainte de Dieu et l'amour des hommes.

Je n'essayerai pas d'excuser ce mélange, ni d'expliquer ces contrastes. Madame de Parabère, qui eut pas mal de procès, n'aimait pas les avocats; elle eût rougi d'être défendue et se souciait médiocrement d'avoir raison. Pour

elle, tout cœur qui persistait à battre sous le cilice avait le droit de battre, comme le condamné que le bourreau a manqué a droit de vivre.

Elle vécut donc, elle aima encore, sans s'effrayer ni sans se décourager à chaque déception nouvelle. Elle aimait à aimer et demeurait fidèle à ce sentiment unique à travers ces infidélités qu'elle ne provoquait pas toutes, et qui furent souvent des malheurs plus que des fautes.

Parmi tous ces maîtres indignes auxquels elle demanda tour à tour la satisfaction de ce besoin de dévouement qui la dévorait, et qui reculèrent devant l'honneur de la rendre constante, il faut citer surtout ce chevalier de Beringhem, auquel elle avait fait tant de sacrifices et de tant de sortes.

Je vais vous raconter cette histoire triste et comique à la fois, qui appelle à la fois le rire et les larmes, et je vais la demander à un témoin digne de foi, à cette mademoiselle Aïssé, dont la persévérante amitié est un titre d'honneur pour madame de Parabère, qui se conduisit, du reste, vis-à-vis de la célèbre et touchante maîtresse du chevalier d'Aydie avec un de ces dévouements qui

témoignent pour toute une vie et y effacent bien des fautes [1].

C'est mademoiselle Aïssé qui nous montre la duchesse de Duras et madame de Parabère continuant, peut-être par une lutte d'amour-propre, leurs rivalités galantes et affichant en public une protection qui les divise, et se disputant les applaudissements du parterre, l'une pour mademoiselle Le Maure, l'autre pour mademoiselle Pélissier [2].

C'est elle, qui à la date de décembre 1726, nous raconte la séparation de madame de Parabère et de M. le Premier, comme on disait alors. Je m'empresse de dire que madame de Parabère ne quitta que pour ne pas être quittée.

Elle mit, du reste, dans cette rupture, assez de formes; elle fut assez discrète et assez patiente à se consoler ou à se venger, comme

[1] Madame de Parabère.... joue un rôle charmant dans les lettres d'Aïssé, et, comme dit celle-ci: « elle a pour moi des façons touchantes. »..... Il a dû être beaucoup pardonné à madame de Parabère, pour cette conduite tendre, dévouée, compatissante, pour cette œuvre de Samaritaine. (Sainte-Beuve, Notice sur mademoiselle Aïssé, dans les *Lettres*, éd. E. Dentu, Paris, 1853, p. 43.)

[2] *Ibid.*, p. 92.

on voudra, pour que mademoiselle Aïssé la défende aux yeux de madame Calandrini et se défende naïvement elle-même, vis-à-vis de cette puritaine amie, de l'intérêt qu'elle ne peut s'empêcher de porter à la favorite disgraciée.

« Madame de Parabère a quitté M. le Pre-
« mier [1], et M. d'Alincourt [2] ne la quitte pas,
« quoique je sois persuadée qu'il ne sera ja-
« mais son amant. Elle a des façons charman-
« tes avec moi ; elle sait bien que je crains
« d'avoir l'air d'être sa complaisante, et
« comme elle n'ignore point que tous les
« yeux sont sur elle, elle ne me propose plus
« de partie. Elle m'a dit cent fois qu'elle ne
« pouvoit avoir de plus grand plaisir que de
« me voir, que toutes les fois que je voudrois,
« elle en seroit charmée. Son carrosse est
« toujours à mon service. Ne croyez-vous
« pas qu'il seroit ridicule de ne la point voir
« du tout ? D'ailleurs, je n'ai aucune raison
« de m'en plaindre, bien au contraire ; n'ai-je

[1] Disons tout de suite que Henri-Camille, marquis de Beringhem, premier écuyer du roi, né à Paris le 1er août 1693, mourut en 1770.

[2] Ce d'Alincourt, clair de lune de Richelieu, eut une assez belle part de conquêtes. Il fut tour à tour l'amant favorisé de madame de Prie, de madame d'Averne et de madame de Parabère.

« pas reçu de sa part mille amitiés dans tou-
« tes les occasions ? On ne me peut soupçon-
« ner d'être sa confidente, ne la voyant que
« de temps en temps ; enfin je me conduirai
« de mon mieux. Mais, en vérité, madame,
« je n'ai rien vu qui me confirme les bruits
« qui courent sur son nouvel engagement ;
« elle est avec lui très-polie, très-modeste, a
« l'air indifférent. La seule chose qui donne-
« roit des soupçons, c'est que, sachant le
« discours du public, elle auroit dû peut-être
« ne pas le recevoir chez elle ; mais elle dit
« qu'elle n'a pas le dessein de s'enterrer ; que
« si elle refuse sa porte à M. d'Alincourt, le
« lendemain, il faudra qu'elle la refuse à un
« autre, et que, tour à tour, elle chasseroit
« tout le monde et qu'elle n'en seroit pas
« quitte encore pour être dans la solitude ;
« que l'on diroit qu'elle ne les congédie que
« pour que le public en soit instruit ; elle
« aime mieux, ajoute-t-elle, attendre du
« temps pour être justifiée [1]. »

En 1727, tout est consommé. « Madame de
« Parabère ayant quitté son amant, a donné
« cette charge à M. d'Alincourt [2]. »

[1] *Lettres* de mademoiselle Aïssé, p. 102, 103.
[2] *Ibid.*, p. 123.

A cette nouvelle sans date précise, succède une confirmation qui excuse quelque peu madame de Parabère de sa détermination :

« Madame de Parabère a été, comme je « vous l'ai déjà dit, quittée par M. le Pre- « mier, qui est amoureux de madame d'Éper- « non, qui n'a point encore fait parler d'elle. « Cela cause bien du chagrin à madame de « Parabère [1]. »

Une autre circonstance bien atténuante, c'est celle-ci, que n'a garde d'oublier l'officieuse Aïssé :

« Soyez persuadée de ce que je vous dis, « madame ; elle n'est assurément pas excu- « sable d'avoir repris un autre amant, mais « bien d'avoir quitté celui qu'elle avoit. Il lui « a mangé plus d'un million, et dans sa rup- « ture, tous les vilains procédés, et de sa « part, tous les plus nobles et les plus géné- « reux [2]. »

Cependant, il n'y a plus moyen de l'excuser, M. d'Alincourt est établi chez elle. Aussi, bien « qu'elle ait toujours beaucoup d'em- « pressement pour elle, » que mademoiselle Aïssé « ait du goût pour sa personne et qu'elle

[1] *Lettres* de mademoiselle Aïssé, p. 172.

[2] *Ibid.*, p. 184.

« soit aimable, » la prude Circassienne « la « voit beaucoup moins, surtout en public [1]. »

En juillet ou août 1728, d'Alincourt convole à de nouvelles amours. « Madame de Pa- « rabère a été quittée, il y a environ quatre « ou cinq mois, par M. d'Alincourt, dont elle « a été au désespoir, et pour s'en consoler, « elle a pris au bout de huit jours, M. de La « Mothe Houdancourt, qui est, à mon sens, « le plus vilain homme que je connaisse. « Cette précipitation a paru étrange à tout le « monde, et surtout à moi, qui ne m'en se- « rois pas doutée [2]. »

Et même à nous, nous l'avouons. Décidément madame de Parabère ne pouvait alléguer que l'excuse de madame Brisard, d'après Chamfort :

[1] *Lettres* de mademoiselle Aïssé, p. 184.

[2] *Ibid.*, p. 187. Ce La Mothe Houdancourt est, à la p. 183 : « Le beau de La Mothe Houdancourt, recher- « ché des plus belles et des plus riches dames de la « cour. Il a donné congé à madame la duchesse de « Duras pour la Antier, dont il est fou ; il ne la « quitte point, et on les prie à souper, comme mari « et femme. On dit que c'est charmant de voir « l'étonnement de la Antier ; il n'y a jamais eu une « passion aussi violente et aussi réciproque. Le rôle « de Cérès a fait naître cette passion. »

« Madame Brisard, célèbre par ses galante-
« ries, étant à Plombières, plusieurs femmes
« de la cour ne vouloient point la voir...
« Madame de Gisors lui faisoit entendre que,
« tout en concevant très-bien qu'on eût une
« foiblesse, elle ne comprenoit pas qu'une
« femme vînt à multiplier à un certain point
« le nombre de ses amants. Hélas ! lui dit
« madame Brisard, c'est que, chaque fois,
« j'ai cru que celui-là seroit le dernier ! »

Mais revenons à madame de Parabère et à M. de La Mothe.

« Ledit M. de La Mothe, continue Aïssé, ne
« la quitte pas d'un pas, il est jaloux comme
« un tigre. Pour vous en faire le portrait,
« tant de figure que de l'esprit, je commen-
« cerai par la figure: il est grand, dégin-
« gandé, le visage long ; il ressemble beau-
« coup à un vilain cheval; de l'âge de qua-
« rante-cinq ans, babillard, ne sachant ce
« qu'il dit, se contredisant sans cesse, ne par-
« lant jamais que de lui, fat comme s'il étoit
« un Adonis, et glorieux par fatuité, assez
« bon homme dans le fond, mais ayant été
« gâté par les caillettes de la cour. Il me
« craint prodigieusement, et ne peut pas
« s'empêcher de m'estimer: il a vu peu de

« femmes qui se soucient moins de se mêler
« d'intrigues; il m'a dit bien des fois qu'il
« aimeroit mieux que je fusse amie de sa
« femme que de sa maîtresse. J'y vais très-
« rarement; je crois qu'il ne seroit pas bien
« de n'y point aller du tout: elle a pour moi
« des façons touchantes. D'abord que j'ai le
« moindre mal, elle me vient voir, elle
« m'accable de galanteries; elle dit à tous
« ceux qu'elle voit qu'elle m'aime infini-
« ment. Je dois être reconnaissante, ma-
« dame, de tant de marques d'amitié. Il y
« avoit, pendant les huit jours de vacance,
« plus de vingt prétendants à qui je faisois
« une peur horrible, étant persuadés que je
« mettrois tout en usage pour la retirer du
« désordre. Un des prétendants m'a conté
« tous leurs manéges; ils s'étoient tous ligués
« de concert pour la retirer de Paris, et
« qu'elle fût à la campagne pour que je ne la
« visse pas. Celui qui m'a raconté tout cela
« est parent du chevalier; il espéroit, par
« son canal, obtenir de moi que je ne m'op-
« posasse point au voyage de madame de
« Parabère. Le chevalier lui répondit qu'il
« avoit tort de me soupçonner, que je ne me
« parois ni de conseiller les prudes, ni de

« condamner les autres; que jamais je n'a-
« vois su ce que c'étoit que de me mêler de
« tracasseries, en quoi il me loua beaucoup,
« connoissant assez bien la dame pour être
« persuadé qu'elle ne seroit pas susceptible
« de conseillers[1]. »

En 1730, nous trouvons une lettre dans laquelle Aïssé nous raconte cette fameuse représentation d'*Œdipe,* où mademoiselle Lecouvreur se montra pour la dernière fois, pâle et luttant jusqu'au bout contre le mal mystérieux qui la dévorait et qui l'emporta. Madame de Parabère y assistait avec elle et partagea la pitié profonde qu cette victime de l'amour, déjà marquée du sceau fatal, inspirait à Aïssé[2].

Y avait-il quelque chose, dans cette tendre pitié d'Aïssé, du propre pressentiment de sa fin prochaine? Peut-être. Une maladie qui a failli l'emporter, et qui ne lui a laissé que la beauté des yeux et la vie du cœur, l'a avertie de se préparer. Elle se prépare en effet à partir. Elle a du courage tant qu'elle ne regarde pas le chevalier, et lui, chaque fois qu'il la regarde, il pleure.

[1] *Lettres* de mademoiselle Aïssé, p. 187, 188.
[2] *Ibid.*, p. 236.

C'est à ce moment que madame de Parabère redouble de prévenances, de caresses, de dévouement intelligent et délicat.

« J'ai une tabatière admirable, que ma-
« dame de Parabère m'a donnée, que je vou-
« drois bien vous faire voir, car, quand j'ai
« quelque chose de joli, je souhaiterois fort
« qu'elle eût votre approbation. C'est une
« boîte de jaspe sanguin, d'une beauté par-
« faite, montée en or par tout ce qu'il y a de
« plus habile ; la forme est charmante. Elle
« l'avoit depuis cinq à six aus, et, l'autre
« jour, elle en parloit comme d'une boîte
« favorite. Je dis malheureusement qu'elle
« étoit la mienne, que je n'avois jamais vu
« un bijou de meilleur goût ; sur cela, il n'y
« a prières ni persécutions qu'elle ne m'ait
« faites pour la prendre ; elle me menaça de
« la donner au premier venu si je la lui refu-
« sois. Cette boîte vaut plus de cent pistoles.
« Elle m'entretient ; il n'y a point de semai-
« ne qu'elle ne me fasse quelque présent,
« quelque soin que je prenne de l'éviter : je
« file un meuble, elle m'envoie de la soie,
« afin que je n'en rachète pas ; elle ne m'a
« vu, cet été, que de vieilles robes de taffe-
« tas de l'année précédente, j'en ai trouvé

« une sur ma toilette de taffetas broché char-
« mant ; une autre fois, c'est une toile peinte.
« En un mot, si cela est agréable d'un côté,
« cela est à charge de l'autre. Enfin, elle a
« une amitié et une complaisance pour moi,
« telles qu'on l'auroit pour une sœur chérie.
« Pendant ma maladie, elle quittoit tout
« pour venir passer des journées auprès de
« moi ; enfin, elle ne veut pas que je puisse
« aimer d'autres plus qu'elle, hors le cheva-
« lier et vous ; elle dit qu'il est juste, de toute
« façon, que vous ayez la préférence, et nous
« parlons souvent de vous ; je lui ai donné
« une grande idée de mon amie et telle
« qu'elle le mérite. Plût à Dieu qu'elle vous
« ressemblât et qu'elle eût quelques-unes de
« vos vertus ! Elle est de ces personnes que
« le monde et l'exemple ont gâtées et qui
« n'ont point été assez heureuses pour s'ar-
« racher du désordre. Elle est bonne, géné-
« reuse, a un très-bon cœur, mais elle a été
« abandonnée à l'amour et elle a eu de bien
« mauvais maîtres [1]. »

Cependant Aïssé va mourir, elle le sent, et tout le monde le sent autour d'elle, et

[1] *Lettres* de mademoiselle Aïssé, p. 258, 259.

tout le monde sait, sans pouvoir la sauver, ce qui la tue. Ce qui la tue, c'est le combat de l'amour et du devoir, de la passion et de la conscience. Ce qui la tue, c'est l'impossibilité où elle est de se réhabiliter par un mariage, et l'impossibilité où elle est, comme l'hermine, de vivre souillée. Écoutez ce cri qui lui échappe dans sa XXXIe *Lettre,* dernier soupir de la passion qui s'éteint, dernier adieu au bonheur, dernier regard jeté à la vie et à ses illusions, avant de ne plus regarder que Dieu :

« M. S.... est venu aujourd'hui ; il m'a ap-
« pris le mariage de mademoiselle Ducrest
« avec M. Pictet. Ah ! le bon pays que vous
« habitez, où l'on se marie quand on sait
« aimer et quand on s'aime encore ! Plût à
« Dieu qu'on en fît autant ici [1]. »

Et puis c'est tout. La chair est domptée. Le cœur est résigné. La lèvre, refermée sur son secret, ne s'ouvrira plus que pour le prêtre. Ce prêtre, tel qu'il le faut à une Aïssé mourante, on le cherche, et c'est madame du Deffand qui l'indique, et madame de Parabère qui le procure ; et grâce à la vigilante ten-

[1] *Lettres* de mademoiselle Aïssé, p. 257.

dresse de cette véritable amie, grâce à ses ingénieux stratagèmes, la proie que madame de Ferriol convoite lui échappera, et Aïssé mourra tranquille. Une première fois déjà, madame de Ferriol, qui n'était occupée que de jansénisme et qui, pareille au pédagogue de la fable, eût fait un sermon moliniste à un homme se noyant sous ses yeux; madame de Ferriol, qui voulait « escamoter la confession « à un janséniste, » et surveillait sa malade avec l'implacable ténacité de l'avarice et de l'ignorance, madame de Ferriol enfin, qui se souciait, au fond, de la bulle *Unigenitus* autant que Voltaire, mais qui tenait à ne pas être déshéritée par son frère, avait failli laisser sa pupille expirer sans consolation religieuse, faute d'avoir son directeur sous la main. Depuis elle la tenait sous bonne garde de dévotes[1].

Madame de Parabère conjura le danger. Elle attira la geôlière chez elle, et Aïssé put se confesser au père Boursault.

« Vous serez étonnée quand je vous dirai « que mes confidentes et les instruments de « ma confession sont mon amant, mesdames

[1] *Lettres* de mademoiselle Aïssé, p. 253 et 264.

« de Parabère et du Deffand, et que celle dont
« je me cache le plus est celle que je devrois
« regarder comme ma mère. Enfin, madame
« de Parabère l'emmène dimanche, et ma-
« dame du Deffand est celle qui m'a indi-
« qué le père Boursault, dont je ne doute pas
« que vous n'ayez entendu parler. Il a beau-
« coup d'esprit, bien de la connoissance du
« monde et du cœur humain; il est sage et
« ne se pique point d'être un directeur à la
« mode. Vous êtes surprise, je le vois, du
« choix de mes confidentes; elles sont mes
« gardes, et surtout madame de Parabère, qui
« ne me quitte presque point, et qui a pour
« moi une amitié étonnante; elle m'accable de
« soins, de bontés et de présents. Elle, ses
« gens, tout ce qu'elle possède, j'en dispose
« comme elle et plus qu'elle. Elle se ren-
« ferme chez moi toute seule et se prive de
« voir ses amis. Elle me sert sans m'approu-
« ver, ni me désapprouver, c'est-à-dire m'a
« écoutée avec amitié, m'a offert son car-
« rosse pour envoyer chercher le père Bour-
« sault, et, comme je vous l'ai dit, emmène
« madame de Ferriol pour que je puisse être
« tranquille... Je ne doute point que ce qui
« se passe sous leurs yeux ne jette quelque

« étincelle de conversion dans leur âme.
« Dieu le veuille[1] ! »

Hélas! madame de Parabère, s'il faut en croire les chroniqueurs, ne se convertit qu'à moitié, en femme sûre, pour le reste, de se sauver par la charité.

Un post-scriptum de Voltaire sur une lettre de madame du Châtelet à Richelieu, écrite de Cirey, constate l'impénitence ou plutôt l'inconséquence finale. Voici ce certificat délivré par la griffe diabolique à la toujours belle pécheresse :

« J'écris sur le dos de la lettre d'Émilie.
« Ah! vous savez sans doute que M. de Bran-
« cas est plus mondain que jamais. Il va se
« damner pour... madame de Parabès (Para-
« bère) et pour avoir cinquante mille livres.
« Si cette somme avoit été trouvée, madame
« de Parabès devenoit la belle-mère de ma-
« dame de Brancas. Mais il lui a été plus dif-
« ficile de trouver de l'argent qu'un vieux
« duc. Elle ne sera donc point duchesse et
« M. de Brancas point damné, à moins qu'il
« ne finisse par épouser un page, ce qui est

[1] *Lettres* de mademoiselle Aïssé, p. 269.

« plus raisonnable que de se marier à ma-
« dame de Parabès[1]. »

Depuis, madame de Parabère, à qui ses amants n'avaient pas laissé de quoi acheter un mari, paraît s'être résignée à la viduité, mais non à l'indifférence.

Le marquis d'Argenson, qui ne l'aimait pas, nous retrace dans une anecdote qui a l'avantage de faire tableau, mais qui nous paraît un peu *romancée,* la dernière phase de cette vie étrange qui devait être jusqu'au bout un défi au préjugé. Donc, selon le caustique marquis, au mois de juillet 1739,
« Fargès a fait la comédie de marier des
« couples d'amants mariés ailleurs. C'étoit au
« camp de Compiègne, où commande le duc
« de Biron. On a habillé Fargès en pontife;
« on lui a mis une mitre de carton; il a béni
« les prétendus mariés, le duc de Biron avec
« madame de Rothembourg, et M. de Bissy
« avec la duchesse de Vaujours, puis il les a
« mis au lit avec cérémonie.....

« Madame de Parabère conte partout les
« aventures de sa fille, madame de Rothem-
« bourg. Elle a le plaisir de voir qu'elle
« chasse de race.....

[1] *Vie privée du maréchal de Richelieu*, t. II, p. 462.

« Madame de Parabère a constamment le « duc d'Antin, et elle apprend à jouer du « basson pour lui plaire [1]. »

Après celle-là, lecteur, il faut tirer l'échelle. Tout pâlirait auprès de ce récit, où le conteur comme ses héros, a jeté son bonnet à travers les moulins. Eh bien! je n'ai pas, à la pensée de cette incorrigible foi à l'amour et aux hommes, de cette imperturbable gaieté, de cette santé inaltérable, de cette jeunesse quand même, la force d'être sévère. Je dirai de madame de Parabère ce que la vieille garde-malade disait de La Fontaine : « Dieu n'aura pas le courage de la damner! »

Elle l'espérait; elle y comptait sans doute, cette joyeuse Madeleine, si héroïque au péché; elle se savait, cette Parabère, si naïve dans le vice, si franche dans ses erreurs, si naturelle dans ses fautes, cette pécheresse candide, cette délicate corrompue, cette femme au cœur d'ange, à la tête de démon, que le remords épargna, qui échappa à la vieillesse, que la mort sembla oublier; elle se savait prédestinée au pardon par ce nom de

[1] *Mémoires* du marquis d'Argenson, édition Jannet, t. II, p. 94, 95.

courtisane à la fois et de sainte qu'elle portait; elle savait qu'ayant beaucoup aimé, comme Madeleine, il lui serait beaucoup pardonné.

C'était, selon Madame, l'espérance des femmes de son temps[1], et le Régent lui-même y avait encouragé sa maîtresse quand il lui avait dit ce mot qui prouve qu'il la connaissait bien : « Tu as beau faire, tu seras « sauvée[2] ! »

Il existe beaucoup de portraits de madame de Parabère. Les peintres de la Régence, qui tous partageaient les péchés de leurs modèles, et qui créèrent en faveur de cette époque à part un genre original et conventionnel comme elle : les Santerre, que Madame nous montre vivant au milieu d'un véritable sérail de servantes maîtresses; les Nattier, plus

[1] « Les coquettes se flattent que Notre-Seigneur, « ayant montré, d'après la Sainte Écriture, tant de « charité pour les personnes de leur espèce, il aura « aussi compassion de leur faiblesse. L'exemple de « Marie-Madeleine, de la femme adultère, de la « Samaritaine, leur sourit. » (Madame, t. I, p. 73.)

[2] « M. le Régent disoit à madame de Parabère dé- « vote, qui, pour lui plaire, tenoit quelques discours « peu chrétiens : « Tu as beau faire, tu seras sauvée. » (*Maximes et pensées* de Chamfort, publiées par Hetzel.)

tard compromis dans la vilaine affaire de Chauffour, brûlé pour un crime qui cessait d'être à la mode ; les Coypel, peintres jurés des fêtes galantes, ne pouvaient négliger ce charmant modèle, capable de poser tour à tour pour tous les vices et toutes les vertus de la Régence. Madame de Parabère fut donc peinte bien des fois, presque aussi souvent qu'aimée. Citons d'abord le tableau de Santerre, représentant le Régent et sa maîtresse sous la forme d'*Adam et Ève,* sans doute après le paradis perdu. Ce tableau dont l'esquisse est encore dans la famille de Santerre, est aujourd'hui au palais impérial de Vienne. On voyait dans la galerie de M. le duc d'Orléans madame de Parabère sous les traits de Minerve. « Il faut convenir, dit M. Bar-« rière, que le Régent ne pouvait mieux dé-« guiser son amour : madame de Parabère « est charmante ; mais dans ses traits et dans « son maintien, on ne saurait retrouver la « déesse de la sagesse. » Il existe au musée de Caen et au musée de Versailles (original et copie) un portrait de madame de Parabère peint par Antoine Coypel au milieu d'une guirlande de fleurs, peinte par Blin de Fontenay. Elle noue la guirlande de ses mains.

Un petit nègre tient auprès d'elle une corbeille de fleurs. D'après l'avis d'un amateur de nos amis, cette peinture serait antérieure à la Régence. On a vendu tout récemment, parmi les beaux tableaux de la galerie du comte d'Houdetot, un « *Portrait en grands* « *atours de madame de Parabère,* par Largil- « lière, » au prix de 1,530 fr. Madame de Parabère a été encore peinte dans une des attitudes favorites des artistes du temps, le sein gauche découvert et tenant un oiseau sur un coussin. On trouve avec cette pose et cet accessoire des portraits de madame de Prie et de madame de Sabran. Celui qui représente madame de Parabère est de Vanloo, gravé par Chereau. Il y a enfin, dans la fameuse collection de Richelieu, où chacune de ses maîtresses est représentée sous le costume d'un ordre religieux, où mademoiselle de Charolais est en capucine, madame de Villeroy en récollette, etc., un portrait de madame de Parabère, peut-être en carmélite. Nous n'avons pu vérifier, cette collection tant désirée par plus d'un amateur n'ayant jamais paru dans les ventes, quoi qu'on l'ait dite retrouvée.

V

MADAME DE SABRAN

Madame de Sabran [1] n'a, à proprement parler, point d'histoire. Elle fut la plus coquette et la plus ambitieuse des maîtresses du Régent. La plus coquette, elle fut la plus infidèle. La plus ambitieuse, elle fut la plus intrigante. Aussi, sa vie est-elle un perpétuel chassé-croisé. Le Régent l'aime un moment, puis la quitte, peut-être même prit-elle les devants. Bientôt rassasiée d'infidélité et dégoûtée des hommes, madame de Sabran, dont la passion brûlante eut bientôt desséché

[1] Duclos la traite de comtesse; Barbier, de marquise ; Boisjourdain, tantôt de l'un, tantôt de l'autre.

le cœur, prit le parti des femmes qui ne sont pas assez vieilles pour être dévotes ; elle intrigua, pour elle d'abord, car le Régent n'était pas un homme, c'était une place, et de plus en plus une sinécure, puis pour les autres. Ne pouvant demeurer la maîtresse avec un homme qui changeait d'amours comme de chemise, elle eut l'esprit de se choisir elle-même ses héritières, et de les choisir de telle sorte qu'elle pût encore régner sous leur nom.

C'est ainsi qu'à un titre ou à l'autre, toujours mêlée au spectacle des débauches du Régent, tantôt actrice dans la pièce, et au premier rang, tantôt simple comparse, quelquefois même ouvreuse de loges, on voit madame de Sabran sans cesse en mouvement dans ce groupe de femmes de *moyenne vertu,* pour parler comme Saint-Simon, qui forment le cortége de la Régence, « rivales « sans dissensions, » au dire du poëte satirique, qui s'arrachent ou se tiennent réciproquement le bougeoir.

Et, cependant, elle avait eu une belle heure dans sa vie, cette madame de Sabran ! Sous le coup de sa première déception, elle avait laissé échapper un de ces mots qui valent un

repentir. Écoutez le témoignage flétrissant qu'elle a rendu sans s'en douter devant l'histoire des orgies de son temps.

Elle assistait à une de ces fêtes, où s'encanaillait systématiquement, en compagnie du maître, l'élite de la noblesse de France, et dans ces jeux dégradants, *l'âme des princes lui parut faite d'une boue à part, la même qui sert pour l'âme des laquais*[1].

Elle eut le courage de le penser, elle eut le courage de le dire. Et j'imagine que ce fut, même parmi ces blasés, ces roués, un grand mouvement de surprise et de terreur. Devant eux, se dressait la bacchante insouciante de tout à l'heure, pâle des pâleurs et tremblante des colères de Némésis, et soudain inspirée, soudain prophétique, soudain vengeresse, elle maudissait ces nobles infamies d'une malédiction qui a retenti dans la postérité!

Le Régent prit le parti d'en rire. Il était trop tard pour s'en fâcher. Madame de Sabran passa pour avoir le vin mauvais, voilà tout, et chacun, remis de sa surprise, blasphéma de plus belle.

Si madame de Sabran, lorsqu'elle déchira

[1] *Mémoires* de Saint-Simon, t. XV, p. 293.

ainsi, un soir, de dégoût et de désespoir, sa couronne de roses, ne fût sortie du festin que pour s'aller jeter dans un couvent, peut-être eût-elle fait une sainte. Mais la grâce dure peu dans ces âmes passionnées. Elle dure ce que dure la rosée sous le soleil.

Le lendemain, madame de Sabran, revenue à des sentiments plus humains, s'avouait qu'après ce qu'elle avait dit, il lui était impossible de redevenir la maîtresse du Régent, mais qu'il n'était pas impossible de lui donner des maîtresses. C'est le parti qu'elle prit. Elle tient désormais, dans ces orgies qu'elle méprise, un rôle qui la rend plus méprisable encore. Sur cet homme inaccessible aux séductions de l'esprit, et qui déteste d'une haine instinctive les femmes ambitieuses, elle ne peut essayer d'une platonique et effective domination. Elle se résigne d'abord en rougissant, bientôt sans rougir peut-être, à se faire l'ambassadrice, la servante de ces sens toujours impatients de nouveauté. Elle inspire des caprices à celui auquel elle ne peut inspirer des exploits. Elle cherche à donner de grandes passions au moins à celui auquel elle aimerait mieux voir faire de grandes choses. Elle prend le Régent tel qu'il

est, toujours fatigué du présent, toujours amoureux de l'inconnu. Cet inconnu, elle le lui amène tour à tour sous ses formes les plus gracieuses, avec ses sourires les plus tentants. C'est tantôt madame de Phalaris, intéressante martyre du mariage; tantôt mademoiselle Houel, une femme dans la jeune fille, une vierge folle, une rouée naïve. Un autre jour, ce sera madame de Nicolaï, un amour délicat, mystérieux, pudibond, et qui ennuie son homme au bout de la première séance.

Ce que madame de Sabran eut à endurer d'affronts, à essuyer de bourrasques dans cette mission équivoque qu'elle s'était donnée, le lecteur le pourra voir à l'article de mademoiselle Houel. Ce sera la moralité d'une histoire qui n'en saurait avoir d'autre.

Mais c'est assez parler de l'*amie* du Régent, dans madame de Sabran. Parlons un peu de sa maîtresse.

Par là, elle eût pu être tout, avec un autre homme que le Régent. Elle lui arriva, non candide, mais novice, pleine d'imagination et de passion, capable de dominer à la fois le cœur et l'esprit. Et quelle figure et quelle histoire déjà ! Écoutons Saint-Simon :

« Madame de Sabran (Foix-Rabat par elle)

« s'étoit échappée de sa mère pour épouser « un homme d'un grand nom, mais sans « bien et sans mérite, qui la mit en liberté. « Il n'y avoit rien de si beau qu'elle, de plus « régulier, de plus agréable, de plus tou- « chant, du plus grand air et du plus noble, « sans aucune affectation. L'air et les ma- « nières simples et naturelles, laissant pen- « ser qu'elle ignoroit sa beauté et sa taille, « qui étoit grande, et la plus belle du monde, « et quand il lui plaisoit, modeste à tromper. « Avec beaucoup d'esprit, elle étoit insi- « nuante, plaisante, robine, débauchée, point « méchante, charmante surtout à table. En « un mot, elle avoit tout ce qu'il falloit à « monsieur le duc d'Orléans, dont elle devint « bientôt la maîtresse, sans préjudice des « autres [1]. »

Aussi prit-elle d'abord sur lui un grand ascendant [2]. Peut-être songea-t-elle un mo-

[1] *Mémoires* de Saint-Simon, t. XV, p. 293.

[2] Quand il ne suit pas son caprice,
Il devient ennemi du vice
Et s'en va voir son enfant;
Mais quand sa vertu l'abandonne,
Il va chez la belle Sabran
Et lui promet une couronne.
(*Recueil* Maurepas, 1717.)

Telle est la façon ironique dont les chansonniers

ment à le rendre profitable au royaume. Toujours est-il que, bientôt découragée de ces grandes visées, elle ne songea plus qu'à le faire servir à sa fortune.

« Comme elle ni son mari n'avoient rien [1],
« tout leur fut bon, et si ne firent-ils pas
« grande fortune. Montigny, frère de Tur-
« ménies, un des gardes du trésor royal,
« étoit un des chambellans de M. le duc
« d'Orléans, à six mille livres d'appointe-
« ments, qui le fit son premier maître d'hô-
« tel à la mort de Matharel qui l'étoit. Ma-
« dame de Sabran trouva que six mille livres
« de rente étoient toujours bonnes à prendre
« pour son mari, dont elle faisoit si peu de
« cas, qu'en parlant de lui, elle ne l'appeloit
« que son mâtin. M. le duc d'Orléans lui
« donna la charge qu'il paya à Montigny [2]. »

apprécient cette faveur, assez forte un moment pour dominer, dans le Régent, jusqu'à cette incestueuse passion que lui prête la calomnie.

[1] Que des parents au ciel. En 1719, un certain de Sabran de Baudismar, pétitionnaire de l'Espagne, se prévaut, dans son Mémoire trouvé dans les papiers de Cellamare, « de ce qu'il a dans le Paradis un saint « de sa famille. » (Lemontey, *Histoire de la Régence*, t. I, p. 226.)

[2] Voici une lettre que Saint-Simon n'a garde de

Mais ce crédit dura aussi peu que la fidélité du Régent, et en dépit de tous les artifices d'une coquetterie raffinée [1] s'ajoutant à la beauté et à la passion, madame de Sabran et son mari [2] ne devinrent pas riches. « Si ne « firent-ils pas grande fortune, » nous dit dédaigneusement Saint-Simon. Et il nous en donne non moins dédaigneusement les rai-

citer, et qui se rapporte à cette période de l'intimité du Régent et de madame de Sabran. Il est facile d'y voir que si l'amant ne faisait pas grand cas de la maîtresse, elle le lui rendait bien, et qu'elle ne se gênait pas pour lui renvoyer ses brutales familiarités de langage :

« I'ay été chez toi ce matin, chienne de race, on « m'a refusé ta porte ; si tu viens iamais chez moi, « tu auras le même sort. Tu ne sçai ni aimer ni « escrire, mais tu sçai lire. Lis donc. Ie t'envoye « mon mâtin (son mari), fais-le ton chambellan, et « à l'égard du brevet de retenue, parles-en à ton « nègre de garde des sceaux (d'Argenson). »

Copie d'une lettre de madame de Sabran à Monsieur le duc d'Orléans, Régent, ce..... février 1718.

(*Recueil* Maurepas, 1718.)

[1] *Traité de la fine coquetterie*, dédié à madame de Sabran. (Livres nouveaux distribués par M. Dufay, 1717.)

[2] Boisjourdain, souvent fort inexact, fait épouser par Montigny madame de Sabran, à propos du passage de Saint-Simon, cité plus haut, et qu'il a mal lu ou mal compris.

sons : « Toutes ses maîtresses, en même « temps, avoient leur tour..... » et la compensation de cette périodique humiliation était peu de chose, car « elles ne tiroient « de l'argent qu'assez médiocrement d'un « prince en tout prodigue de promesses, « qui s'en amusoit et en faisoit le cas qu'il « devoit faire. »

Déjouée dans ses projets d'enrichissement, dans ses essais de lucratives revanches, madame de Sabran eut quelques velléités d'ambition qui ne furent pas heureuses, s'il faut en croire Duclos et Boisjourdain [1].

Elle chercha dans un autre amour quelques consolations. Mais Richelieu était peu fait pour guérir les blessures de l'infidélité. Aussi malheureuse avec lui qu'avec son prédécesseur, elle n'échappa point même

[1] « La comtesse de Sabran tourmentait un jour le « Régent pour savoir un secret d'État important; « elle voulut profiter d'un moment d'ivresse pour le « lui arracher, mais le prince, prenant sa maîtresse « et la plaçant devant une glace, lui dit : Regarde-« toi, vois si c'est à un aussi joli visage qu'on doit « parler d'affaires. » (*Mélanges* de Boisjourdain, t. I, p. 228.)—Duclos raconte le même fait presque dans les mêmes termes. (*Mémoires secrets*, coll. Michaud, p. 538.)

à cette humiliation du partage qu'elle avait fui [1].

[1] Richelieu donnait rendez-vous à ses maîtresses, même les plus qualifiées, dans les cours du Palais-Royal, où sa voiture allait les prendre et les conduisait dans sa petite maison. « Un jour qu'il avoit « donné parole à madame de Sabran de l'envoyer « prendre dans le même lieu, son carrosse fut aperçu « par madame de Guesbriant, accoutumée à s'en « servir; elle crut qu'il étoit là pour elle, et que « le billet qui devoit la prévenir avoit été égaré. Elle « monte dedans, et le cocher, habitué à la conduire, « croyant avoir mal entendu l'ordre qui lui avoit été « donné, la mène au lieu indiqué par le duc. Il fut « très-étonné du quiproquo, mais il ne fit pas paroî- « tre sa surprise, et madame de Guesbriant, heu- « reuse par une méprise, occupa, sans rien soup- « çonner, la place de sa rivale.

« Cependant, madame de Sabran avoit été exacte « à se rendre dans les cours du Palais-Royal, et elle « attendit longtemps la voiture. Voyant l'heure « passée, et craignant d'être reconnue en restant « dans ce lieu qui étoit très-fréquenté, entraînée « par l'amour et la jalousie, elle se détermina à « prendre un carrosse de louage. Elle se rendit à la « petite maison, faubourg Saint-Antoine, où elle « avoit déjà été plusieurs fois, elle se promit bien « de quereller l'amant qui l'exposoit à faire cette « démarche.

« Son arrivée détruisit l'illusion de madame de « Guesbriant; le duc, qui en avoit été prévenu, lui

De dégoût en dégoût, de chute en chute, madame de Sabran en vint à accepter ce rôle équivoque, fécond en grands affronts et en

« avoua que la voiture n'avoit pas été envoyée pour « elle, et lui dit qu'il falloit faire place à la nouvelle « venue. Ce compliment lui déplut beaucoup : elle « devint furieuse, et prétendit n'être pas faite pour « céder le pas à personne. »

Après les pleurs et les grincements de dents usités en semblable circonstance, madame de Guesbriant s'exécute, et le duc de Richelieu, « jamais embar- « rassé pour tromper et pour s'excuser auprès d'une « femme, eut bientôt fait sa paix avec madame de « Sabran. Toute la faute retomba sur le cocher, « qu'il promit de chasser. » Pauvre cocher !

On peut lire, dans la *Vie privée de Richelieu* (par Faur, Paris, Buisson, 1791, t. I, p. 101), la suite de l'aventure. Madame de Guesbriant, cachée dans un cabinet voisin, écoute avec un dépit croissant la conversation dont elle fait les frais, et subit l'affront d'un silence encore plus insultant. Enfin, la patience lui échappant, elle se précipite comme une furie aux yeux des deux amants qui l'avaient trop oubliée. Scène d'imprécations et de malédictions. Le duc, au milieu de cette tempête, garde tout son sang-froid, prend les deux rivales par la main et les force à s'asseoir. Puis, se plaçant entre elles, il « leur dit « que l'étourderie de son cocher est cause de tout, » et finit par vouloir leur prouver qu'on peut parfaitement aimer deux femmes à la fois. Selon Faur, il réussit.

petits profits, qui mêle son histoire à toutes les autres, et lui réserve une part de tous les scandales de la Régence.

Après avoir essayé de rallumer, pour son compte, une flamme éteinte et qu'elle ne croyait qu'engourdie, elle se résigna, comme nous l'avons dit, à favoriser ce qu'elle ne pouvait empêcher, et la fille des comtes de Foix fit la courte-échelle à ses rivales. C'est ainsi qu'après avoir un moment éclipsé madame de Parabère, elle s'effaça avec une complaisante discrétion devant l'étoile naissante de madame de Phalaris.

S'il faut même en croire les *Mémoires* de Maurepas, ce ne fut pas là son premier pas dans la honte, et madame d'Averne lui dut, sans lui en garder grande reconnaissance, son éphémère pouvoir.

C'est cette deuxième phase de sa vie, cette *seconde manière* de madame de Sabran, dont les chansonniers célèbrent la triste originalité et les déceptions.

Voici un couplet dont elle partage avec madame de Vauvray, une intrigante par goût et non par désespoir, les ironiques honneurs :

Sabran, leste et piquante,
Conduisoit Phalaris.

Comme la présidente
Si célèbre à Paris,
Je cherche le Régent; voici bien son affaire.
Chez le petit poupon,—don don,
Enfin il arriva,—là là,
Mais avec Parabère [1].

Quant à madame d'Averne, le service qu'elle lui avait rendu lui valut sa haine, et voilà tout. Les deux amies se brouillèrent bientôt. Il y a de ces bienfaits que les femmes ne se pardonnent pas.

Ne soyons pourtant pas trop sévère pour cet abaissement. *Summum jus, summa injuria.* Songeons qu'il est de ces fautes qu'il faut voir avec les yeux des contemporains et que les contemporains de madame de Sabran virent dans sa déchéance moins un crime qu'un malheur. Du reste, le XVIIe et le XVIIIe siècles avaient des idées fort larges et fort libérales à l'endroit de la diplomatie amoureuse. Ils ne la regardaient ni comme infamante, ni comme ridicule. Sous Louis XIV et sous Louis XV, ce sera comme une émulation, comme un concours entre les grandes familles, aspirant à l'honneur lucratif d'une royale flétrissure. Personne n'avait fait un crime à Villarceaux d'avoir offert sa nièce au

[1] *Recueil* Maurepas.

grand roi, et personne ne trouvait mauvais que le marquis de Nesle vécût de la honte de ses filles. Et que de Nesle en paniers! que de Villarceaux femelles! Singulière époque, n'est-ce pas, où on ne peut excuser une faute qu'en la montrant faisant, en quelque sorte, partie des mœurs du temps?

Madame de Sabran, chacun le savait bien alors, n'était point faite de l'argile des proxénètes vulgaires. Quelle adorable jeune fille avait dû être cette bacchante indignée! Quelle céleste candeur devait avoir eu ce cœur aujourd'hui souillé! Que voulez-vous? c'est le destin; il faut que sous le vent de la réalité tombent les fleurs de l'âme comme les fleurs de la terre; et l'innocence, ce printemps du cœur, n'est peut-être, comme l'autre, qu'une illusion!

Madame de Sabran eut le tort de prendre d'abord la vie comme un rêve. Et quel réveil! Elle vint avec le goût des grandes choses à une époque où il n'y avait plus même d'homme capable de grande passion. Elle croyait et fut trompée. Elle aima et fut trahie. A quoi donc voulez-vous que croie une femme qui ne croit plus à l'amour?

Madame de Sabran dut avoir une de ces

heures de surprise et de douleur qui dévorent de notre force et de notre vertu tout ce qui reste. Comme elle était de la race des altiers et non de celle des humbles, elle ne comprit rien à ces consolations qu'on peut trouver à genoux, dans les froides délices de l'humilité. Elle se révolta, elle maudit le dieu qui lui avait donné ces désirs inassouvis et ces impossibles aspirations. Elle rejeta au ciel en défi, comme le désespéré du poëte, non sa vie, mais son honneur, sa foi déçue et sa pudeur inutile. Elle savoura à longs traits cette amère vengeance de l'infamie. Elle se dégrada de parti pris. Celle qui avait dit, dans un accès de dégoût, que l'âme des princes était faite comme celle des laquais, ne voulut pas valoir mieux, et porta avec une sorte de farouche orgueil ces vices qui étaient la parure de son temps.

La seconde moitié de la vie de madame de Sabran est donc la vengeance, ou, si l'on veut, l'expiation de la première. Voyez-la passer au milieu des reflets de l'orgie, cette femme pâle et hautaine, à l'œil ardent sous un sourcil froncé, le geste brusque et la lèvre tordue d'un sarcastique sourire. Écoutez cette tristesse qui fait mal et cette joie qui fait peur. Cette

femme, c'est la martyre du plaisir, c'est la damnée volontaire, c'est cette vivante ironie de la Régence qui s'appelle madame de Sabran.

Elle remplit avec une âpre complaisance, avec un zèle désespéré, sa charge de faiseuse de favorites, et quand elle donne au Régent une nouvelle maîtresse, on dirait qu'elle se venge. Le Régent, qui le sait, la hait sans oser la mépriser, et il l'évite sans pouvoir s'en passer. Les rencontres sont terribles parfois entre ces deux sceptiques acharnés, entre ces deux ennemis intimes armés chacun de tout l'esprit et de tout le cynisme de leur siècle. Ils ont de ces duels de mots, de ces bonheurs d'insolence, de ces hasards de méchanceté qui valent la galerie. Si le Régent n'aime guère madame de Sabran, elle le méprise et le lui dit sans se gêner. Gare à la mouche qui n'est plus que la mouche du coche, mais qui pique! et quel venin des blessures toujours renouvelées doivent mettre sur cette langue de femme qui est par moment une langue de vipère! Les occasions ne lui manquent pas de se fâcher. C'est tantôt madame d'Averne, qui s'avise, elle aussi, de dédaigner, et dont on crève d'un mot la bourgeoise bouffissure; c'est tantôt le Régent et madame de Phalaris (qui

n'est rien que par elle!) qui s'évertuent dans un tête-à-tête auquel elle assiste, par le trou de la serrure, à déchirer ce qui lui reste d'amour-propre et de réputation. « Elle rentra et « voulut faire des reproches à l'un et à l'autre. « A quoi le Régent dit : Ce que j'ai dit de toi « est vrai ; et il y en a cent fois davantage que « je dirai, si tu veux retourner écouter à la « porte [1]. »

Plus tard le Régent, lassé d'elle et de mademoiselle Houel, lui fait tout bonnement dire de s'en aller au diable. Mais madame de Sabran, qui ne veut y aller qu'avec lui, se moque de l'ordre, et dit qu'elle attendra qu'on la chasse avec des gardes [2].

Voilà les aménités qu'échangent l'ancien amant et l'ancienne maîtresse. Le choix est encore plus piquant si nous voulons écouter les lazzi des chansonniers.

En tête, par droit d'inspiration, marche La Grange-Chancel, le satirique aux sonores brutalités. Le voilà qui arrache une corde de sa lyre, la corde d'airain, je pense, et qui en fouette, dans madame de Parabère et madame de Sabran, la prostitution de la cour :

[1] *Journal* de Math. Marais, vendredi 6 déc. 1720.
[2] *Ibid.*, 27 août 1723.

Suis-le dans cette autre Caprée
Où non loin des yeux de Paris,
Tu te vois bien mieux célébrée
Que dans l'île que tu chéris.
Vers cet impudique Tibère,
Conduis Sabran et Parabère,
Rivales sans dissension.
Et pour achever l'allégresse,
Mène Priape à la princesse
Sous la figure de Riom.

Voilà comment le poëte flétrit ces orgies où le Régent appelait madame de Sabran son « aloyau, » et prenait à la fois le langage et les mœurs de la canaille [1].

Quant aux chansonniers ou autrement dit aux sottisiers, ils ne se gênent pas davantage. Ils bernent à propos de mademoiselle Houel, dans le même drap, la nouvelle et l'ancienne favorites, et cet amour forcé auquel madame de Sabran condamne l'impuissance du Régent [2].

Madame de Sabran n'est plus que « la Sa-« bran » tout court. Celle qu'on appelait coquette, leste, piquante, ne semble plus qu'effrontée :

La Sabran, cette effrontée.

[1] Voir notre édition des *Philippiques* de La Grange-Chancel. (Paris, Poulet-Malassis et de Broise, 1858, p. 342 et suiv.)

[2] *Journal* de Math. Marais, 27 août 1723.

Et, il faut bien l'avouer, un jour arrive, un triste jour, où madame de Sabran n'est plus que cela. Le suicide est accompli. Il n'y a plus de cœur, il ne reste guère d'esprit, et de sens encore moins. La favorite déchue, aigrie par l'insulte et les déceptions, a transporté dans sa conduite et dans son langage les immunités humiliantes dont on use envers elle. Elle rend mépris pour mépris, haine pour haine à cette société assez aveugle pour ne pas reconnaître son œuvre, ou assez ingrate pour la renier. Certes, c'est là une dame à laquelle il ne fait pas bon se frotter. Elle est armée d'épines. Elle a gardé pour défendre ses vices toutes celles qui ne lui ont pas servi pour sa vertu. Elle a le geste vif et prompt, et il pourrait bien tomber des soufflets de cette main de grande dame qui ressemble fort à une main de poissarde. Toujours l'épigramme aux yeux, le sarcasme à la bouche, elle passe et repasse, promenant son ennui et son ironie dans les fêtes de la Régence. Elle ne peut pas mourir. Elle a un bon mot à rendre au Régent, et elle le lui rendra, fût-ce sur son cadavre, et il sera tel qu'il n'y aura rien à répondre, et que cela clora dignement le règne.

Des amants, elle en a, parce qu'il faut en

avoir pour faire comme tout le monde ; mais il faut voir comment elle les traite, avec quel sans-gêne elle parle du prince d'Isenghien, qu'elle appelle : « mon prince [1], » du ton dont elle dirait : « mon mâtin. » Les pasquinades du temps la placent parmi les vivandières du camp d'agioteurs de la place Vendôme et lui font suivre la compagnie de Livry [2]. Je ne sais pas jusqu'à quel point Livry a pu être l'amant d'une femme qui, depuis le Régent, ne fut guère la maîtresse de personne. Boisjourdain nous paraît donc aussi l'avoir flattée en lui prêtant pour un des roués, qu'on appelait le bon enfant, Delrieux de Fargis [3], une

[1] *Journal* de Math. Marais, 6 décembre 1720.

[2] *Mémoires historiques* de la Bibliothèque de l'Arsenal, nº 220. — Lemontey, *Hist. de la Régence*, t. I, p. 340.

[3] « Elle a eu beaucoup d'amants, mais le plus « chéri, avec qui elle a vécu jusqu'à ce qu'il soit « mort (en février 1733), fut M. Delrieux de Fargis.» (*Mélanges* de Boisjourdain, t. I, p. 208.)

Parmi ces amants, dont Fargis fut le préféré, il faut citer M. le duc de Bourbon lui-même, selon le président Hénault (*Mémoires*, p. 79), et l'agioteur d'Auvergne, au nom duquel vous trouverez accolé un brevet du *Régiment de la Calotte*, et la note suivante : « Cet homme est natif de Lyon, où Buron, « agent de change, lui donna des coups de bâton.

fidélité dont elle n'était pas capable, n'étant pas capable d'amour.

Écoutez-la maintenant, toujours indomptable, toujours implacable, infatigable à la riposte, rendant toujours à griffe griffe et demie; forçant le duc de Bourbon, qui voulait s'égayer à ses dépens, de rire aux siens propres, et de rire jaune, ma foi! ou rabattant le caquet de deux duchesses parvenues, et dites-moi si jamais le vice eut pareille hauteur, je dirais presque pareille dignité. Laissons le bon Marais raconter la première histoire. Nous demanderons la seconde à Madame :

« M. le Duc aime une des plus jolies de « la cour, femme de M. le marquis de Prie, « qui a été ambassadeur en Savoie [1]; elle est

« Ayant très-mal fait ses affaires, il s'est jeté dans « l'agio, d'où il s'est jeté ensuite dans le grand « monde; il y a fait beaucoup de dépenses avec ma- « dame de Sabran. » (*Mémoires pour servir à l'histoire du Régiment de la Calotte*, édition de 1725, p. 168.)

[1] « M. le Duc est fort amoureux de madame de « Prie; elle a déjà reçu pour cela un petit ragoût de « coups de bâton de son mari, mais cela n'empêche « rien. On dit qu'elle a de l'esprit, elle règne sur « M. le Duc d'une manière absolue..... Elle a con- « solé M. le Duc du congé de madame de Nesle, « mais on prétend qu'elle ne lui est pas du tout fi-

« fille de Berthelot de Pléneuf, célèbre tré-
« sorier de la guerre et des vivres sous le roi
« défunt, et qui a été ruiné par la Chambre
« de justice. Elle a beaucoup d'agrément
« dans le visage, dans l'esprit et dans toutes
« ses manières, parle italien à merveille et
« chante de même. Madame de Sabran ,
« femme de qualité fort galante, trouvant
« M. le Duc au Palais-Royal, le prince lui
« dit :—« Eh bien! comment te trouves-tu
« de d'Isenghien depuis qu'il est remarié?
« —Comme vous vous trouvez de la Prie de-
« puis qu'elle a pris le comte de Livry [1]. »

Il n'y avait qu'à se mordre les lèvres, c'est ce que fit M. le Duc.

Tout bien examiné, c'est Marais qui nous fournira aussi la seconde anecdote, un peu trop crûment racontée par Madame, et par elle aussi un peu écourtée.

« Au bal de l'Hôtel de ville, où le roi s'est
« trouvé et l'infante reine aussi, il y a eu de

« dèle, et qu'elle le trompe avec d'autres galants... » (Madame, t. I, p. 424.)

[1] *Journal* de Math. Marais, 10 mars 1722. — Ceci suffirait à démontrer que madame de Sabran, comme l'ont prétendu les chansons, ne suivit jamais le *régiment* de Livry. Elle ne se fût pas avisée, en ce cas, d'un affront qui eût pu lui retomber sur le nez.

« grands débats entre les duchesses et les « femmes de condition. Les duchesses ayant « voulu avoir les premières places, et les « autres n'ayant pas voulu les céder, la du- « chesse de Brissac et la duchesse d'Olonne « sont venues, qui ont voulu se placer sur des « siéges qui étoient restés vides pour les prin- « cesses du sang qui dansoient. Madame de « Polignac et madame de Sabran, qui étoient « au-dessous, leur ont dit que c'étoient les « places des princesses. Elles ont répondu « qu'elles les leur rendroient, et que ces « dames descendroient plus bas. Les dames, « qui n'ont pas trouvé cela bon, ont raillé la « duchesse de Brissac sur son bel habit, et « ont dit qu'une de ses parentes de Lyon, « qu'elle avoit, le lui avoit fait faire. C'est « qu'elle est fille de Pécoil, maître des re- « quêtes, qui est fils d'un marchand de Lyon, « et sa mère s'appelle Legendre, fille d'un « fameux négociant de Rouen.

« Madame d'Olonne est meilleure, mais elle « n'est pas à comparer avec madame de Poli- « gnac qui est Mailly par elle et Polignac « par son mari, et à madame de Sabran qui « est Foix et Sabran, et toutes deux des plus « grandes maisons du royaume.

« Ces duchesses s'étoient mal adressées [1]. »

Nous ne retrouvons plus madame de Sabran que devant le cadavre du Régent, ramassé sur le parquet, à côté de madame de Phalaris, éperdue et toute tremblante encore du contre-coup de ce coup de foudre de l'apoplexie. « Quand elle arriva sur la fin, et « qu'elle vit que le valet de chambre de « madame de Soubise l'alloit saigner, elle « cria : « Eh! mon Dieu! qu'allez-vous faire? « il sort d'avec une gueuse! » pour dire que « la saignée ne valoit rien après l'action; « mais ma foi! il n'y avoit pas à rire [2]. »

Si les femmes, comme les guêpes, mou-

[1] Madame raconte mieux la fin de l'histoire, et nous reconnaissons mieux aussi madame de Sabran :

« Vous voulez vous mettre au-dessus de nous pour « montrer vos beaux habits qui sortent de la bouti- « que de votre père. » Les duchesses, piquées de ce « discours, répondirent : « Si nous ne sommes pas « d'aussi bonnes maisons que vous, au moins nous « ne sommes pas des p..... comme vous. » Les « dames répondirent : « Oui, nous sommes des p..... « et nous voulons l'être, car cela nous divertit. » Ne « sont-ce pas là de beaux propos, chez des dames « de qualité? » (Madame, t. II, p. 369.)

Le récit de Marais est à la date du 10 mars 1722.

[2] Barbier, t. I, p. 318. — Marais est encore plus explicite.

raient de leur méchanceté, madame de Sabran devait mourir de cette lugubre plaisanterie qui accomplissait enfin sa vengeance.

Mais les femmes ne meurent pas de ce qui fait mourir les guêpes. Au contraire.

Nous connaissons deux portraits de madame de Sabran, l'un de Vanloo, gravé par Chereau, l'autre de de Troy, gravé par le même.

VI

MADAME D'AVERNE

Essayons tout d'abord de restituer à madame d'Averne son nom de famille. Une *note* de Barbier la dit fille du marquis de Brézé. Les *Mélanges* de Boisjourdain affirment que son père était M. de Brégis, conseiller au Parlement. Le *Recueil* Maurepas dit de Flécelles ou Flécelles de Brégy. Les *Mémoires* de Maurepas se prononcent pour une généalogie toute différente, et qui, si elle est fausse, l'est du moins avec toutes les apparences de la vérité.

D'après cette autorité, madame d'Averne-Beauveau était fille de M. du Rivaux (Beauveau) [1].

[1] « Ce M. du Rivaux épousa en secondes noces une

Nous nous en tenons au témoignage de Marais, à qui nous avons trop d'obligation pour lui refuser cette marque de confiance. D'après lui, « la dame s'appelle de Brégis en « son nom, est fille de condition, jeune, belle « et bien faite. »

Au reste, que nous importe le nom de celle que nous ne connaissons que sous celui de son mari, qui ne lui donna guère autre chose !

Nous ne savons rien de la jeunesse de madame d'Averne, qu'elle employa sans doute tout simplement à croître et à embellir, en fille bien avisée.

Est-ce qu'elles ont du reste jamais été enfants, ces femmes qui sont si femmes? Souvenez-vous de madame du Deffand, tenant tête, à douze ans, à Massillon, et troublant de son scepticisme précoce, de ses questions imprévues jusqu'au docte évêque de Clermont, qui avait profondément étudié le cœur humain à tous les âges et dans toutes les

« Brancas, dont il eut quatre filles qui ont été toutes « quatre mariées, une à M. de Flamarens, grand « louvetier, une à M. d'Ailly, une à M. d'Havré-« Ménil, en Normandie, et madame d'Averne, cette « dame qui a fait beaucoup de bruit pendant la mi-« norité, etc....» (*Mém.* de Maurepas, t. IV, p. 171)

conditions, excepté le cœur des pensionnaires, ce cœur d'enfant qui est déjà tout un abîme. Le subtil évêque, dont l'expérience était mise en défaut par cette rouerie hâtive, se borna à prescrire un remède anodin : un catéchisme de cinq sous, à celle qui avait déjà dans la tête toute une philosophie !

Madame d'Averne, moins précoce du côté de l'esprit, eut le cœur éveillé de bonne heure. Jeune fille, elle avait deviné la passion. Femme, elle se hâta d'y vivre. Elle ne semble avoir pris un mari que pour se donner le droit d'avoir décemment un amant. Qu'on veuille bien considérer que nous sommes au temps de la Régence.

Ce mari, elle l'eût fait faire exprès qu'elle ne l'eût pu avoir plus commode. Le hasard, qui seul fit son mariage, l'avait servie mieux que si elle eût choisi elle-même.

Elle épousa (l'histoire a oublié la date aussi vite qu'elle) un lieutenant aux gardes, appelé Ferrand d'Averne. C'était le fils d'un lieutenant général d'artillerie, nommé Ferrand de Cossé.

Ce mari était ainsi fait que c'eût été se compromettre que de l'aimer plus de vingt-quatre heures. Ce délai suffisait alors aux

convenances. Un ange eût vu sans doute un beau rôle à remplir auprès de cet homme à transformer au moral et à guérir au physique, car, comme si ce n'eût pas été assez d'être son mari pour déplaire à sa femme, M. d'Averne était épileptique. Mais madame d'Averne n'aspirait pas à ce titre, dont on a tant abusé depuis. Un ange! personne ne songeait à l'être à cette époque, et la jeune femme se garda bien d'une vertu qui n'eût pas même fait le dépit d'une rivale.

Elle se hâta donc d'être infidèle. L'heureux mortel qui eut les prémices de sa liberté était le marquis d'Alincourt, deuxième petit-fils du maréchal de Villeroy, qui avait épousé tout récemment la belle et modeste mademoiselle de Boufflers, fille du maréchal duc de ce nom. La jeune marquise d'Alincourt, « élevée dans une famille qui étoit comme « une école de vertu, » eut de bonne heure besoin de toutes ses forces pour demeurer honnête. C'était à coup sûr difficile à la femme assez malheureuse pour être à la fois la belle-sœur de la trop fameuse duchesse de Retz, la sœur du jeune marquis de Boufflers, et l'épouse du marquis d'Alincourt, deux roués, l'un précoce, l'autre déjà blasé, compromis

l'année suivante dans cette débauche de Versailles, tentative effrontée d'une sorte de restauration du mignonnage, dont le cynisme provocateur fit rougir pour la première fois la Régence elle-même, violemment rappelée à la pudeur.

Le marquis d'Alincourt, qui ne devait pas se montrer meilleur père que mari, s'empressa de sacrifier sa femme qui l'adorait, et qui, pour lui, avait résisté à Richelieu lui-même, à la première coquetterie de madame d'Averne, dont la beauté provoquait toutes les hardiesses que décourageait le calme et limpide regard de la céleste marquise.

Cette année 1721 était du reste une année fatale à la foi conjugale. Il y a dans l'histoire des mœurs de ces sortes de contagions d'adultère, d'épidémies d'infidélité. C'était le temps où le prince Charles de Lorràine renvoyait sa jeune femme à son père, sans savoir pourquoi, ou du moins sans vouloir le lui dire, et revenait brusquement à la vie de garçon. Cette brutalité de haut rang devait trouver des imitateurs. Ce fut comme une émulation de scandale, comme une fureur de séparation. Tout Paris eut (pour me servir d'un mot qui n'est guère de cette époque)

son accès de *divorçomanie*. « Depuis que « l'on a vu une dame renvoyée, dit Marais, « il a pris en gré à des maris d'en faire de « même; et M. de Lautrec, gendre de M. le « premier président, a remis la sienne entre « les mains de son père, qui la garde et ne « la mettra pas dans un couvent; elle est « rousse, et on dit qu'elle en a les défauts. « Il y a aussi M. et madame d'Estaing qui se « sont quittés. Enfin, la mode vient de quit- « ter les femmes comme on quitte une maî- « tresse infidèle [1]. »

Le marquis d'Alincourt fut puni par où il

[1] *Journal* de Math. Marais, 23 février 1721. — La mode des séparations conservait au moins au vice une sorte de décence. Mais que dire de ce cynisme d'indifférence qui poussa bien des maris de cette époque si féconde en phénomènes moraux, à dédaigner jusqu'aux droits du mariage, et à se faire une espèce de gloire de la stérilité de leurs femmes. Les exemples abondent de ces renonciations. Parmi ces fanfarons d'un nouveau genre, on peut citer Richelieu, qui ne voulut jamais cohabiter avec sa femme, dans le sens le plus délicat du mot, et le duc de La Feuillade. Le premier aima mieux demeurer à la Bastille que consommer son mariage avec mademoiselle de Noailles. Le second préféra laisser ses biens à un parent à la peine de se donner un fils. On pourrait ajouter à ces noms celui de M. le Duc et bien d'autres.

avait péché. Pour ces amours coupables l'infidélité naquit de l'infidélité, et le châtiment de la faute.

L'amour a sa fatalité comme le vin. Qui a bu, boira; qui a aimé, aimera.

Le Régent, qui mettait son ambition à posséder toutes les femmes qui ne se possédaient pas elles-mêmes, et qui ajouta son cran à tous les déshonneurs conjugaux de l'époque, ne tarda pas à remarquer la séduisante madame d'Averne, belle d'une beauté déjà rehaussée par l'inconstance.

Il venait de congédier madame de Parabère, et il lui fallait une maîtresse, moins par besoin que par habitude [1].

Nous avons déjà vu en quels termes la chronique galante du temps raconte le renvoi de l'ancienne favorite, et voici comment elle annonce l'avénement de la nouvelle : madame de Parabère est morte ! vive madame d'Averne !

« On parle beaucoup de madame d'Averne, « femme d'un officier aux gardes, qui est très-

[1] Il était déjà dans cette période de décadence physique et morale que Saint-Simon a si énergiquement peinte.

« belle, et que le Régent voudroit avoir [1].
« Les articles sont proposés, mais non encore
« acceptés : cent mille écus pour elle, une
« compagnie pour son mari [2]. »

Comme on le voit, le Régent n'y allait pas par quatre chemins, mais par un seul, la ligne droite, la plus courte d'une femme à une autre.

Honteuse sans doute de se rendre si vite, madame d'Averne résiste. Il lui faut un simulacre de siége et les stériles honneurs de la circonvallation et du blocus.

« Tout cela ne la touche point, dit Marais, et
« elle s'en va à Averne passer l'été, *à ce qu'elle*
« *dit*. » Puis, il prévoit facilement la défaite de cette vertu qui fuit, la flèche au cœur, et qui n'en est pas à sa première blessure : « C'est un
« rocher, dit le malin avocat, mais La Fon-
« taine a dit :

Rocher fût-il, rochers aussi se prennent. »

Comme nous le verrons, Marais savait son La Fontaine sur le bout du doigt.

« Ainsi le Régent demeure veuf de maî-

[1] Selon les *Mémoires* de Maurepas, c'est madame de Sabran elle-même qui lui en aurait donné l'envie.

[2] *Journal* manuscrit de Math. Marais.

« tresse. » Ceci était écrit à la date du 6 juin 1721.

Mais le Régent n'était pas homme à s'amuser longtemps aux bagatelles de la porte. Il mettait à achever la conquête cet amour-propre qu'il tenait de Henri IV, et qui consiste à ne jamais perdre les frais d'une déclaration, à ne jamais laisser une bonne fortune en chemin. Il poursuivit donc la belle fugitive avec cet acharnement particulier que l'on met à acquérir une parure ou un jouet, avec cette opiniâtreté capable de soulever les montagnes et d'escalader le ciel, qui fait tenir une volonté infinie dans le plus frivole désir de la femme, de l'enfant ou du blasé luxurieux.

Le 9 juin, l'assaut est donné, comme du temps de Condé, au son des violons.

« Le Régent poursuit sa proie, et il l'aura.
« Il a été chez Ariague, son trésorier, où il a
« trouvé madame d'Averne et son mari et
« d'autres dames qui étoient prêtes à souper.
« Il leur a fait compliment, a dit qu'il vouloit
« rester avec eux, et faire apporter son sou-
« per, ce qu'il a fait et on s'y est fort réjoui.

Et Bacchus et Cérès, de qui la compagnie
Met Vénus en train bien souvent,
Furent de la cérémonie.

« Le lendemain, 10, *la corbeille a été envoyée*
« *comme pour une noce*. Il y avoit des pierre-
« ries et de l'argent, et cela a achevé la capi-
« tulation[1]. »

Le public ne se prit point à ce délai de trois jours, à cette coquetterie du vice, à cet orgueil de la chute. Tout cela ne fut compté à la belle dame d'Averne que comme un raffinement de plus. Les brocards commencèrent à pleuvoir de toutes parts, avec la pluie d'or, sur la nouvelle Danaé :

« On a appliqué à cette aventure l'hémisti-
« che de Virgile :

. . . . . Facilis descensus *Averni,*

« et le rameau d'or que la Sibylle montra à
« Énée, et sans lequel on n'y pouvoit entrer :

Hoc sibi pulchra suum ferri Proserpina munus
Instituit. . . . . .
Carpe manu, namque *ipsa* volens facilisque sequetur. »

Depuis lors les choses allèrent grand train. Les bulletins de la lutte sont de plus en plus palpitants d'intérêt jusqu'à ce moment où il faut tirer le voile sur le dénoûment.

« Le soir, les deux amants se sont trouvés
« à la Roquette, dans la maison de Dunoyer,

[1] *Journal* manuscrit de Math. Marais.

« qui étoit autrefois dans les vivres. On y a
« passé une partie de la nuit. Et le lendemain
« le Régent a dit à ses amis[1]..... »

Le Régent avait dit à ses amis le mot de César.

Occupons-nous maintenant, s'il vous plaît, de deux personnages qui ont joué jusqu'ici dans la pièce le rôle de comparses.

Entrez, entrez, honnête monsieur Ferrand d'Averne, et qu'on vous complimente sans façon. Vous avez une manière de prendre les choses qui fait l'éloge de votre caractère[2]. Où donc avez-vous pris tant de philosophie ? Dans l'antichambre du roi ? Décidément c'est là une excellente école pour messieurs les officiers aux gardes. Et vous, monsieur d'Alincourt, ne vous désolez pas. Il est avec le ciel des accommodements. Il en est donc avec madame d'Averne. Tenez, cela ne sera rien. Si vous avez de l'esprit, attendez l'heure du retour[3]. Si vous avez du cœur, monsieur, allez embrasser votre femme.

[1] *Journal* manuscrit de Math. Marais.

[2] Les *Mémoires* de Maurepas assurent qu'il aurait non-seulement toléré, mais conduit lui-même la négociation, et déterminé sa femme.

[3] Selon les *Mémoires* de Maurepas, sa disgrâce,

Il n'en fut rien. M. d'Averne, heureux du succès de sa femme, s'y associa sans fausse honte. Il se drapa dans son infamie. Il se glorifia dans son abaissement. Il était donné à ce singulier époux qui ne rougissait point, « de faire rougir du mariage, » suivant le mot indigné de la duchesse d'Orléans.

M. d'Averne avait, du reste, quelque raison de se féliciter d'avoir été mis, pour parler comme Boileau :

. . . . . Au rang des dieux que célébra Bussy.

Vous allez le comprendre avec moi : « *Il* « *avoit aussi reçu sa corbeille.*

« Dans cette corbeille, il y avoit un brevet « de capitaine aux gardes, le gouvernement « de Navarreins en Béarn que M. de Louville « a vendu quatre-vingt mille livres, et qui « n'ont guère coûté à payer. » Ajoutez à cela douze mille livres d'appointements, « au lieu « que sa place n'étoit que de six mille aupa- « ravant, » et enfin le grand cordon rouge.

qui sans doute dura peu, n'aurait pas même existé. « Elle ne quitta pas pour cela M. d'Alincourt, par- « tageant ses faveurs avec le duc d'Orléans. » (T. I, page 120.) Il avait d'ailleurs pour se consoler madame de Prie.

En somme, c'était, comme on voit, une honte assez bien payée.

M. d'Averne ne se possédait plus de joie. Il la contait aux murs, il la déclamait aux arbres des Tuileries, il en éclaboussait les passants. Quand il passait devant une glace, il était tenté de se saluer. On peut juger de ce bonheur contre nature par la petite malignité suivante que nous rejetons en note par pure dignité[1].

Je ne sais pas même si ce diable de mari ne gâta pas un peu au Régent le bonheur de posséder sa femme. Il l'amusa d'abord sans doute comme une excentricité. Mais ce perpétuel sourire toujours rencontré dut finir par le gêner horriblement. C'est en partie à cela que nous sommes tenté d'attribuer la courte durée de ces rapides amours.

On lui eût dit volontiers, à ce M. Ferrand :

Si tu n'es pas jaloux pour ton propre intérêt,
Sois-le du moins, s'il te plaît,

[1] « Le Régent demandoit à celui qui lui avoit porté « tous ces présents s'il étoit très-content : « Content, « monseigneur! les cornes lui en sont venues à la « tête ! » répond le *Mercure*. Et cela est bien de lui.» *Journal* de Math. Marais, 16 août 1721.)

Pour augmenter dans mon âme
L'amour que j'ai pour ta femme.
Je tiens qu'il faut être brutal
Pour pouvoir aimer son rival.
A nous autres amants, il faut de l'espérance ;
Mais sans la crainte on n'a pas de plaisir ;
On languit de trop d'assurance,
Et les difficultés irritent les désirs [1].

Pendant que M. d'Averne se résignait si débonnairement à son infortune, et inaugurait solennellement ce sigisbéisme conjugal qui devait devenir un art des plus délicats et même un « état dans le monde ; » tandis que le public malin le proclamait l'auteur d'un traité contre la jalousie et ses inconvénients, dédié

[1] Ces vers de Bussy-Rabutin ont leur pendant élégant dans cette apostrophe de Bertin à une dame dont le mari était trop facile :

Votre époux m'arrête aujourd'hui,
Et s'il faut vous ouvrir mon âme,
Je périrois cent fois d'ennui
De le voir protéger ma flamme
Et d'être, en lui soufflant sa femme,
Encor remercié par lui.

Que cet homme me désespère !
Il n'est soupçonneux ni jaloux ;
Monsieur, toujours paisible et doux,
Me verroit, je crois, sans colère.....
Moi, madame, en sachant vous plaire,
Je veux déplaire à votre époux.

au prince de Conti qui s'obstinait à vouloir adorer une femme qui le détestait ; pendant que la comédie se jouait enfin du courtisan c... et content, très-content ; le Régent triomphait et M. d'Alincourt pestait. Le premier étalait, en se frottant les mains, une victoire que les mauvaises langues du temps prétendent n'avoir pas été complète. Le second exhalait son dépit, même son désespoir, selon Marais « de cette quitterie, » dans des paroles un peu vives, pour ne pas dire plus, et adressées à un singulier interlocuteur. Cette époque de la Régence est faite pour renverser toutes les idées reçues. Le mari se félicitait de son malheur, et l'amant éconduit s'en plaignait au frère même de la femme et de la maîtresse infidèle.

Le maréchal de Villeroy, lui, était enchanté, d'autant plus enchanté que son gendre l'était moins et pour le motif précisément contraire : « Le maréchal de Villeroy « en a fait ses compliments au prince et a dit « que cela alloit renvoyer le marquis d'Alin- « court, son petit-fils, à sa femme, mademoi- « selle de Boufflers, qu'il a épousée depuis peu « et raccommoder un ménage en en brouil- « lant un autre. Voilà, ajoute très-sagement

« Marais, comment la cour se joue de la dé-
« bauche[1]. »

Du reste, comme nous le savons, l'espoir naïf du vieux maréchal de Villeroy fut cruellement déçu. Le marquis d'Alincourt, qui aspirait à l'honneur de porter au sacre, dont on parlait déjà, la queue du manteau du roi, fut supplanté par le marquis de Nesle, à qui on avait fait porter tant d'autres choses qu'on lui devait bien cela.

Le marquis se vengea de ce double affront, de cette double déception du côté de l'amour et de l'ambition, en se jetant dans la débauche, ce suicide moral de ceux qui n'ont pas le courage de l'autre.

Pour la famille de madame d'Averne, elle eut le bon goût, prenant un parti mixte entre la cynique béatitude du mari et le dépit indiscret de l'amant, de porter quelque temps le deuil de cette perdition d'une trop belle parente. Mais ce deuil de pure cérémonie dura peu, comme les deuils de cour, et chacun ne tarda pas à répéter le proverbe consolateur qui nous donne un assez curieux échan-

[1] *Journal* de Mathieu Marais, 9, 10 et 11 juin 1721.

tillon de la philosophie du duc de La Feuillade[1].

Voici le premier acte terminé..... dans notre humble prose. Que le public nous permette maintenant de relever la toile et ne se formalise pas de voir repasser les mêmes personnages, mais cette fois avec l'habit et avec le langage du temps, dans une parodie originale et dont les vers ne sont, ma foi! pas trop mal tournés pour des vers de grand seigneur,... ou de pamphlétaire.

DIALOGUE

ENTRE M. ET Mme D'AVERNE ET M. D'ALINCOURT [2].

SCÈNE I.

M. D'AVERNE. — MADAME D'AVERNE.

M. D'AVERNE.

J'ai reçu tout l'argent et vous êtes livrée.
M'amour, la d'Ibagnet et Biron dès ce soir,

[1] « La famille de la dame est très-fâchée; mais « c'est une affaire faite. Il en faut revenir à ce que « disoit le duc de La Feuillade : « Il n'y a pas si bonne « famille où il n'y ait des p..... et des pendus. » (*Journal* de Math. Marais, 11 juin 1721.)

[2] *Recueil* Maurepas. — *V.* aussi les *Mémoires* pour servir à l'histoire de la Calotte (Moropolis, 1735, p. 1 de la troisième partie), et les *Mélanges* de Boisjourdain.

Pour finir le marché doivent venir vous voir .
Enfin, vous triomphez : Parabère exilée
Est un gage assuré de l'amour du Régent.
Mais mieux qu'à ses discours je crois à son argent.
Ennemi, je le sais, des promesses frivoles,
Cet amant, pour raisons nous compte des pistoles,
Car c'est là le vrai point, tout le reste est Phœbu.

MADAME D'AVERNE.

Vous le voulez, monsieur, je vous ferai.... c....
Bientôt sur votre front le Régent de la France
Plantera le long bois....

M. D'AVERNE.

C'est corne d'abondance .
C..., soit; que me fait ce chimérique affront?
Ce titre n'est vilain que pour ceux qui le sont
Gratis, mais la monnoie en répare la honte :
Que m'importe, après tout? j'en ferai mieux mon compte
Soyons riches, morbleu! moquons-nous de l'honneur
Ce n'est qu'aux sots à qui c...age fait peur ;
Il n'est pour la faveur de route plus commune.
C'est par ce seul canal qu'à présent la fortune,
Chez les plus haut huppés à la cour s'introduit.
Plus a gagné de Prie à partager son lit
Avec le duc Borgnon, qu'il n'eût fait à la guerre
Et tant d'autres que lui....

MADAME D'AVERNE.

Mais que dira ma mère?
Doutez-vous que ceci n'excite son courroux?

M. D'AVERNE.

Votre mère! Eh mon Dieu! vaut-elle mieux que vous?

MADAME D'AVERNE.

J'appréhende surtout mes quatre oncles Boissise.

M. D'AVERNE.

Vos oncles? L'un est gueux, les autres sont d'Église ;
Pour apaiser leurs cris, sur eux on répandra
Les grâces, les faveurs.....

MADAME D'AVERNE.

Mais chacun glosera.
Le public déchaîné.....

M. D'AVERNE.

Beau sujet de contrainte!
Craignons de rester gueux, n'ayons pas d'autre crainte.
Mais laissons ces discours; je vous l'ai déjà dit,
J'ai donné ma parole et cela vous suffit.

SCÈNE II.

MADAME D'AVERNE, *seule.*

Va, ce n'est point pour toi qu'ici je capitule.
Si je parais avoir encor quelque scrupule,
Ce n'est point sur le fait d'un mari; mais mon cœur,
Sensible encore aux traits de cette vive ardeur
Que depuis plus d'un an d'Alincourt a fait naître,
Gémit d'être infidèle. Ah! je le vois paroître.....
Que faire, malheureuse! en ce fatal moment?
De quel œil dois-je encor regarder cet amant?
Sans doute, il vient ici ranimer ma tendresse.
Cachons-lui, s'il se peut, ma nouvelle foiblesse.

SCÈNE III.

MADAME D'AVERNE. — M. D'ALINCOURT.

M. D'ALINCOURT.

Un bruit assez étrange est venu jusqu'à moi,
Madame, et je l'ai cru trop peu digne de foi.
On dit, et sans horreur, je ne puis le redire,
Qu'avec vous le Régent.....

MADAME D'AVERNE.

Bon! bon! vous voulez rire.

M. D'ALINCOURT.

Non, la peste m'étouffe! à présent je le crois.
Vous recevez ce bruit avec trop de sang-froid
Pour m'en faire douter....

MADAME D'AVERNE.

Mais vous n'êtes pas sage,
Marquis, vous méritez ce plaisant badinage.

M. D'ALINCOURT.

Éclaircissons le fait; parlons sérieusement.
Est-il vrai qu'avec vous doit coucher le Régent?
Vous ne répondez rien? ce silence m'étonne.

MADAME D'AVERNE.

Eh! qui vous a chargé du soin de ma personne?
Je puis comme il me plaît user de mes appas,
Ils sont à moi.....

M. D'ALINCOURT.

D'accord, je n'en disconviens pas,
Mais depuis plus d'un an j'en suis dépositaire;
Tout Paris le sait bien, et même mon grand-père
Me voyoit à regret employer ma vigueur
A servir vos désirs; j'avouerai mon erreur:
J'avois cru que par là j'avois droit sur vos flammes,
Mais puisque, vous servant du droit acquis aux dames,
Vous voulez être ingrate, il faut vous imiter.
J'irai porter ailleurs mes vœux. Sans me vanter,
Je crois facilement pouvoir trouver fortune.

MADAME D'AVERNE.

Vous vous moquez, marquis? De la blonde à la brune
Vous avez à choisir. Un seigneur tel que vous
Peut-il jamais manquer? Ah! vous êtes bien fou
De vous fixer à moi. Vous gagnerez au change;
Il n'est point sous vos lois de cœur qui ne se range :
Beau, bien fait, vigoureux?

M. D'ALINCOURT.

Il vous en souvient donc?
A parler franchement, votre nouveau mignon
A plus d'argent que moi.... mais, par ma foi! du reste
Je ne troquerois pas....

MADAME D'AVERNE.

Eh! qui vous le conteste?
C'est mon goût....

M. D'ALINCOURT.

Votre goût? Eh! mon Dieu, depuis quand?
Je vous avois connu l'appétit plus gourmand.
Je ne m'attendois pas à cette répartie.

MADAME D'AVERNE.

Savez-vous bien, monsieur que la plaisanterie
Commence à me lasser?

M. D'ALINCOURT.

Arrêtons, j'y consens.
Aussi bien, mon courroux s'est contraint trop longtemps.
Pour la dernière fois vous me voyez, ingrate;
Ne craignez pourtant point que contre vous j'éclate;
Je connois votre cœur, je vous dois mépriser.
Et même cet amant qui vient me déplacer,
Vous faisant éprouver toute son inconstance,
Sans que j'en prenne soin remplira ma vengeance.
Avant qu'il soit trois mois, vaudeville et chanson
Feront de vos attraits l'énumération;
Et jusqu'aux Apollons de la Samaritaine,
Tous à vous célébrer exerceront leur veine.

Indifférent aux chansons et aux parodies, les lisant volontiers lui-même, et y ajoutant quelquefois même de son esprit, le Régent s'abandonnait aux douceurs de la lune de miel. Il affichait partout la nouvelle favorite et la déniaisait gaiement d'un reste de pudeur.

« Le Régent est allé à Saint-Cloud l'après-
« dînée, avec sa nouvelle maîtresse; elle a
« paru publiquement dans les jardins avec lui
« dans une chaise découverte, et la dame s'est
« bientôt défaite de toute honte. Madame, qui

« est à Saint-Cloud, n'a pas ignoré cette pro-
« menade, quoiqu'on l'ait évitée. Les princes
« ne peuvent pas avoir de plaisirs secrets, et
« c'est là un des malheurs de leur condition[1]. »

Le prince faisait fort galamment les choses. Il s'était plié à tous les caprices de la nouvelle Régente *in partibus*, et lui avait sacrifié jusqu'à ce dernier sentiment, remords ou regret, qui l'attachait encore à l'ancienne. Madame de Parabère avait été définitivement destituée, et cet arrêt irrévocable avait ajouté une joie de plus au triomphe de sa rivale, qui n'avait voulu entrer dans ce cœur si occupé que lorsqu'il avait été vide. Pour attester la sincérité de sa conversion, l'amant infidèle avait été obligé, comme tous les relaps, de renier solennellement la religion qu'il venait de quitter et de cracher, comme on le dit énergiquement, sur l'idole. Ce n'est qu'alors que madame d'Averne s'était rendue, comme elles le font toutes, après la victoire, et était tombée sur ses trophées.

Cette énergique conduite lui avait valu de nouvelles faveurs de la part d'un de ces amants fascinés, tout heureux de prendre

[1] *Journal* de Math. Marais, 14 juin 1721.

pour de l'amour un égoïsme aussi jaloux, et parvenus d'ailleurs à cet âge d'illusion où l'on juge d'une femme par les sottises qu'elle fait faire.

C'est ainsi qu'il envoyait « à madame d'A-« verne cent mille livres pour avoir un habit « d'été[1], » sans doute en outre des cent mille écus de *la corbeille,* considérés comme le prix de la *capitulation,* le don du matin, « le *morgengab,* » de sa libérale reconnaissance. Il lui assignait aussi pour son entretien une pension considérable, eu égard surtout à l'état de ses finances.

Le public, moins prévenu que le Régent en faveur de la belle impérieuse, comparait, non sans malice, son acharnement contre celle qui l'avait précédée, acharnement qui, selon les *Mémoires de Richelieu,* ne tarda pas à s'apaiser[2], à la haine du Parlement contre Law,

[1] Barbier, *Journal*, t. I, p. 133.

[2] Les *Mémoires de Richelieu*, par Soulavie, représentent les maîtresses du Régent vivant entre elles sur le pied de cette égalité amicale, de cette intime promiscuité, de cette familiarité souriante qui est la vie du sérail, vie calme et harmonieuse en apparence, mais où fait de temps en temps explosion, et d'une si terrible façon, la tempête intérieure.

tantôt si farouche, tantôt si apprivoisée. Marais, lui, prenait au sérieux l'une et l'autre politique, peu initié qu'il était aux secrets de cette comédie de jalousie et d'incorruptibilité que le président de Mesmes jouait aussi bien que madame d'Averne, à coup sûr. « On « dit que comme le Parlement n'a voulu ren- « trer dans Paris qu'après que Law en seroit « dehors, ainsi madame d'Averne n'a voulu « se livrer qu'après que madame de Para- « bère sera chassée. Ainsi elle a le triomphe « entier[1]. »

Le Régent, lui aussi, croyait à l'intégrité du sien. Il se félicitait de sa conquête et permettait qu'on lui fît compliment sur ses bonnes fortunes. « Pourquoi n'en aurois-je « pas, répondoit-il à ceux qui lui en fai- « soient leur cour, avec sa spirituelle bon- « homie, pourquoi n'en aurois-je pas? le « président Hénault et le petit Pallu en ont « bien[2]. »

Dès le 16 juin 1721, dix jours après l'épo-

[1] *Journal* de Math. Marais, 14 juin 1721.

[2] « L'un est, dit Marais, président des enquêtes, « l'autre conseiller au Parlement, et ils ont tous « deux bien de l'esprit, mais ne sont pas taillés en « gens galants. » (*Ibid.*, 21 juin 1721.)

que où on commença à parler de madame d'Averne, on ne parlait plus d'autre chose. Elle était présentée à tout Paris comme favorite et prenait possession à grand fracas de la place d'honneur dans la fameuse loge qui avait entendu le dernier soupir de tant de vertus. « Le mardi 16, à l'Opéra, elle a paru « dans la loge du Régent très-parée, à la face « de tout Paris. »

Elle s'était déjà donné la confidente indispensable et avait chargé une amie complaisante du soin de la faire valoir.

« Elle avoit pour compagnie madame Do- « dun, qui est très-jolie, femme d'un des « principaux officiers du Régent, et qui sera « sa complaisante. Elle a aussi des amants et « cela fera la partie carrée[1]. »

Bientôt tout cela ne suffit plus. Après avoir

[1] Le Régent s'était vengé par des quolibets, à son ordinaire, du voisinage obligé de cette petite bourgeoise. « Il y a une petite madame Dodun, assez « jolie, femme du receveur général des finances de « Tours, qui est amie de madame d'Averne. Cette « dernière ayant demandé s'il ne vouloit pas venir à « l'Opéra, dans sa petite loge avec madame Dodun, « il dit : « Je n'ai garde de manquer de me montrer « avec la parente du contrôleur général, cela me « donnera de la distinction, et on va bien me faire

ruiné sa considération, il s'agit de ruiner sa bourse. Rendons du moins cette justice au Régent que jamais prince en France ne fit plus galamment l'un et l'autre.

« Le Régent triomphe avec sa nouvelle « maîtresse, madame d'Averne. Les dames « de la cour le flattent dans ses plaisirs. La « maréchale d'Estrées[1] lui a donné une fête

« la cour davantage. » Ainsi, il rit de tout.» (*Journal* de Math. Marais, 4 mai 1722.)

Ce contrôleur général était M. Dodun, sieur d'Herbault, surnommé Colloredo, parce qu'il avait le cou roide et était fort glorieux. Il n'était pas fort habile en finances, dit Marais. C'est à lui que M. de Lauzun faisait compliment sur sa place en le félicitant de ce qu'il était *d'année*, par allusion à la brièveté du règne des contrôleurs généraux, en ces temps de désordre financier.

[1] C'était aussi un curieux ménage que celui du maréchal et de la maréchale d'Estrées. Le mari, courtisan dans toute la force du terme, sans honneur et sans humeur comme d'Antin, compromis dans tous les tripotages financiers du temps, partagea le scandale des accaparements du duc de La Force, et faillit partager sa disgrâce. Du reste, bon vivant, fermant les yeux sur les infidélités de sa femme. Une lettre de Madame nous le montre accosté par un masque à l'Opéra, et recevant de bon cœur des quolibets, contre lesquels peste bruyamment le maréchal de Villars, indigné qu'on ose lui trouver des cornes

« magnifique avec sa dame, et le Régent doit « la lui rendre[1]. »

Suit cette particularité qui peint bien mieux encore que ce qui précède l'homme et l'époque :

« On remarqua qu'à cette fête il but à la « santé de madame de Parabère. »

Barbier nous donne quelques détails sur cette fête qu'il place à la date du mardi 12 août 1721.

« Le maréchal d'Estrées donna à souper

sous ses lauriers. Pour madame d'Estrées, elle mit sur sa liste, fort remplie du reste, les noms les plus étonnés de se rencontrer ensemble. Tout son esprit semble avoir passé dans ce choix bizarre et mêlé. C'est elle que Marais accuse d'avoir tué à la peine le jeune et bel avocat Chauvelin, épuisé à la fois par le travail et le plaisir. Elle fut la maîtresse du président Hénault, qu'elle congédia pour se donner au comte de Roussillon qui succédait à bien d'autres. Elle eut le singulier privilége de faire tourner jusqu'à cette grande tête du chancelier d'Aguesseau, que fascinait, en dépit de son attachement aux devoirs conjugaux (*vir uxorius*, dit Lemontey), l'étourdissant caquetage de cette femme de cour. Elle poussait la familiarité avec lui, selon Marais, jusqu'à l'appeler : « Mon folichon. » Pauvre chancelier ! qu'allait-il faire à la cour? Heureusement qu'on ne tarda pas à l'exiler.

[1] *Journal* de Math. Marais, 15 juillet 1721.

« au Régent avec madame d'Averne dans la « petite maison de la maréchale d'Estrées, « nommée Bagatelle, qui est sur le bord du « bois de Boulogne, vis-à-vis l'eau et la mai- « son de M. de Hurche. Cette maison, quoi- « que *bagatelle,* lui a coûté cent mille livres « au moins; mais ils ont gagné des biens « immenses. Je soupois ce même jour dans le « bois, dans une maison voisine. Nous les « vîmes tous passer. J'admirai la sagesse du « Régent qui sait, ou doit savoir, qu'il n'a « pas donné sujet de l'aimer. Cependant il « étoit dans un carrosse tout ouvert; la maré- « chale à côté de lui, la d'Averne sur le de- « vant; deux valets de pied, sans un page ni « un garde. Cela ne peut pas s'appeler avoir « peur. Avant souper, ils se promenèrent sur « l'eau. Nous entendîmes de dessus la terrasse « des fêtes de musique. Et de là il s'alla cou- « cher à Saint-Cloud[1]. »

C'est à partir de ce moment que semble s'allumer, à ces feux et à ces illuminations scandaleuses, la verve vengeresse des poëtes chargés d'exprimer les rares colères de l'opinion publique.

[1] Barbier, *Journal*, t. I, p. 151.

C'est à ce moment que commence ce feu roulant d'épigrammes que ne déconcertera plus rien, pas même le sang-froid de celui qui en est l'objet. Marais a noté curieusement cette période critique qui, dans la vie galante du Régent, peut s'appeler l'ère des mauvaises langues. C'est l'époque de notre fameuse parodie.

Les railleurs ne s'en tinrent même pas aux lazzi. Pasquin quitta sa borne et s'arma, sans figure cette fois, de verges dont il fustigea un scandale insensible à toute autre correction. Le Régent fut insulté aux Tuileries par des inconnus, et même maltraité. On juge bien que l'outrage qui ne l'avait pas épargné n'épargna par ses maîtresses, qui furent non moins rudement accostées que lui.

Il formait, dans ce jardin fameux, de tout temps propice aux projets de l'amour, avec les favorites et les roués, une sorte de galant et frondeur Décaméron, qui, lorsque la nuit était complétement descendue et que la foule des promeneurs s'éclaircissait, s'installait à l'ombre de quelque berceau, sous les brises parfumées, et applaudissait aux bons mots de Nocé et aux saillies de Broglie, les deux loustics privilégiés de l'illustre compagnie.

Le fait vaut la peine d'être raconté.

Depuis quelque temps le jardin des Tuileries, ouvert au public, était devenu le rendez-vous du monde élégant. Un habit nouveau, une innovation de toilette recevaient obligatoirement dans cette promenade le baptême de la mode. Les Tuileries avaient donc la vogue comme le Cours-la-Reine, et plus tard les Champs-Élysées et le Bois de Boulogne. Le Cours était la promenade de jour des cavaliers et des équipages. Aux Tuileries on allait surtout, et à pied, respirer l'air du soir.

« La mode, cet été, est d'aller promener « la nuit aux Tuileries. Toutes les petites « maîtresses y vont, et cela devient un « rendez-vous général. Le 4 de ce mois, « M. le Régent y étoit avec sa nouvelle maî- « tresse, madame d'Averne. On dit que lui « et toute sa compagnie y firent mille extra- « vagances[1]. »

C'est aux Tuileries que s'étaient produits successivement ces changements imprévus dans la toilette des femmes qui vérifiaient, selon Marais, une ancienne prophétie[2].

[1] Barbier, *Journal*, juillet 1721, t. I, p. 136.

[2] Quand on verra femme rasée,
Corps en sac, cul en panier,

C'est aux Tuileries que reparurent pour la première fois, par quelque claire et tiède nuit, les pierreries défendues, que les femmes attachaient à leurs robes comme des étoiles. Les pierreries avaient été prohibées par des arrêts très-sévères des 4 février et 4 juillet 1720. Le 14 novembre ils furent révoqués. « Les femmes, dit Marais, ont bientôt « usé de cette permission, et l'on a vu leurs « robes longues garnies de boutons et de « boutonnières de diamants depuis le haut « jusques en bas. »

On verra la France ruinée
Par le papier.

« Pour entendre cette prophétie, il faut savoir « qu'à présent toutes les femmes se font raser la « tête et ne gardent que quelques cheveux courts « par derrière, qu'elles font friser et qu'elles appel- « lent un *tignon*. Le *corps en sac*, c'est qu'elles vont « partout, et même dans les églises, avec des robes « longues boutonnées et point troussées, qu'elles « appellent un sac. Le *cul en panier* (*pardon de la « liberté grande!*) c'est que, depuis deux ou trois ans, « elles portent sous leurs jupes, pour les rendre « plus arrondies et moins plates, une sorte de ver- « tugadin qui s'élargit fort par le bas, et qu'elles ont « pris des femmes anglaises. Cela s'appelle un pa- « nier. Il y a eu des chansons faites sur les paniers.» (*Journal* de Math. Marais, 11 août 1720.)

C'est aux Tuileries que paradait ce régiment doré, formé par le jeune roi de tous les jeunes seigneurs de la cour, et qui montait et descendait la garde tous les soirs sur la terrasse des Tuileries, d'où lui venait son nom de Royal-Terrasse.

C'est aux Tuileries qu'on entendait chanter les rossignols et roucouler les colombes, interdits, sous peine de 300 livres d'amende, à tout habitant de Paris, par ordonnance du lieutenant de police du 9 mai 1721.

C'est aux Tuileries enfin que venaient de se produire, au mois de juin 1721, ces habits d'un goût nouveau, « tout brodés de nœuds « de soie, que les dames ont faits tout cet hi- « ver pour les hommes, » dont parle Marais[1].

Le 14 juillet 1721 les Tuileries furent le théâtre d'une scène imprévue, et fort de nature, si elle se fût renouvelée souvent, à por-

[1] « On a vu à l'Opéra, aux Tuileries, des habits d'un « goût nouveau..... Il y en a de toutes les couleurs, « (des habits) les vestes et les bas sont brodés de « même. On demandoit aux dames à quoi servoient « tous ces nœuds, que l'on regardoit comme un « amusement d'enfant. Mais elles avoient leur des- « sein, et puisqu'elles ont habillé les hommes, il « faudra bien que les hommes le leur rendent. » (*Journal* de Math. Marais, 16 juin 1721.)

ter atteinte à la faveur dont ces propices ombrages jouissaient dans tout le petit monde (nous dirions aujourd'hui le demi-monde) de la galanterie[1].

[1] Pendant tout le XVIIIe siècle, le royal jardin semble avoir été consacré aux amoureux mystères. Nous possédons une pièce rare et curieuse de la fin du siècle, sorte de lamentation des filles galantes, expulsées *à la brune* des allées des Tuileries :

De la plus sensible douleur
Nous avons l'âme pénétrée;
Une cabale conjurée,
Pour mortifier notre honneur,
Nous a, contre vent et marée,
Après deux siècles de bonheur,
Fait enfin défendre l'entrée
De ce promenoir enchanteur,
Où nous avions le privilége
De convoquer soir et matin
L'Amour et le riant cortége
Des jeux qu'il conduit par la main.
. . . . . .
Depuis qu'on fait un édifice
Dans un palais jadis fameux
Par le concours des amoureux,
Nous n'avions plus qu'un bel hospice,
Où tous les amours ténébreux
Avoient encor le bénéfice
De donner l'essor à leurs feux.
Dans un réduit tranquille et sombre,
Loin du commerce des humains,
Le bienfaisant dieu des jardins
Nous favorisoit de son ombre, *etc.*, *etc.*

« On a parlé d'une aventure de nuit arrivée « aux Tuileries, où le Régent se promenoit « avec ces dames. Il fut insulté par trois « hommes qui le traitèrent mal, et sa maî- « tresse aussi. M. de Biron voulut aller au- « près. Ils lui dirent qu'il faisoit là un vilain « métier, et qu'ils ne lui conseilloient pas de « les suivre, et qu'il n'iroit pas jusqu'à la « porte. Il s'en retourna paisiblement. Et « depuis ce temps-là la porte des Tuileries a « été fermée à dix heures[1]. »

Quoi qu'il en soit de cette aventure, le crédit de madame d'Averne n'en souffrit pas.

A cette époque, au contraire, elle arrive à

C'est aux Tuileries que le chevalier Bertin rencontra la maîtresse qu'il célèbre dans *les Amours :*

Dans ce jardin si renommé,
Où l'Amour, vers le soir, tient sa cour immortelle,
De cent jeunes beautés elle étoit la plus belle :
Elle effaçoit l'éclat du couchant enflammé.
Un peuple adorateur que ce spectacle appelle
S'ouvroit à son approche, interdit et charmé.
Elle marchoit, traînant tous les cœurs après elle,
Et laissoit sous ses pas l'air au loin embaumé.....

C'est là, là qu'il l'aima.....

Entraîné dans la lice éclatante
Où toutes nos beautés, conduites par l'Amour,
De parure et d'attraits disputent tour à tour.

[1] *Journal* manuscrit de Math. Marais, 15 juillet 1721.

l'apogée de son pouvoir. « La nuit du mer-
« credi 30 de ce mois, M. le Régent a donné
« une fête superbe à sa maîtresse, madame
« d'Averne, dans la maison qu'il lui a louée
« à Saint-Cloud, qui est sur la côte, à droite
« du pont[1].

« Il y avoit douze hommes et douze femmes
« priés pour le souper[2], en habits neufs....

[1] Barbier, *Journal*, juillet 1721, t. I, p. 144.

[2] Math. Marais et la *Vie privée du maréchal de Richelieu* (par Faur) disent que la fête fut donnée ou plutôt rendue à la maréchale d'Estrées. C'est là une erreur. C'est la fête du 30 juillet que le maréchal et la maréchale d'Estrées rendirent au Régent le 12 août. « La maison de Saint-Cloud où elle se donna étoit « celle qui avoit appartenu autrefois à l'électeur de « Bavière. » (*Journal* de Math. Marais.)

« Les personnes invitées à ce repas furent M. le « duc d'Orléans, M. de Vendôme, ci-devant grand « prieur de France, le duc de Brancas, le maréchal « et la maréchale d'Estrées, madame de Flavacourt, « madame de Tilly, madame du Deffand, le marquis « de Biron, le marquis de La Fare, le marquis de « Simiane, le comte de Grancey, le comte de Sen- « neterre, le marquis de Lambert, le comte de Melun, « le comte de Clermont, M. du Fargis. On disoit que « Madame la douairière n'y fut pas oubliée.

« Après le souper, qui fut des plus somptueux, il « y eut un bal où se trouvoient un grand nombre de « personnes de Paris, en masque, et qui dura jus-

« Madame d'Averne y étoit brillante, avec « madame du Deffand et une autre dame ; plu- « sieurs autres dames se sont excusées d'y « venir, et n'ont pas voulu prendre part à « cette joie. Il y avoit beaucoup d'hommes « de la cour du Régent... Souper magnifique, « grande musique.... La fête a duré une partie « de la nuit.... A dix heures on illumina les « jardins et tout le parc de terrines et de « lampions attachés aux arbres, qui faisoient « avec les cascades et les jets d'eau un effet « surprenant. A minuit et un quart, on tira « un feu d'artifice sur l'eau, qui fut beau et « bien exécuté, malgré la petite pluie. J'ai vu « cette fête. L'illumination étoit superbe, de « voir tout un parc en feu. Tout Saint-Cloud, « Boulogne, et le bord de l'eau de côté et « d'autre, Passy, Auteuil, étoient remplis de « carrosses avec des flambeaux, ce qui faisoit « le plus bel effet, et on voyoit de toutes parts « les délices de Caprée. Il y avoit un monde « épouvantable, de manière qu'hier matin « qu'au lendemain matin. La maison fut illuminée « de quatorze mille lampions, ajustés en diverses « figures, pour donner plus d'éclat. On assuroit que « cette fête avoit coûté cent mille écus. » (*Mémoires anonymes de la Régence.*)

« les paysans de ce pays-là sont venus au « Palais-Royal, au nombre de dix députés, « présenter un mémoire des dégâts[1]. »

Barbier, entraîné par le ressentiment des pertes qu'il a faites au jeu des actions, trace de madame d'Averne un portrait peu flatté, et que sa hardiesse nous force à reléguer en note[2].

C'est à cette fête qu'elle offrit au Régent un ceinturon avec des vers dont Arouet était l'auteur, s'il faut en croire le *Recueil* Maurepas. Depuis *Œdipe,* Arouet, corrigé par la prison et par la gloire, s'appelait Voltaire. Il avait changé de nom, s'il faut l'en croire, pour ne pas être confondu avec le poëte Roy, très-satirique, et son ennemi. Il avait aussi changé de politique. Le poëte imprudent qui avait jeté dans la circulation maint quatrain mordant, mainte insolente épigramme contre le Régent et sa fille, était bien revenu de

[1] Nous prenons tour à tour les traits de ce récit dans le *Journal* de Barbier (t. I, p. 144) et dans celui de Marais à la date du 30 juillet 1721.

[2] « Au surplus, l'objet ne mérite pas si fort d'être « éclairé, car cela n'est pas joli ; car, trop de gorge « pendante, fort noire de corps.... cela n'a de l'éclat « que par du blanc et du rouge. » (*Journal* de Barbier, t. I, p. 145.)

ses égarements. Il avait, dans la préface d'*Œdipe,* tout désavoué de ce compromettant bagage peu littéraire ; il avait solennellement brûlé ce qu'il avait adoré, et réciproquement[1]. Depuis lors, pensionné, médaillé, il s'était insinué à la cour, entre Richelieu et Brancas, ses deux amis. Il avait reconquis à force d'esprit les bonnes grâces du Régent, qui l'avait nommé en attendant mieux son ministre secrétaire d'État au département des niaiseries. Il aspirait à mieux en effet, dissimulant sous ses frivoles dehors une ambition qui n'allait à rien moins qu'à prétendre à une mission qu'il sollicitait sans en avoir l'air, en rappelant à Dubois les noms de Néricault, d'Addison et de Prior, moitié littérateurs, moitié diplomates. Rien ne lui coûtait pour arriver à son but, surtout ces petites flagorneries rimées qu'il oublia toute sa vie sur la toilette des de Prie, des Pompadour et même des Dubarry.

C'est donc à Voltaire qu'échut le frivole

1 Les coups de bâton de Nadal et de Poisson, surtout de Beauregard, au pont de Sèvres, avaient peut-être aidé à la conversion. Dieu nous garde d'en parler sans indignation, tout au contraire de l'*ami* d'Argenson ! selon nous, et en dépit du prince de Conti, ils ne furent *ni bien reçus ni mal donnés.*

honneur, peut-être sollicité par lui, d'écrire le compliment de la favorite au Régent. « Il a « paru des vers que l'on a mis dans la bouche « de madame d'Averne, en donnant un cein- « turon au Régent. »

Voici ces vers que nous ne donnons au lecteur que comme un spécimen de la poésie de Voltaire lui-même, quand il se faisait courtisan :

Pour la mère des Amours
Les Grâces autrefois firent une ceinture,
Un certain charme étoit caché dans sa tissure;
Avec ce talisman la déesse étoit sûre
De se faire aimer toujours.
De la même manufacture
Sortit un ceinturon pour l'amant de Vénus.
Mars en sentit d'abord mille effets inconnus.
Vénus, qui fit le don, ne se vit pas trompée.
Aussi, depuis ce temps le sexe est pour l'épée.
Les Grâces, qui pour vous travaillent de leur mieux,
Ont fait un ceinturon sur le même modèle.
Que ne puis-je obtenir des dieux
La ceinture qui rend si belle [1],
Pour l'être toujours à vos yeux !

Mais voici le revers de la médaille.

« Malgré cet empressement du public « pour voir cette fête, il n'y avoit personne

[1] Le texte du *Recueil* Maurepas porte *fidèle*. La langue aura *fourché* à madame d'Averne, comme on va voir.

« qui n'en fût indigné, et chacun auroit « moins plaint ses pas, à ce que l'on disoit « hautement, si le tonnerre avoit voulu s'en « mêler.

« Effectivement, rien de plus contraire à la « religion que de faire ainsi triompher l'a- « dultère et le vice publiquement, contraire « aussi à l'humanité de faire des fêtes dans « un temps où tout le monde est ruiné, où « personne n'a un sol, cela s'entend pour le « général. Le roi de la fête ne s'est attiré que « des malédictions, même par les gens de sa « maison[1]. »

[1] *Journal* de Barbier, t. I, p. 144. — Voici, d'abord en prose et puis en vers, une idée de ces quolibets et de ces malédictions :

« La pluie fit que le feu d'artifice ne réussit pas. « Cependant le spectacle fut fort beau ; c'étaient les « noces de Thétis et de Pélée qu'on célébrait ce « jour-là. A chaque fusée qui partait, les specta- « teurs s'écriaient : *Voilà une action des Indes qui « part.* On dit aussi que chaque lampion devait être « allumé avec un billet de banque. » (*Mélanges* de Boisjourdain, t. I, p. 208.)

Voici maintenant des vers :

Chez les Caligula, chez les Trimalcions,
Avec soin on cachoit les forfaits et les crimes:
Philippe plus hardi, suivant d'autres maximes,
Fait briller pour les siens dix mille lampions.

Le sagace Barbier, bonhomme sournois, aussi au fait des mœurs de la cour que de celles du palais, avait parfaitement deviné que le Régent n'était guère aimé, tout en croyant l'être, et qu'il n'était plus là que pour faire à un autre, pour ainsi dire, les honneurs de son triomphe.

Ce tiers encore innommé, dont le chroniqueur n'a pu que soupçonner l'invisible existence, nous le présentons aujourd'hui au lecteur, mais de profil seulement, car qui pourrait se vanter de peindre de face l'insaisissable Richelieu ? Le daguerréotype seul pourrait de nos jours surprendre dans ses évolutions prestigieuses, ce héros petillant des ruelles, type caractéristique de cette époque à part, qui, sans lui, n'aurait pas de représentant complet.

C'est lui, toujours lui, Richelieu, toujours Richelieu, de plus en plus effrontément heureux dans cette guerre originale qu'il avait déclarée au Régent, et dont madame de Sabran, madame de Parabère, madame d'Averne, la petite Émilie, la sémillante Souris,

On faisait dire aussi au Régent :

Je n'aime rien tant que *d'Averne*,
Après ma déesse *Laverne* (déesse des voleurs).

de l'Opéra, devaient tour à tour être les conquêtes.

Et puisque nous sommes parvenu à l'attraper dans sa voltige conquérante, dans son vagabondage triomphal, arrêtons-le, cet infatigable preneur de cœurs, et qu'il pose un moment devant nous, ce joueur insolent qui battait toujours son adversaire au jeu de l'amour, et qui semblait y avoir pris plus particulièrement le duc d'Orléans pour victime, lui soufflant coup sur coup ses plus belles parties [1]. Heureux temps peut-être que celui où les haines politiques avaient tant d'esprit, où un conspirateur se vengeait de la Bastille en enlevant ses maîtresses au prince qui l'y avait fait mettre, et où le prince, à son tour, ne punissait que d'un bon mot ce double défi porté à son indulgence !

Louis-Armand-François Duplessis, duc de Richelieu, était né le 13 mars 1696, et avait, par conséquent, à l'époque où nous le voyons pirouetter du côté de madame d'Averne, un peu plus de vingt-cinq ans. Rien ne lui manquait de ce qui peut rendre les femmes folles

[1] *V.* dans les *Mémoires* de Richelieu (par Soulavie), t. II, p. 245, la façon insolente dont il lui ravit la Souris.

d'un homme ; car pour les maîtresses de Richelieu, assurées d'avance de l'infidélité, condamnées dès les premiers jours à la honte d'un partage souvent inégal, et s'y résignant, que dis-je ! s'y prêtant aveuglément, toujours assez heureuses enfin d'un peu de cet homme qui ne se donna jamais tout entier, ce serait trop peu dire que de dire amoureuses.

Une figure agréable, qui promettait plus qu'elle ne donnait, de même que son cœur ; des yeux brillant d'une audace qui n'attendait jamais la victoire, une bouche faite pour le mensonge et le baiser, une démarche souple, ailée, quelque chose de ce double charme de l'oiseau et du serpent ; un tempérament de fer, soigneusement entretenu par toute la science de l'égoïsme ; une soif inextinguible d'aventures ; un aplomb imperturbable et souriant, incapable des blasphèmes de don Juan, mais tout prêt à saluer gaiement la foudre et à crier à Dieu, comme il devait faire plus tard aux Anglais, à Fontenoy : Tirez le premier ; le talent inné de traiter sans trop leur déplaire les hommes aussi lestement que les femmes ; une grande fortune préservée, par de prévoyantes substitutions, des prodigalités paternelles ; un

grand nom, qu'on était agréablement surpris de ne plus trouver que charmant; le rang de duc et pair, le titre d'académicien, trois séjours à la Bastille, des duels brillants, l'amitié de Voltaire; — tels étaient les prestiges divers, les séductions variées, ou plutôt, de quelque côté qu'on le prît, tel était l'universel attrait de cet homme adorable et insensible, méprisable et charmant, de cet enfant gâté de la nature, qui fut l'enfant gâté de tout le monde, même de l'histoire.

Telles étaient les armes offensives et défensives avec lesquelles il se présentait dans la vie, ce privilégié, ce favori, né à propos d'une distraction du Dieu terrible, d'un sourire du Créateur. Chef-d'œuvre ébauché qui n'eut pas le temps d'être complet, sorte de jouet à figure d'homme, où l'on avait oublié le cœur, Richelieu réunit toutes les grâces sans force, tous les mérites sans honneur, tous les courages sans vertu. Doué du talent de plaire, ce fut là tout son génie; il plut, ce fut là toute sa gloire. Il portait avec lui son propre châtiment: condamné à être aimable, il ne réussit jamais à être grand. En dépit de toute son ambition, il ne fit que du bruit. Dans la comédie politique, il ne joua jamais que les

rôles d'amoureux; pauvre Richelieu! perpétuellement amoureux, hélas! et fatalement heureux. Son unique victoire, il ne la dut qu'à ses ennemis. Les fautes de son adversaire firent toute son habileté. Ses ambassades, il ne se dissimulait point qu'on les donnait en lui, non à l'homme de bureau, mais à l'homme de cour, non au négociateur, mais à l'alcôviste. C'est ainsi qu'en dépit de ses efforts, des *Lettres* de madame de Tencin et des *Mémoires* de Voltaire, en dépit de sa campagne de Hanovre et de la prise de Mahon, il ne fut jamais que le ministre des plaisirs de Louis XV et le secrétaire d'État au département du Parc-aux-Cerfs; politiquement parlant, au-dessous même de Maurepas, un milord Colifichet sublime, un fat immortel[1].

[1] « On verra un homme assez singulier, qui a tou-
« jours cherché à faire du bruit, et n'a pu parvenir à
« être illustre; qui, employé dans les négociations et
« à la tête des armées, n'a jamais été regardé comme
« un homme d'État, mais comme le chef des gens à
« la mode, dont il est resté le doyen. » (Duclos, *Mémoires secrets.*)

Sur son ambassade à Vienne, où il eut surtout affaire à la maîtresse du prince Eugène, et sur le chapeau de cardinal de l'évêque de Fréjus, dû à

Mais revenons au Richelieu de vingt-cinq ans.

Presque enfant, il avait appris avec madame la duchesse de Bourgogne, qui ne lui donna guère autre chose qu'un peu d'expérience, le faible du cœur des femmes. A peine adolescent, il mit en pratique ses fallacieuses théories, méditées à la Bastille. On le vit mettre à toutes les serrures cette clef infaillible, essayée sur une future reine de France, et qui servit depuis pour lui ouvrir le cœur de tant de princesses, de tant de duchesses, de tant de bourgeoises.

Madame d'Averne pouvait-elle résister un seul moment à celui qui se glorifiait de tant de gracieuses dépouilles, à celui qui, dans sa cassette, avait à côté du pistolet dont madame de Nesle s'était servie pour se battre en duel contre madame de Polignac, des lettres de la duchesse de Villeroy, de la duchesse de Duras, de la maréchale de Villars, de la princesse de Soubise, de madame de Parabère, de madame de Sabran, de madame de Guesbriant, de mademoiselle de Charolais, de mademoiselle de Valois, fille du Régent, et de tant d'autres? Pou-

toute cette diplomatie d'oreiller, *V.* les *Mémoires* de Maurepas, t. IV, p. 5.

vait-elle refuser ce monacal costume que le facétieux vainqueur s'empressait d'imposer à ses maîtresses, et par lequel il constatait dans sa fameuse galerie de nonnes galantes, retrouvée, dit-on, leur défaite d'un ironique symbole ?

Madame d'Averne n'y songea pas un moment. Elle fut cloîtrée comme les autres, mais pas pour longtemps, le temps de poser seulement devant l'amant et devant le peintre.

Pauvre Régent! cette fête à Saint-Cloud, que vous croyiez donner à madame d'Estrées et à madame d'Averne, vous la donniez en réalité à Richelieu, à ce jeune fat insolemment acharné à sa revanche de la Bastille. Vous aviez ce qu'il fallait pour lui faire tomber dix têtes, s'il en eût eu une seule ; il se venge en vous jouant des tours capables de vous percer cent fois le cœur, si vous en aviez un.

Pas de maîtresse qu'il ne vous enlève, et vos filles, vos propres filles, il les dispute à la fois toutes trois au mariage, au vice, au cloître même, ou du moins il s'en vante.

Pauvre madame d'Averne ! cette fête que le Régent croit vous donner et que vous croyez

offrir à Richelieu, il ne s'en sert que pour triompher d'une autre. Vous avez éclairé de dix mille lampions son infidélité. Vous célébriez votre avénement, et il se trouve que c'est votre chute que vous solennisez. A l'ombre des bosquets où le vent, son complice, a soufflé les indiscrètes girandoles comme à la lueur des flambeaux du bal, ce n'est pas vous qu'il cherche pour vous dire merci et vous serrer la main ; il vous fuit, au contraire, vous et votre joie importune, et vos importunes caresses ; celle qu'il cherche, c'est madame de Mouchy ; celle qu'il cherche derrière madame de Mouchy, c'est la duchesse de Berry elle-même [1].

Mais écoutons le frivole historien de ce frivole héros :

« Incapable d'être retenu par aucun lien,
« il faisoit consister son plaisir dans le nom-
« bre de ses maîtresses, et mettoit sa gloire à

[1] La *Vie privée du maréchal de Richelieu* (par Faur), confond souvent les lieux, les personnes et même les dates, et ne met guère plus d'ordre dans les affaires de cœur de Richelieu, que Richelieu n'y en mettait lui-même. Nous avons cherché, au contraire, à assujettir à la chronologie cette série d'infidélités. Y avons-nous réussi ? Bien fol est qui s'y fie !

« se faire aimer de celles du Régent. Madame « d'Averne avoit été prise et délaissée. Le Ré- « gent qui en avoit été amoureux, lui don- « noit trois mille livres par mois, seulement « pour sa table ; le reste de sa dépense étoit « proportionné. Elle menoit le plus grand « train, mais malgré tous les plaisirs dont « elle s'efforça d'environner le duc de Riche- « lieu, elle ne put l'enchaîner qu'un instant.

« En vain madame d'Averne se servit du « prétexte d'une fête qu'elle rendit à madame « la maréchale d'Estrées, qui lui en avoit « donné une à Issy, pour ramener son infi- « dèle. Elle l'invita[1] à se rendre à Saint-

[1] Voici le billet qu'elle lui avait écrit pour l'engager à venir à Saint-Cloud. Il est inséré dans la partie autographe des *Mémoires* de Richelieu :

« Je trouvai en rentrant chez moi un billet de « madame d'Averne.... Il étoit conçu en ces termes :

« Quoique vous ne méritiez pas qu'on s'occupe de « vous ; quoique vous soyez l'homme du monde sur « lequel une femme puisse le moins compter, je « veux bien vous prouver encore que je suis une de « celles qui ne peuvent s'empêcher de penser à « vous. Je donne demain une fête à Saint-Cloud, et « il n'en est pas de bonne pour moi quand je n'ai « pas le plaisir de vous y voir. Adieu ! je compte « sur vous. »

« La *curiosité*, reprend Richelieu, me conduisit le

« Cloud, où l'illumination la plus brillante,
« le bal le mieux choisi, un feu d'artifice sur
« lendemain chez madame d'Averne, et elle fut très-
« satisfaite..... Il me fit l'honneur de me dire (le
« Régent) qu'on ne me voyoit plus au Luxembourg.
« Il ajouta que le lendemain il soupoit chez ma-
« dame la duchesse de Berry, et je vis bien que
« c'étoit un ordre de m'y rendre. »

Les éditeurs de la *Vie privée du maréchal de Richelieu* ont inséré à la fin du tome Ier des lettres de madame d'Averne, sur lesquelles nous voudrions pouvoir revenir, parce qu'après un minutieux examen, il nous a paru possible qu'elles fussent authentiques. Dans une d'elles, madame d'Averne pénètre d'un trait de lumière le cœur de Richelieu, et lui reproche assez crûment le vrai motif de l'amour qu'il a feint pour elle. Elle ne s'était pas trompée, d'après Richelieu lui-même, qui déclare « ne l'avoir eue que « pour le plaisir de faire le Régent .... » Remplacez le dernier mot de la phrase par le titre d'un roman de M. Paul de Kock.

Voici une lettre inédite de madame d'Averne :

« Ie souhaitte que tout ce que m'a dit votre am-
« bassadeur pour vôtre justification soit vrai, la
« façon dont vous en userez pour moy me le prou-
« vera beaucoup myeux que ces discours. Ie ne sçai
« quand ie pourroi vous voir, mais le plus tôt pos-
« sible sera le plus sur pour dissiper mes soupsons.
« Ie vous demande en grâce de ne me point trom-
« per. Ie sçai par expérience qu'on n'est pas maître
« de son cœur, puisque ie vous ai donné le mien. »
(Biblioth. de Rouen, *fonds Leber*.)

« l'eau l'attendoient. Elle eut grand soin « de lui dire que tous ces préparatifs étoient « pour lui ; que, ne pouvant l'avouer, elle « avoit saisi l'occasion de rendre à madame « d'Estrées ce qu'elle en avoit reçu, mais que « l'intention étoit pour l'amant qu'elle ne « pouvoit s'empêcher d'aimer, et dont elle es- « péroit célébrer le retour.

« Richelieu promit beaucoup, jouit de tout « en héros de la fête, et loin de tenir parole « à madame d'Averne, chercha tous les « moyens de plaire à madame de Mouchy, « dame d'honneur de madame la duchesse « de Berry. Elle étoit très-jolie et très-gaie, « et il espéroit qu'elle ne lui seroit pas long- « temps cruelle[1]. »

Et savez-vous comment il fut puni, cet irrésistible Richelieu qu'on aimait en le haïssant?

Madame d'Averne le punit en continuant de l'adorer et en se contentant du droit de lui écrire de temps en temps, M. d'Alincourt fournissant, en collaboration avec M. des Alleurs, au surplus de la consolation.

Quant au Régent, vous ne diriez jamais ce

[1] Faur, *Vie privée du maréchal de Richelieu*, t. I, p. 98.

qu'il fit lorsqu'il surprit le secret de son sort. Cet homme qui lui portait malheur, ce Richelieu qui jouait avec lui à la paume le jour qu'il faillit s'y crever l'œil, ce Richelieu qui lui barrait toujours le chemin dans ses intrigues, et qu'il coudoyait sans cesse dans ses amours, ce *satané* Richelieu enfin ! pour toute vengeance, il l'invitait à souper[1].

[1] Cette admirable indulgence du Régent méritait mieux que les quelques lignes indifférentes où Richelieu en convient, sans trouver le temps de la louer : « Je m'étois *amusé*, dit-il, à faire la cour aux « femmes qu'il avoit, et ce n'étoit pas la première « fois que son rival fut heureux. Ce prince n'étoit « pas jaloux ; il me rencontroit toujours sur ses pas, « et quelquefois en avoit un peu d'humeur, quand « il se trouvoit supplanté ; mais elle ne duroit pas.»

Madame le détestait cordialement, de son propre aveu. Ennemie jurée des mésalliances ou du moins des dérogeances, elle haïssait en lui l'homme assez audacieux pour avoir aspiré à la main de mademoiselle de Charolais, et l'homme bien plus audacieux encore qui avait corrompu la trop précoce jeunesse de mademoiselle de Valois. Elle le trouvait toujours mêlé aux ennemis de son fils, et conspirant avec eux. Elle lui en voulait surtout de ce je ne sais quoi qui la charmait elle-même, de cet attrait irrésistible qui le rendait inviolable, même au prince outragé qui avait à venger la triple insulte faite en lui au gouvernant, au père, à l'amant, et qui épargnait en

Quel était donc ce talisman, ce mot mystérieux, ce signe invisible, ce cabalistique se-

lui à la fois le séditieux, le ravisseur et le rival. Elle voyait comme une injure de plus dans cette impunité dont il faisait ensuite un défi; elle gourmandait son fils qui, plus pâle que son prisonnier, tremblait à la seule idée de faire tomber une si belle tête. Elle s'indignait contre les femmes qui, dépouillant la double pudeur du sexe et du rang, sollicitaient hautement pour cet amant que « toutes « avaient, avaient eu ou devaient avoir, » et qui, comme l'Amour lui-même, appartenait au sexe tout entier. Elle s'indignait contre mademoiselle de Charolais surtout, qui perdait la tête au point de se croire seule maîtresse du cœur du volage duc, se promenant pendant ce temps peut-être, sur la « terrasse de la Bastille, frisé et paré, toutes les « dames de la cour se tenant dans la rue pour voir « cette belle image. » (*Correspondance complète*, 19 mai 1719, t. II, p. 112.) Elle le traite fort rudement, l'appelant volontiers « *petit crapaud*..., archidébauché, « drôle et poltron. » Voici le portrait moral qu'elle en trace : « Il est impertinent, infidèle, indiscret; « il dit du mal de toutes ses maîtresses : il ne croit « ni en Dieu ni en sa parole : il est ambitieux et faux « comme le diable. » Elle ravale sa beauté physique : « Toutes les dames sont amoureuses de lui, je « ne comprends pas pourquoi ; c'est un petit cra- « paud, en qui je ne trouve rien d'agréable. » (*Ibid.*, 30 mars 1719, t. II, p. 83.) Plus loin elle ajoute : « Je ne le trouve pas aussi bien que « toutes les dames qui sont folles de lui; il a une

cret, qui faisait ainsi de Richelieu la coqueluche des femmes et des maris eux-mêmes, et qui rendait, s'il eut quelques ennemis, leur haine muette et leur vengeance impossible? Quel était donc ce magnétique attrait, ce charme irrésistible qui lui permettait de perdre une femme d'un sourire et de conquérir tout ce qu'il daignait regarder? Était-il donc si beau, après tout, cet homme dont les yeux fascinateurs étaient plus dangereux pour les coquettes de son temps que le miroir pour

« fort jolie taille et de beaux cheveux, le visage « ovale et des yeux très-brillants; mais tout dans sa « figure indique le drôle; il est gracieux et ne « manque pas d'esprit, mais il est d'une insolence « rare; c'est le pire des enfants gâtés. » (*Ibid.*, 27 avril 1719, t. II, p. 101.) On sent déjà la restriction, et comme un commencement de pardon. Elle ne veut pas cependant, cette vindicative douairière, que madame de Nesle et madame de Polignac se soient battues pour lui au bois de Boulogne ; elle fait honneur au prince de Soubise de cette rencontre. (*Ibid.*, 30 avril 1719, t. II, p. 103.)

Mathieu Marais, lui, est sous le charme : « Le 6 « mars 1721, le duc de Richelieu, âgé de vingt-cinq « ans, entra au Parlement. Il avoit tout son habit, le « manteau et les chausses d'une étoffe d'or très-ri- « che, et qui coûtoit deux cent soixante francs « l'aune. Il ressembloit à l'Amour. » (*Journal* de Math. Marais, 6 mars 1721.)

les alouettes, ce rival aussitôt heureux qu'arrivé, qui récoltait toutes les passions que le Régent avait semées, et devant lequel le Régent s'inclinait, comme si l'amour eût été son domaine, la séduction son droit, et l'insolence sa mission? Il devait l'être, et cependant cette beauté trouva des blasphémateurs qu'elle n'éblouit pas. Madame avance le contraire avec une brutalité tout allemande. Était-il donc si éloquent? Il ne le fut guère cependant à l'Académie française, en dépit des auteurs de son discours dont l'orthographe seule lui appartient. Comment donc cet homme dont une femme prévenue, il est vrai, et d'ailleurs peu sensible, contestait la beauté, et dont Roy, Fontenelle et Voltaire faisaient le talent, ne trouvait-il ni cruels ni cruelles, ni critiques, ni juges? Comment son bonheur enfin ne fut-il jamais au-dessous de son audace, mais imperturbable et effronté comme elle?

Je vais vous le dire.

Ce secret, que Soyecourt, Guiche et Lauzun avaient découvert et pratiqué ensemble, que ce dernier avait dit à l'oreille de Riom, et que Richelieu avait deviné, grâce aux imprudences, souvent calomniées, de la duchesse

de Bourgogne ; cette formule pour paraître toujours beau, jeune, adoré, sinon pour l'être réellement, je vais vous les révéler pour la honte et la punition de l'époque qui s'y laissa prendre.

Nil mirari, ne douter de rien, telle était la devise de ces héros de boudoir, dont la vie fut comme l'épopée de la fatuité. Ne douter de rien, non dans le sens philosophique de l'expression chère au sage, mais dans le sens cynique. Voulez-vous savoir pourquoi ils faisaient si beau chemin dans le monde, tous ces beaux cadets de Gascogne qui bravaient le roi Louis XIV lui-même dans son pouvoir et dans ses amours ? Ils ne doutaient de rien. Lauzun brutalisait Mademoiselle, l'héroïne dégénérée de la Fronde, cette illustre virago qui avait commencé par défier l'Amour, et qui finissait par le servir à genoux. Riom brutalisait la fougueuse duchesse de Berry, pour continuer la tradition. Richelieu, lui, n'en battait aucune, mais il les compromettait toutes. Lui aussi il ne doutait de rien, et voilà pourquoi il triomphait. Il était indiscret par système, bavard par calcul, et voilà pourquoi tous les jours quelque noble malheureuse, prise de ce vertige qui s'empare de

la femme devant tout homme plus habile qu'elle, sollicitait de lui l'honneur d'être déshonorée. Chose affreuse à dire! plus d'une se donna, non par ivresse de passion, mais par ivresse d'orgueil; plus d'une se perdit, *pour être perdue par lui*, et l'entendre dire. Ce fut comme une émulation de scandale, comme une joute d'impudeur. Pour la première fois on rougit de la vertu. Richelieu n'encouragea que trop cette vanité étrange et dépravée. Il avait le grand secret de son temps, le plus corrompu d'esprit qui fut jamais. Il en usa largement. En deux mots, voulez-vous savoir pourquoi il fut adoré de toutes les femmes? c'est qu'il les méprisa toutes[1].

[1] Souvenons-nous que nous sommes en plein XVIIIe siècle, à une époque dont les mœurs sont âprement dépeintes dans ces quelques lignes sardoniques, que Chamfort a tracées d'un coup de griffe, avec le fiel de son expérience :

« M. du Buc disoit que les femmes sont si dé-
« criées qu'il n'y a même plus d'hommes à bonnes
« fortunes. »

« M. L..... débitoit souvent des maximes de roué
« en fait d'amour; mais, dans le fond, il étoit sensi-
« ble et fait pour les passions. Aussi, quelqu'un di-
« soit de lui : Il a fait semblant d'être malhon-

D'août 1721 à janvier 1722, nous trouvons peu de faits à noter dans la vie intime de la cour du Régent. Les choses s'y passent comme à l'ordinaire. Madame d'Averne s'y ennuie de plus en plus avec son amant[1]. Le

« nête, afin que les femmes ne le rebutent pas. »

Quant à la formule de Richelieu, elle finit par devenir une sorte d'axiome, et, après avoir servi à l'amour, elle se trouva encore bonne en politique. Madame de Montmorin disait à son fils : « Vous « entrez dans le monde, je n'ai qu'un conseil à vous « donner : soyez amoureux de toutes les femmes. »

C'est ce qu'avait fait Richelieu, et il n'eut point à exprimer le regret de ce roué naïf « qui faisoit « profession d'estimer beaucoup les femmes ; » on lui demandait s'il en avait eu beaucoup, il répondit : « *Pas autant que si je les méprisois.* »

[1] Madame d'Averne n'avait plus grand'chose à désirer. Elle avait à Saint-Cloud la maison de l'électeur de Bavière. « Elle avoit eu de plus la précaution de « se faire assurer un fonds de 22,000 livres de rente « avec une maison à Paris, rue de Richelieu, vis-à-« vis la rue Saint-Marc, que le comte de Regnold, « colonel suisse, tenoit à loyer et qu'il fut obligé de « lui céder. Elle avoit une autre maison en la même « rue de Richelieu, proche la fontaine, qui appar-« tenoit à la dame Alain. Elle se fit aussi donner des « habillements superbes et, entre autres, une robe « longue enrichie de boutons de diamants estimés « seuls 100,000 francs. » (*Journal* manuscrit *de la Régence*, t. IV, p. 1837 et 1838.)

Régent commence à se dégoûter de sa maîtresse. Attentif, enfin, à la voix de la conscience, ou plutôt au sourd murmure d'une constitution ébranlée, il se fait par moment une sorte de sagesse de l'impuissance, de philosophie de l'épuisement, qu'il exprime d'une façon toujours originale et pittoresque.

Son fils, M. le duc de Chartres, est tombé malade d'une maladie qui ressemble fort à celle qui le menace [1] et dont Marais décrit d'une manière assez étrange les symptômes et les accidents. On attribue, non sans quelque raison, l'alitement du prince aux excès voluptueux dont la Quinault lui a fait un dangereux besoin. Le Régent ne blâme pas son fils d'une conduite copiée sur la sienne. Sa morale est digne de lui : « Nous ne sommes « pas de fer, lui dit-il, il se faut ménager. »

Voilà toute la leçon.

Et il ne se ménage guère lui-même, n'épar-

[1] « M. le duc de Chartres est tombé malade d'une « grosse fièvre..... Saigné plusieurs fois du bras, du « pied ; émétique ; abcès vidé par le nez, parce qu'il « ne s'étoit jamais mouché. Mais la fièvre ne le « quitte point ; on dit qu'il s'est épuisé auprès de la « petite Quinault, comédienne qui est sa maîtresse.» (*Journal* de Math. Marais, 9 janvier 1722.)

gnant pas plus son argent que sa santé, et son esprit que l'un et l'autre.

En février 1722, le duc de Chartres qui se sent déjà devenir dévot, renvoie sa maîtresse, et même assez mesquinement, avec mille pistoles dans la main et un brevet de mille écus de pension.

Le Régent, lui, se reprend par moment à aimer encore, à courir les aventures du cœur, à offrir en sacrifice à celle qui pense toujours en secret à Richelieu un dernier regain de jeunesse et de gaieté. Mais on sent déjà le ver rongeur au fond de cette joie, et ce ver rongeur c'est l'ennui, le pire ennui de tous, celui du blasé. Oui, tous ces lazzi de plus en plus laborieux, de plus en plus communs, ne sont qu'une hypocrisie d'esprit. Décidément cet homme charmant est en décadence ; il manque ses mots, ses épigrammes font long feu. Il s'étourdit encore, mais demain il verra la brutale vérité se dresser devant lui ; il ne s'amuse plus, hélas ! et il n'amuse plus les autres. Tout le monde s'en aperçoit, on se le montre d'un œil étonné, on parle bas alors qu'il est passé. On ne compte déjà plus ses lapsus. Le Régent baisse, dit Broglie à Biron, et Biron répète à Broglie : le

Régent baisse. Oui, monseigneur, vous baissez, et ce n'est pas seulement votre esprit qui s'affaisse et qui n'a plus d'ailes, c'est votre corps qui s'épaissit et s'alourdit, et semble tourmenté d'un pressentiment d'apoplexie. C'est votre œil qui se perd et ne laisse plus entrevoir que rarement quelque dernière étincelle d'une intelligence qui s'éteint. C'est votre bras inerte qui n'a plus l'autorité du commandement ou la grâce aisée de la caresse ; vos joues ne s'épanouissent plus, elles s'empourprent, le sang ne les colore plus, il les enflamme. Et le docteur Chirac vous suit d'un air inquiet, tout prêt à demander sa lancette. Allons, monseigneur, il en est temps encore, mais tout juste temps, rangez-vous ; car la mort va passer. Que la France ait de quoi vous bénir et qu'elle pleure en vous perdant.

Mais bah ! c'est bien à la France que pense le Régent. Aux éloquentes adjurations d'une pièce de vers qui courut vers cette époque, et qui semble animée d'une sorte de souffle prophétique, à ces strophes indignées qui semblent les éclairs et les tonnerres avant-coureurs de la colère de Dieu, l'impénitent obstiné répond par des plaisanteries de corps de garde.

Ecoutez, écoutez ces vers haletants qui semblent sonner le glas de la divine vengeance :

Si tu veux fléchir ma justice,
Et que j'exauce tes désirs,
Impie, abandonne le vice,
Quitte les criminels plaisirs.—*Nunc*

Mon peuple, sous ta main coupable,
Languit, gémit amèrement,
Quoique la misère l'accable
Sans espoir de soulagement.—*Dimittis*

Je t'ai mis en main la puissance,
Étoit-ce pour en abuser
Et pour opprimer l'innocence?
Le maître doit-il écraser?—*Servum*

Je t'ai donné ma loi pour guide,
Tu l'as transgressée en tout point.
Par ton avarice sordide
Tu ravis un bien qui n'est point.—*Tuum*

Si tu veux toucher ma clémence,
Travaille à te sanctifier ;
On n'évite point ma vengeance
En se contentant de crier.—*Domine*

. . . . . .
Ta détestable politique
N'écoute ni droit ni raison,
Tu pilles palais et boutique;
Nul n'est dans sa propre maison.—*In pace*

Ton nom, fameux par tes rapines,
Vole au delà de l'Océan,
Et les princes des cours voisines
Te detestent comme un tyran.—*Quia viderunt*

Suivant la chaleur de ta bile,
Tu maltraites tous les sénats.
Dans Paris et dans chaque ville
Les magistrats ne sont-ils pas?—*Oculi mei*

Tu ressentiras la misère,
Avant qu'on ait vu le soleil
Parcourir trois fois l'hémisphère,
Si tu ne suis pas un conseil.—*Salutare*

Par la splendeur de la couronne
En vain tes yeux sont éblouis;
Ne crois pas que je te la donne,
Je prétends conserver Louis.—*Tuum*

. . . . . .

Pour toi, règle ta conscience,
Travaille à réparer le tort
Que tu as fait à la France :
Pour cela je te laisse encor.—*Lumen*

Profite du temps qui te reste;
Si je diffère à te punir,
Ton sort en sera plus funeste
Lorsque je te ferai venir.—*Ad revelationem*

Les débauches, les adultères
Et les autres débordements
Qui font tes plaisirs ordinaires,
Excitent les gémissements.—*Gentium*

Si tu ne brises tôt les chaînes
Dont tes crimes chargent ton cœur,
Je t'infligerai mille peines,
Qui satisferont la fureur.—*Plebis tuæ*

Je suis le maître de ta vie.
Mon pouvoir n'est point limité;
Redoute donc le sort impie
Qui tenoit en captivité.—*Israël.*

Et, pendant que retentissait autour de lui, sans parvenir à pénétrer dans son cœur assourdi par les passions, cette voix menaçante, le duc d'Orléans s'occupait d'une innovation récente de la toilette des femmes et la critiquait dans des termes à peine compatibles avec la liberté de la note où nous les rejetons[1].

Enfin une sinistre nouvelle circule à la cour et à la ville. Le Régent est malade ! On commence à l'aimer dès qu'il n'est plus temps. On le désire maintenant de crainte d'avoir à le regretter. On ne s'aperçoit plus que de ses qualités, et l'on ne songe plus qu'aux défauts du duc de Bourbon, son successeur probable et redouté.

Hier encore, tout Paris se pressait sur la place et dans les cours du Palais-Royal, magiquement illuminé. Mais c'était avec des

[1] « Depuis quelques jours, on s'est plaint des robes abattues des femmes qu'elles portent partout, « et jusque dans les églises. Le Régent a répondu « qu'il ne feroit jamais aucun changement sur cela, « qu'il avoit toujours troussé les femmes, et qu'il ne « vouloit pas que, sous sa régence, on dît qu'il les « avoit fait se trousser elles-mêmes. Il tourne tout « en raillerie et vient à bout de tout. » (*Journal* de Math. Marais, 22 février 1722.)

haussements d'épaules et des grincements de dents que les bourgeois boudeurs, que les officiers mécontents, que les parlementaires exaspérés contemplaient cette fête ruineuse. Ce feu d'artifice splendide, retombant en pluie d'étoiles, ces chiffres de feu, ces étincelantes devises, ces décorations grandioses, ils admiraient tout cela en les maudissant, partagés entre leur surprise et leurs rancunes. Les poëtereaux glissés dans la foule partageaient et irritaient cette opposition stupide, cette révolte jalouse d'un peuple charmé et furieux de l'être; les malins couplets petillaient çà et là dans les groupes comme les fusées au ciel : « Il y avoit une « peinture au fond de la place représentant « le foudroiement des Titans, sur quoi on a « fait cette satire :

La foudre qui confond les orgueilleux Titans,
Dont Philippe aujourd'hui nous retrace l'histoire,
Doit nous graver dans la mémoire
Qu'on ne peut assez tôt écraser les tyrans. »

Vaines clameurs ! vaines menaces ! Le lendemain, ce même peuple effrayé se précipite à travers les débris encore fumants de l'artificiel incendie et inonde les cours où quelques ouvriers déclouent ces vases, ces por-

tiques, ces colonnes, toute cette capricieuse et frêle architecture, aujourd'hui informe et souillée, hier si éblouissante. Tout l'étincelant échafaudage de cette nuit féerique, toute cette poétique fantasmagorie, tout cela tombe pièce à pièce, sous le marteau brutal du tapissier, et la boue étouffe le reste de ce chef-d'œuvre de la perspective, de ce miracle de la lumière. Eh bien! ce même peuple qui hier maudissait son tyran, il vient redemander le plus prodigue, mais au fond le meilleur des pères, il abjure hautement ses séditieux blasphèmes, qui hier n'étaient pas du courage, mais qui seraient aujourd'hui une lâcheté. Hier il était prêt à se ruer sur les flambeaux et sur les soleils, et à porter l'incendie dans ce palais qui semblait le défier de tant de flammes, aujourd'hui il voudrait faire du lit de Philippe mourant, porté sur ses bras, une sorte de trône triomphal.

Et cependant, ce n'est pas pour lui, pour le sauver ou seulement pour lui plaire que le Régent a exposé sa vie. Écoutez, il n'est pas de grand prince pour son valet de chambre. Eh bien! demandez au valet de chambre du duc d'Orléans[1] la cause de sa maladie.

[1] Ou à Marais, qui n'est guère moins bien informé :

Barbier, lui, veut donner à cette maladie une cause politique, mais j'opte avec Marais pour la débauche.

Le 21 mars, le Régent est toujours malade. « On s'en prend aux médecins qui l'ont trop « saigné. Bien des gens sont en campagne et « parlent de la Régence future ; le Parlement « fait des assemblées secrètes pour savoir si « on fera le roi majeur avant treize ans et un « jour, le cas arrivant de la mort du Régent. « Le duc de Chartres n'a pas l'âge pour l'être; « on craint la dureté de M. le Duc. »

Le 24 mars, toujours même incertitude : « M. le Régent n'a point vu ce feu (du duc « d'Ossonne), il est malade depuis du temps. « Il a été saigné deux fois ; les uns disent que « c'est quelque chose, les autres rien [1]. »

« Le Régent est tombé malade pour s'être trop « échauffé à son feu du Palais-Royal, et d'autres di- « sent avec sa maîtresse... Il s'étoit, comme cela lui « arrivoit souvent, purgé et enivré ce jour-là. » Le même chroniqueur témoigne à plusieurs reprises de l'anxiété universelle peu désintéressée, du reste : « On est obligé de prier pour sa conservation, car ce « qui suit ne le vaut pas.... » Et, quand il est guéri « *et a mangé un morceau* en public, » c'est le même sentiment: « *On en est bien aise de crainte de pis.* » (*Journal* de Math. Marais, 15 et 26 mars 1722.)

[1] Barbier, *Journal,* mars 1722, t. I, p. 205.

Marais, lui-même, perd courage; les maîtresses aussi: « La maladie du Régent « fait bruit parmi les maîtresses. On dit que « les actions de madame d'Averne bais- « sent, et que celles de madame de Prie « haussent[1]. »

Mais le Régent ne devait pas mourir ainsi. Cette fin n'eût été que triste, il devait avoir une fin horrible. La mort naturelle n'est qu'une leçon. La mort subite est une vengeance. C'est subitement que devait mourir Philippe d'Orléans, d'un coup de foudre de l'apoplexie. Mais n'anticipons pas sur la moralité de cette histoire destinée à finir comme un drame.

Le 27, le Régent va mieux. « Il a dormi, » il a mangé, il a ri, et les mauvaises langues n'ont que l'avenir pour se dédommager. Chaque copartageant futur de cette succession retardée en appelle de son désappointement à la médecine et à ses plus fâcheux pronostics. « Le mal vient de loin, » dit-on; les uns parlent « d'une hydropisie de poitrine, » d'autres affirment « qu'il est menacé d'un « asthme. » Seul « Chirac, qui est un bon

[1] *Journal* de Math. Marais, 23 mars, 1722.

« médecin, le traite très-bien et fait espérer « qu'on le verra bientôt en santé[1]. »

En attendant, le Régent, que ses maladies ne convertissent pas, comme elles devaient convertir Louis XV, cherche à réparer le temps perdu. Madame d'Averne gagne à tout cela d'être présentée.

« On est venu de tous les côtés dire adieu au « roi qui doit partir demain pour Versailles. « Le Parlement, toute la cour et la ville y ont « été. On lui a présenté trois dames.

« Madame la duchesse de Lorge et madame « la duchesse de La Ferté ont amené madame « de Rambure, nouvelle mariée qui a épousé « le neveu du premier Président[2]..... La « troisième est madame d'Averne, maîtresse « du Régent ; mais on n'a pu me dire com- « ment cela s'étoit fait. Elle doit aller à Ver- « sailles, et avoir même un logement au « Louvre. C'est pour faire enrager madame de

[1] *Journal* de Math. Marais, 27 mars 1722.

[2] C'est ce même Rambure qui devait être le principal acteur de la fameuse scène de débauche qui allait déshonorer Versailles. Cet effronté alla passer à la Bastille, ce qu'il appelait *son lendemain* de noces. Il était fils de la marquise de Fontenille, « grande « janséniste, et qui ne sait point quel péché mortel « son fils a commis,» dit Math. Marais, le 4 août 1722.

« Prie, qui y loge de droit, son mari étant
« associé à l'éducation du roi. La corruption
« de la cour est si grande qu'on y fait toutes
« sortes de scandales sans attention [1]. »

M. le duc d'Orléans n'avait présenté madame d'Averne que pour avoir le droit de la mener à Versailles. Madame d'Averne ne tenait à aller à Versailles que pour y jouir du dépit de madame de Prie, qui voulait être seule dans le vice à avoir les priviléges de la vertu. Le roi seul était heureux de respirer ce grand air de Versailles qui lui soufflait à la fois l'ambition et la santé. Le Régent se plaignait au contraire de cette grandeur importune qui l'enchaînait à la personne du roi. Il était à cette terrible période des vies corrompues où l'on ne tient plus au vice que par habitude, cette dernière et inébranlable racine. Le cardinal Dubois, qui avait l'instinct, sinon le génie des devoirs du gouvernement, forçait son maître, toujours son élève, à accepter cette servitude d'honneur, dans l'espoir secret de l'en dégoûter, et de s'y faire substituer.

« Le roi a un goût tout particulier pour

1 *Journal* de Math. Marais, 14 juin 1722.

« Versailles, et si grand qu'il a été résolu de « l'y laisser tout l'hiver. Dans une liste sati- « rique d'exilés, on a mis le Régent *exilé à « Versailles, par ordre du cardinal Dubois.* Il « revient tous les jeudis à Paris, et retourne « le samedi matin. Madame d'Averne est tou- « jours des voyages, et s'ennuie fort à Ver- « sailles, où il n'y a ni spectacle ni Cours, et « où on est si fort en vue qu'elle ne peut « tromper son amant[1]. »

Et jugez de la contrariété, c'était précisément Richelieu qui venait d'avoir un *retour* pour la favorite. C'est seulement à cette époque que Marais le fait entrer en scène. « On « soupçonne, dit-il, le duc de Richelieu de « ravir au Régent les faveurs de sa maîtresse. »

Ceci est de juin 1722 (17, 18, 19).

Dès le 31 juillet, Mathieu Marais raconte avec indignation les orgies qui ont souillé les bosquets où était passé le grand roi. « On vit « en débauche ouverte à Versailles. Il n'y a « personne à la tête qui puisse contenir les « courtisans et les dames. Les princes ont des « maîtresses publiques, et il n'y a plus ni po- « litesse, ni civilité, ni bienséance. Ce n'est

1 *Journal* de Math. Marais, 19 juin 1722.

« plus la cour de ce grand Roi qui, d'un re-
« gard, arrêtoit les plus libertins. Et on y voit
« régner tous les vices sous un roi mineur
« qui n'a point encore d'autorité. »

Tout cela finit par un si cynique éclat[1] que la dépravation du temps elle-même en baissa les yeux. Madame de Retz, digne fille d'une indigne mère, le marquis d'Alincourt, le jeune Boufflers, M. de Mesme furent exilés, et on donna à Boufflers, qui était déjà marié, un gouverneur comme à un enfant ; quant à Rambure, la Bastille lui fut assignée comme lieu de retraite.

Cependant le moment du sacre approchait. A cette heure solennelle qui devait consacrer son innocence et sa loyauté, et où le *Te Deum* de Reims devait le venger de tant d'accusations et de tant de calomnies, le Régent se sentit-il régénéré, purifié par une sorte de grâce ? Les excès dont il avait été le témoin et peut-être l'exemple le firent-ils rentrer en lui-même ? Les larmes de la pieuse maréchale

[1] Voir sur cette ignoble affaire, le *Recueil* Maurepas (1722) ; les *Mémoires* de Richelieu, t. III, p. 318; la *Correspond.* de Madame, t. II, p. 374-375; le *Journal* de Barbier, t. I, p. 227, et celui de Math. Marais, dans la *Revue rétrospective*, t. VIII, p. 221-222.

de Boufflers, désolée des débauches de son fils, trouvèrent-elles le chemin de son cœur, et se surprit-il à écouter malgré lui les exhortations et les reproches, qu'il n'avait fait qu'entendre jusque-là, de la duchesse sa mère et de Saint-Simon ? Je ne sais, mais toujours est-il que depuis cette époque, il est permis de suivre le travail intérieur de cette conscience réveillée. Le Régent retrouva dans ses scrupules de gouverneur et de gardien du roi une sorte de seconde honnêteté. Le crédit des maîtresses baissa, et les roués se dispersèrent. Il les avait fuis au milieu des grands souvenirs et des traditions sévères de Versailles, il s'en débarrassa enfin, toujours grâce à la prévoyante ambition de Dubois, d'une façon plus complète encore. Nocé et Canillac, Noailles lui-même, ne tardèrent pas à être exilés.

C'est vers ce moment si curieux, si intéressant pour le moraliste et l'historien, de la transformation douloureuse du prince, que Saint-Simon nous ouvre sur cette âme bourrelée, sous une apparente insouciance, ces larges vues, ces profondes perspectives qu'il éclaire d'un si magnifique style :

« Je passai sans m'arrêter et j'entrai dans « le cabinet de M. le duc d'Orléans.

« Je trouvai un homme occupé, distrait,
« qui me faisoit répéter, lui, qui étoit au fait
« avant qu'on eût achevé, etc.... Cette dis-
« traction et ce sérieux me donnèrent lieu,
« au bout de quelque temps, de lui en de-
« mander la cause. Il balbutia, il hésita, et ne
« s'expliqua point. Je me mis à sourire et à
« lui demander s'il étoit quelque chose de ce
« qu'on m'avoit dit tout bas, qu'il pensoit à
« faire un premier ministre et à choisir le car-
« dinal Dubois..... Il prit un air plus serein
« et plus libre, et me dit qu'il étoit vrai que
« le cardinal Dubois en mouroit d'envie, que
« pour lui, il étoit las des affaires et de la con-
« trainte où il étoit à Versailles d'y passer tous
« les soirs à ne savoir que devenir ; que du
« moins il se délassoit à Paris par des soupers
« libres dont il trouvoit la compagnie sous
« sa main, quand il vouloit quitter le travail
« ou au sortir de sa petite loge de l'Opéra.....
« Je me mis à rire, en l'assurant que je trou-
« vois cette raison tout à fait solide, et qu'il
« n'y avoit pas à y répliquer. Il vit bien que
« je me moquois, et me dit que je ne sentois
« ni la fatigue de ses journées, ni le vide
« presque aussi accablant de ses soirées, et
« qu'il n'y avoit qu'un ennui horrible chez

« madame la duchesse d'Orléans, et qu'il ne « savoit où donner la tête. »

Suivez bien la progression. Ceci n'est que de l'ennui. C'est pour les vicieux, à un certain moment, comme le mauvais chemin du repentir.

Le rude duc et pair dont il subit la franchise, lui débite alors « cette pressante râte- « lée, » pour parler comme lui, dont on peut, par la tournure même de la conversation, deviner la chevaleresque hardiesse et la noble inflexibilité :

« Aussitôt que je l'eus finie, il me dit que « tout cela étoit vrai et qu'il y avoit pis en- « core ; c'étoit, ajouta-t-il, qu'il n'avoit plus « besoin de femmes, et que le vin ne lui étoit « plus rien, même le dégoûtoit. »

C'était donner beau jeu au conseiller austère, au mordant apôtre qui aussitôt commence, sûr d'être écouté, cet énergique sermon, si bien fait pour précipiter un pécheur du dégoût dans le repentir :

« Mais, Monsieur, m'écriai-je, par cet aveu, « c'est donc le diable qui vous possède, de « vous perdre pour l'autre monde et pour « celui-ci, par les deux attraits dont il séduit « tout le monde, et que vous convenez n'être

« plus de votre goût ni de votre ressort que « vous avez usé ? Mais à quoi sert tant d'esprit « et d'expérience ? A quoi vous servent jusqu'à « vos sens qui, las de vous perdre, vous font « malgré eux sentir la raison ? Mais avec ce « dégoût du vin et cette mort à Vénus, quel « plaisir vous peut attacher à ces soirées et à « ces soupers, sinon du bruit et des gueulées « qui feroient boucher toutes autres oreilles « que les vôtres, ce qui, plaisir d'idées et de « chimères, est un plaisir que le vent em- « porte aussitôt, et qui n'est plus que le dé- « plorable partage d'un vieux débauché qui « n'en peut plus, qui soutient son anéantis- « sement par les misérables souvenirs que « réveillent les ordures qu'il écoute [1] ? »

C'était là la façon à Saint-Simon de faire sa cour. Aussi est-il facile de croire qu'avec de pareils arguments il ne devint jamais premier ministre. Il n'eut jamais d'autre portefeuille que celui de la vérité, le plus léger de tous. Et plus honnête encore qu'ambitieux, il dut se contenter d'une estime que le Régent ne put pas lui refuser.

Comme tous les reproches exagérés, cette

[1] *Mémoires* de Saint-Simon, t. XIX, p. 361 à 371.

terrible mercuriale toucha, mais ne convertit pas. Le défaut de ces excès de parole dans l'apôtre est de précipiter le catéchumène dans ces excès de contrition qui ne sont que des boutades de repentir et non le repentir lui-même. Atterré par ces coups de foudre de l'éloquence, le Régent fut un moment découragé jusqu'à songer à la retraite. « Après « un peu de silence, M. le duc d'Orléans se re- « dressa sur sa chaise : « Eh bien ! dit-il, j'iroi « planter mes choux à Villers-Cotterets ! »

Ici Saint-Simon dut se mordre cruellement les lèvres. Il avait trop réussi. Il avait exaspéré son pénitent jusqu'à l'abdication. Or, ces brusques mouvements de l'âme ne sont jamais sincères, parce qu'ils sont inspirés par un sentiment non de foi, mais de terreur, non d'humilité, mais de découragement. Au lieu de nous vivifier par l'espérance de la réhabilitation, il nous la fait voir si impossible que, de cet inutile effort, de cette aspiration vaincue, il ne nous reste, retombés à terre, qu'un immense besoin d'anéantissement. Mais de cet état anormal qui répugne à l'ancien orgueil, à l'ancienne activité, qui répugne à la vie elle-même, il faut sortir bientôt. On s'indigne contre ses doutes. On étouffe dans son

désespoir. La réaction se fait, le ressort abattu se relève. Pour revivre complétement, que faut-il? une inconséquence. Or, rien ne coûtait moins au Régent qu'une inconséquence.

Néanmoins ce discours de Saint-Simon ne fut pas tout à fait inutile. L'arme trop chargée de ce véhément moraliste n'avait pas tout à fait raté son homme. Le coup était passé au-dessus de la tête de Philippe d'Orléans, mais quelques plombs épars avaient porté autour de lui. Il en résulta que ce qui devait tuer le cardinal Dubois ne fit que blesser madame d'Averne.

A partir de cette conversation, elle est disgraciée. Mais comme il n'est pas encore assez converti pour brusquer les choses, le Régent se ménage dans madame Lévêque qui l'accompagnera au sacre, selon quelques cancans contemporains, une agréable transition à la viduité. Il ne garda cette aimable suppléante que juste le temps qu'il fallait pour faire comprendre à madame d'Averne qu'il la quittait, et définitivement ; car un congé pur et simple se révoque. On peut tout espérer encore d'une indifférence aussi clémente que celle de Philippe d'Orléans. Mais ceci était un congé en forme, un congé avec affront. Personne ne se

méprit à cette circonstance aggravante, sauf peut-être la victime. Quant à Madame, elle remercia Dieu du fond du cœur de lui avoir laissé entrevoir, avant de mourir, cette conversion de son fils, seul désir et seul espoir qui la retinssent sur la terre.

« Je vous remercie bien, écrivait-elle le 16 « mai 1722, de prier pour moi ; je n'ai plus « rien à demander pour mon bonheur en ce « monde ; pourvu que Dieu protége mes en- « fants, je suis contente, mais j'ai grand be- « soin qu'on l'intercède pour mon bonheur « dans l'autre vie, ainsi que pour mon fils. « Dieu veuille le convertir! c'est la seule « grâce que je lui demande [1]. »

La lettre du 12 novembre 1723 est le cantique de Siméon de la princesse mourante : « Je ne sais rien de nouveau, si ce n'est qu'on « m'a dit une chose qui me cause la plus « grande joie ; c'est que mon fils a rompu « avec ses maîtresses, et qu'il trouve qu'il ne « peut plus continuer un genre de vie qui « serait un très-mauvais exemple pour le roi, « et qui lui attirerait de justes reproches ; que « Dieu le maintienne en ces bonnes disposi-

[1] *Correspondance complète*, t. II, p. 369.

« tions et dispose tout pour son bonheur[1]. »

Le duc de Bourbon, au lieu de se féliciter de ce renvoi de madame d'Averne, en prit ombrage, persuadé qu'il n'était que le préliminaire, et pour ainsi dire, la condition d'une liaison dans laquelle l'honneur de son sang se trouverait compromis. On était si peu habitué à voir le Régent se déranger pour rien, qu'on ne voulut pas croire que cette disgrâce, comme toutes les autres, ne dût pas être suivie d'un avénement. On prêtait la succession de madame d'Averne à cette princesse spirituelle, intrigante et dépravée que Richelieu avait façonnée à l'oubli de son rang, et que sous Louis XV, inhabile au premier rôle, impatiente du second, on voit tourner avidement, cherchant à profiter d'une occasion, autour des royales amours. On se trompait cette fois, paraît-il, sur les velléités de cette perpétuelle aspirante, toujours rebutée, à la défroque galante du roi Très-Chrétien. Elle était encore assez jeune et assez belle pour prétendre au pouvoir tout entier, dont plus tard elle ne devait avoir que les apparences.

[1] *Correspondance complète*, t. II, p. 378.

Le duc de Bourbon fut cependant assez longtemps à se désabuser.

« On me mande, monsieur, écrivait-il au « cardinal Dubois, que le congé est donné à « madame d'Averne, et on me mande en « même temps que le bruit court que c'est ma- « demoiselle de Charolais qui la remplacera. « Votre Éminence pense bien que je n'ajoute « pas foi à cette nouvelle. Mais comme cepen- « dant j'ai vu arriver tant de choses extraor- « dinaires, je crois que d'y faire un moment « d'attention ne peut jamais faire de mal. »

Et ici perce le bout de l'oreille, le vrai motif de cette lettre hypocritement timorée :

« C'est ce qui m'engage à vous en écrire « pour vous dire que ma sœur est au milieu « de la cabale que vous connoissez, que c'est « la plus acharnée de toutes contre vous, moi » et les nôtres....

« Un mot de réponse, s'il vous plaît, car « comme ma sœur est bien folle, et que M. le « Régent n'est pas trop raisonnable sur les « dames, cela ne laisse pas de me donner un « peu d'inquiétude. »

Le cardinal Dubois lui répond de manière à ne lui laisser aucune crainte : « La dame « qui est venue à Versailles a été priée de n'y

« plus venir. Cet événement a fait naître le « bruit qui est venu jusqu'à V. A. S. Mais je « vous assure qu'il n'a aucun fondement et « vous pouvez avoir l'esprit en repos sur les « mauvais effets de cette liaison imaginaire[1]. »

Et maintenant voici les détails authentiques de la chute de madame d'Averne :

« Le retour du sacre n'a pas été favorable « aux maîtresses. Le Régent, dès le même « jour, a dit à madame d'Averne qu'il ne « convenoit pas qu'elle restât à Versailles, « que cela donneroit un mauvais exemple au « roi, qu'il seroit toujours de ses amis et son « homme d'affaires, qu'elle pouvoit venir « manger à Paris avec lui (et même y cou- « cher si elle vouloit), et d'autres discours « qui sentoient ou l'inconstance ou le dégoût. « On prétend que c'est un tour du premier « ministre qui n'a pas trouvé bon qu'elle eût « des liaisons avec M. de Nocé, qui étoit re- « venu pendant le sacre, et qu'on a bientôt « renvoyé à Boran. On soupçonne aussi la « dame d'infidélité avec le duc de Richelieu, « qui s'est prévalu de l'absence du maître.

« Quoi qu'il en soit, la voilà renvoyée,

[1] Lemontey, *Histoire de la Régence*, t. II, p. 67.

« et son règne n'a duré que depuis le 12
« juin 1721 qu'elle s'étoit livrée au Régent
« pour de l'argent. Son mari en reste pour le
« gouvernement de Navarreins et des cornes
« d'elle, très-peu de chose, outre le déshon-
« neur. »

Du reste, le dépit donnait à la favorite humiliée une sorte d'héroïsme frivole. Elle jouait avec son malheur et chiffonnait dédaigneusement le dernier billet d'adieu.

« Le Régent la faisoit manger malgré elle;
« elle n'y gagnoit, disoit-elle, que des indi-
« gestions; et à quelqu'un qui lui a dit que
« cela alloit faire un grand vide dans sa vie
« d'être ainsi quittée, elle a répondu que
« c'étoit tout le contraire[1]. »

Depuis cette rupture, que la malignité des courtisans expliquait moins par le dégoût que par la lassitude du vice, et où elle voyait plutôt une preuve de faiblesse qu'une preuve de force, madame d'Averne « soupa encore
« une fois avec le Régent. Elle vouloit se con-

[1] Je tire sur cette phrase, comme de pudiques rideaux, deux parenthèses. Marais cite le mot par trop *régence* que quelque noble loustic dit au prince à ce propos. Force nous est de garder le huis clos. (*V.* le manuscrit, novembre 1722.)

« tenir, mais elle parla comme piquée, et lui « dit qu'il alloit passer sa vie à ivrogner tous « les soirs avec des catins. Il se plaignit de « ces reproches, dit qu'il lui avoit laissé « M. d'Alincourt et le duc de Richelieu, qu'il « avoit eu toutes sortes de facilités, qu'il ne « méritoit pas d'être maltraité, et que le seul « exemple dû au roi le faisoit changer de « manières. Sur quoi le prince d'Auvergne, « qui étoit du repas, lui chanta une chanson « de Belot, qui finit par dire : qu'il *veut se « retirer et être hypocrite*, ce qui ne plut pas « tout à fait au Régent.

« Ce repas a achevé de rompre au lieu de « renouer, et madame d'Averne, qui veut faire « de l'esprit fort, s'est montrée tous les jours « depuis à l'Opéra avec le duc de Richelieu et « d'autres[1], dont le Régent ne se soucie « guère. »

Il était réservé au prince de rester original jusqu'au bout et de dignement finir cette comédie. « *Comme il est capable de tout*, dit « Marais dans son naïf étonnement, il est re-

[1] « M. des Alleurs sans doute, qu'elle n'avait pas « cessé d'aimer, et avec lequel elle a vécu depuis.» (*Mélanges* de Boisjourdain, t I. p. 209.)

« tourné à madame la duchesse d'Orléans, sa
« femme, il mange, paroît au spectacle avec
« elle et y couche..... C'est un Protée et une
« divinité fabuleuse qui prend toutes sortes de
« formes, aujourd'hui amant transporté, de-
« main mari galant et toujours bien au-des-
« sus de tous les courtisans qui l'entourent,
« et qui ne le pénètrent pas. Un Italien arrivé
« depuis peu de Rome, qui ne le connaissoit
« pas, dit à la première vue : *Questo principe*
« *ha la cera d'ingannar tutti questi equanti.* »

Ainsi finit le règne de madame d'Averne qui, plus heureuse, du moins, que celles qui l'avaient précédée, ne supporta pas longtemps l'affront d'une rivalité; elle ne céda sa place qu'à son ennemie légitime, et son amant ne lui fut infidèle que pour être fidèle à sa femme.

D'autres consolations plus directes semblent avoir diminué encore pour elle l'humiliation de son départ qui fut le signal d'une véritable réaction contre ces parties de débauches toujours déplacées, mais qui semblent une profanation à Versailles[1].

[1] *V.* Lemontey, *Histoire de la Régence*, t. II, p. 67. —Marais ne tarde pas à constater cette réaction et en

Pendant quelque temps le Régent trouva nouveau de se remettre aux affaires; mais il le fit sans y prendre longtemps plaisir, car ses ministres ne profitaient de *ces retours* que pour obtenir sa signature au bas de quelque arrêt draconien, de quelque nouvelle liste de taxation. « On ne parle plus d'amour à la « cour. *Plus d'amour, partant plus de joie.* On « est fort employé à juger les taxes..... On « espère tirer cent millions de cette contri- « bution en papier, » dit Marais à la date du 4 décembre 1722.

D'après le *Journal* de Barbier et les *Mémoires* de Richelieu (par Soulavie)[1], madame d'Aver-

« cite une victime: 3 février 1723.—Le roi a su que « Bontemps le père, un de ses premiers valets de « chambre, avoit amené à Versailles sa maîtresse, « appelée Zénobie, et qu'il avoit dîné avec elle. Il a « demandé à son fils avec qui il avoit dîné. — « Avec « mon père, Sire. — Et qui encore? ne me mentez « pas.»—Il a fallu dire la fille. Le roi a envoyé l'or- « dre à Bontemps de la faire sortir sur-le-champ « de Versailles, et de ne point paroître devant lui. « —Il y a bien de l'impudence de mener publique- « ment sa maîtresse à la cour, pendant que le Ré- « gent lui-même, pour l'exemple, a renvoyé la « sienne. »

[1] P. 310 et suiv.

ne aurait joui d'un regain de faveur en l'année 1723. Barbier écrit vers la fin du mois de mai 1723 : « M. le duc d'Orléans, qui n'a plus « de maîtresse en titre, soupe encore quel- « quefois avec madame d'Averne. On blâme « fort le marquis d'Alincourt, qui étoit d'abord « son amant, et qui a repris la place en chef, « de le souffrir. C'est un jeune homme qui « prend cela pour honneur. »

Les *Mémoires* de Richelieu racontent, en lui donnant la date de la fin de juillet 1723, une conversation fort curieuse où le Régent se donna le plaisir de rire à ses dépens et à ceux de ses ministres et y déploya une verve de sarcasme, un bonheur d'ironie, à faire envie à tous les pamphlétaires du temps :

« Ainsi, il ne restoit auprès du prince, dans « sa société intime, que des débauchés ou des « ministres sans talent, que le duc étoit le pre- « mier à tourner en ridicule. Il fut admiré un « jour de toute la compagnie de madame d'A- « verne, sa maîtresse, où il fit une critique pi- « quante de son propre caractère et des minis- « tres qui étoient alors en place.

« Ce qu'il dit de lui-même fut d'un goût sin- « gulier, et si nouveau que tout Paris admira « ses talents dans l'art de la médisance, et les

« méchants, et les restes de l'ancienne cour,
« toujours déconcertés des facéties du prince,
« le furent aussi de celles que je vais raconter.

« Le duc d'Orléans vint un jour chez madame
« d'Averne, dont l'hôtel étoit le rendez-vous
« des beaux esprits du temps, et se voyant en-
« vironné de gens de lettres, d'artistes distin-
« gués et de seigneurs de la cour, il fit en pré-
« sence de tout ce beau monde la critique la plus
« amère de son propre gouvernement; il sup-
« posa pour cela une brochure, et dit à la com-
« pagnie qui l'écoutoit toujours passionné-
« ment:

« Mesdames, les François sont bien mé-
« chants d'écrire contre moi des libelles où je
« suis encore déchiré à belles dents, moi et
« tous les ministres aussi; ils feignent que le
« czar, ayant trouvé le gouvernement françois
« plus sage que celui des autres États qu'il a
« parcourus, a envoyé exprès en France un am-
« bassadeur pour me prier de l'aider de mes con-
« seils. L'ambassadeur me fait un grand éloge
« de la part de son maître, et me fait répondre :

« Sa Majesté czarienne, monsieur, me fait
« bien de l'honneur d'avoir si bonne opinion de
« ma capacité; je ne le mérite pas. Louis XIV,
« jaloux de moi, m'a éloigné de ses conseils; mes

« études se sont bornées aux belles-lettres, à la « chimie, à la peinture, à la musique. Ma nais- « sance, il est vrai, m'a appelé à la régence ; mais « je ne me mêle du gouvernement que pour « penser le soir, quand je suis ivre avec mes « compagnons de plaisir, à faire des édits qui « annulent ceux de la veille. Je suis fâché de ne « pouvoir aider votre maître dans ses grands « projets. Mais voyez le cardinal Dubois. »

LE CARDINAL DUBOIS.

« L'ambassadeur parlant à Dubois qu'il avoit « été trouver, de la part du prince, le cardinal « lui dit :

« Il a voulu rire, sans doute, le duc d'Or- « léans, en vous envoyant à moi. Où veut-il « que j'aie appris à si bien gouverner ? Je suis « le fils d'un apothicaire de village, j'ai com- « mencé à Paris par être, en Sorbonne, la- « quais d'un docteur. Ma bonne fortune m'a « fait sous-précepteur de M. le Régent. Il m'a « accablé de dignités sans m'en donner la capa- « cité. D'ailleurs, je suis rongé de v..... qui me « consume et m'empêche, quand j'en aurois « l'habileté, de me mêler des affaires de France.

« Allez donc voir M. le garde des sceaux et *les*
« *secrétaires d'État.* »

« L'ambassadeur alla voir tous ces messieurs,
« qui lui répondirent comme suit :

M. D'ARMENONVILLE, GARDE DES SCEAUX.

« Est-ce comme garde des sceaux, Monsieur
« l'ambassadeur, ou comme financier que vous
« venez me consulter? Je vous dirai que je n'ai
« guère connu que l'état de mes finances do-
« mestiques, et jamais celles du roi; et comme
« garde des sceaux, on m'envoie sceller tout ce
« qu'on veut, sans qu'il me soit même permis
« de lire; je ne suis qu'un homme de bonne
« volonté. »

M. DE MAUREPAS.

« Je serois charmé d'être utile à Sa Majesté
« czarienne, dit-il à l'ambassadeur de Russie;
« mais qu'elle ait la bonté de me laisser in-
« struire moi-même. J'ai de l'esprit, de l'envie
« d'apprendre, de l'amour pour le roi et pour
« l'État; mais je sors du collége, et je n'ai vu
« d'autre marine qu'un vaisseau qui remontoit
« la Seine, il y a deux ans, et ceux qu'on fait

« faire, hauts de deux pieds, pour amuser les « enfants de mon âge. Je ne désespère pas ce- « pendant de me rendre utile un jour à Sa Ma- « jesté czarienne ; mais je n'ai été qu'un aimable « enfant, espiègle, et ne faisant que des niches « aux femmes jusqu'à ce jour. »

M. DE BRETEUIL.

« A qui vous adressez-vous, monsieur ? Je « suis secrétaire de la guerre, il est vrai, mais « je n'ai vu d'autres troupes que le régiment « qui passa par Limoges pendant que j'y étois « intendant. »

M. DE LA VRILLIÈRE.

« Tenez, monsieur, voilà mes formules de « lettres de cachet. C'est tout ce que je connois « encore. En voilà une pour renfermer un pau- « vre prêtre à la Bastille. C'est tout ce qu'on « me fait faire et tout ce que je sais faire. Je « vous la donne de tout mon cœur. Vous pou- « vez la donner à votre maître, qui envoie son « monde comme cela en Sibérie. »

M. DODUN.

« J'étois autrefois conseiller au Parlement, et « je rapportois bien un procès. Mais M. le duc

« m'a fait contrôleur général, et, en vérité, je « n'y connois rien. »

Avouez que Voltaire n'eût pas mieux dit, et qu'on ne saurait plus spirituellement se suicider d'une épigramme.

Depuis cette scène, qui fait du reste encore plus d'honneur à la bonne humeur du Régent qu'à son amour pour madame d'Averne, nous la perdons de vue dans cette obscurité qui suit l'éclat de toutes les vies scandaleuses. Se fit-elle joueuse ou donna-t-elle à jouer, ce qui alors était une espèce d'état dans le monde, et une *fin,* comme on dit, pour les femmes d'un certain rang qui avaient ruiné leur bourse et leur beauté? Se chargea-t-elle d'appeler du monde aux tripots fastueux qui constituaient le peu honorable privilége du duc de Gesvres, ou qui souillaient l'hôtel de Carignan? Se borna-t-elle à donner de ces petits soupers décolletés où l'on faisait un biribi entre deux verres de champagne, sans en avoir l'air, comme sans y songer, et tenir un de ces cercles de gais viveurs et de sceptiques beaux esprits, comme madame de Fontaine-Martel et madame d'Alluye? Si elle ne se fit pas joueuse comme madame de Livry,

ou si comme mademoiselle de L'Aigle, un moment fameuse, elle ne tailla point le pharaon au Luxembourg, se fit-elle dévote, comme madame de Parabère, et doucement intrigante, académicienne, comme madame du Deffand, ou congréganiste, comme madame de Tencin? Je ne sais. Nous ne la voyons plus passer qu'une fois dans cette chronique de Math. Marais, si animée, si bavarde, qu'elle semble une comédie aux cent actes divers, où chaque personnage célèbre ou ridicule vient tour à tour, et au pied levé, débiter son petit rôlet : « Madame d'Averne, ex-maîtresse « du Régent, est aimée par D...., gendre du « garde des sceaux. Il lui a écrit que si elle « ne répondoit pas à sa passion, il seroit « mort dans trois jours. Pour toute réponse, « elle lui a envoyé un capucin, afin qu'il ne « meure pas sans confession. C'est ainsi « qu'elle s'en est défaite[1]. »

Tout est bien qui finit bien. Or, il est impossible de terminer sur une anecdote plus digne d'elle la folle histoire de cette vie dévergondée. Laissons donc madame d'Averne à ce moment où en dépit de tous les jeux du

[1] *Journal* de Math. Marais, 12 mars 1723.

sort, elle conserve sa belle humeur, sa belle figure et son bel esprit. Nous allions nous attendrir peut-être à la pensée de tant de grâces perdues, de tant de bonté gaspillée, de toute cette vie enfin, ainsi jetée aux quatre vents de la fantaisie et de la passion. Mais pardieu ! voici que le bon Marais nous enlève d'un coup tous nos regrets. Laissons-la donc aller son vagabond chemin, cette joyeuse femme, qui deviendra bientôt quelque noble commère étourdissant les salons du règne de Louis XV de ses grivois souvenirs et de ses récits hasardeux, et qui portera au sein, jusqu'à la dernière heure de sa beauté, des roses moins fraîches que son sourire. Laissons-la aller, toujours pimpante et résolue, toujours bavarde et folâtre, partageant à d'Alincourt et à Des Alleurs les fruits de son appétissante maturité, par un dernier caprice songeant au confesseur *pour tâter de tout,* et s'amusant, faute d'autre, à le tenter. Peut-être après tout, cette retraite en vaut-elle bien une autre. Le repentir grinçant des dents et mettant entre deux larmes du rouge à ses rides sera-t-il préféré à cette franche et sereine impénitence, à ce robuste espoir aux hommes et à Dieu ? Non, sans doute, et à dé-

faut de la contrition parfaite qu'elle était incapable d'avoir ou de garder longtemps, nous n'en saurions vouloir à madame d'Averne de s'être retirée ainsi à petit bruit, en y mettant le temps, de ce monde un moment enchanté par elle, et d'avoir laissé à une autre ce rôle vraiment délicat d'une Madeleine de la Régence.

Finissons sur cette dernière réflexion, qui clôt heureusement cette biographie, à ce point où le vertige d'une époque vous gagne et où l'auteur devient peu à peu aussi frivole que son sujet.

UNE

PETITE MAITRESSE

MADEMOISELLE HOUEL

C'est par indulgence que nous plaçons mademoiselle Howel ou Houel au rang des maîtresses. Ce ne fut qu'une demi-maîtresse, une maîtresse *in partibus*. Le Régent la prit sans l'aimer, pour n'en pas perdre l'habitude, et elle n'eut guère auprès de lui que les priviléges incomplets de la Sulamite chargée de réchauffer les pieds du roi David. Le Régent prit mademoiselle Houel pour se réchauffer le cœur, mais ce fut impossible.

Cependant, comme il faut être galant, même pour ces pécheresses incertaines, res-

tées indécises entre le vice et la vertu, entre la chute et le triomphe, et qu'après tout, ce ne fut pas la faute de mademoiselle Houel, si elle ne se perdit pas autant qu'elle l'aurait voulu, nous accordons à cette jeune personne, qui ne fit rien qu'à moitié, moitié bien, moitié mal, moitié envie, moitié pitié, une moitié de place dans ce convoi de belles dépravées que nous conduisons par la grand'-route de l'histoire... à l'immortalité du roman.

Mademoiselle Houel avait le malheur d'être la nièce de madame de Sabran. De là à être présentée, il n'y avait qu'un pas. On sait que c'était là la position assez équivoque que l'ancienne favorite avait conservée auprès de l'ancien amant. De rage de n'être plus maîtresse, elle s'était chargée d'introduire ses rivales. C'est ainsi qu'elle avait successivement offert à l'insatiable curiosité du Régent (car je crois que le Régent n'eut guère, après la d'Argenton et la Parabère, que des passions d'esprit qu'il déguisa en passions de cœur), madame de Phalaris, madame de Nicolaï et, récemment, selon Maurepas, madame d'Averne, qui pourrait bien s'être offerte elle-même.

Ce n'est que grâce à ce rôle, singulier pour

une demoiselle de Foix, qu'il nous est donné de rencontrer encore madame de Sabran, avec laquelle nous n'avons eu qu'une très-courte entrevue, que la rapide survenue de madame de Parabère, de madame de Phalaris et de madame d'Averne, a par trois fois interrompue.

Madame de Sabran ne pose pas dans notre galerie, elle la traverse.

Madame de Sabran, raconte la chronique, fit donc « venir de Marseille une de ses nièces « qui étoit dans un couvent, et qui alloit se « faire religieuse, et l'offrit à son arrivée « pour maîtresse à monsieur le duc d'Orléans. « Ce prince la prit et fit remettre cent mille « francs à madame de Sabran pour la faire « équiper. »

Ne nous hâtons pas de nous indigner contre madame de Sabran : si cette tante prévoyante n'avait pas appelé sa nièce à Paris, elle était de celles qui y viennent bien toutes seules : selon Maurepas, elle n'aurait même fait qu'y suivre « un certain M. de Valdeuil, lieute- « tenant de cavalerie [1]. »

C'est au mois de juin 1723 que se passait ceci.

[1] *Mémoires* de Maurepas, t. I, p. 120-121.

Mathieu Marais raconte l'aventure en ces termes gaulois dont il a gardé le secret, et dont nous lui laissons le privilége :

« Il y avoit déjà longtemps que le Régent « étoit sans maîtresse, au moins publique- « ment, car, secrètement, on lui donnoit « madame de Ségur. On lui en a fait venir « une de Provence. Mademoiselle Houel est « nièce de madame de Sabran, très-jolie, qui « n'a point fait la difficile, et qui est maî- « tresse déclarée. Il commence par lui don- « ner 20,000 écus de meubles. Il y fait le « mieux qu'il peut, et ce mieux-là est très- « peu de chose ; mais la pucelle s'en con- « tente, étant, à ce qu'on dit, très-*nice,* s'il y « en a de telles en Provence [1]. »

Cet avénement de mademoiselle Houel a eu la bonne fortune d'être aussi annoncé dans la *Correspondance* de Voltaire [2] : « Mon- « sieur le duc d'Orléans ne travaille plus, et, « quoiqu'il soit moins fait pour les femmes « que pour les affaires, il a pris encore une

[1] *Journal* de Math. Marais, juin 1723.

[2] *Lettre à madame de Bernières;* édition Beuchot, p. 92 du t. I de la *Correspondance.* L'annotateur place cette lettre en avril. Elle pourrait bien être de juin.

« nouvelle maîtresse, qui se nomme made-
« moiselle Ouel. »

Rien n'y manque, on le voit, pas même ce coup de griffe qui est comme la marque de fabrique du grand épistolier.

Si le Régent, à l'époque où nous sommes, se montre, et par force, avare de son amour, il est plus que jamais prodigue de son argent. Il fait des rentes à sa maîtresse, faute de mieux.

« On sait qu'il lui a donné 12,000 livres de
« rente sur la ville, qu'il est content de
« dormir auprès d'elle, et qu'elle en est
« aussi très-contente. A peine avoit-elle une
« chemise, et, à l'heure qu'il est, elle a les
« plus belles garnitures du monde. Elle est
« grande, bien faite, de belles dents; mais
« elle est brune et n'est pas belle de visage.
« Elle n'a que seize ans. Cela est fait pour
« durer[1]. »

Mais cela avait besoin de se former un peu. Il est impossible d'allier à un plus haut degré, en effet, que mademoiselle Houel, la naïveté provinciale et la rouerie féminine. Déjà maîtresse du duc d'Orléans, elle avait encore un

[1] *Journal* de Math. Marais, juin 1723.

faux air de pensionnaire échappée, candide jusqu'après la faute.

« Mademoiselle Houel, la nouvelle maî-
« tresse du duc d'Orléans, est si neuve, que,
« se promenant avec lui, et ayant rencontré
« Mittan, intendant de Toulon, qu'elle salua,
« elle dit au prince : « Saluez-le donc, c'est
« notre intendant[1]. »

Si mademoiselle Houel manquait d'esprit, elle avait une tante capable de lui en donner. Madame de Sabran lutta avec une énergie vraiment digne d'une meilleure cause, contre l'indifférence qui s'emparait du Régent, et qui ne tarda pas à l'éloigner d'une maîtresse qui n'avait ni le charme romanesque de ses premières amours, ni l'attrait dépravé des dernières. Mademoiselle Houel, avec toutes les qualités qui attirent, n'avait aucune de celles qui retiennent. L'ennui bâilla bientôt entre ces deux existences qu'avait unies un caprice et que tout séparait. Ce qu'il fallait au Régent, c'étaient surtout des plaisirs de vieillard, des débauches d'imagination, des orgies de cerveau. Le corps une fois vaincu, toute sa lubricité s'était réfugiée

[1] *Journal* de Math. Marais, juillet 1723.

dans l'esprit. La nouvelle maîtresse était peu propre à satisfaire ces désirs d'une sensualité tout idéale. Belle, matérielle, elle s'étonnait de ces appétits raffinés qui dédaignaient les trésors de sa nature pour ne s'adresser qu'à la stérilité de son intelligence. Cette recherche inquiète d'un impossible plaisir, cette aspiration désespérée vers des voluptés métaphysiques, tous ces efforts et tous ces regrets épuisaient cette vieillesse précoce et irritaient cette opulente jeunesse, liées ensemble par un amour qui ressemble à un supplice.

Philippe rompit le premier cette chaîne qu'appesantissaient sans cesse de nouvelles incompatibilités. Il rendit la liberté à cette esclave impatiente de n'être plus qu'une femme; et il retomba, pour n'en plus sortir, dans ce dégoût de lui-même et de toutes choses qui est la dernière période de la débauche.

Pour mademoiselle Houel, il est permis de croire qu'elle quitta sans regret cette position équivoque, même pour une maîtresse, qui enchaînait autour d'un cœur aride, comme une fleur au rocher, sa languissante jeunesse. Comme les filles de certains brûlants pays, qui naïvement dépravées, s'amassent par la

prostitution une dot honorée, elle avait conquis, par le patient sacrifice d'une de ses plus belles années, le droit de vivre impunément selon son cœur.

Elle songea à se marier. Peut-être cet énergique dessein lui avait-il été suggéré par son artificieuse tante, et ne devait-il être dans sa pensée qu'un de ces coups de théâtre que la coquetterie d'une femme délaissée a toujours à son service. Contre toute attente, le Régent, que la résistance enflammait plus que l'amour, ne fut pas sensible à cette déclaration d'indépendance. Il ratifia le congé que la naïve rebelle s'était donné, et dans des termes qui n'eurent pas le don de plaire à madame de Sabran.

« Le duc d'Orléans a fait dire à madame « de Sabran et à sa nièce de quitter la maison « de Sêve, où il se fait une trop grande dé- « pense. Madame de Sabran s'est moquée de « l'ordre, et a dit qu'elle attendroit qu'on la « chassât avec des gardes. On peut appeler « cela de l'amour forcé[1]. »

Mais la fière dame n'était pas au bout de

[1] *Journal* de Math. Marais, 27 août 1723. — *V.* aussi les *Mémoires* de Maurepas, t. I, p. 121.

ses déceptions. Elle eut bientôt à partager avec tout son entourage celle de la mort du duc d'Orléans, qui lui enleva toute espérance.

S'il fallait en croire les *Mémoires* de Maurepas, une grossesse des plus imprévues fut tout l'héritage qui demeura à mademoiselle Houel de cet illustre mort, qui échappait à l'honneur d'une paternité très-contestable.

Mademoiselle Houel demeura sans aucun établissement. « Valdeuil fut aussi sans ré-« compense, et son frère (de mademoiselle « Houel) sans régiment[1]. »

[1] Le frère de mademoiselle Houel fut plus heureux qu'elle, et fit au jeu une fortune que d'Argenson (*Mémoires*, t. I, p. 40) évalue à plusieurs millions. Il avait mis pour tout enjeu, sur la première partie, un écu, selon d'Argenson, vingt-quatre sols, selon Barbier (*Journal*, 1731, t. III, p. 159), que mademoiselle de Charolais lui avait donnés en échange d'une orange qu'il tenait à la main « étant specta-« teur dans un très-gros jeu.» Il gagna cette première partie, et fit de sa vie une série de parolis toujours insolemment heureux. Barbier raconte, sous la date de février 1739, une soirée où M. Orry de Fulvy, frère du contrôleur général, intendant des finances et directeur de la Compagnie des Indes, perdit au biribi, jeu défendu, contre cet Houel, alors officier aux gardes, une somme de vingt mille louis! (480,000 livres.)

Ainsi finit l'histoire, qui finit très-mal, comme on voit.

Mademoiselle Houel, selon Boisjourdain, réussit pourtant à se marier. Mais cet hymen ne fut guère heureux, s'il faut en croire le même auteur. Les deux époux se battirent durant la nuit même de leurs noces, et ne tardèrent pas à se séparer[1].

Ce que c'est que d'avoir goûté, si peu que ce soit, au fruit défendu !

[1] *Mélanges* de Boisjourdain, t. I, p. 210.

LA

DERNIÈRE MAITRESSE

MADAME DE PHALARIS

« L'Amour, qui est un petit brouillon,
« prend assez de plaisir à mêler les cartes.
« Le Régent est en querelle avec madame de
« Parabère, sa maîtresse. Madame de Sabran
« veut reprendre sa place ou faire prendre
« cette place à une autre personne de ses
« parentes, que l'on appelle la duchesse de
« Falari. Et c'est au milieu de la translation
« du Parlement, de la retraite prochaine du
« chancelier, de la destitution du cardinal,
« et de la ruine publique, que se joue cette
« nouvelle comédie, qui rend toute cette pièce
« tragi-comique[1]. »

[1] *Journal* de Math. Marais, 14 nov. 1720. — Marais est le seul à indiquer cette parenté de madame de Phalaris avec madame de Sabran.

Voilà en quels termes Marais, toujours fidèle historiographe des événements frivoles de son temps, annonce l'avénement de madame de Phalaris, rivale un moment préférée de madame de Parabère, que nous avons déjà vue supplantée par madame d'Averne.

Et, à propos de madame de Phalaris et du rang que nous lui attribuons, qu'on nous permette un mot d'explication.

Nous avions réservé pour la fin, pour la bonne bouche, comme on dit, cette esquisse de la vie de madame de Phalaris et de ses aventures, — non que son avénement soit postérieur en date à celui de madame d'Averne, puisqu'il remonte à l'année 1720, et que madame d'Averne ne régna qu'à partir de juin 1721, — mais parce qu'elle eut le triste honneur de fermer ce cortége de belles pécheresses qui accompagnent jusque dans l'histoire la marche indécise du Régent ; — parce qu'elle resta la dernière en place et reçut en cette qualité le dernier soupir de cet amant que tant d'autres avaient tué avec elle. Elle appartient, par ce sinistre coup de théâtre, au dénoûment, bien qu'elle se rattache, surtout par son rang dans l'action, à la seconde partie de la pièce, à ce moment criti-

que où l'intrigue se relâche avec madame de Parabère, et où madame de Phalaris, la plus souvent prise et reprise des maîtresses du Régent, et qu'il semble avoir aimée en plusieurs fois, saisit ce fil fragile, qui se rompra encore successivement dans les mains de madame de Parabère et de madame d'Averne, pour retomber et s'épuiser entre ses doigts.

Il est difficile, du reste, j'en conviens, d'indiquer le moment précis où commencent et où finissent ces royautés éphémères, tour à tour usurpant et usurpées.

Qu'il nous suffise de savoir que, vers le 20 novembre, ce nouvel amour du Régent, à peine en fleur le 14, s'épanouissait déjà en un beau scandale.

Marais nous montre au théâtre du Palais-Royal, à cette date, le vieux et toujours jeune Baron, jouant à soixante-huit ans, à enlever les applaudissements, *le Comte d'Essex,* — les femmes couvertes de pierreries, les hommes vêtus d'habits magnifiques, et le Régent paraissant avec sa maîtresse d'un côté, tandis que M. le Duc s'étale de l'autre avec la sienne[1].

Ce dédain de l'opinion publique, cet oubli

[1] *Journal* de Math. Marais, 20 novembre 1720.

de toute pudeur peignent d'un trait l'époque tout entière, habituée à ces exhibitions fastueusement cyniques, et les souffrant de bonne grâce.

Cependant les affaires du Régent marchaient rondement : c'était un homme à brûler les étapes, surtout en amour.

Les lustres du grand bal public qui eut lieu au Palais-Royal, le 1er décembre, éclairèrent un triomphe qui n'avait plus de contradicteurs, et ne comptait que des courtisans.

« Il y a eu bal public au Palais-Royal la « nuit de dimanche à lundi, dit Marais. Le Ré- « gent y a paru tenant sous le bras une nou- « velle maîtresse, qui se nomme la duchesse « de Fallari (*sic*)[1]. Son mari est Gorge d'Entra- « gues, fils de Gorge, fameux partisan que l'on « a vu porter la livrée[2] et qui avoit épousé

[1] Cette phrase pourrait donner à penser que jusqu'au 1er décembre, la faveur de madame de Phalaris et la disgrâce de madame de Parabère n'avaient pas été déclarées. Faut-il prolonger jusqu'au 20 novembre, dans le doute, le règne de madame de Parabère? Je le veux bien.

[2] Les *Mélanges* de Boisjourdain (t. I, p. 226), Duclos (*Mémoires*), la *Galerie de l'Ancienne Cour*, et plusieurs autres ouvrages, font aussi du mari de madame

« en secondes noces une Valençay. Le fils,
« après la mort d'une première femme, qui
« étoit mademoiselle de Nangis, et qui mou-
« rut misérablement dans sa première cou-
« che, non sans soupçon de violence, il y a
« six ou sept ans, passa en Italie, vit le Pape,
« à qui il parla de la maison de Valençay,
« dont étoit sa mère ; et, s'étant trouvé que
« le cardinal de Valençay[1] avoit été autrefois

de Phalaris le fils du financier cité par Boileau :

Que Gorge vive ici, puisque Gorge y sait vivre.

D'autres écrivent « y peut vivre. » Lemontey, et après lui M. Taschereau, inclineraient à le croire seulement son petit-fils. « J'ai lu, dit Lemontey, à l'occa-
« sion de ses brigandages (de M. de Fallari), une cor-
« respondance tenue entre son père et M. Leblanc,
« ministre de la guerre (en 1721) et qui me porte à
« croire que Duclos s'est trompé lorsqu'il prétend
« que le père du duc de Fallari est un financier dont
« Boileau a parlé soixante ans auparavant dans sa
« première satire. » — Il résulte de la *Correspondance de Boileau avec Brossette*, publiée par M. Laverdet (Techener, 1858), que Boileau eut Gorge d'Entragues, père du duc de Phalaris, en vue, non dans sa première mais dans sa dixième satire (p. 473 et 514). On prétend qu'il est dans les *Caractères* de La Bruyère sous le nom de *Sylvain*.

[1] Ce cardinal de Valençay avait été, avec Boute-

« le bienfaiteur des ancêtres de Sa Sainteté,
« le Pape, en reconnoissance, lui donna le
« titre de duc de Fallari, qui ne lui a pas plus
« coûté qu'une indulgence.

« Le nouveau duc, revenu en France, où
« il avoit été interdit plusieurs fois pour sa
« dissipation et mauvaise conduite, trouva
« une jeune personne en Dauphiné, assez
« mal à son aise, mais passant pour fille de
« condition. Il lui propose un mariage ; elle
« l'épouse. Quelques jours après ses noces,
« il est arrêté pour dettes et friponnerie ; on
« veut lui faire son procès. Il s'échappe,
« passe en Espagne, où il est encore (1720).
« La duchesse, désespérée, trouve une per-
« sonne qui en prend pitié et la mène à Paris.
« Madame de Vauvray[1] la met dans un cou-

ville, la première lame de son temps; c'est lui qui, un jour, voulait se battre avec Bouteville lui-même, parce que, devant servir de second à ce dernier, qui était son ami intime, l'affaire s'était arrangée et que Valençay ne voulait pas ainsi perdre sa journée. Il fallut, pour le contenter, que Bouteville cherchât querelle à quelqu'un de gaieté de cœur et lui trouvât de l'occupation.

[1] Il a existé une madame de Vauvray, connue par les chansons du temps et les *Mémoires* de madame de Staal. — Nous trouvons d'abord, dans le *Recueil*

« vent, où elle en prend grand soin, et, au
« bout de quelque temps, la jeune duchesse

Maurepas, sous la date de 1701 (t. XXVIII, f° 218), un certain couplet sur N..., femme de M. Girardin de Vauvray, intendant de Toulon :

Un certain laquais, ce dit-on,
De l'intendante de Toulon *(Ce laquais a été pendu.)*
A fait à sa maîtresse.....
Eh bien?
Ce qu'on fit à Lucrèce.....
Vous m'entendez bien.

Nous trouvons aussi une ordonnance du roi du 31 août 1720 servant de règlement pour le Conseil de marine, et désignant le sieur de Vauvray pour en faire partie. Il est à croire que c'est le mari de notre dame. Madame de Staal parle en plusieurs endroits de ses *Mémoires* d'une « madame de Vauvray « logée à côté du Jardin Royal, chez laquelle le fa- « meux anatomiste du Verney l'avoit introduite. » C'était « une femme d'une physionomie singulière, « mais de beaucoup d'esprit. Une belle maison qu'elle « avoit fait bâtir, un gros domestique, bien des équi- « pages, une table délicatement servie, d'agréables « promenades ; tout cela me plut assez pour être « bien aise qu'elle m'invitât de venir souvent chez « elle et d'y faire même de temps en temps quel- « que séjour.» Madame de Vauvray voyait peu de monde à cause « de l'éloignement de sa maison ; « mais ce qu'elle voyoit étoit de très-bonne compa- « gnie.» Duverney, Fontenelle ; Ferrant, « qui avoit « bien de l'esprit, » même au dire de Voltaire, et qui était neveu de madame de Vauvray ; l'abbé de

« d'Olonne[1] la reconnoît pour sa parente et la « met dans le monde. »

C'était là un mauvais service à rendre à une jeune femme dans la situation de madame de Phalaris. Abandonnée de son mari, elle se trouva livrée presque sans défense à tous ceux qui aspiraient à le remplacer, et le

Saint-Pierre et quelques grands seigneurs ; l'abbé de Bussy, les ducs de La Feuillade et de Rohan s'y rencontraient souvent. Mademoiselle Delaunay dut à cette officieuse personne de connaître un assez grand nombre de gens du monde et de gens d'esprit, et elle reçut d'elle, à sa sortie de la Bastille, une lettre fort gracieuse accompagnée « d'une cassette « contenant l'habillement d'une femme depuis la « tête jusqu'aux pieds et tout ce qui peut entrer dans « notre parure, le tout du meilleur goût du monde. »

[1] C'est sans doute cette jeune duchesse d'Olonne, victime de son dévouement conjugal, « à la mort « de laquelle (arrivée le 21 octobre 1716), toute « la cour donna des larmes, au témoignage de « Lemontey (t. II, p. 367). Lorsque cette jeune « femme, petite-fille du célèbre Louvois, vit sur son « mari les symptômes varioliques, elle eut le pres- « sentiment de sa propre fin, dicta son testament, fit « ses dévotions à sa paroisse et prit congé de sa fa- « mille. S'enfermant ensuite avec le duc d'Olonne, « elle le servit courageusement jusqu'à ce qu'elle « fût frappée de sa maladie (la petite vérole), dont « ses soins contribuèrent beaucoup à le guérir. »

nombre était grand de ceux qui la trouvaient bien faite et spirituelle, « pour femme de pro-
« vince[1], » suivant l'expression dédaigneuse de mademoiselle de Montpensier. Elle n'eut que l'embarras du choix, et s'en dispensa de trop bonne grâce, cherchant à ne décourager personne, elle qui avait tant besoin d'amis ! Marais s'explique là-dessus avec sa caractéristique liberté :

« Elle joue à trois ou quatre amants à la
« fois, ne manque pas de beauté, ni de cer-
« tain esprit propre à séduire. »

Ces qualités parurent propres à lui assurer l'héritage de madame de Parabère.

« L'intrigue de la cour s'en mêle. On veut
« faire tomber la Parabère, qui fait semblant
« de ne s'en pas soucier. Et voilà la duchesse
« de Falari déclarée maîtresse du Régent. »

Ici Marais donne de la nouvelle favorite une généalogie qui paraît exacte, et qui cependant est contestée par les historiens de la Régence, notamment par Lemontey et Boisjourdain.

Selon Marais, « elle se dit d'Harancourt,

[1] Gresset a dit aussi :

Elle a d'assez beaux yeux, pour des yeux de province.

« de la grande famille de Lorraine, mais « elle en est bien loin. Son nom est de Ran- « court[1]. Son père, homme bien fait, venant « de rien, passa à la cour de Savoie, où il « fut valet de chambre de Madame Royale, « et très-avant dans ses bonnes grâces, à ce « que dit la chronique. Il revint en Dau- « phiné, épousa mademoiselle de La Blache, « fille de condition, assez belle, qui fut très- « galante, qui est encore au monde, et qui a « donné à sa fille l'éducation qu'on lui voit. « Le président Tencin[2], de Grenoble, galant « de la mère, trouvant la fille au bal, voulut « lui serrer la main. Le Régent lui dit : « Mas- « que, c'est trop de la fille et de la mère. » « Et le président se retira sans se le faire dire « deux fois. Mais on entendit quelque temps « après chanter dans le bal un vaudeville

[1] Nous trouvons dans les notes de Barbier une version peu différente : « La duchesse de Falari, jeune « personne d'une rare beauté, étoit née à Saint-Mar- « cellin, en Dauphiné, marquise d'Arancour par son « père et Falloz de La Blache par sa mère. » On l'avait mariée en 1715. Falari est le nom d'une petite ville du royaume de Naples.

[2] Ce président de Tencin, assez libertin, était le frère de madame de Tencin, probablement.

« plaisant. C'est une très-ancienne chanson,
« que l'on chante en canon, etc [1]. »

Déjà donc, le 17 décembre, les chants fescennins et les malins couplets accompagnaient le triomphe de la belle usurpatrice. Mais les railleurs eurent peu le temps d'exercer leur verve à ses dépens. Le 5 décembre, madame de Phalaris, qui, le 1er, était tant à

[1] Fallari, ra dondaine, Fallari, ra dondé.
Trois petits couteaux dans une gaîne,
L'un est rouge et l'autre est blanc,
L'autre est nuancé d'argent.

« Les trois petits couteaux sont les trois amants de
« la duchesse, qui sont le marquis de Tessé, Lévy et
« Préaux (ce dernier, fils de madame de Vauvray).
« Et ainsi le Régent a appris qu'il avoit des pré-
« curseurs.

Vauvray, leste, pimpante,
Amène Falaris;
A Jésus la présente,
Puis faisant un souris,
Dit : Que fait le Régent?— Trop longtemps il diffère.
Enfin, chez le poupon,—don don,
Le Régent arriva,—la la,
Mais avec Parabère.
(*Chansons manuscrites* de la Bibliothèque Mazarine.)

Le *Recueil* Maurepas contient le même couplet avec de légères variantes, mais au nom de madame de Sabran.

envier, n'était plus qu'à plaindre. Le Régent et les flots sont changeants, et c'est surtout du règne des favorites que l'on peut dire :

Je n'ai fait que passer...., elle ne l'était plus.

Le 5 décembre en effet, Marais constate l'éclipse de la nouvelle planète : « La fortune « de madame de Falari a passé comme « une ombre. L'étoile de madame de Para- « bère a été plus forte que la sienne. On a « tant couru, intrigué et tourmenté le Ré- « gent, qu'il est revenu à sa première maî- « tresse, et dès ce soir même, il a soupé avec « elle et ses favoris, et a fait dire à l'autre, « qui venoit pour souper avec lui, et à ma- « dame de Sabran qui l'accompagnoit, qu'il « étoit malade et qu'il étoit couché. Il ne l'a « point congédiée autrement. Les amis de la « duchesse disent que cette aventure n'a « pas le moins du monde intéressé son hon- « heur. »

Le mot est joli, d'une femme qui jouait à quatre amants à la fois.

Aussi le grave Marais ne se laisse-t-il pas prendre à ces artifices de la défaite. Écoutez-le conclure : « Mais on sait bien que penser « d'une femme qui a mangé plusieurs fois

« avec le Régent en secret, et qui a été publi-
« quement au spectacle et au bal avec lui [1].»

Marais a raison.

Il ajoute : « Madame de Vauvray la sou-
« tient beaucoup. » Cela n'a rien qui nous étonne d'une si officieuse dame. Les chansonniers lui font jouer un rôle bien plus actif encore dans ces amours sitôt traversées. Mais, ô vicissitudes du cœur humain ! dès le 6, les rieurs sont retournés, avec le Régent, du côté de madame de Phalaris.

« La duchesse de Falari, que l'on croyoit
« noyée, est revenue sur l'eau ; elle a soupé
« aujourd'hui avec le Régent, et entretient
« encore des espérances. »

C'est le cas de dire avec Marais : « C'est le
« petit *jay, je l'ai vu vif, je l'ai vu mort, je l'ai*
« *vu vif après sa mort.* »

Le fait de cette résurrection était d'autant plus étonnant, que madame de Phalaris avait contre elle, non-seulement les roués, mais les médecins. Le fidèle et brutal Chirac la charge même d'une accusation bien grave dans sa bouche, et de nature à faire réfléchir sans doute tout homme qui, comme son indocile

[1] *Journal* de Math. Marais, 6 décembre 1720.

client, ne se serait pas également soucié de la morale et de la médecine.

Le brave médecin en fut pour ses frais, et ne put tirer de Philippe, en échange de ses salutaires confidences, qu'un mot qui le peint tout entier, mais trop nu pour que nous puissions le reproduire.

Une autre scène fournit aussi ample matière aux commérages de la cour, et ne doit pas être dédaignée par l'histoire anecdotique.

On y verra que le métier que faisait madame de Sabran avait aussi ses humiliations :

« On a su aussi que, le jour qu'elle fut « présentée par madame de Sabran, après « quelques discours, madame de Sabran se « retira pour aller tenir, dit-elle, compagnie « à son prince (qui est le prince d'Isenghien); « elle écouta à la porte, et entendit de ses « oreilles mille choses offensantes que di- « soient contre elle le Régent et la duchesse. « Elle rentra et voulut faire des reproches à « l'un et à l'autre, à quoi le Régent dit : « Tout « ce que j'ai dit de toi est vrai, et il y en a « encore cent fois davantage, que je dirai si « tu veux retourner écouter à la porte [1]. »

[1] *Journal* de Math. Marais, 13 décembre 1720.

L'histoire ne dit pas ce que répondit madame de Sabran, qui était pourtant, suivant une expression de Molière, « forte en gueule. »

C'est sans doute qu'il n'y avait rien à répondre.

En dépit de cet affront fait à une protectrice que l'on s'essayait déjà à braver, le pouvoir de madame de Phalaris ne fut jamais bien assuré. Elle ne semble avoir été à ce moment même que la doublure de madame de Parabère.

« Le Régent, dit Marais, paroît publique-
« ment au spectacle avec madame de Falari
« et madame de Vauvray qui la mène *pen-*
« *dant qu'il est en particulier* avec madame de
« Parabère. Ce sont *des maîtresses alternatives*
« *et consécutives.* »

Malgré cet éclectisme humiliant, la tenace duchesse « continue toujours d'aller au Palais-
« Royal. »

Elle s'est obstinée à enlacer ce cœur rebelle, elle prend cette indifférence au défaut de la cuirasse. Elle s'avise de tout, même d'avoir de l'esprit. « Elle soutient, ajoute Marais, son
« poste par son esprit. »

Le Régent regimbait à ses avances et se défendait assez peu galamment contre toutes

ces surprises charmantes d'une femme entêtée de plaire.

« Le Régent lui dit qu'elle n'est pas belle « et qu'il ne l'aime pas, et elle répond qu'elle « est bien sûre qu'il l'aimera un jour, par quoi « elle rit et elle l'amuse [1]. »

Madame de Phalaris ne se trompait pas. Le Régent devait l'aimer un jour, le dernier. Le premier baiser sincère devait se confondre avec le dernier soupir.

Mais marchons, marchons, car déjà la fatalité nous presse et nous enveloppe de son ombre. Épuisons jusqu'aux dernières joies d'un sujet qui va devenir si triste. Le Régent ne rit guère plus. Sa maîtresse quand même commence à ne plus en avoir envie et à trouver la plaisanterie mauvaise. Qui donc va nous égayer ? Parbleu ! c'est le mari.

Oui, le mari de madame de Phalaris, le pendant (bon à pendre, en effet) de M. Ferrand d'Averne, avec lequel nous avons déjà eu le triste honneur de faire connaissance. Mais il le fallait bien pour faire connaissance avec sa femme.

Eh bien ! le duc de Phalaris, qui rôdait au-

[1] *Journal* de Math. Marais, 23 décembre 1720.

tour de la fortune de sa femme, s'en approche à la première nouvelle de son succès. Il veut à toute force..... quoi donc? la poignarder! oh! rassurez-vous, il veut à toute force partager *son bonheur*.

Mais le hasard, cet *incognito* de la Providence, a de rudes caprices et de brutales leçons. M. de Phalaris ne pouvait arriver à Paris aussi vite que son impatience l'eût désiré. Nous savons qu'il était quelque peu brouillé avec la justice. Force lui fut donc de prendre quelques précautions pour venir se raccommoder avec sa femme. De là aussi quelques retards. Il arriva cependant, mais pour prendre le deuil de ses espérances.

Il arriva, quelque diligence qu'il fît, *vingt-huit* jours juste après la disgrâce de sa femme.

Le vendredi (jour néfaste) 10 janvier 1721, Math. Marais, en effet, l'inscrivait, sans la moindre oraison funèbre, à son galant nécrologe :

« Il y a de nouveaux changements dans les « maîtresses. La duchesse de Falari est tout « à fait renvoyée. »

Du même coup, madame de Parabère donne sa démission au milieu d'un orage de jalousie

et d'indignation assez motivé, s'il faut en croire Marais[1].

Le champ est ouvert aux remplaçantes, et les coquettes s'élancent à l'assaut de ce cœur mal fermé, où la brèche est faite depuis si longtemps. « Il cherche à placer son amour « ailleurs, et il y a des dames de qualité assez « indignes pour briguer cette alliance et se « porter héritières des chassées. On les nom- « mera bientôt. »

C'est juste à ce moment qu'arriva le mari. Ils sont l'opportunité même, lorsqu'ils s'en donnent la peine vraiment, ces maris.

« Le duc de Falari, ayant appris la faveur « de sa femme auprès du Régent, et revenu « en France, s'est mis à jouer à Bordeaux, à « emprunter, et même, dit-on, à voler ceux « qui lui gagnoient son argent. Il venoit à « Paris..... »

Et non pas seul, s'il vous plaît. Comme on est généreux de la fortune des autres, il ve-

[1] « Madame de Parabère ne veut plus le voir de- « puis qu'il voit des filles d'Opéra que l'on croit..... « (suivent les circonstances aggravantes), et il a été « prêt à la battre, après un souper, parce qu'elle n'a « pas voulu faire sa volonté. Il lui a écrit une lettre « menaçante. Elle lui a répondu fortement. » (*Journal de Math. Marais*, 10 janvier 1721.)

nait en grande compagnie, prêt à partager son aubaine avec « le comte et la comtesse « de Valençay (Ameloï de Chaillou), pour « jouir de sa nouvelle fortune, quand..... »

Quand? Eh bien! quoi? qu'a-t-il pu lui arriver, à ce digne sire, modèle de tolérance conjugale? Rien que de très-naturel : « Quand « il a été arrêté à Chartres par ordre du roi; « l'hôtellerie a été investie, on l'a enlevé et « conduit à la Bastille, d'où on le doit trans- « férer dans une autre prison [1]. »

Ce n'était pas au Régent, mais à la famille de Phalaris, qu'était due cette mesure préventive un peu énergique, il faut l'avouer.

« On ne doute pas que la famille n'ait fait « faire le coup; elle craignoit les folies de « cet homme-là, qui en a fait toute sa vie, et « qui en auroit peut-être fait d'autres plus « importantes. »

Tout cela était peu consolant pour le duc de Phalaris, mais, en revanche, c'était l'unique consolation de sa femme. « La bonne fortune « de sa femme, qui n'a guère duré, lui aura « du moins servi à la délivrer d'un tel mari, « *et ce n'est pas peu.* Il a pour frère M. Gorge

[1] *Journal* de Math. Marais, 8 février 1721.

« de Reyre, conseiller au Parlement, qui est « un très-honnête homme, et pour sœur ma- « dame d'Ancenis, belle-fille du duc de Cha- « rost,—aussi sage que son frère l'est peu. »

Depuis le 7 février 1721 jusqu'à la fin de 1723, nous n'entendons plus parler de madame de Phalaris, mais nous avons encore quelquefois des nouvelles de son mari. Ainsi, nous lisons dans Marais, à la date du 9 janvier 1722 :

« Le duc de Falari s'est échappé du châ- « teau de Joux, en Franche-Comté, et a passé « en Suisse où il a recommencé ses escro- « queries. On l'en a chassé. Où ira-t-il à pré- « sent[1]? Le Pape d'aujourd'hui n'est point « Valençay. »

[1] Lemontey se charge de la réponse et nous achève l'histoire de « cet homme dépravé, qui « abhorrait les femmes, maltraitait la sienne, et « passait le temps où il n'habitait pas les prisons « avec des faux monnayeurs et des voleurs de grand « chemin..... » Ce duc (probablement après son évasion) parcourut plusieurs cours de l'Europe, « vêtu « en mendiant et s'annonçant avec le plus étrange « cynisme comme une victime de l'incontinence du « Régent. Après la mort de ce prince, il parvint à « faire demander sa réintégration en France par le « Pape Benoît XIII, mais M. le Duc ne put la lui

Enfin, vers la fin de 1723, nous retrouvons madame de Phalaris toujours souriante, tou-

« accorder par l'impossibilité d'orienter les juge-
« ments qui avaient prononcé contre lui des peines
« capitales. Dans le cours de ses brigandages, il s'éri-
« gea même en apôtre.« Ce fou de Falari, écrivait de
« Rome le cardinal de Polignac, le 8 mars 1730, est
« revenu avec des luthériens, qu'il prétend avoir
« convertis, j'ai voulu le faire sortir, comme l'autre
« fois, mais on m'a dit qu'il avait pris une patente de
« l'Empereur. C'est le recours des malheureux qui
« veulent ici demeurer par force. » On eut de ses
« nouvelles, en 1733, par une lettre qu'il écrivit des
« prisons de Nuremberg, au roi Stanislas pour lui
« demander de l'argent; et lui offrir d'être son es-
« pion dans la maison du primat de Pologne. Le mi-
« nistère français, consulté par Stanislas, lui recom-
« manda bien de ne pas répondre à ce bandit, et la
« duchesse de Béthune, sa sœur, trompée dans l'es-
« poir qu'elle avait eu de sa mort, sollicita son ex-
« tradition dans une prison d'État. On lit dans le
« *Mémoire* manuscrit du duc de Luynes, que ce pro-
« tégé de deux Papes mourut enfin parmi les Turcs
« en 1741, mais cette assertion n'est pas exacte, et la
« fin de ce personnage fut encore plus romanesque.
« Il avait gagné la confiance du duc de Mecklem-
« bourg, lorsque la fille de ce dernier fut mariée par
« la Czarine au prince de Brunswick. C'est la même
« qui devint peu après mère du malheureux Yvan
« et Régente de Russie. Le duc de Mecklembourg, à
« l'occasion de ce mariage, se servit de Falari pour
« envoyer à sa fille quelques présents et des lettres

jours empressée auprès du Régent, mais dans quelles circonstances! Écoutez ce funèbre

« secrètes. Le fameux Biren, qui régnait alors sous « le nom de la Czarine, fut informé de ce message, « qui lui parut suspect. A son arrivée à Riga, Falari « se vit entouré par une escorte, qui, moitié par honneur, moitié par force, le détourna de la route de « Pétersbourg, et le conduisit à Saint-Alexandre « de Newski, où il fut dépouillé et interrogé. On le « mena ensuite à Moscou où il fut consigné au secret « et à la garde d'officiers, dans une maison de la « *stabode* allemande ou faubourg des étrangers. « Comme l'ordre était donné de le servir à son gré, « il demanda du millet, sous prétexte de le faire sécher et de le manger, mais dans le fait, pour le « répandre sur sa fenêtre, et attirer les pigeons du « voisinage; il saisit de cette manière un assez grand « nombre de ces volatiles, et les relâcha ensuite, « après leur avoir attaché aux pattes et aux ailes de « petits billets où il y avait écrit que le duc de « Mecklembourg était détenu à Moscou, dans telle « maison qu'il indiquait. Cette fausse nouvelle, ainsi « répandue, produisit d'étranges rumeurs, et parvint jusqu'à la cour. On condanna au knout les « gardiens de Falari, et il fut lui-même plongé dans « un cachot où il ne tarda pas à périr, le 10 septembre 1740, laissant le vulgaire bien persuadé qu'il « était le duc de Mecklembourg indignement assassiné. Le marquis de la Chétardie dévoila cet événement, et adressa au ministre des affaires étrangères l'acte authentique du décès de Falari. J'ai lu « cet acte que M. Amelot envoya le 13 juin 1741, au

récit, qui donne à la fin de notre biographie l'intérêt du drame et l'autorité effrayante de ses leçons :

« Le duc d'Orléans parut d'abord vouloir « se livrer au travail (à Versailles) dit Duclos, « mais sa paresse et sa dissipation lui firent « bientôt abandonner les affaires aux secré- « taires d'État, et il continua de se plonger « dans sa chère crapule. Sa santé s'en alté- « roit visiblement, et il étoit la plus grande « partie de la matinée dans un engourdisse- « ment qui le rendoit incapable de toute ap- « plication. On prévoyoit que d'un moment « à l'autre il seroit emporté par une apo- « plexie. Ses vrais serviteurs tâchoient de « l'engager à une vie de régime, ou du moins « à renoncer à des excès qui pourroient le « tuer en un instant. Il répondoit qu'une « vaine crainte ne devoit pas le priver de ses « plaisirs. Cependant, blasé sur tout, il s'y li- « vroit plus par habitude que par goût. Il « ajoutoit que loin de craindre une mort su- « bite, c'étoit celle qu'il choisiroit[1].

« duc de Béthune, beau-frère de ce misérable aven- « turier. » (Lemontey, *Hist. de la Régence*, t. II, p. 92, 93, 94.)

[1] Lemontey insiste sur les mêmes symptômes de

« Il y avoit quelque temps que Chirac,
« voyant à ce prince un teint enflammé et
« les yeux chargés de sang, vouloit le faire

fatigue morale et physique, cette dernière, poussée même à un tel point, qu'à la date du 15 juin 1722, Marais raconte que le jeune roi, se promenant avec le duc d'Orléans, « l'avoit lassé de façon qu'il n'en « pouvoit plus. » Seulement, tandis que Duclos abandonne jusqu'au dernier moment le Régent à son insouciance et fait de sa mort le résultat de ses imprudences, Lemontey voit dans ces imprudences un dessein arrêté et prémédité d'en finir. Pour nous, comme historien, nous aimons mieux la première opinion; comme moraliste, nous préférons la seconde. « Le duc d'Orléans, dit Lemontey, se tour-
« nait avec dégoût sur ces détails fastidieux sans
« vouloir les abandonner à des ministres qu'il mé-
« prisait, et sans pouvoir y donner une attention
« dont il n'était plus capable..... Sa marche appe-
« santie, ses yeux chargés de nuages, son intelli-
« gence même engourdie une partie de la journée,
« lui firent de sa propre vie une espèce de fardeau
« que le travail rendait accablant et que les plai-
« sirs ne pouvaient soulever. Son médecin, Chirac,
« ayant voulu l'alarmer sur ces signes précurseurs
« d'une apoplexie, il en accepta la menace avec
« joie, et, loin d'en détourner le coup, il s'attacha,
« dès lors, à le provoquer par un régime meurtrier.
« Ennuyé d'une existence dont il avait épuisé l'in-
« térêt, et convaincu par ses études particulières
« que les angoisses d'une hydropisie de poitrine

« saigner. Le jeudi matin, 2 décembre, il le « pressa si vivement que le prince, pour se « débarrasser de la persécution de son mé- « decin, dit qu'il avoit des affaires urgentes « qui ne se pouvoient remettre, mais que le « lundi suivant il s'abandonneroit totalement « à la Faculté, et jusque-là vivroit du plus « grand régime. Il se souvint si peu de sa « promesse que ce jour-là même il dîna con- « tre son ordinaire qui étoit de souper, et « mangea beaucoup suivant sa coutume[1].....

« L'après-dînée[2], ce prince, qui venait de « donner audience, aperçut, en entrant dans « son cabinet, madame la duchesse de Fa- « lari, sa maîtresse[3]; il lui dit : « Entrez donc,

« en devaient être le terme naturel, ce prince vit « dans une mort foudroyante la dernière faveur de « la nature. Cette résolution n'échappait point à « l'élite des courtisans.... On attendit tranquille- « ment la catastrophe. Lorsque, en effet, le duc « d'Orléans expira, le 2 décembre, on put dire que « jamais mort subite n'avait été moins imprévue, « et que jamais mort naturelle ne fut si voisine du « suicide.» Math. Marais nous apprend que, depuis longtemps, on avait ouvert en Angleterre des paris sur la date probable de cette mort.

[1] Duclos, *Mémoires secrets*, coll. Michaud, p. 603.

[2] Barbier dit : à sept heures du soir.

[3] Elle l'était donc toujours demeurée un peu. —

« je suis bien aise de vous voir, vous m'é-
« gayerez avec vos contes, j'ai grand mal à la
« tête[1]. » ...Son sac étoit fait pour aller chez
« le Roi[2], il s'amusoit[3] en attendant que vînt
« l'heure de son travail avec Sa Majesté.....
« Comme il étoit tout proche, assis près
« d'elle, chacun dans un fauteuil, devant le
« feu, il se laissa tomber de côté sur elle[4], et
« oncques depuis n'eut pas le moindre rayon
« de connoissance, pas la plus légère appa-
« rence[5]. »

« La Falari, effrayée au point qu'on peut
« imaginer, cria au secours de toute sa force
« et redoubla ses cris. Voyant que personne

Saint-Simon la qualifie « d'aventurière *fort jolie*, » Barbier la trouve « assez belle. »

1 *Galerie de l'Ancienne Cour*, t. III, p. 244.—*Mélanges* de Boisjourdain, t. I, p. 226.

2 « Il tenait à la main (en rentrant), par une singu-
« larité remarquable, la dédicace d'un livre que
« l'auteur lui adressait de son lit de mort. C'était
« une *Histoire générale de la Danse sacrée et profane*,
« par Bonnet. L'abbé Richard venait de lui en re-
« mettre la dédicace de la part de l'auteur mou-
« rant. » (Lemontey.)

3 Duclos, *Mémoires secrets*, p. 603.

4 *Mémoires* de Saint-Simon, t. XX, p. 70; — Duclos dit: « sur son bras. » Lemontey dit: « sur ses genoux. »

5 *Mémoires* de Saint-Simon.

« ne répondoit, elle appuya comme elle put
« ce pauvre prince sur les deux bras conti-
« gus des deux fauteuils, courut dans le grand
« cabinet, dans la chambre, dans les anti-
« chambres, sans trouver qui que ce soit,
« enfin dans la cour et dans la galerie Basse.
« C'étoit sur l'heure du travail avec le roi
« que les gens de M. le duc d'Orléans étoient
« sûrs que personne ne venoit chez lui, et
« qu'il n'avoit que faire d'eux[1], parce qu'il
« montoit seul chez le roi par le petit esca-
« lier de son caveau, c'est-à-dire de sa garde-
« robe qui donnoit dans la dernière anti-
« chambre du roi, où celui qui portoit son
« sac l'attendoit, et s'était à l'ordinaire rendu
« par le grand escalier de la salle des Gardes...

« Enfin la Falari amena du monde, mais
« point de secours, qu'elle envoya chercher
« par qui elle trouva sous sa main. Dans la
« foule qui accourut, il ne se trouva pas un
« seul homme de l'art, et ce fut un laquais qui
« ouvrit inutilement les veines du cadavre[2]...

[1] *Mémoires* de Saint-Simon. — « Nous avons vu une « pareille dispersion chez le roi le jour de l'attentat « du 5 janvier 1757, parce que le prince ne devoit « pas revenir ce jour-là à Versailles. » (Duclos, *Mémoires secrets*.)

[2] Lemontey, t. II, p. 93. — « Ce fut un valet de

« Le prince étoit mort en trente et une mi-
« nutes, tombé sur son parquet[1]. »

Au moment où on le saignait survint madame de Sabran, qui ne put retenir une exclamation d'une crudité singulière et d'une si sacrilége inconvenance qu'on ne sait, après avoir entendu Barbier et Marais qui la rapportent tous deux dans les mêmes termes, s'il faut l'attribuer à un accès de féroce jalousie ou à un élan de méprisante pitié[2].

« Ainsi périt[3], à quarante-neuf-ans et quel-
« ques mois, un des hommes les plus aima-
« bles de la société, plein d'esprit, de talents,
« de courage militaire, de bonté, d'huma-

« chambre de madame la princesse de Soubise qui « le saigna; mais il n'étoit plus temps, non plus « que pour les gouttes d'Angleterre. » (*Journal* de Barbier.)

[1] *Journal* de Barbier, t. I, p. 312.

[2] « Eh! mon Dieu! qu'allez vous faire? Il sort « d'avec *la gueuse.*» Pour dire, ajoute Barbier, que « la saignée ne vaut rien (en ces cas-là). » — Marais est encore plus énergique dans l'expression employée. C'est le cas de répéter avec Barbier : « Ma « foi, il n'y avoit pas à rire. »

[3] « Assisté de son confesseur ordinaire, » eut l'impudence de dire une gazette étrangère. (*Galerie de l'Ancienne Cour; — Mélanges* de Boisjourdain.)

« nité, et un des plus mauvais princes, c'est-
« à-dire un des plus incapables de régner[1]. »

Ce jugement de Duclos, quelque peu renouvelé de Saint-Simon, est resté celui de l'histoire et devient celui de la postérité.

Quant à l'impression de ce trépas subit sur les contemporains, elle fut assez variée[2]. Ce qui parut à quelques-uns un malheur fut regardé par les autres comme une vengeance du ciel[3]. Il est impossible de ne pas partager cette opinion, lorsqu'on songe à cette mort à la fois crainte et désirée par le Régent affaibli, prévue par tous ceux qui le virent dans la semaine qui la précéda[4], et qui parut cependant subite à ceux même qui l'avaient jugée inévitable, tant la colère céleste sembla mul-

[1] Duclos, *Mémoires secrets*, coll. Michaud, p. 604.

[2] *V.* Marmontel, *Histoire de la Régence;*— Lemontey, *Ibid.*—Tous les historiens, ou à peu près, ont remarqué qu'il fut jugé par les étrangers avec plus d'impartialité et de sympathie qu'en France.

[3] *Journal* de Barbier, t. I, p. 317.

[4] « Il me semble encore le voir arrivant de *l'Étoile*,
« maison que madame la duchesse d'Orléans s'étoit
« accommodée dans le parc de Versailles, au milieu
« des bois... Le Régent avoit un gros surtout rouge
« et toussoit beaucoup ; le cou court, les yeux char-
« gés, le visage bouffi. » (D'Argenson, *Mémoires.*)

tiplier les sinistres raffinements dans ce châtiment si longtemps suspendu.

Ce fut, en effet, un terrible dénoûment à cette coupable vie, et qui témoigne de toutes les ressources du Dieu jaloux, que ce prince foudroyé tout à coup par l'apoplexie, et expirant loin de sa famille, sans le moindre secours de la science ou de la religion, sur le sein banal d'une maîtresse.

Les histoires fourmillent d'autres rapprochements vraiment étranges, et dont nous ne voulons rappeler que deux. Pendant que le prince était là, étendu sur le parquet, à côté de ce livre entr'ouvert qui insultait par l'ironique frivolité de son titre et de son contenu, à côté de cette *Histoire de la danse sacrée et profane,* envoyée par un mourant et présentée par un abbé ; pendant que madame de Phalaris s'enfuyait éperdue, folle de terreur, dans le premier carrosse rencontré, les chœurs de l'Opéra chantaient :

O destin ! quelle est ta puissance !

de *Thétis et Pélée*[1], et M. le duc de Chartres, « débauché alors fort gauche, étoit à Paris, « chez une fille de théâtre qu'il entretenoit[2]. »

[1] D'Argenson, *Mémoires*, t. I, p. 196.

[2] *Mémoires* de Saint-Simon, t. XX, p. 72.

La divine vengeance ne se contenta pas de déshonorer l'agonie du prince impénitent, elle s'acharna sur le cadavre lui-même, et, comme éperdue, prolongea ses coups bien au delà du moment où il cessa de les sentir.

Ainsi, tandis que monseigneur de Tressan déplorait en termes pompeusement mensongers la perte « de ce héros qu'on peut regar-« der comme le père de la patrie, le modèle « des plus grands souverains et le plus par-« fait de tous les siècles, » les satiriques et les chansonniers sifflaient, sans égard pour la majesté de la mort, ces lâchetés oratoires, et accompagnaient d'ironiques adieux et de mordantes épigrammes ce cercueil trop flatté qui s'en allait à Saint-Denis. Quelques-uns même songèrent à madame de Phalaris dans cette débauche d'esprit, et firent à la dernière maîtresse l'hommage d'un mirliton[1].

[1] On appelait ainsi des couplets, dont le refrain, auquel on manquait rarement d'attribuer un sens obscène, était le mot *mirliton*. Voici le couplet de madame de Phalaris. C'est Dubois qui fait au Régent les honneurs de l'enfer :

Falaris, votre dernière,
Viendra dans notre couvent;
Qu'est-ce qu'elle y pourra faire,
Si vous êtes sans argent?... etc.

Et, au milieu de cette orgie de rires et de chants fescennins, circula tout à coup la terrible nouvelle que voici, par l'horreur de la-

Nous remplaçons par des points tout l'esprit du couplet.

Quant aux épitaphes du Régent, en voici une collection assez variée :

Passant, cy-gît un esprit fort
Dont le sort est digne d'envie,
Il a su jouir de la vie
Et n'a point aperçu la mort

En voici une en latin :

Expertum regni rapuit Libidina Philippum
Et salvus Lodoix; at tibi, Pluto, cave.

Elle pourrait bien être, comme on le croit, de la griffe de Voltaire.

Cy-gît qui de Dieu se moquoit
Et dont à présent Dieu se moque.

La verve devient de plus en plus grossière :

Dans ce cercueil est enfermé
Le plus grand escroc de la France ;
Il eut toujours un œil fermé
Pour mieux viser notre finance.
Mais, la Mort, qui vise plus droit,
Lui creva l'œil qui lui restoit.

Voici, comme le bouquet, un couplet satirique :

Hier, j'ai pu voir, Dieu merci !
Le spectacle qu'à nuit close
Saint-Cloud renvoyoit ici :
Spectacle fort bien choisi.

quelle les plus forcenés durent se trouver dépassés.

« Circonstance épouvantable et particulière « arrivée après la mort de ce prince! On « l'a ouvert, à l'ordinaire, pour l'embaumer « et pour mettre son cœur dans une boîte, « pour la porter au Val-de-Grâce, comme on « fait.

« Pendant cette ouverture, il y avoit dans « la chambre un chien danois du prince; ce « chien, sans que personne ait eu le temps « de l'empêcher, *s'est jeté sur son cœur et en a « mangé les trois quarts*. Ce qui marqueroit

Bien éclairé, bien servi,
Grand tintamarre de cloches,
Maints bourgeois dans les ruisseaux,
Maints filous guettant les poches,
Maints pages, de leurs flambeaux,
Frisant crins, brûlant chapeaux;
Le guet, avec grande prudence,
Disant aux bavards : « Silence! »
Les officiers du défunt
En crêpes et manteaux d'emprunt;
Son corps suivi comme l'arche
De jésuites gros et frais;
Cent pauvres alloient après;
Mais, si tous ceux qu'il a faits
Étoient entrés dans la marche,
Huit jours n'auraient pas, je croi,
Suffi pour voir le convoi.

« une certaine malédiction, car un chien « comme celui-là n'est jamais affamé, et pa- « reille chose n'est jamais arrivée. Ce fait a « été caché autant qu'on l'a pu, mais il est « absolument vrai[1]. »

Ainsi s'appesantissait sur Philippe mort le châtiment qui avait épargné Philippe vivant. Ainsi, par une de ces ironies terribles qui n'appartiennent qu'à la vengeance d'un Dieu, ce corps tout profané l'était encore une dernière fois et souillé d'infamantes morsures; un animal impur, symbole éternel de la lubricité, se ruait, saisi d'une rage que la faim n'explique point, et faisait curée de ces restes déshonorés. Ce cœur si téméraire en ses désirs, si perfide en ses promesses, ce cœur rempli d'images flétries et de serments violés, ce cœur, tant de fois maudit, était frappé de la malédiction suprême, arraché par elle aux honneurs immérités de l'embaumement, à l'encens du prêtre, à l'asile sacré de l'autel, et jeté enfin dans la gueule d'un chien, cet égout hurlant, cette vivante voirie!

Respectons l'amour, car Dieu le venge!

Madame de Phalaris survécut de fort long-

[1] *Journal* de Barbier, déc. 1723, t. I, p. 319.

temps au Régent. On lit dans les *Souvenirs* du duc de Lévis : « M. de Richelieu eut, au con-
« traire, une grande représentation, mais sa
« maison était peu fréquentée par les jeunes
« gens, et la société ordinaire était composée
« de ses contemporains. Il y avait, entre au-
« tres siècles, une duchesse de Phalaris, per-
« sonnage passivement historique. C'était
« dans ses bras que le Régent avait expiré
« quelque soixante ans auparavant. Il fallait
« qu'elle fût belle alors ; mais quand je la vis,
« elle était hideuse. Sa peau livide et ridée
« était recouverte d'une épaisse couche de
« blanc, rehaussée de deux placards d'un
« gros rouge ; une perruque blonde couvrait
« mal ses tempes chauves et faisait un con-
« traste marquant avec ses sourcils peints en
« noir. Par une réminiscence de ses anciens
« goûts, elle se plaisait à embrasser les jeunes
« gens, et sous le prétexte de je ne sais quelle
« parenté, elle me fit cette faveur, dont on
« peut croire que je me serais bien passé.
« On l'appelait la *mère Jézabel,* et ce nom lui
« allait à merveille. »

« Plusieurs personnes vivantes ont connu,
« dit Lemontey, la duchesse de Falari. Elle
« étalait encore, dans une extrême vieillesse,

« les fruits de l'éducation de la Régence. Elle « était si couverte de fard que, par une allu- « sion aux beaux vers de Racine dans le « *Songe d'Athalie,* on la nommait vulgaire- « ment la *Reine Jézabel.* Sénac de Meilhan « nous apprend que, par un autre jeu de « mots, les courtisans appelaient un autre « gentilhomme provincial qu'elle soldait « pour le service de sa chambre, le *taureau* « *de Phalaris.* »

Et ces deux grands débris se consolaient entre eux.

Bachaumont annonce sa mort à la date du 20 juillet 1782.

Cette longue et toujours galante vieillesse nous rappelle le fameux parallèle, écrit en 1733, par d'Argenson, entre madame d'Alluys et madame de Fontaine-Martel, deux dames du Palais-Royal, dont la dernière fut l'amie de Voltaire :

« Feu la comtesse d'Alluys logeoit au Pa- « lais-Royal. Elle étoit pauvre, n'ayant ja- « mais eu de conduite... Madame de Fon- « taine-Martel vit encore aujourd'hui. Elle « est de la cour du Palais-Royal ; elle a une « maison sur ce jardin. Mais elle est riche et

« avare, quoiqu'elle ne laisse pas de dépenser
« en victuailles.

« Chez la d'Alluys, on déjeunoit beaucoup
« de boudins, saucisses, pâtés de godiveaux,
« vin muscat, marrons. Chez la Fontaine-
« Martel, on dîne peu, on ne déjeune jamais,
« mais on soupe tous les soirs. Les soupers
« se piquent d'être mauvais, et force drogues
« comme chez la d'Alluys.

« Toutes les deux sont devenues fort vieilles.

« La Fontaine-Martel a peu d'amis. La
« d'Alluys étoit plus aimée, elle étoit si
« bonne femme !...

« Les matins, la *bonne compagnie* alloit à
« midi déjeuner chez la d'Alluys. Je dis la
« bonne compagnie, car c'étoient des gens
« gais, des gens qui avoient des affaires, des
« amants, des ménages, et cela devoit diver-
« tir la bonne femme, qui y prenoit part. Au
« lieu que la Fontaine-Martel accueille des
« beaux esprits auxquels elle n'entend rien,
« quoiqu'elle ait composé un conte de *Ma-*
« *man l'Oye*. Elle se pique de ne pas recevoir
« chez elle des femmes qui aient des amants
« déclarés; mais je sais que l'on y fait encore
« pis selon Dieu, car les intrigues s'y com-
« mencent.

« Toutes deux ont eu quelque amant jus-
« qu'à la dernière décrépitude. La d'Alluys
« entretenoit un pauvre *Morainville*, vieux
« mousquetaire; elle lui payoit le fiacre
« pour arriver chez elle, de peur que les sou-
« liers ne crottassent le sopha, mais il s'en
« retournoit à pied. La Fontaine-Martel en a
« entretenu un grand nombre avec une sem-
« blable et aussi raisonnée économie; mais
« depuis quelques années, elle a eu la con-
« science d'y renoncer à cause de son érési-
« pèle.

« Dieu les bénisse toutes deux et leur donne
« paradis[1]. »

Ainsi soit-il !

[1] *Memoires* de d'Argenson, t. II, p. 9 et 10.

APPENDICE

Le Régent eut bien d'autres maîtresses que celles dont nous avons esquissé l'histoire. Nos recherches nous ont mis à même de recomposer, à l'inconnu près, la liste de ce don Juan de l'histoire, presque aussi fournie et presque aussi variée que celle du don Juan de la légende. Nous nous bornerons, cependant, dans un sujet où il serait puéril de vouloir paraître complet.

Nous n'accorderons donc, avec quelque regret, toutefois, qu'une mention à ces maîtresses du hasard et du caprice, à ces maîtresses à *passades*, pour parler comme Saint-Simon.

Passons donc rapidement devant le front

de ces troupes légères; et avec le dédaigneux sans-gêne d'un inspecteur aux revues un jour de *montre*, nommons successivement :

La danseuse Émilie Dupré, de Rennes, qui montra de la naïveté et du désintéressement dans une situation qui ne les comporte guère, et auquel le Régent, un jour de belle humeur, fit, au grand ébahissement de Dubois, l'honneur unique de la consulter sur les affaires du royaume;

Les deux sœurs Souris, deux sœurs à la taille svelte et fine, au cœur volage, à la dent aiguë, qui grignotèrent sous la Régence pas mal de grands seigneurs, et dont il faut chercher les mérites ailleurs que sur les registres de l'Opéra.

On peut voir dans les *Mémoires* de Richelieu, dans les *Mélanges* de Boisjourdain, dans Barbier et dans Mathieu Marais les diverses particularités relatives à ces liaisons ; — comment, par exemple, la belle Emilie passa tour à tour du comte de Fimarcon au duc de Melun, puis au Régent, refusa l'argent de ce prince et mérita son estime, le retint pendant six mois auprès d'elle, fut la cause d'un duel célèbre entre Fimarcon et la Roche-Aimon; et, de chute en chute, finit par tomber au duc de

Mazarin, auquel elle fit faire ses dernières folies[1]; — ou comment Richelieu enleva un jour audacieusement au Régent l'infidèle Souris[2].

La Le Roy, autre fille de l'Opéra, jouit aussi un moment de la faveur du Régent, fut triomphalement promenée par lui un jour au bal de l'Opéra, et s'il faut en croire la *Correspondance* de la marquise de La Cour, périt prématurément des suites d'un coup de pied donné par le plus brutal des amants[3].

Il y aurait bien des choses à dire sur la fameuse Fillon, mêlée à toutes les intrigues de cœur et de cour, sous la Régence, obscure et indigne comparse de toutes les conspirations et de tous les coups d'Etat; sur la comique confusion qui lui valut son titre de présidente, ses nombreux mariages, sa retraite, etc.[4].

[1] *V. Mélanges* de Boisjourdain, t. I, p. 109 ; — *Mémoires* de Richelieu (par Soulavie), édit. Barrière, Didot, 1859, t. I, p. 80 à 92; — *Journal* de Barbier, t. I, p. 172 et 177; et Math. Marais, à la date du 16 mars 1723.

[2] *Mémoires* de Richelieu, édition Barrière, t. I, p. 89 et 90.

[3] *V.* Castil-Blaze, *Histoire de l'Académie impériale de musique*, t. I, p. 84 ; — *Correspondance* inédite de la marquise de La Cour (Bibliothèque Mazarine).

[4] *Mémoires* de Richelieu, t. I, p. 89 et 181 à 193;

La belle mademoiselle Uzée n'aurait que quelques lignes, mais ces lignes en diraient autant qu'un livre. Celle-là aussi mourut prématurément, et, si elle n'eut du Régent qu'un sourire pour oraison funèbre, eut peut-être une larme du duc de Noailles qui avait pris, comme tant d'autres, une maîtresse pour rire et qui avait fini par l'aimer pour tout de bon[1].

Il faut citer encore mademoiselle Cavalier, maîtresse bel esprit, dont nous voudrions reproduire la piquante supplique au digne dispensateur des faveurs ecclésiastiques de M. le duc d'Orléans, Mgr de Tressan, archevêque de Rouen[2].

Et madame de Brossay, la femme aux cinquante-trois amants, et madame de Sessac, et madame de Cursay, et madame de Châtillon,

— *Mémoires pour servir à l'histoire de la Calotte*; — *Mélanges* de Boisjourdain, t. I, p. 426 à 438; — *Mémoires* de Maurepas, t. III, p. 22; — *Recueil* de Maurepas. *V.* la Table.

[1] *Correspondance* de Madame, t. I, p. 262; — *Mélanges* de Boisjourdain, t. I, p. 229; — *Recueil* Maurepas; — *Correspondance* de la marquise de la Cour.

[2] *Mémoires* de Maurepas, t. II, p. 85; — *Mémoires pour servir à l'histoire de la Calotte*, 1752, t. I, p. 163, — *Melanges* de Boisjourdain, t. II, p. 320.

et madame de Flavacourt, et madame de Gesvres, et la princesse de Léon, et la duchesse d'Albret, et mademoiselle de Portes, et madame de Pramnon, et madame la maréchale de Villars, n'en dirons-nous rien[1]? Hélas! non.

Pas plus que nous ne parlerons de cette madame de Nicolaï[2], étoile passagère, qui ne brilla qu'une nuit au ciel de ces capricieuses amours; pas plus que cette madame Horvaux, *qui était par trop rousse*[3], et qui eût eu grand besoin d'un Cyrano pour faire au Régent l'apologie de cheveux d'or chers à l'antiquité[4]; pas plus que de cette madame Lévesque qui fut, durant les longues et solennelles cérémonies du sacre de Louis XV, l'unique distraction d'un prince ennuyé[5].

Nous ne ferons que nommer cette mademoi-

[1] Le *Recueil* Maurepas et Math. Marais sont nos autorités en ce qui concerne toutes ces dames, sauf la maréchale de Villars. Pour cette dernière, *V.* la *Correspondance* de Madame, t. I, p. 208, 320.

[2] *Mémoires* de Richelieu, édit. Soulavie, t. III, p. 309.

[3] *Mélanges* de Boisjourdain, t. I, p. 210.

[4] *Œuvres* de Cyrano de Bergerac, publiées par le Bibliophile Jacob ; Paris, Delahays, 1858, p. 35.

[5] *Mélanges* de Boisjourdain, t. I, p. 210.

selle Chausseraye, cette fine commère qu on voit passer et repasser sous la Régence, dans les antichambres du Palais-Royal, et s'effacer aussitôt dans les couloirs obscurs ou les escaliers dérobés, qui sont le théâtre de ses services[1],— et cette brillante et élégante madame de Prie dont le duc de Bourbon ne fut que le pis-aller, et surtout cette madame de la Vrillière, qui avait enlevé Nangis à la duchesse de Bourgogne, comme mademoiselle Chouin avait escamoté le comte de Clermont à la grande princesse de Conti, et comme madame de Mouchy avait soufflé Riom à la duchesse de Berry, qui fut ensuite, pour avoir le tabouret, duchesse de Mazarin, disputa et obtint l'honneur infâme de déniaiser le jeune roi Louis XV et fut le chaperon des quatre sœurs de Nesle[2]. Toutes ces histoires particulières, qui sont comme les fioritures, les

[1] *V.* Duclos, *Mémoires secrets*, édit. Mihcaud, p. 479 et 559 ; — *Mélanges* de Boisjourdain, t. I, p. 265; — *Mémoires* de Maurepas, t. I, p. 113.

[2] *Correspondance* de Madame, t. I, p. 315 ; — *Recueil* Maurepas, *V.* la Table ; — *Journal* de Barbier, t. I, p. 362 ; — *Mémoires* de Maurepas, t. II, p. 217, et t. III, p. 232 ; — *Mémoires* de d'Argenson, édit. Jannet, t. II; — *Mélanges* de Boisjourdain, t. II, p. 414.

nœuds et les volants de la grande histoire surchargeraient et allongeraient par trop cette étude des mœurs de la Régence, dont il eût été plus sage peut-être d'alléger et de raccourcir encore la robe.

Nous ne pouvons cependant clore notre revue sans nous arrêter un instant devant deux femmes faites, à tous les titres, pour exciter et retenir l'attention.

Si nous n'avons pas consacré un chapitre à madame de Tencin et à madame du Deffand, c'est que ces deux noms valent un livre. Débordé par une abondance de renseignements inédits parmi lesquels un choix était impossible parce que tous avaient leur importance, et dominé par un respect qui doit survivre à la connaissance même de leurs fautes, nous avons persisté vis-à-vis de ces deux femmes célèbres, qu'il nous eût par trop coûté de confondre et d'avilir dans la foule des *maîtresses à passades*, dans un silence plutôt flatteur qu'injurieux.

Leur vie, en effet, fut surtout une vie littéraire, et leur influence est bien plus sensible sur les esprits que sur les mœurs de leur temps. L'amour, qui seul pouvait leur constituer le droit d'entrer dans notre galerie, ne

ut pour elles qu'un *en-cas*, et n'eut guère de place que dans leur jeunesse. L'ambition, qui sait si bien faire sentir à une femme tout le prix de l'indifférence, fut bientôt l'unique passion de madame de Tencin. Pour madame du Deffand, cœur sec, esprit analytique, elle ne paraît avoir essayé des erreurs communes à la femme que par curiosité. Elle n'eut de passions ou plutôt de caprices que pour avoir un prétexte plausible de s'ennuyer toute la vie, d'écrire dans ses lettres et de pratiquer dans ses actes cette philosophie du néant qui fut sa seule religion.

L'une et l'autre ne furent que par occasion, par hasard, un jour, une heure, les maîtresses du Régent. Dès le matin du premier rendez-vous, le duc d'Orléans, qui n'aimait pas, à certains moments, le bon sens ni l'esprit, trouva à l'une trop d'esprit, à l'autre trop de bons sens.

Un autre jour, à une autre place et dans un cadre où aucun voisinage compromettant ne pourra gêner, vis-à-vis d'une femme qui mérite une biographie sérieuse, la dignité de l'histoire, nous ferons en détail cette curieuse étude de la jeunesse de madame du Deffand dont il nous suffira de dire aujourd'hui,

d'après le témoignage unique, mais irrécusable d'Horace Walpole, qu'elle fut *un moment*, voire même quinze jours, la maîtresse du Régent. Nous dévoilerons ses intrigues, nous citerons ses parodies et ses chansons, nous mettrons le nom encore inconnu au bas de chacun de ces caprices; nous analyserons enfin ce cœur étrange sur lequel on peut juger, comme sur un type, le dix-huitième siècle tout entier qui s'occupa de tout sans s'inquiéter de rien, qui fit une mode du sentiment et une curiosité de l'amour, et qui poursuivit le plaisir « sans tempérament ni « roman. »

La vie et les aventures de madame de Tencin, femme active, ambitieuse, intrigante, ayant à faire ou à refaire sans cesse la fortune de son frère ou le crédit de ses amants, nous sont en raison de sa participation directe ou indirecte à toutes les grandes affaires de son temps, ecclésiastiques, politiques et littéraires, beaucoup mieux connues. Madame du Deffand se retira de bonne heure « dans son « tonneau » et ne connut du monde, qu'elle ne pouvait plus voir, que ce groupe varié et brillant qui s'en détachait pour venir animer sa solitude. Le pouvoir du duc de Choiseul,

auquel elle tenait par intérêt et par reconnaissance, paraît avoir été sa seule préoccupation politique. Aussi sa vie intime, domestique, privée, ses sentiments et ses pensées, minutieusement décrits et détaillés dans ses *Lettres*, constituent-ils pour nous, à défaut d'aventures et de passions, dans une vie qui en fut très-sobre, sa véritable histoire.

Madame de Tencin, au contraire, qui passa sa vie dans les intrigues de palais et qui y témoigna d'une habileté et d'une prévoyance qui en font, sauf la dignité, une diplomate femelle, un ministre en jupons, une madame de Maintenon qui a jeté son bonnet par-dessus les moulins, une madame des Ursins dégénérée, madame de Tencin n'a d'autre histoire que celle de la France au XVIIIe siècle, avec des notes en marge qui résument la part qu'elle prit à ces scandales qui étaient les coups d'Etat de la politique d'alors. Dans les lettres qui nous restent d'elle, l'esprit se montre souvent, mais le cœur est muet. Nous eussions pu facilement commencer dans ce livre même ce curieux travail en le bornant à la courte période de sa liaison avec le Régent et avec Dubois. Mais dans ces limites même, le détail nécessaire nous eût emporté

trop loin, et nous n'avons pas voulu exposer au hasard d'un fragment de biographie l'appréciation du lecteur.

Nous serons donc, en raison des considérations qui précèdent, et dont nous regrettons tout le premier la rigueur, aussi concis à l'égard de ces deux femmes illustres, que pour ces maîtresses d'un jour que le Régent crut avoir, que pour ces maîtresses dont l'histoire serait curieuse aussi et honorable pour le temps, que le Régent voulut avoir, et qu'il n'eut pas, les unes, par suite des circonstances, comme la nièce de Sainte-Maure[1], les autres, par suite de leur noble résistance, comme Aïssé.

Il ne nous reste, pour fermer juste le livre à l'endroit où l'inconnu commence, qu'à placer aux derniers rangs de cet escadron de femmes légères, dont les premières, en pleine lumière, ont toute une histoire, et dont les autres, perdues dans une obscurité qui leur sert de pudeur, n'ont qu'une mention, ces quelques malheureuses dont le Régent, qui voulait aller jusqu'au fond du vice, fit le pis-aller de ses caprices et le rebut de

[1] *Journal* de Barbier, t. I, p. 145.

ses plaisirs; cette jeune fille que lui livra la lâche complaisance de son valet de chambre Cauche[1]; cette maîtresse que lui expédia diplomatiquement le parti jacobite, galant ultimatum qui faillit décider sa conviction[2]; cette jolie fille de chambre que la duchesse de Berry ne rougit pas d'amener à son père[3]; ou cette simple et crédule bourgeoise que Dubois fit semblant d'épouser pour la céder ensuite à son maître, et qui mourut de honte et de douleur, à la suite de cette plaisanterie de laquais[4].

Et c'est ainsi que de révélation en révélation, de chute en chute, nous tomberons dans ce dégoût qui est l'unique moralité d'une histoire comme la nôtre, quand elle est sincère, c'est-à-dire honnête.

Si, en finissant, on nous demande pourquoi nous l'avons faite, nous répondrons qu'elle nous a paru nécessaire, comme celle du Bas-Empire par exemple; que le récit de la décadence d'un grand siècle est la seule leçon bonne pour le nôtre, qu'il est des dégoûts

[1] *Mémoires secrets* de Duclos, p. 538.
[2] *Histoire de la Régence*, par Lemontey, t. 1, p. 90.
[3] *Correspondance* de Madame, t. I, p. 378.
[4] *Mémoires* du chevalier de Ravanne.

salutaires, et que par moments, quand le sens moral se trouble, que les caractères s'abaissent, et que sa voix n'est plus écoutée, le philosophe aux abois a le droit et le devoir de s'adresser au grand remède, de réveiller l'histoire de la Régence, et comme l'ilote ivre, de la faire marcher à coups de verges devant les Spartiates de Paris.

FIN.

BIBLIOTHECA

TABLE

Pages.

PRÉFACE..... I à XXX

LES PREMIÈRES MAITRESSES.

I. La petite Léonore..... 1
II. La Grandval..... 4
III. Mademoiselle Pinet de la Massonnière... 4

LES GRANDES MAITRESSES.

I. Charlotte Desmares..... 7
II. Mademoiselle Florence..... 25
III. Madame d'Argenton..... 61
IV. Madame de Parabère..... 141
V. Madame de Sabran..... 303
VI. Madame d'Averne..... 328

UNE PETITE MAITRESSE.

Mademoiselle Houët..... 423

LA DERNIÈRE MAITRESSE.

Madame de Phalaris..... 433
APPENDICE..... 71

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Echéance

The Librar
University of
Date Due

28-06-84

28 JUIN '84

F.E.B./I.L.L.

JAN 15 2004

MORISSET

Université Ottawa
25 FEB 2004
University of Ottawa

DC 132 .L5 1861

a39003 002816089b